

1997-03

# Le poids du mouvement des pays non-alignés dans les relations internationales (1955-1995)

Nyandwi, Oscar

UB, FLSH

---

<https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/2139>

*Téléchargé depuis le dépôt institutionnel officiel de l'Université du Burundi*

**UNIVERSITE DU BURUNDI**

**FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES**

Département d'Histoire.

**LE POIDS DU MOUVEMENT DES PAYS  
NON-ALIGNES DANS LES RELATIONS  
INTERNATIONALES  
(1955 - 1995).**

Par

**NYANDWI Oscar.**

**Sous la Direction du Professeur :**

Bonaventure BANDIRA.

Mémoire présenté et soutenu  
publiquement en vue de l'obtention  
du grade de Licencié en HISTOIRE.

*Option : Science Politique.*

**BUJUMBURA, MARS 1997**

A mes parents,  
A mes frères et soeurs,  
A la famille BISHENZA Eraste,  
A tous ceux qui me sont chers,

JE DEDIE CE MEMOIRE.

## REMERCIEMENTS.

Au terme de ce Travail, il nous est agréable d'exprimer nos sentiments de reconnaissance envers toutes les personnes qui, d'une manière ou d'une autre, ont contribué à sa réalisation.

Nos vifs remerciements sont dirigés au Professeur BANDIRA Bonaventure pour avoir accepté de guider nos premiers pas de recherche malgré ses multiples responsabilités. Sa disponibilité, ses conseils, ses remarques combien pertinentes nous ont été d'une grande utilité.

Nous remercions tous nos formateurs, du Primaire à l'Université, en particulier ceux du Département d'Histoire de l'Université du BURUNDI, qui se sont dépensés pour notre formation tant morale qu'intellectuelle.

Nous remercions le personnel du Ministère des Relations Extérieures et de la Coopération et celui de la Radio-Télévision Nationale du Burundi pour nous avoir facilité l'accès aux documents.

Enfin, nous disons merci à tous ceux qui nous ont soutenu tant moralement que matériellement.

Que ce Travail soit leur fierté.

Oscar NYANDWI.

**LES SIGLES ET ABREVIATIONS UTILISES.**

- A.C.P. : Afrique, Caraïbes et Pacifique.
- A.N.C. : African National Congress (Congrès National Africain).
- A.N.Z.U.S. : Australian, New-Zealand and the United States.
- A.S.E.A.N. : Association of the South-East Asian Nations (Association des Nations du Sud-Est Asiatique).
- B.I.R.D. : Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement.
- CEDETIM : Centre d'études anti-impérialistes.
- C.E.E. : Communauté Economique Européenne.
- C.E.P.G.L. : Communauté Economique des Pays des Grands Lacs.
- C.E.S.A.P. : Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique.
- C.I.C.R. : Comité International de la Croix Rouge.
- COMECON : Conseil d'Entraide Economique des pays de l'Est.
- C.N.U.C.E.D. : Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement.
- CO.DE.S.A. : Conference for a Democratic South Africa (Conférence pour une Afrique du Sud Démocratique).
- F.A.O. : Food and Agriculture Organization of the United Nations (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture).
- F.N.U.A.P. : Fonds des Nations Unies pour les Activités en Matière de la Population.
- F.M.I. : Fonds Monétaire International.
- H.C.R. : Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés.
- O.M.S. : Organisation Mondiale de la Santé.
- O.L.P. : Organisation pour la Libération de la Palestine.
- O.N.U.D.I. : Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel.
- O.P.E.P. : Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole.
- P.A.M. : Programme Alimentaire Mondial.
- Op. cit. : Opere citato (Ouvrage cité).
- O.T.A.S.E. : Organisation du Traité de l'Asie du Sud-Est.
- S.A.D.C.C. : Southern African Development Coordinating Conference (Conférence pour la coordination du développement de l'Afrique australe).
- S.A.L.T. : Strategic Arms Limitation Talks (Négociations pour la Limitation des Armes Stratégiques).
- U.N.I.T.A. : Union pour l'Indépendance Totale de l'Angola.

LISTE DES TABLEAUX, COURBES ET CARTE.

|                                                                                                                              | Page |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|
| - Evolution de l'endettement du Tiers Monde . . . . .                                                                        | 162  |
| - Evolution de l'endettement du Burundi . . . . .                                                                            | 162  |
| - Les membres du Groupe des 77 et du Mouvement des Non-alignés en 1964 . . . . .                                             | 209  |
| - Les participants à la Conférence afro-asiatique de Bandoung et aux Conférences du Mouvement des Pays Non-alignés . . . . . | V    |
| -Carte: Les membres du Mouvement des pays Non-alignés à la Conférence de Belgrade en 1989 . . . . .                          | XIV  |

## INTRODUCTION GENERALE.

L'étude des relations internationales englobe les rapports pacifiques ou belliqueux entre les Etats, le rôle des organisations internationales, l'influence des forces transnationales et l'ensemble des échanges ou des activités qui dépassent les frontières étatiques. Elle consiste à examiner globalement les phénomènes internationaux, à mettre en exergue les liens et les facteurs qui déterminent leur évolution.

L'Histoire de l'après Deuxième Guerre mondiale montre que le Mouvement des Non-alignés a été un des principaux acteurs dans les relations internationales. A cet égard, la lecture de la littérature sur les pays Non-alignés nous a conduit à nous limiter essentiellement sur le rôle qu'ils ont joué dans les relations politiques et économiques internationales.

En effet, même s'il est baptisé au Sommet de Belgrade en 1961, le Mouvement des Non-alignés était né, en réalité, à la Conférence afro-asiatique de Bandoung (Indonésie) en 1955. Il s'est constitué en un temps où les affrontements entre l'Est et l'Ouest, avec des conséquences désastreuses pour la paix mondiale comme pour la stabilité du Tiers Monde, justifiaient pleinement la recherche d'une voie médiane entre les deux blocs. A ce propos, l'Algérien Malek Bennabi constate, en 1955, que le monde est divisé en deux parties:

*"L'axe Washington-Moscou, qui se définit par une psychologie de puissance et l'axe Tanger-Djakarta qui s'exprime en termes d'existence"<sup>1</sup>.*

Bien plus, la lutte pour la décolonisation des territoires encore sous le joug colonial faisait, naturellement, l'unanimité des pays Non-alignés. Toutefois, à la fin des années 1960, les pays Non-alignés se rendent compte que l'indépendance politique ne suffit pas à assurer la sécurité des pays du Sud. Pour ce faire, ils commencent à s'attaquer de front aux problèmes économiques, surtout avec la Conférence d'Alger, qui se réunit en 1973, en vue de contribuer à l'instauration d'un Nouvel Ordre

---

<sup>1</sup>COLARD, (Daniel), Les relations internationales, Paris, Masson, 1981, pp. 158-159.

Economique International. A cette fin, il s'agissait de lutter pour mettre un terme à l'ordre ancien caractérisé par l'exploitation des pays du Tiers Monde par les pays nantis pour lui substituer un ordre nouveau, plus juste et plus équitable. Plus que les questions politiques, les revendications économiques cimentaient la cohésion du Mouvement des pays Non-alignés et fondent encore aujourd'hui, dans une large mesure, la pérennité de cet acteur non moins important dans les relations internationales.

Ainsi, le dynamisme agressif de ses positions et l'impact de ses initiatives emportaient facilement l'adhésion et impressionnait ses adversaires. Par son action à l'ONU, sa collaboration avec d'autres forces tiers-mondistes, le Mouvement des Non-alignés a fonctionné comme un groupe de pression en vue de changer les relations internationales en faveur des pays sous-développés. Le Maréchal Tito disait, en 1961, au Sommet de Belgrade:

*"Nous rendons un grand service au monde en indiquant clairement et fermement la voie de la liberté, de l'égalité et de la coopération pacifique des peuples"<sup>2</sup>.*

A y regarder de près, le Mouvement des pays Non-alignés a joué le rôle d'avant-garde dans la lutte des pays du Tiers Monde en vue de changer le cours des relations internationales.

### 1. Choix et intérêt du sujet.

En parcourant le catalogue des mémoires déjà faits dans le Département d'Histoire, nous nous sommes rendu compte que la plupart portent sur l'Histoire du Burundi. Etant donné l'évolution du monde, c'est dans le souci d'essayer de comprendre ce qui se passe au-delà des horizons familiers de la patrie que nous nous sommes intéressé à l'étude des relations internationales. Plus spécialement, nous avons été passionné par le Mouvement des pays Non-alignés pour deux principales raisons. D'une part, le Non-alignement constitue un des principes qui guident la politique étrangère de notre pays depuis 1964 et, de

---

<sup>2</sup>MAURER, (Pierre), Le Mouvement des pays Non-alignés: Essai de sociologie historique, Genève, Institut Universitaire d'Etudes du développement, 1983, p. 5.

ce fait, nous avons l'ambition de comprendre ce courant de politique internationale. D'autre part, l'on remarque actuellement qu'à part l'ONU, le Mouvement des Non-alignés est la plus grande "organisation" qui rassemble le plus grand nombre d'Etats de la planète. Ainsi, notre objectif était de comprendre ce qui est à la base de ce grand rassemblement d'Etats et surtout son rôle dans les relations internationales.

## 2. Les sources utilisées.

Pour aborder le sujet, nous avons eu recours aux sources écrites. Les ouvrages généraux et les articles de périodiques et de journaux nous ont été d'une grande importance. Toutefois, nous nous sommes heurté à la rareté des documents sur le Mouvement des Non-alignés, beaucoup d'entre eux restant dans les capitales des pays qui ont abrité les différentes rencontres. Dans ces conditions, nous avons utilisé certaines déclarations et résolutions des Sommets du Mouvement se trouvant au Ministère des Relations Extérieures et de la Coopération et quelques ouvrages généraux consacrés au Non-alignement. Au problème de carence de sources s'ajoutent les retombées de la crise qui engendraient la fermeture intermittente de certains centres de documentation tels les centres culturels français et américain.

## 3. Délimitation chronologique.

D'une part, nous avons décidé de fixer la borne inférieure à l'année 1955 qui coïncide avec la tenue de la Conférence afro-asiatique de Bandoung. A ce titre, bien que la genèse du Non-alignement remonte bien avant cette date, ce forum eut un retentissement sans précédent sur le plan mondial et posa, à bien des égards, les premiers jalons du Mouvement des Non-alignés. A ce titre, Arthur Conte disait, en 1965:

*"La Conférence de Bandoung revêt (...) la solennité et l'émotion d'une sorte d'Etats Généraux d'une Révolution à l'échelle mondiale: Les Etats Généraux des Nations Proletaires, le premier Grand Congrès Mondial des Peuples de couleur"*<sup>3</sup>.

---

<sup>3</sup> CONTE, (Arthur), Bandoung: tournant de l'Histoire: 18 avril 1955, Paris, R. Laffont, 1965, p. 10.

Cela montre le début d'une période d'activité pour les pays du Tiers Monde exploités par les pays industrialisés.

D'autre part, le choix de l'année 1995 a été dicté par la volonté de montrer que cet acteur s'est perpétué en dépit de l'effondrement du bloc socialiste. Certes, certains objectifs comme la lutte contre le colonialisme et la guerre froide ont été atteints mais les revendications économiques fondent, pour une large part, la raison d'être du Mouvement.

#### 4. Articulation du Sujet.

Le travail s'articule sur trois parties. La première, qui comprend deux chapitres, porte sur les généralités du Mouvement des pays Non-alignés. Le premier chapitre fait un survol historique de ce nouvel acteur d'après la Deuxième guerre mondiale, tout en s'arrêtant sur ses principales conférences. Le deuxième s'efforce de montrer l'organisation institutionnelle du Mouvement.

La deuxième partie, qui s'étend sur trois chapitres, s'occupe du rôle du Mouvement dans l'amélioration des relations politiques internationales. Elle s'intéresse d'abord aux rapports entre le Mouvement des Non-alignés et l'Organisation des Nations Unies; le premier aspirant à une restructuration de cette dernière pour une plus grande démocratisation des relations internationales. Nous y analyserons ensuite la contribution du Mouvement des Non-alignés à la sauvegarde de la paix et la sécurité internationales avec un accent particulier sur sa lutte anti-colonialiste et contre la division du monde en blocs d'influence. Enfin, le troisième chapitre met en exergue les entraves à l'action collective des Non-alignés.

Quant à la dernière partie, le lecteur y trouvera les efforts des Non-alignés dans leur lutte en vue de changer les rapports économiques inégaux entre le Nord et le Sud. D'emblée le premier chapitre fait état, d'une manière succincte, de la situation économique on ne peut plus déplorable des pays en développement. Le deuxième relate l'effet des démarches entreprises par les Non-alignés dans le but de mettre fin à la domination des pays en développement par le monde industrialisé. C'est ainsi que, dans la même perspective, le dernier chapitre nous parle du ralliement des Non-alignés aux autres forces tiers-mondistes.

## PREMIERE PARTIE: PRESENTATION GENERALE DU MOUVEMENT DES NON-ALIGNES.

### INTRODUCTION.

Le Mouvement des pays Non-alignés rassemble la quasi-totalité des pays du Tiers Monde. D'aucuns peuvent se demander ce qui serait à la base de la cohésion d'un aussi grand nombre de pays.

En effet, après le second conflit mondial, en 1945, le monde fut brutalement confronté à de nouveaux partages, à l'alignement de toute une série de pays sur deux blocs antagonistes- à la tête desquels se trouvaient les Etats-Unis et l'Union soviétique- et à une course aux armements de plus en plus effrénée de ces grandes puissances. C'est dans ce contexte qu'émerge le Mouvement des pays afro-asiatiques qui, à peine sortis de "*la longue nuit coloniale*"<sup>4</sup>, refusent de s'aliéner en adhérant aux deux blocs d'influence engendrés par la guerre froide. Ainsi, l'expression d'une telle attitude prend la forme d'un double refus: ni Moscou ni Washington!

Dans cette perspective, ce groupe d'Etats afro-asiatiques se réunit à Bandoung, en 1955, et marque son entrée en force sur la scène internationale. Ils proclament leur volonté neutraliste, anti-colonialiste, et anti-impérialiste. Le Mouvement afro-asiatique se transforme en Mouvement des pays Non-alignés lors de la Conférence de Belgrade, en 1961, où, certes sont précisés les principes et objectifs de la politique non-alignée mais également où se manifeste l'opposition à une organisation institutionnelle solide, de peur de constituer un nouveau bloc d'influence.

Par la suite, avec l'accession à l'indépendance de la plupart des pays du Tiers Monde, les Non-alignés se rendent compte que l'indépendance politique ne suffit pas et prennent conscience d'une profonde division du monde entre un Nord industrialisé et un Sud sous-développé; ce qui alimente une

---

<sup>4</sup>MAURER, (Pierre), Op. cit., p.18.

nouvelle solidarité militante malgré des divergences idéologiques , des contradictions et même des conflits entre les membres du Mouvement. Ainsi, des revendications politiques, le Mouvement passe, surtout dès les années soixante-dix, à une lutte acharnée pour l'instauration d'un Nouvel Ordre Economique International. C'est également à cette époque que commence à se mettre en place un minimum de structure compte tenu des objectifs à atteindre et de l'élargissement du cercle du Mouvement.

Dans cette partie, il sera question d'une part, de brosser un survol historique du Mouvement des pays Non-alignés en s'arrêtant sur les conférences les plus importantes que d'autres et, d'autre part, de parler de l'organisation structurelle de ce nouvel acteur dans les relations internationales.

## CHAP. I<sup>er</sup>: L'HISTORIQUE DU MOUVEMENT DES PAYS NON-ALIGNES.

### Introduction.

Certes, Bandoung fut l'émergence du groupe afro-asiatique mais, à y regarder de près, sa gestation s'est manifestée bien avant 1955. A cet égard, parmi les facteurs à la base de la naissance de l'afro-asiatisme, il faut noter essentiellement le contexte des relations internationales caractérisé par la guerre froide et la volonté de décoloniser tous les pays sous domination étrangère. C'est donc à Bandoung que ces pays se réunissent pour s'affirmer en tant qu'acteurs, non moins importants, dans les relations internationales. A cette fin, la conférence de Belgrade, tenue en septembre 1961, consacre la naissance officielle du Mouvement des pays Non-alignés.

Par la suite, le cercle des Non-alignés s'agrandit au fur et à mesure que les pays africains et asiatiques accédèrent à la souveraineté politique. Après le recul passager des années soixante, le Mouvement diversifie sa lutte car non seulement il s'attache aux revendications politiques qui l'ont caractérisé depuis ses débuts mais aussi, avec les années soixante-dix, il s'attaque de front aux problèmes économiques du Tiers Monde afin d'instaurer un Nouvel Ordre Economique International. Ainsi, en dépit des divergences de vues et des conflits entre ses membres, le Mouvement des pays Non-alignés s'est maintenu après l'affaiblissement et même l'effondrement du bloc de l'Est.

### A. Les racines historiques du Mouvement.

#### 1. Les origines lointaines.

Certains font remonter les sources du Mouvement des pays Non-alignés au début du xx<sup>ème</sup> siècle avec la création des premiers mouvements d'émancipation nationale comme le "*Congrès Indien*"<sup>5</sup>; d'autres les placent en 1927 lorsque se tient, à Bruxelles, la "*première conférence internationale contre l'impérialisme*" ou "*Congrès des peuples opprimés*"<sup>6</sup>.

---

<sup>5</sup> BERG, (Eugène), Non-alignement et Nouvel ordre mondial, Paris, P. U. F., 1980, p. 7.

<sup>6</sup> CONTE, (Arthur), Op. Cit., p. 21.

En effet, c'est en Inde que naquit, dès la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, le premier mouvement anti-colonialiste moderne: le Parti du Congrès. Ce dernier fut créé en 1885 à Bombay (Inde) avec comme leader Gandhi qui sera relayé par Nerhu en 1929. Ce parti s'insurgeait contre la politique impériale de la Grande-Bretagne. Par ailleurs, il importe de souligner le soutien des leaders révolutionnaires russes aux mouvements de libération nationale. A ce propos, en 1917, la Conférence du Parti bolchevik rappelait que *"la Révolution était un combat pour les peuples asservis"*<sup>7</sup>. C'est dans cette perspective que les dirigeants Soviétiques contribuèrent, dans une large mesure, à créer, en 1924, la *"Ligue anti-impérialiste"*<sup>8</sup>. Celle-ci fut l'organisation invitante à la conférence de Bruxelles, tenue en 1927.

A cet égard, il sied de signaler le rôle prépondérant joué par les leaders du congrès indien, les dirigeants soviétiques et certaines formations politiques européennes tel que le Labour Party (Angleterre) dont le vieux leader Lansbury fut l'un des organisateurs dynamiques de la Conférence. On enregistra 175 délégués, venus de 37 pays, dont Nehru (Inde), Mohamed Hatta (Indonésie), L. S. Senghor (Sénégal), Lansbury (Angleterre), Zinoviev ( U.R.S.S.), Barbuse (France), Einstein (Allemagne), etc... pour ne citer que les plus importants.<sup>9</sup>

Lors de ce forum furent proclamés et acclamés les thèmes d'indépendance et d'émancipation et celui de la solidarité entre les peuples d'Asie et d'Afrique. De plus, il fut proclamé *"la solidarité reliant dans un même combat les peuples d'Asie à l'Union Soviétique"*<sup>10</sup> tandis que s'y fit jour une certaine méfiance à l'égard des Etats-Unis d'Amérique, considérés comme *"les successeurs possibles des impérialismes européens"*<sup>11</sup>. Aussi,

---

<sup>7</sup>BAUMBERGER, (F. Peter), (Sous la direction de-),  
*Encyclopædia Universalis*, V. 23, Paris,  
Presses de Maury, Octobre 1990, p. 562.

<sup>8</sup> QUEUILLE, (Pierre), *Histoire de l'afro-asiatisme jusqu'à Bandung: La naissance du Tiers-Monde*, Paris, Payot, 1965, p. 52.

<sup>9</sup>Idem, p.52.

<sup>10</sup>Ibidem, p.53.

<sup>11</sup> BAUMBERGER, (F. Peter) (Sous la direction de-), *Op. cit.*, p. 562.

ce véritable "premier Bandoung"<sup>12</sup>-à en croire Arthur CONTE-poussera plus tard Nehru à affirmer: "Bruxelles est une expression passionnelle d'une idée qui devait s'épanouir à Bandoung en 1955"<sup>13</sup>.

Nonobstant les thèses ci-haut, il est à signaler que nombre d'auteurs s'accordent à dire que c'est après la Deuxième Guerre Mondiale que se développe le Mouvement qui se révèle être, comme le précise Pierre MAURER, "le produit simultanément de la décolonisation et de la Guerre Froide"<sup>14</sup>.

## 2. Les origines immédiates.

### a. La Guerre Froide.

D'entrée de jeu, il faut souligner que c'est dans le contexte de la Guerre Froide qu'est né et s'est développé ce courant de politique internationale qu'est le Non-alignement.

En effet, peu de temps après la fin de la Deuxième Guerre Mondiale, on assiste à une tension qui oppose les deux principaux vainqueurs de l'Allemagne hitlérienne, à savoir les Etats-unis d'Amérique et l'Union Soviétique. Elle s'accompagne d'un puissant effort d'armement de part et d'autre, de rivalités diplomatiques et surtout de la constitution de zones d'influence. A ce propos, ayant perdu tout espoir dans le gouvernement de Tchang Kaï Chek, qui sera vaincu par Mao, les Etats-Unis d'Amérique se retournent vers l'Europe pour y empêcher l'avancée du communisme.

Dans cette perspective, le 5 juin 1947, le général Marshall, secrétaire d'Etat américain, proposait le plan qui porte son nom pour la reconstruction économique de l'Europe. Cette aide était également offerte à l'U.R.S.S. car Marshall précisait, à la même date: "Notre politique n'est dirigée ni contre un pays ni contre une doctrine"<sup>15</sup>. Cependant, l'U.R.S.S. refuse cette aide et

---

<sup>12</sup> CONTE, (Arthur), Op. cit., p. 21.

<sup>13</sup> Idem, p.21

<sup>14</sup> MAURER, (Pierre), Op. Cit., p. 45.

<sup>15</sup> WINOCK, (Michel), Le temps de la Guerre froide: du rideau de fer à l'effondrement du communisme, Paris, Seuil, 1994, p. 36.

oblige les autres pays de l'Europe de l'Est à agir de même. A y regarder de près, l'Union Soviétique refuse un plan qui l'aurait contrainte à informer-par la fourniture de statistiques précises-les occidentaux sur sa situation économique et, partant, aurait entamé son autorité sur les pays de l'Europe de l'Est. Par ailleurs, le 4 avril 1949 est créée l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (O.T.A.N)<sup>16</sup> dont le but est de

*"décourager toute agression de l'URSS, en assurant aux pays de l'Europe occidentale l'appui militaire permanent des Etats-Unis"*<sup>17</sup>.

A y regarder de près, le monde voyait naître, non seulement une alliance militaire défensive mais également une communauté de pays animés des mêmes idéaux politiques. De leur côté, en réponse à l'OTAN, huit nations de l'Europe orientale signent le "Pacte de Varsovie"<sup>18</sup> le 14 mai 1955, justifiant, si besoin en est,

*"l'intervention armée de l'URSS pour maintenir, au besoin par la force, l'unité du bloc communiste européen"*<sup>19</sup>.

Par ailleurs, le conflit coréen conduisit les Etats-Unis à constituer un réseau d'alliances militaires avec les pays asiatiques, dans le dessein d'endiguer, d'une part, l'extension soviétique et, d'autre part, avec la victoire de Mao Tsé-Toung, le développement du communisme chinois. C'est ainsi que furent créés successivement le 1<sup>er</sup> septembre 1951, le Pacte de sécurité du Pacifique, entre les Etats-Unis, l'Australie et la Nouvelle-Zélande ou A.N.Z.U.S. ("Australian, New-Zeland and the United States"), le 8 septembre 1954, l'Organisation du Traité de l'Asie du Sud-Est (O.T.A.S.E.)<sup>20</sup>. Au Moyen-Orient les Etats-Unis

---

<sup>16</sup>Cette organisation est composée, à l'origine, de la Belgique, Canada, Danemark, Etats-Unis, France, Islande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni.

<sup>17</sup>MOURRE, (Michel), Dictionnaire encyclopédique d'Histoire, V.6, Paris, Bordas, 1978, p.3276.

<sup>18</sup>Les membres du Pacte de Varsovie: URSS, Albanie, Hongrie, Pologne, République Démocratique d'Allemagne, Roumanie, Tchécoslovaquie et la Bulgarie.

<sup>19</sup>MOURRE, (Michel), Dictionnaire encyclopédique d'Histoire, Vol. 8, Paris, Bordas, 1978, p. 4666.

<sup>20</sup>L'Organisation est composée de l'Australie, des Etats-Unis, de la Nouvelle-Zélande, du Pakistan, des Philippines, du Royaume-Uni, de la Thaïlande.

faisaient fleurir des pactes militaires comme, par exemple, le Pacte de Bagdad ou CEN.T.O. (Central Treaty Organisation) signé le 24 février 1954 par les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, l'Iran, l'Irak, le Pakistan et la Turquie.

En somme, point n'est besoin de souligner que ces traités d'alliance permettaient aux grandes puissances de reprendre pied en Asie. C'est dans ce contexte de la constitution effrénée des zones d'influence que les pays afro-asiatiques sentirent le besoin de déclarer leur neutralité face aux deux blocs. Ainsi, il va sans dire que c'est parce qu'ils étaient décolonisés que ces pionniers de l'afro-asiatisme sont parvenus à s'organiser.

#### b. La décolonisation.

C'est au lendemain du second conflit mondial que la plupart des pays d'Asie recouvrent leur souveraineté et se joignent aux autres Etats souverains du Sud pour gérer de concert leur situation.

En effet, les Philippines deviennent indépendantes en 1946; l'Inde en 1947, presque en même temps que le Pakistan; le Laos, le Cambodge, le Viêt-Nam, le Ceylan et la Birmanie en 1948; l'Indonésie en 1949. Dans ce contexte, il devenait quelque peu aisé aux jeunes Etats souverains de se rassembler afin de sauvegarder jalousement leur indépendance face à l'avancée de l'impérialisme et surtout d'aider les peuples encore sous le joug colonial à recouvrer leur autonomie.

Ainsi, dans la perspective de canaliser leurs forces, les pays indépendants d'Asie et les leaders des mouvements d'indépendance se réunirent à New-Delhi (Inde) du 23 mars au 2 avril 1947. Par la suite, du 20 au 23 janvier 1949 se tient, au même endroit, une deuxième conférence, cette fois-ci afro-asiatique étant donné qu'on enregistre la présence des délégués égyptiens et éthiopiens. Il est à souligner en passant que l'Egypte avait accédé à l'indépendance en 1922 tandis que l'Ethiopie, qui avait été occupée par l'Italie depuis 1936, venait de se libérer avec la victoire des alliés.

L'objectif de ces conférences était de hâter l'accession des pays africains et asiatiques à l'indépendance. En outre, la conférence prit la décision d'institutionnaliser le "Groupe afro-

asiatique à l'ONU". Dès lors, tout gouvernement africain ou asiatique accédant à l'indépendance faisait valoir sa vocation à l'appartenance à ce "*sous-groupe de l'Assemblée générale*"<sup>21</sup>, par le fait de son admission à l'ONU.

A tout considérer, il est incontestable que le début du processus de décolonisation et la Guerre froide furent les catalyseurs de la constitution du mouvement afro-asiatique. De la sorte, de fil en aiguille, ce qui avait été commencé à New-Delhi fut perpétué par la préparation de la Conférence de Bandoung.

## **B. De l'Afro-asiatisme au Non-alignement.**

D'emblée, il faut souligner que, bien que les principes et les objectifs du Mouvement des pays Non-alignés germent déjà dans les années cinquante pour émerger à Bandoung, en 1955, dans le cadre du rassemblement afro-asiatique, la création officielle de ce Mouvement date de 1961 à Belgrade. La Conférence de Bandoung eut un retentissement sans précédent sur la scène internationale car, elle se tenait à point nommé et surtout du fait de la préparation on ne peut plus minutieuse qui l'avait précédée.

### **1. La Conférence de Bandoung.**

#### **a. Les prémisses de Bandoung.**

Dans le dessein, d'une part, de sensibiliser les pays afro-asiatiques indépendants et ceux encore sous le joug colonial, à la nécessité de tenir une "*Conférence générale des nations africaines et asiatiques*"<sup>22</sup> et, d'autre part, de préparer cette dernière, cinq<sup>23</sup> pays asiatiques se réunirent à Colombo (Ceylan) le 5/4/1954 et à Bogor (Indonésie) à la fin de décembre de la même année.

Ainsi, dans la Déclaration commune de Colombo

---

<sup>21</sup> QUEUILLE, ( Pierre), Op. cit., p. 134.

<sup>22</sup> Idem, p.276.

<sup>23</sup> Les cinq pays sont: Inde, Indonésie, Ceylan, Birmanie, Pakistan.

transparaissent les questions brûlantes de l'heure telles que: la condamnation du colonialisme, perçu comme "*une violation des droits humains et une trahison contre la paix du monde*"<sup>24</sup>, la condamnation de l'arme atomique, la revendication de l'indépendance pour le Maroc et la Tunisie, etc... A Bogor, il fut question de combiner leurs forces et de concevoir des thèses qui seraient à l'ordre du jour à Bandoung.

A cet égard, les Premiers Ministres des cinq de Colombo se convinrent que les buts de la conférence afro-asiatique seraient:

- de promouvoir l'esprit de bonne volonté, de rechercher et de développer aussi bien leurs intérêts mutuels que communs, d'établir et de favoriser de bonnes et étroites relations;

- d'examiner les problèmes sociaux, économiques et culturels ainsi que les relations des pays représentés;

- d'examiner les problèmes ayant un intérêt particulier pour les peuples d'Asie et d'Afrique, par exemple les problèmes touchant la souveraineté nationale, le racisme et le colonialisme;

- de considérer la position de l'Asie et de l'Afrique et de leurs peuples dans le monde et la contribution qu'ils peuvent fournir pour la promotion de la paix et de la coopération internationales.<sup>25</sup>

En outre, il s'agissait aussi à Bogor de s'assurer de la cohésion des tenants du rassemblement afro-asiatique de Bandoung dans la mesure où certains pays comme le Pakistan, venaient d'adhérer aux pactes militaires avec les grandes puissances (cf. supra, p. 10) et ceci après la Conférence de Colombo. Quant aux participants, les "cinq de Colombo" décidèrent, à Bogor, d'inviter les pays d'Afrique et d'Asie à prendre part, en avril 1955, à la Conférence de Bandoung. L'URSS est délibérément exclue des invités, pour satisfaire au besoin de neutralité tandis que la Chine est présente grâce à la pression de l'Inde. La préparation idéologique et l'étude des modalités pratiques terminées, il ne restait qu'à attendre le grand rendez-vous fixé à Bandoung, en avril 1955.

---

<sup>24</sup> BERG, (Eugène), Op. cit., pp. 22-23.

<sup>25</sup> REMILI, (Abderrahmane), Tiers Monde et émergence d'un Nouvel ordre économique international, Alger, Office des Publications Universitaires, 1979, p. 13.

b. Bandoung: tournant de l'Histoire.

"Événement le plus important depuis la Renaissance"<sup>26</sup> selon Léopold Sédar Senghor, Rassemblement des "méprisés, insultés, dépossédés, opprimés de la race humaine"<sup>27</sup>, selon Richard Wright, la Conférence afro-asiatique qui s'ouvre, le 18 avril 1955, à Bandoung, marque un incontestable tournant dans l'Histoire du monde. Ainsi, les participants discutèrent de leurs problèmes, à bâtons rompus, mais non sans contradictions internes et s'accordèrent, cependant, sur des clauses qui sont parvenues à galvaniser, idéologiquement, la plupart des pays sous-développés.

En effet, les débats révélèrent que certains thèmes, tels que le colonialisme et le non-alignement constituaient la pomme de discorde. A ce titre, des contradictions opposent les pro-socialistes, comme l'Inde, qui trouve que le colonialisme est le propre des impérialismes occidentaux, à la tendance occidentale ( Philippines, Pakistan, Birmanie, etc...) qui décèlent une nouvelle forme d'impérialisme communiste. Finalement, pour éviter des ruptures, l'on condamna "le colonialisme dans toutes ses manifestations"<sup>28</sup>, formule visant aussi bien l'Est que l'Ouest. Le non-alignement, quant à lui, suscita d'aussi vives controverses. Pour les neutres, la mission historique des afro-asiatiques était de s'interposer entre les deux blocs de l'Est et de l'Ouest. A cet égard, Nerhu dénonça

*"l'intolérable humiliation qu'il y a pour une nation africaine ou asiatique à se dégrader au rang de satellite d'un camp ou d'un autre"<sup>29</sup>.*

De leur côté, les orateurs du groupe pro-occidental brandirent

---

<sup>26</sup> BERG, (Eugène), Op. cit., p. 23.

<sup>27</sup> ZORGBIBE, (Charles), Dictionnaire de politique internationale, Paris, P.U.F, 1988, p. 32.

<sup>28</sup> Idem, p.33.

<sup>29</sup> Idem, p.34.

"le droit pour tout pays à se défendre seul ou collectivement"<sup>30</sup>, ce qui justifiait en quelque sorte l'appartenance de certains participants aux pactes militaires, comme l'O.T.A.S.E.. En définitive, la charte de coexistence pacifique qui en résulte reste ambiguë car elle n'écarte pas totalement la possibilité, pour les pays signataires, de nouer des alliances militaires.

En dépit de ces oppositions de points de vue, les participants à la conférence s'accordèrent, en fin de compte, sur dix principes de la coexistence pacifique (cf. Annexe I), appelés "Pancha shila"<sup>31</sup>, constituant ainsi la base de la doctrine du mouvement afro-asiatique. Si l'on analyse la teneur de ces principes, (1, 5, 8), l'on décèle une similarité avec certaines dispositions de la Charte des Nations Unies. Par ailleurs, les préoccupations politiques des participants relèguent au second plan les problèmes économiques. A ce titre, les propos de Nehru illustrent à suffisance la conception, par Bandoung, des problèmes du moment: "l'indépendance politique d'abord, l'indépendance économique suivra logiquement"<sup>32</sup>.

A tout prendre, il n'y a pas, certes, de bilan palpable de la Conférence mais la mobilisation pour Bandoung et la Déclaration qui en résulte marquent la prise de conscience des peuples de couleur et partant, comme le dit Arthur CONTE, présagent "le crépuscule du colonialisme"<sup>33</sup>. Le même critique renchérit en disant que Bandoung

*"s'égale à Yalta ou à Waterloo, peut-être même à la Révolution Française, à la Révolution Russe ou à l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique"<sup>34</sup>.*

Ce penseur a certes exagéré quelque peu mais il faut reconnaître que venait de naître un acteur de taille dans les relations

---

<sup>30</sup>CEDETIM, Le Non-alignement, Paris, La Découverte, 1985, p.30.

<sup>31</sup> Ils reçurent le nom de Pancha shila, dénomination indienne qui fut largement popularisée.

<sup>32</sup> CEDETIM, Op. cit., p. 30.

<sup>33</sup> CONTE, (Arthur), Op. cit., p. 16.

<sup>34</sup>Idem, p.11.

internationales. Ainsi, cette organisation des peuples afro-asiatiques va être pérennisée pour se transformer en Mouvement des Pays Non-alignés, à Belgrade en 1961.

## 2. Belgrade ou les fondements.

La Conférence de Belgrade consacre la naissance officielle du Mouvement des Pays Non-alignés. D'entrée de jeu, il faut souligner que, d'une part, comme à Bandoung, les questions politiques priment toujours sur les problèmes économiques et que, d'autre part, le caractère limitatif-appartenance à l'Afrique ou à l'Asie-avait été écarté à la réunion préparatoire de Brioni (Yougoslavie).

### a. Brioni ou "le Club des Trois"<sup>35</sup>.

Dans l'île de Brioni, en juillet 1956, va se constituer un pôle dirigeant du Mouvement autour de trois hommes: Nehru, principal artisan de Bandoung, Tito, qui apporte sa pierre européenne au Non-alignement et Nasser. Tito, qui avait été le "Grand absent de Bandoung"<sup>36</sup> n'était pourtant pas le moindre militant Non-aligné. Suite à sa rupture avec Staline en juin 1948 et à ses revendications sur Trieste<sup>37</sup> lui attirant une hostilité du bloc occidental, la Yougoslavie fut le premier pays situé en dehors des blocs Est et Ouest.

L'esprit de Bandoung et des Pancha shila continuait à servir de référence à Brioni. Les trois hommes se convinrent de retenir le terme "non-alignement" comme cadrant mieux avec les revendications du Tiers Monde<sup>38</sup>, tout en rejetant d'autres termes en vogue tels le neutralisme, le non-engagement, etc... Aussi décident-ils de préparer une Conférence regroupant, cette fois-ci, des représentants de quatre continents (Asie, Afrique, Europe

---

<sup>35</sup> BERG, (Eugène), Op. cit., p. 24.

<sup>36</sup>Idem, p.24.

<sup>37</sup>Région d'Italie du Nord, occupée par la Yougoslavie en 1945, administrée par la suite par les anglo-américains et la Yougoslavie avant d'être rendue à l'Italie en 1954.

<sup>38</sup> Terme utilisé pour la première fois par Alfred Sauvy dans "Trois mondes, une planète" in L'observateur du 14/8/1952, cité par le CEDETIM, Op. cit., p. 25.

et Amérique). C'est dans cette optique que, après une intense activité diplomatique menée par ce noyau de leadership, une conférence préparatoire se tint au Caire en juin 1961. A cette occasion, les participants, Ministres des Affaires Etrangères pour la plupart, s'accordèrent sur la convocation d'un second Bandoung fixé à Belgrade en septembre 1961. Ils projetèrent de traiter, d'une part, des problèmes politiques axés sur l'antagonisme entre les deux Grands et la lutte anti-colonialiste et d'autre part, des rapports inégaux entre le Nord développé et le Sud en développement.

b. La Conférence de Belgrade.

Contrairement à Bandoung qui avait été quelque peu restrictive, Belgrade recueillit la participation des pays latino-américains comme la Bolivie, le Brésil et l'Equateur; des pays européens tels que la Yougoslavie et Chypre et une majorité d'afro-asiatiques (cf. Annexe IV.).

Sur le plan politique, les participants furent préoccupés par le colonialisme et la tension entre les deux supergrands. Ils réaffirmèrent leur appui à l'indépendance des peuples encore colonisés et, à ce sujet, dénoncèrent notamment la répression portugaise contre les citoyens angolais. En outre, le communiqué final appelle les Etats-unis et l'URSS à *"entrer en contact immédiatement (...) pour éviter le conflit imminent et établir la paix"*<sup>39</sup>.

Par ailleurs, à Belgrade, comme cela avait été le cas à Bandoung, les participants ne se sont pas beaucoup intéressés aux problèmes économiques ainsi que le précise Abderrahmane REMILI:

*"Trois paragraphes seulement sont consacrés, dans la déclaration finale, aux problèmes économiques contre vingt-quatre aux questions politiques"*<sup>40</sup>.

Toutefois, les Non-alignés dénoncèrent l'exploitation des pays en développement par les pays développés et, à ce titre,

---

<sup>39</sup> CDETIM, op. cit., p. 34.

<sup>40</sup> REMILI, (Abderrahmane), Op. cit., p. 17.

exigent que "les résultats de la Révolution scientifique soient utilisés aussi au bénéfice des pauvres"<sup>41</sup>. En outre, ils invitent les pays du Tiers Monde à coopérer efficacement dans les domaines économique et social afin de pouvoir s'opposer aux politiques de pression économique des pays industrialisés. Cet appel aboutira à la Conférence économique du Caire, en 1962, d'où naîtra, deux ans plus tard, le 30/10/1964, la "Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement" (CNUCED). Malgré la tenue de la Conférence du Mouvement des Pays Non-alignés au Caire, en octobre 1964, qui n'eut pas beaucoup de succès d'ailleurs, le Mouvement sombra dans des difficultés, plus endogènes qu'exogènes, pour se relever plus tard, dans les années soixante-dix avec la Conférence de Lusaka de septembre 1970.

### C. De l'éclipse du Mouvement à la reprise des activités.

Les années soixante sont marquées par des conflits entre les Non-alignés et la disparition de la scène politique de certains grands leaders du Mouvement. Une reprise timide des activités s'observe à la rencontre de Lusaka mais c'est surtout lors de la Conférence d'Alger, en 1973, que le dynamisme se remarque avec le lancement de la lutte pour l'instauration d'un Nouvel Ordre Economique International.

#### 1. Les difficultés des années soixante.

Les membres du Mouvement des pays Non-alignés connurent, pendant les années soixante, une série de bouleversements, de crises et de mutations qui ont entravé la poursuite de toute action commune.

Ainsi, le conflit sino-indien d'octobre 1962 ébranle l'une des bases de l'édifice du Non-alignement. Après la deuxième Conférence tenue au Caire, dominée essentiellement par des préoccupations économiques, le Mouvement va entrer dans une longue phase de crise. Ainsi, la confrontation entre l'Indonésie et la Malaisie s'aggrave, de multiples conflits frontaliers éclatent entre la Thaïlande et le Cambodge, la Somalie et l'Ethiopie, l'Algérie et le Maroc, le Ghana et le Togo. La guerre du Viêt-nam entraine dans une phase active à partir de 1965;

---

<sup>41</sup>Idem, p.18.

la guerre civile du Biafra s'éternisait ainsi que le conflit yéménite.

Qui plus est, bon nombre de dirigeants promoteurs du Non-alignement quittèrent la scène politique: Nehru mourut en mai 1964, Soukarno céda sa place au général Souharto, en septembre 1965, N'krumah fut écarté du pouvoir en janvier 1966, tandis que Bandaranaike à Ceylan, U Nu en Birmanie, Abboud au Soudan sont à leur tour renversés à la même époque.

A la fin des années soixante, on assiste à une reprise des activités avec la tenue, à Belgrade, du 8 au 12 juillet 1969, d'une "réunion consultative des représentants spéciaux des gouvernements des pays Non-alignés". A cette occasion, de nombreux participants réservèrent leur position à propos de la convocation d'une nouvelle Conférence des pays Non-alignés mais celle-ci ne fut pas écartée. Peu après, les Ministres des Affaires Etrangères se réunirent à New York, le 27/9/1969, en marge de la session de l'Assemblée Générale des Nations Unies et donnèrent ainsi naissance à une nouvelle pratique de concertation. Le principe d'une Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays Non-alignés fut définitivement adopté.

## 2. La conférence de Lusaka (septembre 1970).

Réunis dans la capitale zambienne du 8 au 10 septembre 1970, les 54 représentants des pays Non-alignés adoptèrent deux déclarations: une "Déclaration sur la paix, l'indépendance, le développement, la coopération et la démocratisation des relations internationales"<sup>42</sup> dans laquelle ils réaffirment leur soutien aux principes et objectifs du Mouvement. En outre, pour la première fois, une réunion des pays Non-alignés adopte un texte portant exclusivement sur les questions économiques: la "Déclaration sur le Non-alignement et le progrès économique" dans laquelle ils dénoncent l'écart grandissant entre les pays riches et les pays pauvres suite à l'exploitation des seconds par les premiers. Pour y remédier, le forum de Lusaka préconise la coopération sud-sud.

Bien plus, des résolutions portant sur les principales

---

<sup>42</sup> BENEVOLENSKI, ( V )., Le Mouvement de non-alignement: de Belgrade à Delhi, Moscou, Editions du Progrès, 1985, p. 44.

questions internationales du moment tels que les problèmes du Moyen-Orient et de l'Asie du Sud-Est, la Décolonisation, la discrimination raciale, la Rhodésie du Sud et le désarmement, furent adoptées. La rencontre de Lusaka va passer quasi inaperçue sur la scène internationale où la guerre du Viêt-nam et l'occupation des territoires arabes par Israël attirent davantage l'attention. Pourtant, elle constitue un signe de reprise qui devint effective à Alger en 1973.

### 3. Alger ou la redéfinition (septembre 1973).

Il importe de souligner dès le départ que la priorité est accordée aux thèmes de développement et de la libération économique; ce qui s'explique par la crise économique qui secoue le monde, spécialement les pays du Sud.

En effet, selon BERG, il s'agit d'une "réunion la plus importante depuis Belgrade"<sup>43</sup>, tandis que, dans son discours d'ouverture de la Conférence, le Président algérien et Président en exercice du Mouvement, H. Boumédiène, veut que "la Conférence soit un point de départ"<sup>44</sup>, donc une prise de conscience afin que les pays Non-alignés ne demeurent éternellement dépendants. D'après le même orateur, la Conférence doit constituer "un tournant décisif et une occasion pour que la voix des pauvres soit entendue dans le monde"<sup>45</sup>. Ce faisant, tous les autres problèmes (militaires, politiques, sociaux, etc..) sont subordonnés à ce pivot central: la question économique.

Au terme de la quatrième Conférence tenue à Alger, les Non-alignés montrent leur volonté de passer à l'action pour défendre les droits de leurs peuples au développement. La Déclaration économique, qui demande le transfert technologique remet également en question les structures d'exploitation des ressources naturelles des pays en voie de développement par les pays nantis et dénonce, du même coup, les activités des sociétés transnationales. Elle se révèle être l'un des instruments de lutte pour l'instauration d'un Nouvel Ordre Economique International.

---

<sup>43</sup> BERG, (Eugène), Op. cit., p. 51.

<sup>44</sup>Idem, p.51.

<sup>45</sup>Ibidem, p.51.

Dans le dessein de résister aux visées des pays industrialisés, les chefs d'Etat ou de gouvernement des pays Non-alignés recommandent, d'une part, la création d'organismes tiers-mondistes pour défendre les intérêts des pays producteurs des matières premières et, d'autre part, le renforcement de la coopération entre les pays sous-développés. Quant à la Déclaration politique, elle condamne toute forme de discrimination raciale, réaffirme le soutien des Non-alignés aux luttes de libération nationale, soutient l'ONU en tant qu'instrument efficace pour promouvoir la paix et la sécurité internationales, etc...

En dernière analyse, la Conférence d'Alger fut, pour nombre d'observateurs, celle de la fin d'une période de passivité quant aux revendications économiques et le début de celle d'activité comme le souligne le CEDETIM:

*"Bandoung avait consacré la volonté de libération nationale, la réunion d'Alger restera celle de la prise de conscience de l'indispensable indépendance économique"*<sup>46</sup>.

Ainsi Alger eut-elle de nombreux prolongements en ce sens que la déclaration économique devint partie intégrante de la "Charte des Droits et devoirs économiques des Etats" adoptée par l'Assemblée Générale des Nations Unies le 12/12/1974.

Quant à la Conférence de Colombo de 1976, qui n'était pas *"significative"*<sup>47</sup>, comme le précise le CEDETIM, elle se situe, elle aussi dans le prolongement de celle d'Alger et *"annonce timidement"*<sup>48</sup> celle de La Havane (1979). Il est donc évident que Colombo ne revêt pas d'importance capitale car, de surcroît, elle recueillit une faible participation à haut niveau<sup>49</sup>.

---

<sup>46</sup> CEDETIM, Op. cit., p. 39.

<sup>47</sup> CEDETIM, Op. cit., p. 40.

<sup>48</sup> Idem, p.41.

<sup>49</sup> On note l'absence de Nyerere, F. Castro, le Général Souharto, Kim Il Sung, Houphët Boigny, Léopold S. Sénghor, etc..

#### **D. Développement du Mouvement jusqu'à la fin de la bipolarité.**

Le Mouvement des pays Non-alignés s'est maintenu en dépit des transformations des relations politiques internationales marquées, d'une part, par la décolonisation quasi-totale des pays du Tiers Monde et, d'autre part, par l'affaiblissement et finalement la fin du bloc social-communiste, dans les années quatre-vingt-dix. Certes, dans ces conditions, certaines des thèses défendues formellement par le Mouvement des Non-alignés depuis sa création connaissaient une issue favorable mais la situation économique des pays du Tiers Monde n'a jamais cessé de se détériorer; d'où la raison d'être du maintien du Mouvement même à l'heure actuelle. Cependant, croire que les changements sus-mentionnés ont plu à tous les membres du Mouvement serait se tromper car les fidèles alliés de l'URSS n'ont pas caché leur mécontentement comme on le voit dès la Conférence de La Havane (1979).

##### **1. La Havane: Y-a-t-il des alliés naturels?**

La Conférence de La Havane (Cuba), du 3 au 9 septembre 1979), se tient au moment où les Non-alignés marquent des points quant à la décolonisation mais les divergences idéologiques n'en continuent pas moins de les diviser.

En effet, la décolonisation va bon train à la suite du démantèlement du dernier empire colonial portugais qui conduit la Guinée-Bissau (septembre 1974), le Mozambique (juin 1975), l'Angola (novembre 1975), etc... à l'indépendance, consécutivement à la Révolution portugaise de 1974.

Par ailleurs, la tenue de la Conférence à Cuba, "*le plus fidèle et plus actif allié de l'URSS*"<sup>50</sup>, pousse certains observateurs à y voir un penchant du Mouvement vers le bloc soviétique que Castro veut ériger en "*allié naturel*"<sup>51</sup> aux Non-alignés. De leur côté les "modérés", à leur tête Tito, s'y opposent tout en rappelant aux "radicaux" pro-socialistes l'impérieuse nécessité de s'unir pour sauvegarder l'unité du

---

<sup>50</sup> BERG, (Eugène), Op. cit., p. 61.

<sup>51</sup> CEDETIM, Op. cit., p. 42.

Mouvement. A cet égard, c'est pour pallier les divisions des Non-alignés que la Déclaration finale contient, entre autres points, le renforcement de l'Unité, de la solidarité et de la coopération entre les pays Non-alignés. Aussi réaffirme-t-on le soutien ferme aux principes originels du Mouvement. En outre, la condamnation des agressions impérialistes, le soutien aux mouvements de libération nationale, la représentation des pays Non-alignés dans les organes de l'ONU, ..., en constituaient la déclaration politique.

Au point de vue économique, les chefs d'Etat ou de Gouvernement se sont à nouveau déclarés profondément convaincus que l'on ne pourra apporter de solution durable aux problèmes des pays en voie de développement qu'en restructurant les relations économiques internationales. A ce titre, subordonnant la solution des problèmes politiques à la fin de l'exploitation des pays sous-développés par les pays industrialisés, Fidel Castro laisse entendre: "*Que cesse la philosophie du pillage, la philosophie de la guerre cessera*"<sup>52</sup>. Du coup, il dénonçait notamment l'absence des prix rémunérateurs pour les produits du Tiers Monde sur les marchés des pays développés.

Certes, un appel à l'unité du Mouvement a été lancé à La Havane mais les événements qui suivirent compromirent la cohésion des membres. L'intervention soviétique en Afghanistan le 27 décembre 1979 poussa la plupart de pays membres du Mouvement à adhérer à la Résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies du 14 janvier 1980 exigeant le retrait immédiat et inconditionnel des troupes étrangères de l'Afghanistan mais s'y sont opposés les Etats liés à Moscou comme Cuba, Angola, Ethiopie, ... De surcroît, la septième Conférence des Non-Alignés, prévue pour septembre 1982 à Bagdad, a dû être ajournée suite à la guerre irano-irakienne déclenchée le 22 septembre 1980, pour être fixée à New Delhi en 1983.

---

<sup>52</sup> GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DE CUBA, Discours prononcés à la 6<sup>ème</sup> conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays Non-alignés, La Havane, 3-9 septembre 1979, La Habana, Editorial de Ciencias sociales, 1980, p. 15.

## 2. La conférence de New Delhi, Mars 1983.

En choisissant New Delhi, "terrain neutre"<sup>53</sup>, les Non-alignés tentaient de renouer avec leur Histoire en évoquant l'ombre de Nerhu et son ascendant moral afin de réunifier le Mouvement. A ce propos, les participants ont regretté les conflits qui opposent les membres du Mouvement, lesquels portent gravement atteinte à son unité et, partant, affaiblissent sa capacité d'atteindre les objectifs qu'il s'est fixés. Pour y remédier, la solution pacifique des différends entre les Etats membres a été préconisée. Bien plus, reconnaissant la diversité des membres du Mouvement, ils ont également prêché le respect de l'"unité dans l'hétérogénéité"<sup>54</sup>.

Par ailleurs, les chefs d'Etat ou de gouvernement ont trouvé que non seulement l'armement et la course aux armements compromettent la sécurité internationale mais aussi se répercute-t-elle sur les efforts internationaux visant à établir le Nouvel Ordre Economique International. En outre, les assises de New Delhi ont condamné l'Apartheid et réaffirmé le droit inaliénable du peuple namibien à l'autodétermination. Les participants ont, à ce propos, rappelé le projet de création d'un "fonds spécial pour la libération de la Namibie" et ont exhorté tout un chacun à y contribuer.

Quant aux problèmes économiques, les Non-alignés ont déploré l'aggravation de leur situation économique en général, et celle des pays les moins avancés en particulier. Pour y faire face, ils ont préconisé la coopération entre les pays en développement et un traitement préférentiel au groupe de ces pays les plus affectés. Après le Sommet de New Delhi, une rencontre du genre est fixée à Harare dans l'optique de juguler l'Apartheid.

## 3. Le Sommet de Harare, Septembre 1986.

Le VIII<sup>ème</sup> Sommet, à la fois 25<sup>ème</sup> Anniversaire de la création du Mouvement, rassemble 101 délégations représentant plus de 2

---

<sup>53</sup> CEDETIM, Op. cit., p. 45.

<sup>54</sup> DECOMBE, ( Robert ), "La lente marche des pays Non-alignés" in Le Monde Diplomatique n°348, mars 1983, Paris, Editions "Le Monde", p. 22.

milliards d'hommes<sup>55</sup>. Le forum de Harare sera dominé par les questions brûlantes de l'Afrique australe.

En effet, nombre de participants ont attaqué de front le gouvernement sud-africain et les puissances occidentales qui le soutiennent dans sa politique de discrimination raciale. A ce titre, beaucoup d'orateurs ont recommandé une "*solidarité totale et agissante*"<sup>56</sup> en vue d'un appui moral, politique, diplomatique et matériel aux mouvements de libération en Afrique Australe et aux six pays de la Ligne de front<sup>57</sup>. De plus certains orateurs, comme les présidents yougoslave et éthiopien respectivement MM. Sinan Hassani et Mengistu Hailé Mariam, ont proposé l'octroi d'une "aide militaire"<sup>58</sup> aux mouvements de libération de cette partie de l'Afrique. Les délégués au Sommet ont exigé de l'ONU l'application des sanctions contre la République sud-africaine et ont nommément appelé la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et l'Allemagne à reconsidérer leur position hostile à la prise des sanctions contre l'Afrique du Sud.

Par ailleurs, les participants ont prôné le dialogue entre Reagan et Gorbatchev en vue de la détente et du désarmement. Ils ont exigé le retrait des troupes étrangères de l'Afghanistan afin de sauvegarder l'intégrité territoriale et le statut non-aligné de ce pays. Le Sommet a regretté la poursuite des hostilités irano-irakiennes et a demandé aux parties en cause de les cesser.

Sur le plan économique, les assises de Harare ont déploré d'une part, le fait que "*les perspectives d'instauration d'un Nouvel Ordre Economique International continuent à s'assombrir*"<sup>59</sup> et, d'autre part, le fossé qui s'élargit de plus en plus entre

---

<sup>55</sup> BUTOYI, (Caritas), " Non-alignés: Clôture du 8<sup>ème</sup> Sommet à Harare" in Le Renouveau du Burundi n°2104 du 8 septembre 1986, Bujumbura, Inabu, p. 1.

<sup>56</sup>Idem., p.1.

<sup>57</sup>Il s'agit du Mozambique, Angola, Botswana, Tanzanie, Zambie et Zimbabwe.

<sup>58</sup> BUTOYI, (Caritas), "Non-alignés: L'Afrique du sud, cible de nombreux orateurs", in Le Renouveau du Burundi n°2102 du 5 septembre 1986, Bujumbura, Inabu, p. 6.

<sup>59</sup> AHMAD, (Alexia), CONCHIGLIA, (Augusta), MALDUM, (Andrew) et al., " Après le VIII<sup>ème</sup> Sommet des Non-alignés: Et maintenant agir" in Afrique-Asie n°383 du 5/10/1986, Paris, Société d'éditions Afrique, Asie, Amérique Latine, p. 18.

les crédateurs, qui sont les pays développés et les débiteurs, qui sont les pays du Sud. Dans l'optique de mener une lutte concertée et déterminée, il a été créé une " Commission Sud-Sud"<sup>60</sup> dont Nyerere a été nommé président.

En somme, le ton des résolutions et des décisions de la Conférence est demeuré nettement anti-impérialiste. A titre d'exemple, les résolutions comportaient "soixante attaques nominatives contre les Etas-Unis"<sup>61</sup>. A partir de cette époque, le Mouvement évoluera dans un monde en mutation caractérisé par le déclin de l'empire soviétique, avec comme conséquence la fin de la guerre froide. C'est pourquoi il s'avère indispensable de voir succinctement la décadence de cette superpuissance avant de nous rendre compte de la vie du Mouvement dans ce nouveau contexte international.

#### 4. Le Non-alignement face à la fin du bloc socialiste.

Dès l'arrivée au pouvoir de Michaïl Gorbatchev en 1985, l'on assiste, d'emblée, à la détente entre les deux blocs d'influence et plus tard à la fin de la guerre froide. A ce propos, ainsi que cela se perçoit déjà à Belgrade, en 1989, cette situation ne s'est pas produite sans effet sur le Mouvement des Non-alignés qui se pérennise en dépit du manque de raison d'être de la neutralité, l'un de ses principes originels. Il convient de commencer par voir succinctement comment se sont opérées les transformations du camp socialiste avant de se rendre compte de leur incidence sur l'organisation des Non-alignés.

##### a. L'effondrement du bloc socialiste.

Le régime de M. Gorbatchev s'est caractérisé par des changements importants en politique étrangère de l'U.R.S.S., lesquels ont précipité la dégénérescence de cet empire.

En effet, Gorbatchev accède au pouvoir le 11 mars 1985 au moment où le délabrement de l'économie affaiblit considérablement l'Union Soviétique. Afin de juguler cette crise, il adopte une

---

<sup>60</sup> BUTOYI, (Caritas), " Non-alignés: L'Afrique du Sud, cible de nombreux...", p. 6.

<sup>61</sup> CALVEZ, (Yves-Jean), Tiers-Monde...Un monde dans le monde, Paris, Editions Ouvrières, 1989, p. 126.

politique connue sous le nom de "pérestroïka" ou "restructuration"<sup>62</sup> dont le dessein est de rénover le communisme par l'introduction d'une relative libéralisation. En outre, le numéro Un soviétique entame la diminution drastique des dépenses d'armement, très ruineuses pour l'économie du pays, en même temps qu'il enclenche le processus de désarmement. Il emprunte un tournant décisif en renonçant publiquement à la politique de Brejnev, son prédécesseur, selon laquelle l'URSS se réservait le droit d'intervenir militairement partout où un régime communiste se trouvait menacé. Pour atteindre ces objectifs, il conclut beaucoup d'accords avec les Etats-Unis en vue du désarmement.

Ainsi, le 8 décembre 1987, Américains et Soviétiques signent un traité sur l'élimination des missiles intermédiaires. A ce sujet, il faut souligner en passant que, dès 1983, Reagan avait lancé l'I.D.S. (Initiative de défense stratégique), communément appelée "Guerre des étoiles"<sup>63</sup>, consistant en la mise en place dans l'espace d'un réseau de missiles balistiques. Les Etats-Unis plaçaient cependant l'I.D.S. en dehors de toute négociation avec l'URSS.

En plus, le 14 avril 1988 voit la signature d'un accord sur le retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan, projet qui s'accomplit entièrement le 15 février 1989. Il convient de souligner que l'entrée de ces troupes en Afghanistan en décembre 1979 avait provoqué un *"embargo céréalier américain contre l'URSS"*<sup>64</sup> et avait *"ramené les relations des deux superpuissances au plus haut niveau de tension"*<sup>65</sup>. Par ailleurs, dans la même série de transformations du bloc de l'Est, il faut souligner la chute du mur de Berlin, le 9/11/1989, ce qui occasionna la réunification des deux Allemagnes. Bien plus, dans les démocraties populaires de l'Europe de l'Est, naguère satellites de l'URSS, commence à s'observer l'adoption du libéralisme dont

---

<sup>62</sup> BAUMBERGER, (F. Peter), (Sous la direction de-), Encyclopaedia Universalis, vol. 23, Paris, Presses de Maury, Octobre, 1990, p. 255.

<sup>63</sup> FONTAINE, (André), LALOY, (Jean), Tatu, (Michel) et al., La Guerre froide 1944-1994. L'Histoire au jour le jour, Paris, Editions Le Monde, 1994, p. 15.

<sup>64</sup> Idem., p. 121.

<sup>65</sup> Ibidem, p. 14.

l'une des manifestations est l'organisation d'élections pluralistes: en Roumanie, le 20/5/1990, en Pologne, le 27/5/1990, en Bulgarie, du 10 au 17 juin 1990, en Tchécoslovaquie, du 8 au 9 juin 1990, ... Après la liquidation du COMECON, le 28 juin 1991, ancien marché commun des pays de l'Est, créé en 1949, on assiste à la fin du Pacte de Varsovie le 1<sup>er</sup> juillet 1991.

Dans ces conditions, il va sans dire que toutes ces transformations sapient progressivement les fondements sur lesquelles reposait l'Union Soviétique en tant que puissance géopolitique. A la place de l'URSS, l'on voit surgir la Communauté des Etats indépendants créée le 8 décembre 1991 par les Présidents de Biélorussie, de la Fédération de Russie et de l'Ukraine mais ouverte à tous les Etats de l'ancienne URSS. Finalement, dépourvu de tous les moyens d'action face à la montée des nationalismes, Gorbatchev démissionne le 25 décembre 1991 tandis que Boris Eltsine lui succède le même jour.

En définitive, c'était la fin du bloc socialiste et par conséquent, de la tension entre les Superpuissances qui s'était observée depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, comme le soulignent Hubert MORELLE et Daniel PINEYE: "*Le 26 décembre 1991, l'URSS a cessé d'exister (...). C'était alors la fin de la Guerre froide*"<sup>66</sup>. Cela est d'autant plus vrai que le déclin de l'Union Soviétique, avant-garde de tous ses satellites, devait engendrer inéluctablement la transformation de ces derniers. Mais quelle est l'attitude des Non-alignés vis-à-vis de ce tournant de l'Histoire des relations internationales?

b. La conférence de Belgrade, septembre 1989.

La Conférence des Chefs d'Etat ou de gouvernement des pays Non-alignés tenue à Belgrade en septembre 1989 rassemblait 102 délégations. Elle a été certes dominée par des questions économiques mais des conceptions divergentes, quant à l'évolution des relations politiques internationales, ont été aussi enregistrées.

En effet, le discours anti-impérialiste n'a été maintenu que par quelques orateurs comme les représentants cubain,

---

<sup>66</sup> MORELLE, (Hubert), PINEYE, (Daniel), Après l'URSS, inventaire pour un drame, Paris, Editions du Félin, 1993, p. 7.

nicaraguayen et libyen. Retenu officiellement par *"la situation extrêmement tendue dans la région"*<sup>67</sup>, alors que d'autres y voyaient un certain mécontentement face au déclin de son puissant allié qu'était l'URSS, Fidel Castro s'était fait représenter par son frère Raul Castro. Ce dernier mit en garde les participants contre *"les dangers d'un nouveau partage du monde entre les grands pays capitalistes si le socialisme s'affaiblit"*<sup>68</sup>.

On peut affirmer sans risque de se tromper qu'il manifestait sa déception face au processus de libéralisation en cours en URSS et dans les démocraties populaires de l'Europe orientale. Le communiqué final adopta cependant un ton modéré rompant avec les brûlantes proclamations anti-impérialistes et esquissant la satisfaction officielle du Mouvement au processus de désarmement et à la fin des zones d'influence. Comme par le passé, ce communiqué souligne que la tâche primordiale du Mouvement reste les efforts en faveur de la paix, du désarmement et du règlement pacifique des différends. Nonobstant ce nouvel ordre politique international qui s'annonçait, il a été souligné que *"la détente politique ne s'était pas accompagnée d'une détente économique"*<sup>69</sup>.

A ce titre, dans un monde où la bipolarité s'estompait de plus en plus, réduisant, de la sorte, les revendications politiques du Mouvement, il est évident que la Conférence devait mettre au premier plan les problèmes économiques. A cet égard, un accent particulier a été mis sur la dette du Tiers Monde qui continue à s'accumuler, enfonçant de plus belle les pays pauvres dans la misère. Pour y remédier, le Mouvement propose, entre autres solutions, d'*"abaisser les taux d'intérêt et allonger les délais de paiement"*<sup>70</sup>. Il faut souligner que ce sont ces problèmes auxquels se heurtent justement les pays pauvres débiteurs des institutions de Bretton-Woods (le Fonds Monétaire International et la Banque Mondiale).

L'analyse des travaux de la Conférence de Belgrade nous amène à conclure que déjà, en 1989, l'affaiblissement du bloc

---

<sup>67</sup> XXXX, "Le Sommet des Non-alignés: Un constat désabusé...", in Le Renouveau du Burundi n°2984, du 8/9/1989, Bujumbura, Inabu, p. 15.

<sup>68</sup>Idem, p. 15.

<sup>69</sup>Ibidem, p.15.

<sup>70</sup>XXX, "Dette internationale: les Non-alignés proposent des mesures pour soulager les pays en développement", in Le Renouveau du Burundi n°2686 du 13 septembre 1989, Bujumbura, Inabu, p. 1.

socialiste engendre des réactions de déception de la part des fidèles alliés de l'URSS dont le ton virulent lors du Sommet de Belgrade a été tempéré par les Non-alignés modérés.

c. Le Sommet de Djakarta, septembre 1992.

Point n'est besoin de souligner que le Sommet de Djakarta (1992) se tient dans un nouveau contexte des relations internationales marqué par la fin de la tension Est-Ouest. Pour ce faire, le Mouvement se doit de redéfinir ses thèmes et réaffirmer sa pérennité.

En effet, les participants à ce Sommet se sont félicité *"des victoires remportées sur le racisme, le colonialisme et le totalitarisme"*<sup>71</sup>, sans oublier la fin de la Guerre froide. A ce titre, il faut remarquer que l'évolution du processus démocratique en Afrique du Sud et l'indépendance de la Namibie augurait la fin de l'Apartheid et constituait, selon la Conférence de Djakarta, la victoire des Non-alignés. Cependant, ils ont regretté le cas de la Yougoslavie, pays co-fondateur du Mouvement et grand militant, qui traversait la tragédie d'une guerre intestinale.

En outre, ils ont déploré le fait que

*"ni la dissolution des blocs Est-Ouest, ni la décolonisation n'avaient éliminé la tentation de la domination des grandes puissances"*<sup>72</sup>.

D'"où le Mouvement garde sa raison d'être"<sup>73</sup>, toujours selon les assises de Djakarta. C'est à juste titre que les Non-alignés ont déploré cette situation dans la mesure où les problèmes politiques sus-mentionnés trouvent progressivement des solutions alors que leurs revendications économiques se heurtent toujours à la résistance des pays exploités qui sont les pays développés. Pire, ces derniers améliorent leurs politiques de domination en liant leurs prêts au respect de la démocratie et des droits de l'homme qui sont des théories d'invention

---

<sup>71</sup> XXX, "Non-alignés: Le secrétaire Général de l'ONU appelle à coopérer" in Le Renouveau du Burundi n°3882 du 4/9/1992, Bujumbura, l'Inabu, p. 12.

<sup>72</sup>Idem., p. 12.

<sup>73</sup>idem., p.12.

des droits de l'homme qui sont des théories d'invention occidentale. Dans la perspective de réduire les mécanismes de domination des grandes puissances, les participants ont créé un Groupe de travail de haut niveau pour la restructuration des Nations Unies<sup>74</sup>. Il faut rappeler, à ce propos, que la représentation des Non-alignés au Conseil de Sécurité est une revendication vieille de plus de trente ans.

Enfin, à l'issue du Sommet, comme pour aller se ressourcer, les participants ont effectué un "pèlerinage à Bandoung"<sup>75</sup>, considéré comme le "*haut lieu du Non-alignement*"<sup>76</sup>. Ce geste symbolique montre la volonté des Non-alignés de se reconstituer, de se ressouder, de resserrer leurs rangs et donner un souffle nouveau au Mouvement car, malgré la fin de la Guerre froide, de grands défis persistent. La pérennité du Mouvement des Non-alignés a été encore une fois réaffirmée au Sommet des chefs d'Etat ou de gouvernement, tenu à Carthagène en Colombie, en octobre 1995.

#### d. Les assises de Carthagène (octobre 1995).

Du 14 au 20/10/1995 s'est tenu à Carthagène en Colombie, la 11<sup>ème</sup> Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays Non-alignés. Comme d'ordinaire, elle a été précédée par la Conférence préparatoire du Caire en 1994 au niveau des Ministres des Affaires Etrangères.

##### 1°. La Conférence préparatoire du Caire.

Lors de la réunion du Caire, du 31 mai au 3 juin 1994, les problèmes économiques et politiques ont dominé les travaux des Ministres des Affaires Etrangères.

---

<sup>74</sup> REPUBLIQUE ARABE D'EGYPTE, Ministère des Affaires Etrangères, Projet de document final de la 11<sup>ème</sup> Conférence ministérielle du Mouvement des pays Non-alignés, Le Caire, 31 mai-3 juin 1994, Le Caire, Unité des Affaires des Non-alignés (1994), p. 21.

<sup>75</sup> XXX, "Pèlerinage à Bandoung, haut lieu du Non-alignement" in Le Renouveau du Burundi n°3885, 8/9/1992, Bujumbura, Inabu, p. 10.

<sup>76</sup>Idem., p. 10.

En effet, ils ont de prime abord, réaffirmé leur foi en la pertinence continue du Mouvement. Ils ont souligné que le concept "non-alignement" n'a jamais été confiné à la notion de lutte entre les grandes puissances et que, par conséquent, le Mouvement doit continuer à oeuvrer en faveur du désarmement général et complet, de l'autodétermination et de l'égalité entre les nations, des libertés et des droits fondamentaux de l'homme, du développement économique, d'un ordre international équitable, etc... Les ministres ont réitéré leur soutien à l'ONU qui constitue, selon leur opinion, "*le forum international le plus approprié pour le maintien de la paix et de la sécurité et la coopération pour le développement...*"<sup>77</sup>. Cependant, pour mériter ce rôle, les Ministres des Affaires Etrangères des pays Non-alignés trouvent qu'une restructuration de l'Organisation mondiale, en particulier du Conseil de Sécurité, est plus que nécessaire.

Sur le plan économique, les Ministres ont noté que la situation économique des pays en développement se détériore pendant que les pays nantis bloquent toujours le processus d'instauration d'un Nouvel Ordre Economique International. Les pays en développement souffrent encore de leur faible accès au commerce et à la technologie, de la baisse sans précédent du prix de produits de base et de dettes considérables combinées à la grave réduction des flux financiers. Dans ces conditions, les ministres préconisent la promotion du dialogue Nord-Sud et la coordination des actions entre le Mouvement des Non-alignés et le Groupe des 77.

Au total, la Conférence du Caire a confirmé la pérennité du Mouvement des Non-alignés dans le monde monopolaire dans la mesure où il doit continuer à lutter pour l'amélioration des relations politiques et économiques internationales. En outre, l'on assiste à l'évolution du Mouvement car il s'intéresse désormais aux thèmes nouveaux tels que la relation entre l'environnement et le développement, les droits de l'homme, le développement social notamment l'amélioration du sort de la femme et des enfants dans le monde actuel.

---

<sup>77</sup> REPUBLIQUE ARABE D'EGYPTE, Ministère des Affaires Etrangères, op. cit., p. 7.

## 2° Le Sommet de Carthagène (octobre 1995).

La Colombie a accueilli, à Carthagène, du 14 au 20 octobre 1995, le onzième Sommet du Mouvement des Non-alignés. Le Mouvement des Non-alignés, loin d'être tombé en désuétude, connaît au contraire un nouvel essor puisqu'il réunit toujours plus d'Etats membres.

Les chefs d'Etat ou de gouvernement ont exprimé leur inquiétude du fait que, quatre décennies après la Conférence de Bandoung, les revendications légitimes des pays Non-alignés pour un développement et un progrès équitables n'avaient pas encore été suivies. Ils ont préconisé la coopération entre les pays en voie de développement en tant que moyen permettant de renforcer leur indépendance et la solidarité entre eux. A cet égard, ils se sont engagés à ne ménager aucun effort pour renforcer la coopération sud-sud, en vue non seulement d'atteindre l'autosuffisance collective mais aussi d'éliminer les obstacles actuels à la mutation de cette coopération; entre autres les divisions entre les pays du Tiers Monde. Le discours du Président colombien Ernesto Samper, lors de l'ouverture des travaux, résume le point de vue des Non-alignés réunis à Carthagène:

*"Il faut en finir avec l'esprit de confrontation et lui substituer un esprit de coopération, plus constructif"<sup>78</sup>.*

Toujours dans cette optique du renforcement de la solidarité sud-sud, les chefs d'Etat ou de gouvernement ont réaffirmé leur appui à la CNUCED, en particulier au Groupe des 77 qui constitue

*"un instrument efficace aux fins de la promotion du développement"<sup>79</sup>.*

En outre, il a été réaffirmé le soutien à l'ONU, qui se trouve être la seule institution universelle acceptée par la communauté mondiale dans son ensemble. Toutefois, les Non-alignés ont réclamé une réforme de l'ONU notamment

---

<sup>78</sup> PARDO, (Rodrigo), "Les Non-alignés aujourd'hui: de la confrontation à la coopération" in Le Monde n°15779 du 19/10/1995, Paris, Ed. Le Monde, p. 14.

<sup>79</sup> PROENZA, (Anne), "Les Non-alignés réclament une réforme de l'ONU" in Le Monde n°15780 du 20/10/1995, Paris, éd. Le Monde, 1995, p. 5.

"l'élargissement du Conseil de Sécurité"<sup>80</sup> en y incluant des représentants du Mouvement des Non-alignés, et surtout "l'abolition du droit de veto"<sup>81</sup> des cinq membres permanents dudit Conseil. Les Non-alignés ont noté qu'en dépit de la fin de la guerre froide, qui constitue l'un des changements radicaux et de transition qui se produisent rarement à l'échelle mondiale dans les temps modernes, une insécurité permanente continue à caractériser beaucoup de régions du globe. Les chefs d'Etat ou de gouvernement ont souhaité que le Mouvement puisse faire tout ce qui est en son pouvoir pour contribuer à améliorer les relations politiques internationales notamment la résolution des conflits.

En définitive, malgré la fin des blocs d'influence, la persistance des problèmes multiples dans les pays du Sud, en particulier leur situation économique critique, nécessitent la perpétuation de cet acteur international, interlocuteur incontournable en vue de l'instauration d'un Nouvel Ordre Economique International. N'est-ce pas ce que prédisait Boumédiène, chef d'Etat algérien, à la conférence d'Alger en 1973, lorsqu'il affirmait que:

*"la contradiction internationale majeure n'oppose pas l'Ouest à l'Est, le "bloc impérialiste" au "bloc socialiste" mais le Nord au Sud, les pays nantis aux pays démunis"*<sup>82</sup>.

Le Mouvement des Non-alignés reconnaissait une fois de plus par leur porte-parole, la primauté des enjeux économiques sur les problèmes politiques.

### Conclusion.

Le Mouvement des Non-alignés a présenté, sous sa forme politique, l'irruption des peuples anciennement colonisés sur la scène internationale. Dès sa naissance, le refus d'un monde organisé en fonction des affrontements Est-Ouest et le rejet de la domination coloniale constituent l'ossature de sa politique. L'indépendance politique acquise, la domination économique est vite perçue comme un handicap sérieux à l'épanouissement des Non-alignés. Ces thèmes-et bien d'autres qui s'y sont ajoutés par la

---

<sup>80</sup>Idem., p. 5.

<sup>81</sup>Ibidem, p. 5.

<sup>82</sup> CEDETIM, Op. cit, p. 40.

suite-ont mobilisé les jeunes Etats indépendants car la majorité de ceux qui accédaient à l'indépendance politique adhéraient directement au Mouvement. Ainsi de 25 pays membres à la Conférence de Belgrade, en 1961, on passe à 102 au Sommet qui s'est tenu au même endroit en 1989, soit moins de trente ans plus tard.

L'Histoire du Mouvement est donc jalonnée de victoires, comme on le verra plus loin, mais aussi de faiblesses dues à des contradictions internes. Pour pallier ces dernières, un appel à la coopération sud-sud et à la solution pacifique des différends était sans cesse lancé lors des différentes rencontres du Mouvement. A ces différentes occasions, les travaux de la conférence étaient orientés suivant la conjoncture des relations internationales. Aussi, la conférence d'Alger, en 1973, était-elle dominée par des questions économiques tandis que l'Apartheid et ses retombées en Afrique Australe ont pesé sur les travaux du Sommet de Harare en 1986.

Par ailleurs, une vision simpliste des détracteurs du Mouvement faisait croire que celui-ci allait perdre sa valeur avec la fin des blocs; mais force est de constater que, aussi longtemps que des problèmes tels que la démocratisation des relations internationales (telle la restructuration de l'ONU) et l'exploitation des pays pauvres par les pays nantis, demeurent sans solution, le Mouvement doit continuer sa lutte. Aussi s'avère-t-il indispensable d'analyser l'organisation du Mouvement des pays Non-alignés en tant que structure propre à atteindre ses objectifs. C'est l'objet de notre deuxième chapitre.

**CHAP. II. : L'ORGANISATION DU MOUVEMENT DES PAYS NON-ALIGNES.****Introduction.**

L'organisation suppose l'existence d'un texte constitutif régissant le Mouvement et d'une structure qui montre les attributions des hommes chargés de le gérer. Cependant, force est de constater que le Mouvement des pays Non-alignés est dépourvu, non seulement d'organe permanent, généralement appelé secrétariat permanent, mais aussi d'une charte portant sa création, dans laquelle seraient normalement consignés les principes et les objectifs sans oublier les moyens préconisés pour les réaliser. Cette situation n'est pas un fait du hasard car, dès la naissance du Mouvement, des entraves à l'organisation structurelle n'ont pas manqué. Même s'il ne dispose pas d'institutions caractéristiques d'une organisation internationale, il faut remarquer qu'au fil du temps et selon les besoins du moment, le Mouvement des pays Non-alignés s'est doté d'un minimum d'organes intergouvernementaux afin d'assurer la coordination de ses activités.

**A. L'échec de l'institutionnalisation.**

Dans l'optique de ne pas s'ériger en un troisième bloc antagoniste aux deux préexistants (blocs Est et Ouest), la plupart de pays membres ont combattu l'idée lancée par certains pays Non-alignés visant la mise en place d'une organisation solide du Mouvement. D'aucuns pourraient se demander où classer le Mouvement des pays Non-alignés dans les relations internationales dès lors qu'après la définition des objectifs et des conditions d'adhésion des membres, des moyens d'action s'imposaient pour atteindre son but.

**1. Les conditions d'adhésion.**

Les conditions d'adhésion peuvent être assimilées aux critères d'invitation définies avant la tenue de la Conférence de Belgrade en 1961.

En effet, discutant des critères d'invitation à cette Conférence, les participants à la réunion préparatoire du Caire (5-12 juin 1961), se convinrent que tout participant devrait remplir les cinq conditions suivantes:

- Suivre une politique indépendante, fondée sur la coexistence pacifique et le Non-alignement, ou adopter une attitude favorable à cette politique;
- apporter un soutien constant aux mouvements de libération nationale;
- n'appartenir à aucune alliance militaire collective conclue dans le cadre des conflits entre les grandes puissances;
- ne conclure aucune alliance militaire bilatérale avec une grande puissance ou ne pas être membre d'un pacte défensif régional conclu dans l'ensemble des conflits entre les grandes puissances;
- ne pas accepter de plein gré l'établissement sur son territoire de bases militaires appartenant à une puissance étrangère<sup>83</sup>.

A y regarder de près, ces critères reflètent les principes fondamentaux de la politique du Mouvement des pays Non-alignés et sont marqués par le refus de s'intégrer aux alliances militaires conclues dans le cadre de la guerre froide. Par la suite, ces critères ont été complétés au Sommet du Caire en 1964. Il est décidé, à cette occasion, que les pays de la Ligue arabe et de l'OUA<sup>84</sup> sont d'office membres du Mouvement, les deux organisations ayant adopté le non-alignement comme plate-forme de la politique étrangère des pays membres. Au fil des années, l'application de ces critères se fit plus laxiste. C'est que, en réalité, le fondement même de la politique de Non-alignement avait considérablement changé. Au refus de s'aligner sur l'un des protagonistes de la guerre froide s'était substitué, à partir de 1964, la volonté de modifier l'état de dépendance perçu entre le Sud en développement et le Nord industrialisé. En dépit de ces critères de sélection des participants dans le souci de rassembler un groupe plus ou moins homogène, des divergences n'ont pas manqué au sujet de l'institutionnalisation du Mouvement.

## 2. Echec de la tentative d'institutionnalisation.

Dès l'origine de la politique du non-alignement, lors de la première rencontre entre le Maréchal Tito et le Colonel Nasser

---

<sup>83</sup> BERG, (Eugène), Op. cit., pp. 71-72.

<sup>84</sup> Les deux organisations ont été créées respectivement en mars 1945 et en mai 1963.

en 1954, le terme "bloc" fut rejeté. Caractérisé, selon Zorgbibe, par une trop grande inégalité entre ses membres, une perte d'indépendance pour les uns et un contrôle unilatéral pour les autres<sup>85</sup>, le "bloc" était perçu, par les jeunes Etats, comme susceptible de porter atteinte à leur indépendance et à leur liberté d'action. Aussi, à Belgrade, en 1961, comme au Caire, en 1964, tous les orateurs ont-ils rejeté ce terme et ont nié la moindre intention de former un nouveau bloc.

A Belgrade, en 1961, lors de la création du Mouvement, les pays dits "militants" ou "révolutionnaires"<sup>86</sup> (Cuba, Mali, Indonésie, Ghana, etc...) ont prêché une institutionnalisation du Mouvement à tout prix afin d'être efficace et faire face à la politique des puissances. Ils voulaient donc transformer le Mouvement, qui se trouvait être une conférence internationale, en une organisation internationale. Pour d'autres, dits "modérés"<sup>87</sup> (Inde, Afghanistan, Ceylan, etc...), l'institutionnalisation du Mouvement avait pour risque la création d'un troisième bloc. A ce propos, l'Empereur Haïlé Sélassié, s'opposant à l'idée d'institutionnalisation, déclarait, à la Conférence de Belgrade, en 1961:

*"Si les pays Non-alignés apparaissaient sur la scène internationale comme une entité organisée, ils diminueraient et compromettraient leur influence morale qui est leur force principale"<sup>88</sup>.*

Ainsi, son point de vue fut soutenu à Belgrade et triompha durant les débats du forum du Caire en 1964. A cet égard, nombre d'auteurs s'accordent pour affirmer cet échec d'institutionnalisation. BENEVOLESNKI nous précise qu'à Belgrade, "les pays Non-alignés ont refusé que le Mouvement soit transformé en bloc d'Etats"<sup>89</sup>. De son côté, le CEDETIM nous dit que les participants à la première conférence

---

<sup>85</sup> ZORGBIBE, (Charles), Op. cit., p. 721.

<sup>86</sup> BERG, (Eugène), Op. cit., p. 30.

<sup>87</sup> Idem, p. 30.

<sup>88</sup> KINYOMA, (P. Claver), Le Mouvement des pays Non-alignés: Genèse et contradictions, Bujumbura, Mémoire, U.B., F.L.S.H., 1990, p. 35.

<sup>89</sup> BENEVOLENSKI, (V.), Op. cit., p. 32.

*"rejettent l'idée de se constituer en un troisième bloc sur la scène internationale et à l'ONU, écartant par là la possibilité d'institutionnalisation du Mouvement"<sup>90</sup>.*

A tout prendre, il est clair que l'essai de certains membres d'institutionnaliser le Mouvement s'est heurté au refus de cette entreprise par d'autres qui la soupçonnaient de conduire à l'accentuation des tensions dans les relations internationales et, d'autre part, de créer une autre forme de domination des Etats à peine libérés du joug colonial. Dans ces conditions, l'absence de la charte constitutive, d'organes permanents, de siège connu, etc..., amènerait nombre d'observateurs à s'interroger sur la nature du Mouvement des pays Non-alignés.

### 3. La nature juridique du Mouvement des pays Non-alignés.

Après avoir vu l'échec du projet d'organisation structurelle, il sied d'étudier la nature de ce groupement d'Etats, qui est parvenu, malgré tout, à s'imposer comme acteur dans les relations internationales. Ainsi, l'on pourrait se demander s'il s'agit d'une organisation, d'une région ou d'un groupe.

De prime abord, la qualité d'organisation pour désigner le Mouvement est à écarter. A ce point, Zorgbibe nous donne trois caractéristiques d'une organisation internationale:

*"la volonté politique de coopération, inscrite dans la charte constitutive; l'appareil permanent, la structure, qui permettent une continuité dans le fonctionnement de l'organisation; les compétences, le processus de décision, qui expriment la volonté propre de l'organisation-voire son autonomie, comme acteur, dans le système international"<sup>91</sup>.*

A cet égard, il est à relever que les Non-alignés n'ont jamais jugé opportun d'élaborer une charte du Non-alignement, plateforme politique qui consignerait clairement tous les principes et objectifs du Mouvement. Les déclarations finales à l'issue des différents sommets remplissent cette fonction, comme le souligne Eugène Berg:

---

<sup>90</sup> CEDETIM, Op. cit., p. 34.

<sup>91</sup> ZORGBIBE, (Charles), Op. cit., p. 519.

*"Le Mouvement ne dispose d'aucun texte constitutif quant à ses règles de procédure et de fonctionnement. Au fil des années, une série de principes et d'objectifs s'est dégagée. Contenus dans les différents documents adoptés par les conférences successives, ceux-ci représentent la base doctrinale et pratique de son action"<sup>92</sup>.*

Cela est d'autant plus vrai qu'au fur et à mesure que les adhésions<sup>93</sup> se multipliaient, le Mouvement sentait le besoin d'institutionnalisation; ce qui transparait d'ailleurs dans des conférences au Sommet à partir des années soixante-dix. Dans ces conditions, on peut affirmer que le Mouvement des pays Non-alignés est une conférence internationale et non une organisation internationale. Dans cette dernière, les Etats participants à une réunion y expriment leur volonté qui peut être celle de l'organisation. Ainsi, un Etat peut être lié par une décision d'un organe alors que les Etats parties à une conférence internationale ne sont liés à sa décision que lorsqu'ils le veulent bien et lorsqu'ils acceptent la décision. Tel est le cas du Mouvement des pays Non-alignés, comme nous le verrons plus loin.

Par ailleurs, le Mouvement ne forme pas une région car il rassemble en son sein des pays de quatre continents. Localisée, à l'origine, dans l'aire afro-asiatique, la politique du Non-alignement a intéressé des pays appartenant à d'autres régions: Europe (Yougoslavie, Chypre), Amérique Latine (Cuba, Jamaïque, Nicaragua, etc...). Bien plus, le non-alignement s'est toujours voulu une idéologie de caractère universel; d'où son désir de ne pas susciter en son sein des groupements particuliers fondés sur des critères purement géographiques.

En définitive, le terme qui convient pour désigner les pays Non-alignés dans leur ensemble est celui de "groupe" ou de "mouvement". Ainsi, d'une part, désignant les acteurs Non-alignés à l'oeuvre à l'ONU et à la CNUCED, le terme de groupe se justifie pleinement. D'autre part, si l'on veut appréhender le Mouvement en tant qu'ensemble unifié et acteur sur la scène internationale, le terme de "mouvement" apparaît plus approprié. Ce dernier sous-

---

<sup>92</sup> BERG, (Eugène), Op. cit., p. 94.

<sup>93</sup>Le pays aspirant à être membre présente sa candidature à la Conférence des Ministres des Affaires Etrangères qui, à son tour, la présente au Sommet suivant.

entend une mobilisation des membres autour des principes et objectifs, constituant leur idéologie, en vue de modifier les relations internationales. Vu cet objectif, non moins difficile à réaliser, les Non-alignés ont été contraints, par les besoins de l'heure, à entamer un processus d'organisation structurelle à partir de la conférence de Lusaka.

## **B. Esquisse d'une structure du Mouvement des pays Non-alignés.**

Nous avons déjà souligné que la conférence des Non-alignés est dépourvue d'organe commun ou secrétariat permanent à travers lequel s'exprimerait sa volonté propre, différente de celle des Etats membres. En revanche, le Mouvement possède des organes intergouvernementaux. Les hommes qui opèrent dans lesdits organes sont des représentants des Etats qui agissent sur instruction des gouvernements qui les ont désignés et qui peuvent les changer à tout moment. Il va sans dire qu'ils n'expriment pas leur volonté propre, mais celle des gouvernements dont ils tiennent leurs pouvoirs. Ainsi, parmi ces organes intergouvernementaux, on distingue ceux qui sont pléniers, c'est-à-dire que tous les Etats sont représentés et d'autres qui sont restreints dès lors qu'une partie seulement des Etats y est représentée mais sur délégation de la Conférence des Chefs d'Etat ou de gouvernement.

### 1. Les organes pléniers.

#### a. La conférence des Chefs d'Etat ou de gouvernement.

##### 1° Les parties à la Conférence.

Une procédure de convocation et d'invitation adressée aux Etats membres précède la tenue du Sommet. En ce qui se rapporte aux convocations, il importe de distinguer deux périodes: celle d'avant et d'après la conférence de Lusaka de 1970. Quant aux invitations, elles sous-entendent le statut des participants qui met en exergue les membres à part entière, les observateurs et les invités.

En effet, avant la conférence de Lusaka, tenue en 1970, des initiatives de certains chefs d'Etat dévoués à la cause du Mouvement ont été à la base de la tenue des réunions au Sommet des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays Non-alignés. A ce

titre, il faut rappeler que la convocation de la Conférence de Bandoung (1955), a été l'oeuvre des "Cinq de Colombo" (cf. supra p. 12), tout comme "le club des trois" fut promoteur du Sommet de Belgrade (1961). De la même manière, le principe de la convocation de la Conférence du Caire (1964) fut arrêté en mai 1963 entre Tito et Nasser. Cependant, avec la relance des activités du Mouvement au début des années 1970, la diplomatie de quelques leaders Non-alignés sera relayée par des organes du Mouvement.

A cet égard, réunis à New York, le 27 septembre 1969, en marge de la session de l'Assemblée Générale de l'ONU, les Ministres des Affaires Etrangères du Mouvement des Non-alignés donnèrent naissance à une nouvelle pratique de concertation. A cette occasion, comme nous l'apprend E. BERG,

*"le principe d'une Conférence des chefs d'Etat ou de Gouvernement des pays Non-alignés fut définitivement adopté (...) la périodicité des rencontres fut définitivement adoptée"*<sup>94</sup>.

Ce projet fut concrétisé à Lusaka, une année plus tard, lorsque l'on décida que dorénavant, le Sommet des chefs d'Etat ou de gouvernement se tiendrait tous les trois ans et serait préparé par la Conférence des Ministres des Affaires Etrangères.

Quant à l'invitation à la Conférence, les membres à part entière doivent remplir les conditions d'adhésion énoncés plus haut. Ils ont le pouvoir de délibérer, d'être associés à l'élaboration des textes et à la décision finale, prérogatives dont ne jouissent pas les observateurs. Le statut d'observateur peut être accordé aux Etats, organisations internationales et aux mouvements de libération nationale qui n'ont qu'un simple rôle d'information à l'égard de leurs gouvernements et ne participent pas aux délibérations. Ainsi la Bolivie, l'Equateur et le Brésil ont envoyé des observateurs, lors de la première Conférence, qui, selon Smets, *"ne pouvaient intervenir que si la parole leur était accordée par les délégués à l'unanimité"*<sup>95</sup>.

---

<sup>94</sup> BERG, (Eugène), Op. cit., p. 42.

<sup>95</sup> SMETS, (P.F.), De Bandoung à Moshi, contribution à l'étude des conférences afro-asiatiques, 1955-1963, Bruxelles, U.I.H., 1964, p. 60, cité par NTAHE, (Canisius), Etude des grandes orientations et de l'institutionnalisation du Non-alignement: 1955-1979, Mémoire, U.B., Fac. de Droit, Bujumbura, 1980, p. 65.

Quant au statut d'invité, il s'agit d'une catégorie qui a été acceptée suite aux demandes de certains pays encore inclus dans les alliances politico-militaires mais désirant participer aux activités du Mouvement des Non-alignés. Ce statut assure la présence sans toutefois donner la possibilité à la participation aux débats.

A tout considérer, nous voyons que les observateurs et les invités étaient réduits à la passivité mais force est de constater que l'intérêt, quelque peu relatif, qu'ils manifestaient à l'égard du Mouvement, pouvait les pousser à requérir le statut de membre à part entière.

## 2° Le Bureau de la Conférence.

Le Président du bureau se trouve être le président du pays qui abrite le Sommet des chefs d'Etat ou de gouvernement. Il a un rôle prépondérant en ce sens que son pays doit diffuser, quelques mois avant la tenue de la Conférence, des projets de déclaration et de documents finals afin de permettre des consultations préalables appropriées entre les Etats membres. Outre les fonctions de diriger les débats, le Président du Bureau est mandaté pour être le porte-parole du Mouvement auprès de l'ONU à laquelle il doit transmettre les déclarations et résolutions adoptées au Sommet.

Concernant les Vice-présidents, ils sont élus par la Conférence tout en tenant à respecter l'équilibre répartition géographique. A la Conférence de Belgrade, en 1989, ils étaient au nombre de 22, dont 8 pour l'Asie, 8 pour l'Afrique, 5 pour l'Amérique Latine et les Caraïbes et un pour les Mouvements de libération nationale (poste occupé par la S.W.A.P.O.). Le Bureau comprend d'autres postes à savoir: le coordinateur des activités du Mouvement, entre deux Sommets, le secrétaire général qui est, en principe le Ministre des Affaires Etrangères du pays hôte, le président du comité politique et le président du comité économique qui sont élus en vue de diriger les comités chargés d'approfondir et d'élaborer les déclarations politiques et économiques et, enfin, le rapporteur général élu également par la Conférence.

### 3° Le consensus, moyen de décision.

La procédure de décision, lors des conférences des Non-alignés, n'est pas le vote classique, mais le consensus.

C'est, en effet, lors de la réunion du comité préparatoire, à Kaboul (Afghanistan), en 1973, que fut adoptée cette importante règle de procédure :

*"Toute décision adoptée par le Mouvement doit l'être au terme d'une discussion approfondie et rallier l'accord de tous: règle de consensus"<sup>96</sup>.*

Si cette pratique fut formalisée à Alger, en 1973, il faut reconnaître pourtant qu'elle était habituellement appliquée lors des Conférences antérieures en ce sens que des consultations informelles préalables et des négociations entre délégations s'observaient; ce qui leur permettait de s'infléchir mutuellement afin de trouver un compromis lors des réunions. Mais quelle est la signification exacte du consensus? L'annexe I de la Conférence de La Havane souligne que:

*"Le consensus est à la fois un processus et une formule de compromis final, que les discussions et négociations antérieures transforment en une position commune"<sup>97</sup>.*

Pour sa part, la réunion ministérielle du Bureau de coordination, tenue à Colombo en 1979, conçoit le consensus comme étant

*"à la fois un processus et une formule finale de compromis; un aboutissement, à la suite de consultations, de discussions et de négociations, à une position recueillant l'assentiment général"<sup>98</sup>.*

Il est donc évident que les échanges préalables sur des questions susceptibles de provoquer de vives divergences avaient une importance capitale. Cependant, un consensus peut ne pas se dégager et, dans ce cas, l'un ou l'autre participant insatisfait a le droit d'exprimer des réserves sur une décision quelconque. Dans ces conditions, la Conférence de Colombo de juin 1979 recommande de placer un astérisque en tête de la partie de la

---

<sup>96</sup> BERG, (Eugène), op. cit., p. 50.

<sup>97</sup> REPUBLIQUE DE CUBA, VI<sup>ème</sup> Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays Non-alignés, 3-9 septembre 1979, La Havane, Editions Ciencias Sociales ( 1979 ), p. 239.

<sup>98</sup> MINIC, (Milos), "La réunion ministérielle du Bureau de coordination des pays Non-alignés: Colombo, 4-9 juin 1979" in Revue de politique internationale n° 702-703, du 20 juin 1979, Belgrade, Jugoslovenska Stvarnost, 1979, p. 37.

déclaration faisant l'objet de la réserve et indiquer dans une note correspondante de bas de page la délégation qui exprime cette réserve et, si la délégation l'accepte, le texte intégral de ladite réserve est reproduit en annexe<sup>99</sup>. Il est clair que les réserves se révèlent être un moyen de préserver le caractère démocratique du Mouvement et, partant, la souveraineté de chacun de ses membres. Il a été convenu, à la conférence de La Havane en 1979, que les réserves "*ne peuvent pas faire obstacle au consensus ni constituer un veto*"<sup>100</sup>. Dans ce cas, le consensus devient un constat général de l'absence d'opposition formelle.

En fin de compte, il est incontestable que, n'eût été ce moyen consensuel, l'hétérogénéité du Mouvement, les contradictions et même les confrontations enregistrées, à maintes reprises, durant les débats, n'aboutiraient à rien de concret si l'on adoptait les décisions par vote formel.

#### 4° Le poids des actes adoptés à la Conférence.

Des délibérations effectuées lors des Conférences au Sommet ressortent généralement des déclarations et des résolutions. Ces déclarations dégagent le point de vue des Non-alignés sur les questions internationales en général, et sur les problèmes qui les touchent en particulier. Il est à relever que la déclaration contient un ensemble de décisions proposées par les autres organes ayant préparé les réunions au Sommet tels que la Conférence des Ministres des Affaires Etrangères et le Bureau de coordination, comme nous le verrons plus loin. A y regarder de près, comme nous l'affirme C. NTAHE, "*la déclaration est dépourvue d'effet obligatoire*"<sup>101</sup>. La déclaration finale est un acte de clôture qui contient les actes adoptés par la Conférence, c'est-à-dire les conventions, les résolutions et recommandations. Il s'agit en fait d'un simple compte rendu de la Conférence, lequel n'a aucune valeur obligatoire pour les Etats qui la signent.

Quant aux résolutions, elles contiennent des décisions, des recommandations dont les destinataires sont variables. Ainsi par

---

<sup>99</sup>Idem, p. 37.

<sup>100</sup> REPUBLIQUE DE CUBA, Op. cit., p. 239.

<sup>101</sup> NTAHE, (Canisius), Op. cit., p. 71.

exemple, au VI<sup>ème</sup> Sommet, tenu à La Havane en 1979, il a été adopté dix résolutions politiques<sup>102</sup> et onze résolutions économiques<sup>103</sup>. Elles montrent la position du Mouvement sur des questions de l'heure ou sur la gestion des relations internationales comme, toujours à La Havane, en 1979, la "Résolution sur la question palestinienne"<sup>104</sup>, "Résolution sur le recours au droit de Veto"<sup>105</sup> qui réclamait la révision de la Charte de l'ONU. Les résolutions ne font que des recommandations et proposent aux destinataires une certaine manière d'agir. Comme il a été déjà souligné, il faut rappeler que les Etats parties à une Conférence peuvent émettre des réserves sur les déclarations et les résolutions adoptées.

Si les déclarations et résolutions n'ont pas de force obligatoire pour les Etats membres du Mouvement, cela ne veut pas dire que leurs engagements sont restés lettre morte. La conférence triennale des Chefs d'Etat ou de gouvernement des pays Non-alignés est le moment opportun pour les dirigeants suprêmes des pays d'apprécier la situation internationale et d'arrêter un programme d'action ainsi que les principales orientations à imprimer au Mouvement.

#### b. La Conférence des Ministres des Affaires Etrangères.

D'emblée, il faut souligner que cet organe se réunit dans le cadre des consultations sur les problèmes internationaux ou pour préparer la Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement.

En effet, les réunions des Ministres des Affaires Etrangères se tiennent, à intervalles réguliers entre deux Sommets successifs, environ 18 mois après chaque Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement. L'on assiste, en outre, à des réunions des Ministres des Affaires Etrangères se tenant immédiatement avant celle des Chefs d'Etat ou de gouvernement. Elles sont habilitées à constituer des commissions politique et économique afin qu'elles puissent commencer à examiner les projets de

---

<sup>102</sup> REPUBLIQUE DE CUBA, Op. cit., pp. 145-187.

<sup>103</sup> Idem., pp. 191-231.

<sup>104</sup> Ibid., p. 149.

<sup>105</sup> Ibid., p. 1475.

documents finals. Cela donne beaucoup plus de temps aux délégations pour examiner les projets présentés. Aussi, ces réunions précisent-elles l'ordre du jour de la Conférence au Sommet et tentent d'aplanir à l'avance les difficultés éventuelles qui pourraient handicaper le bon déroulement des travaux.

Dans le souci de bien s'organiser, la Conférence des Ministres des Affaires Etrangères se dote d'un Président, qui devient, d'office, le Ministre des Affaires Etrangères du pays hôte, d'un secrétaire général, des vice-présidents, des présidents des comités politique et économique et d'un rapporteur général.

#### c. Les Conférences ministérielles spécialisées.

Lorsqu'un domaine donné, commun à la vie des nations Non-alignées, est touché, ces dernières se rencontrent par le biais des Ministres intéressés par la question. C'est ainsi que, à titre d'exemple, les Ministres de l'Information des pays Non-alignés se sont réunis en 1984 pour arrêter les stratégies visant à lutter contre la domination des pays en développement par les pays industrialisés dans le domaine de l'Information et de la Communication.

A ce sujet, la Conférence des Ministres de l'Information, qui se tint à Djakarta en 1984, avait été chargée par le Mouvement des pays Non-alignés de développer et de renforcer la coopération entre ses membres dans le domaine de l'information et de la communication afin de juguler leur condition de dépendance vis-vis des pays développés qui conduit au fait que, d'une part, les médias de l'Ouest n'accordent pas une place suffisante à la réalité et donnent du Tiers Monde une image déformée et, d'autre part, les Non-alignés reçoivent des informations manipulées par l'Occident.

Lors de leur deuxième Conférence qui réunit, en juin 1987, à Harare, 80 participants, ces ministres ont constaté que,

*"la dépendance des pays Non-alignés vis-vis des infrastructures et des systèmes d'information et de la communication des pays développés et industrialisés constitue toujours une grave menace contre la survie des cultures et des modes de vie de ces pays"*<sup>106</sup>.

Ainsi, nous remarquons qu'en plus des organes s'occupant des problèmes généraux des pays Non-alignés, des conférences à caractère technique ou spécialisé sont organisées. En plus de ces organes regroupant les délégués de tous les Etats Non-alignés, il y a d'autres organes dans lesquels seulement quelques pays sont représentés.

## 2. Les organes restreints.

### a. Le Bureau de coordination.

Lors de la Conférence au Sommet d'Alger, en septembre 1973, les pays Non-alignés prirent la décision de créer un bureau de coordination. Considéré comme le seul organe plus ou moins "permanent"<sup>107</sup> du Mouvement, il s'est vu confier, de plus en plus, beaucoup d'attributions. Sa composition doit tenir compte des principes d'une répartition géographique équilibrée et de la rotation.

En effet, c'est le comité préparatoire, réuni à Kaboul en avril 1973, qui s'est vu transformer, quelques mois plus tard, à la Conférence d'Alger, en Bureau de coordination, composé de l'Afghanistan, de l'Algérie, de l'Egypte, du Burundi, de l'Ethiopie, de la Guyana, de l'Inde, de l'Indonésie, de l'Irak, de la Malaisie, du Maroc, du Sénégal, de Sri-Lanka, du Soudan, de la Tanzanie, de la Yougoslavie et de la Zambie<sup>108</sup>. A la Conférence de Colombo, le nombre de membres du Bureau de coordination est passé de 17 à 25, répartis entre les différentes

---

<sup>106</sup>XXX, "Conférence des ministres de l'information des pays Non-alignés: Les Non-alignés inquiets pour la survie de leurs cultures" in Le Renouveau de Burundi n° 2317 du 14-15 juin 1987, Bujumbura, l'Inabu, p. 1.

<sup>107</sup> BERG, (Eugène), Op. cit., p. 91.

<sup>108</sup> GOVERNMENT OF INDIA, Two decades of Non-alignment. Document of the gatherings of the Non-aligned countries 1961-1982, New Delhi, India Offset Press, 1983, p. 87.

régions de la manière suivante: Afrique: 12; Asie: 8; Amérique Latine: 4; Europe: 1<sup>109</sup>. Cela a été fait suite à l'augmentation du nombre des membres du Mouvement des pays Non-alignés et partant du volume des activités du Bureau. Il est à souligner que les membres du Bureau de coordination sont élus par la Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays Non-alignés.

Quant aux fonctions du Bureau de coordination, pendant la période qui sépare deux Conférences des chefs d'Etat ou de gouvernement, il est

*"l'organe des pays Non-alignés chargé de la coordination de leurs activités communes visant à mettre en oeuvre les décisions et programmes adoptés aux Conférences au Sommet, aux Conférences ministérielles, aux réunions du groupe des pays Non-alignés à l'ONU et d'autres réunions des pays Non-alignés"*<sup>110</sup>.

A ce titre, le Bureau propose les mesures permettant d'assurer et de faciliter la mise en oeuvre des décisions et programmes. Aussi lui incombe-t-il d'organiser tous les travaux préparatoires de la Conférence suivante des chefs d'Etat ou de gouvernement et formuler les questions qui y seront débattues. Le Bureau de coordination peut publier des communiqués de presse ou tenir des conférences de presse afin d'informer le public de ses activités et de ses décisions. Il essaie, en outre, de garder constamment des contacts de travail avec le groupe des 77 comme le lui rappelle la Conférence Ministérielle de Colombo, en 1979: *"Le Bureau encourage les pays Non-alignés à coordonner leurs activités et leurs positions au sein du Groupe des 77 et de la CNUCED"*<sup>111</sup>. Cela lui est d'autant plus facile que le gros de ses tâches s'accomplit à New York et à Genève.

A cet égard, il faut souligner que le Bureau de coordination se réunit au niveau des Ministres des Affaires Etrangères ou des représentants spéciaux des gouvernements une fois par an ou selon les besoins. Il se réunit de façon continue au niveau des

---

<sup>109</sup> Pays Non-alignés, Cinquième Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays Non-alignés, Colombo, 16-19 août 1976, Colombo (1976), p. 170.

<sup>110</sup>Idem, p. 167.

<sup>111</sup> MINIC, (Milos), Op. cit., p. 37.

représentants permanents des pays Non-alignés au siège de l'ONU à New York, en principe une fois par mois. Le président du Bureau de coordination est le représentant du pays hôte de la précédente Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays Non-alignés. Tout membre du Bureau de coordination ou tout autre pays Non-aligné a le droit de demander la convocation d'une réunion du Bureau de coordination. Tous les membres du Mouvement Non-aligné peuvent assister aux séances du Bureau de coordination. Ils ont le droit de participer aux débats mais ne peuvent pas prendre part à la prise de décisions. Il faut signaler en passant que ces dernières se prennent par consensus comme c'est le cas lors des délibérations des Conférences au Sommet des chefs d'Etat ou de gouvernement du Mouvement.

Nous pouvons conclure que le Bureau de coordination est le véritable organe exécutif du Mouvement. Cependant, ses prérogatives sont réduites par le fait qu'il ne peut parler qu'en son nom et non pas au nom de tout le Mouvement et toutes les décisions prises au niveau des représentants permanents à New York doivent être soumises à l'examen de la réunion plénière des chefs d'Etat ou de gouvernement. Il est à noter enfin que l'effectif des membres du Bureau est régulièrement revu en hausse au fur et à mesure que le cercle du Mouvement s'élargit: de 25 sièges à Alger en 1973, il a été porté à 36 à La Havane en 1979, tandis que les membres à part entière du Mouvement passaient respectivement de 85 à 95. Aujourd'hui, les membres du Mouvement des pays Non-alignés sont plus d'une centaine.

b. Les pays coordonnateurs du programme d'action pour la coopération économique entre les pays Non-alignés.

Dans le cadre du renforcement de la coopération Sud-Sud, qui ne doit cependant pas se substituer aux négociations Nord-Sud, le Sommet des Chefs d'Etat ou de gouvernement des pays Non-alignés, tenu à Colombo, en 1976, a mis sur pied un groupe de pays coordonnateurs du programme d'action pour la coopération économique entre les pays Non-alignés.

Lors de chaque Conférence au Sommet, en effet, un programme d'action pour la coopération économique entre les pays Non-alignés est élaboré pour une durée de trois ans. Ainsi, sa mise en oeuvre est assurée par un groupe de pays appelé "groupe de pays coordonnateurs" qui se proposent de suivre de près un

secteur d'activité déterminé comme le secteur des matières premières, le secteur de la coopération monétaire et financière, le secteur de la coopération technique et des services des consultants,...

A titre d'exemple, à la VI<sup>ème</sup> Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays Non-alignés, en 1979, les pays suivants se sont chargés du secteur des matières premières: Afghanistan, Algérie, Cuba, Bangladesh, Guinée, Indonésie, Irak, Mozambique, Nicaragua, Nigeria, Panama, Pérou et Sénégal<sup>112</sup>. Il est à souligner qu'un pays peut se trouver membre coordinateur dans plus d'un secteur, le degré de participation variant d'un pays à l'autre et d'un Sommet à l'autre.

Par ailleurs, les pays coordonnateurs tiennent informés le Bureau de coordination et tous les autres pays Non-alignés des progrès réalisés dans leurs domaines d'activité respectifs. L'application du programme d'action est évaluée tous les deux ans lors d'une réunion des pays coordonnateurs. Le rapport de cette réunion est étudié par la conférence des Ministres des Affaires Etrangères qui donnent les directives nécessaires en tenant compte des recommandations formulées à ce sujet par le Bureau de coordination. Aussi, le groupe de pays coordonnateurs doit-il fournir un rapport à la Conférence au Sommet des Chefs d'Etat ou de gouvernement des pays Non-alignés.

A ce sujet, on peut citer comme exemple le rapport présenté par ce groupe à la Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement tenue à Belgrade en septembre 1989, ceci après sa sixième réunion tenue à Harare du 10 au 12 mai de cette même année.

### c. La Commission Sud-Sud.

Dans la perspective de renforcer la coopération sud-sud, il a été décidé de créer, lors de la Conférence au Sommet des Chefs d'Etat ou de gouvernement des Non-alignés tenue en septembre 1986, une Commission Sud-Sud. Ladite Commission est composée de *"26 éminents hommes d'Etat, politiciens et scientifiques des pays en développement, à titre personnel"*<sup>113</sup>. A sa création, l'ancien

---

<sup>112</sup> NTAHE, (Canisius), Op. cit., p. 77.

<sup>113</sup> TRAJKOVIC, (Miodrag), "Non-alignement: La mise en oeuvre des décisions du VIII<sup>ème</sup> sommet" in Revue de politique internationale n°922 du 9 mai 1988, Belgrade, Jugoslovenska Stvarnost, p. 7.

président tanzanien Julius NYERERE fut désigné pour la mettre sur pied. Ce dernier a ouvert les travaux de ladite commission le 2 octobre 1987 à Genève où se trouve son secrétariat. Comme cela se perçoit, il s'agit d'une commission technique indépendante et non intergouvernementale en ce sens que ses membres ne sont pas des représentants des gouvernements des pays Non-alignés mais des techniciens du Sud désignés pour leurs qualités d'intellectuels.

Par ailleurs, la mission de la commission est d'étudier les problèmes mondiaux à la lumière des besoins et des intérêts des pays en voie de développement et de suggérer au Mouvement des pays Non-alignés des actions appropriées susceptibles d'être menées à la base des analyses et des conclusions de cet organe du Mouvement. A ce propos, il est à souligner que la Commission Sud-Sud doit transmettre un rapport d'activités à la Conférence des Chefs d'Etat ou de gouvernement des pays Non-alignés; ce que NYERERE, en tant que président, a notamment fait aux neuvième et dixième Sommets tenus respectivement à Belgrade en 1989 et à Djakarta en 1992.

### Conclusion.

En dernière analyse, nous voyons que l'institutionnalisation du Mouvement des Non-alignés a été, d'emblée, entravée par les partisans d'une organisation souple. Pourtant, avec l'augmentation des effectifs des membres et de la complexité des problèmes, l'on assista à une ébauche de structure, à partir des années soixante-dix, laquelle se révèle toujours insuffisante compte tenu des objectifs du Mouvement. Aussi, une structure administrative-c'est-à-dire un secrétariat-devant se charger des affaires quotidiennes de l'organisation s'avère-t-elle nécessaire. A cet égard, bien que certains pays redoutent l'influence pouvant être exercée par le pays où se trouverait le siège du secrétariat, il va sans dire que cet organe faciliterait la coordination, les consultations, les échanges de vues et la diffusion des informations d'intérêt commun. Le secrétariat serait chargé d'exécuter les directives de la Conférence des Chefs d'Etat ou de gouvernement des pays Non-alignés, de la Conférence des Ministres des Affaires Etrangères et travaillerait en étroite collaboration avec le Bureau de coordination. Cette tâche est loin d'être bien accomplie par le président du Mouvement dont la fin du mandat entraîne le déplacement du secrétariat; ce qui déstabilise, sans conteste, la bonne marche

des activités.

Certes, l'organisation structurelle du Mouvement laisse à désirer mais il faut reconnaître que la prise de décision par consensus, avec des réserves habituelles, a permis un minimum de cohésion des Non-alignés. A ce sujet, l'introduction d'une procédure de vote diviserait immédiatement les membres en majorités et minorités et ceci, non seulement en termes d'accords ou de désaccords sur tel ou tel problème, mais aussi en termes d'antagonismes idéologiques, politiques et autres.

Enfin, en plus de ces organes qui constituent les moyens du Mouvement pour pouvoir changer le cours des relations internationales, il est à souligner que les Non-alignés coordonnent leurs relations avec d'autres organismes où se retrouvent les pays du Tiers Monde comme la CNUCED, le Groupe des 77 et l'O.P.E.P.

De ce qui vient d'être dit sur les généralités du Mouvement des pays Non-alignés, il ressort clairement que, à première vue, depuis ses origines, lesquelles sont antérieures à Bandoung (1955) contrairement à ce que d'aucuns croient, jusqu'aujourd'hui, il revêt une portée active et dynamique mais évolutive.

Le survol historique des activités du Mouvement montre, en effet, qu'il s'est révélé être un acteur dynamique avec une volonté manifeste d'influer sur le cours des relations internationales. Il s'est toujours intéressé, d'un côté, aux questions politiques qui englobent essentiellement l'attitude adoptée par les Non-alignés vis-vis de l'affrontement interblocs et leur soutien aux mouvements de libération nationale et de l'autre, aux problèmes économiques avec pour objectif l'instauration d'un Nouvel Ordre Economique International. Il importe de signaler que, dans la suite du travail, il sera question de revenir sur l'une ou l'autre Conférence ou s'arrêter sur une période de l'Histoire du Mouvement dans le but d'évaluer les résultats de ses actions. Dans la poursuite de ses objectifs, l'une des faiblesses du Mouvement a été, dans une certaine mesure, son organisation structurelle.

A cet égard, en effet, la crainte de transformer le Mouvement des Non-alignés en un troisième bloc d'influence en

plus des deux préexistants (blocs Ouest et Est) a poussé beaucoup de membres à rejeter, dès le début, l'idée d'institutionnalisation de ce nouvel acteur dans le monde de l'après deuxième-guerre-mondiale. Cependant, contraint par les besoins de l'heure, on assiste, à partir des années 1970, à une esquisse d'une structure du Mouvement.

Et pourtant, croire que les mécanismes institutionnels auraient accru à eux seuls l'efficacité du Mouvement des Non-alignés serait se tromper car maintes organisations dotées de tous les instruments possibles et imaginables sont loin d'être des modèles de réussite. A ce titre, nous verrons plus loin que l'organisation structurelle de l'ONU n'a pas empêché le blocage, notamment par les grandes puissances, des initiatives de l'Organisation mondiale.

Seulement voilà, dans le contexte monopolaire actuel des relations internationales, une organisation solide du Mouvement des Non-alignés s'avère indispensable dans la mesure où elle permettrait de renforcer ces pays afin de constituer une force à même d'arracher ses droits face à l'entêtement du Nord industrialisé, partisan du statu quo. Ce qui nous amène à analyser et à évaluer les hauts et les bas du Mouvement des Non-alignés dans les relations politiques internationales depuis ses débuts jusqu'à nos jours.

II<sup>ème</sup> PARTIE: LE MOUVEMENT DES PAYS NON-ALIGNEDS DANS  
 LES RELATIONS POLITIQUES  
 INTERNATIONALES.

INTRODUCTION.

*"Toute l'Histoire du Mouvement des Non-alignés est cette dialectique complexe, de cette lutte continue entre forces centrifuges et centripètes, forces d'intégration et de déstabilisation"<sup>114</sup>.*

Ce constat que faisait Pierre MAURER en 1983 résume ce qui a caractérisé l'Histoire du Mouvement, en ce sens que, sur le plan politique, ce dernier a toujours été aux prises avec des difficultés, tant endogènes qu'exogènes, tendant à porter atteinte à la politique non-alignée. Ainsi, aux visées impérialistes ayant pour objectif de maintenir certains pays du Sud sous domination occidentale, le Mouvement a opposé une résistance anti-coloniale; aux antagonismes entre les Etats-Unis et l'Union Soviétique dans le contexte de la guerre froide, non sans répercussions sur la sécurité du Tiers Monde, les Non-alignés ont prêché une neutralité active, avec une volonté manifeste de rapprocher les supergrands, tandis que des efforts de règlement de dissensions internes à la famille Non-alignée ont toujours été consentis. Tout cela a été entrepris dans la perspective d'améliorer les relations politiques internationales. Mais quels ont été les moyens utilisés par cet acteur devenu incontournable dans les relations internationales?

D'un côté, il importe de mettre un accent particulier sur le rôle de l'ONU, lieu politique d'expression des Non-alignés. A ce sujet, l'entrée massive, à l'ONU, des pays du Tiers Monde a permis à ces derniers d'influer sur la prise de décision à l'Assemblée Générale. D'un autre côté, le Mouvement des Non-alignés s'est servi de la force morale qu'il constitue pour soutenir diplomatiquement, lors des différents forums, les Mouvements de libération nationale, en dénonçant, du même coup, l'interférence des supergrands dans les affaires intérieures des

---

<sup>114</sup> MAURER, (Pierre), Op. cit., p. 9.

pays du Tiers Monde. Aussi, des ressources matérielles ont été mobilisées par le Mouvement des Non-alignés aux fins d'aider les mouvements de libération nationale; notamment dans le cadre de la lutte anti-apartheid et anti-sioniste.

Dans cette partie, l'étude de l'apport du Mouvement des Non-alignés dans l'amélioration des relations internationales sera abordée sous trois angles à savoir d'abord les rapports entre l'ONU et le Mouvement des Non-alignés, ensuite la contribution des Non-alignés dans la restauration de la sécurité mondiale par une action en faveur du processus de la détente et de la décolonisation et, enfin, les obstacles à l'action collective des Non-alignés, obstacles constitués essentiellement de l'ingérence des supergrands et des dissensions internes au Mouvement qui s'observent malheureusement jusqu'aujourd'hui.

**CHAP. I. : POUR LA RESTRUCTURATION DES NATIONS UNIES.**Introduction.

Il y a bientôt trois décennies, Alexandre Soljenistsyne disait:

*"Il y a un quart de siècle naissait l'ONU qui portait les espoirs de l'humanité. Hélas! dans un monde immoral, elle est devenue immorale..."<sup>115</sup>.*

Ces propos qu'Alexandre lançait, non sans amertume, en 1970 peuvent être repris aujourd'hui par un autre critique, après plus de la moitié d'un siècle d'existence de l'ONU, car, nul n'ignore que cette dernière a failli à nombre de ses missions.

A la suite du cataclysme de la seconde guerre mondiale, en effet, les pays en guerre contre les puissances de l'Axe<sup>116</sup> signèrent la Charte des Nations Unies à San Francisco le 26 juin 1945. Créée dans le but de corriger les insuffisances de la Société des Nations (S.D.N.), l'ONU avait pour objectif principal la sauvegarde et le maintien de la paix et de la sécurité dans le monde. Aussi sa Charte allait-elle être le fondement sur lequel s'édifierait tout le système juridique et politique des Nations dont les orientations essentielles visaient la démocratisation générale et effective des rapports internationaux. Malheureusement, force est de constater que les grandes puissances ont été les premières à enfreindre les principes et objectifs énoncés dans la Charte notamment par l'appropriation exclusive du droit de veto afin d'écarter les petits pays de la gestion des grandes affaires internationales.

C'est dans la perspective de contrer ces agissements que le Mouvement des Non-alignés a commencé à exercer une pression sur cette Organisation mondiale dans l'espoir d'obtenir un changement en faveur du Tiers Monde. Ainsi, le soutien aux principes et objectifs qu'ils partagent avec l'ONU dans une large mesure, la dénonciation de l'égoïsme des grandes puissances et la

---

<sup>115</sup> ZOGBIBE, (Charles), Op. cit., p. 491.

<sup>116</sup>Axe Rome-Berlin: Nom donné à l'alliance de l'Allemagne hitlérienne et de l'Italie fasciste.

proposition des solutions, la participation active à la prise de décision à l'Assemblée générale de l'ONU, etc..., tels sont les moyens empruntés par les Non-alignés, depuis les années cinquante jusqu'aujourd'hui, dans le dessein d'obtenir la restructuration des Nations Unies. Certes, des résultats ont été obtenus dans certains domaines mais beaucoup reste encore à faire.

Dans ce chapitre, nous nous proposons de voir, d'une part, le fonctionnement des institutions politiques de l'ONU et le lien existant entre les principes et les buts énoncés dans la charte et l'idéologie du Mouvement des pays Non-alignés et, d'autre part, l'effet de l'action de ce dernier sur l'Organisation mondiale.

#### **A. L'Organisation mondiale et les objectifs politiques du Mouvement des pays Non-alignés.**

Dans le souci d'être plus efficace que la SDN, l'ONU s'est dotée d'organes pour se permettre d'atteindre ses objectifs. Nous verrons également qu'en plus de cette structure, la Charte des Nations Unies contient une série de principes qui ont largement inspiré l'idéologie des Non-alignés.

##### **1. Le fonctionnement des institutions politiques de l'ONU.**

L'Organisation des Nations Unies est une organisation composée d'Etats souverains et non un gouvernement mondial. Il s'agit d'un cadre permettant de trouver des solutions pacifiques aux différends et aux problèmes entre ses membres et ainsi d'aborder pratiquement toutes les questions intéressant l'humanité. L'ONU s'est dotée de six organes principaux, à savoir: l'Assemblée générale, le Conseil de sécurité, le Conseil économique et social, le Conseil de Tutelle, la Cour internationale de Justice et le Secrétariat général.

##### **a. L'Assemblée générale.**

L'Assemblée Générale, dont on dit parfois qu'elle est ce qui se rapproche le plus à un parlement mondial, est le principal organe délibérant. Cependant, l'ONU ne légifère pas à la manière d'un parlement national. Dans ses salles de réunion et dans ses couloirs, les représentants de presque tous les pays du monde-grands et petits, riches et pauvres, et quel que soit leur

système politique ou social-ont voix au chapitre, par leurs interventions et leurs votes, dans la formulation de la politique de la communauté internationale. Aussi, tous les Etats membres sont-ils représentés à l'Assemblée Générale et chacun dispose d'une voix conformément à l'article 18, alinéa 1<sup>er</sup>: "*Chaque membre de l'Assemblée générale dispose d'une voix*"<sup>117</sup>. A ce propos, il importe de signaler que les décisions concernant des questions ordinaires sont prises à la majorité simple tandis que lorsqu'il s'agit des questions importantes, la majorité des deux tiers est requise<sup>118</sup>. Il faut souligner également, à toutes fins utiles, que les questions importantes sont des questions de fond tel que la création d'un nouvel organe, l'amendement de la Charte, l'admission ou l'exclusion d'un membre, etc... tandis que les questions ordinaires sont des questions de procédure par exemple le fait de savoir si telle ou telle autre décision de l'Assemblée Générale devra être soumise au Conseil de sécurité puis au secrétaire général pour promulgation.

En outre, l'Assemblée tient sa session ordinaire une fois par an; elle tient des sessions extraordinaires ou d'urgence lorsque les circonstances l'exigent (article 20). Même lorsque l'Assemblée générale ne siège pas, ses travaux continuent au sein des commissions et d'organes spéciaux. L'Assemblée générale peut discuter de toutes les questions entrant dans le cadre de la Charte et formuler des recommandations sur ces questions. Si l'Assemblée Générale n'a pas le pouvoir de contraindre un gouvernement à prendre une mesure, ses recommandations bénéficient cependant d'une force morale que représente l'opinion mondiale. Elle définit la politique et les programmes que le secrétariat de l'ONU exécute. L'Assemblée générale fixe des objectifs et dirige des activités en matière de développement, organise des conférences mondiales sur de grandes questions et proclame des années internationales afin d'attirer l'attention sur des sujets spécifiques. Elle occupe une position centrale dans l'Organisation et, de ce fait, reçoit des rapports des autres organes, admet de nouveaux membres, approuve le budget et nomme le Secrétaire général.

---

<sup>117</sup> COT, (Jean-Pierre) et PELLET, (Alain), La charte des Nations Unies, 2<sup>ème</sup> édition, Paris, Economica, 1991, p. 385.

<sup>118</sup> Idem, p. 385.

b. Le conseil de sécurité.

En vertu de la charte des Nations Unies, c'est le Conseil de Sécurité qui est responsable au premier chef du maintien de la paix et de la sécurité. Il peut être convoqué à tout moment, chaque fois que la paix internationale est menacée. Les Etats membres de l'ONU sont tenus d'exécuter ses décisions.

Le Conseil de sécurité se compose actuellement de 15 membres; cinq d'entre eux (la Chine, les Etats-Unis, la Fédération de Russie<sup>119</sup>, la France et le Royaume-Uni) sont membres permanents. Les dix autres sont élus à titre de membres non permanents par l'Assemblée pour deux ans. Quant à la prise de décision, l'article 27 de la Charte dispose:

*"1. Chaque membre du Conseil de Sécurité dispose d'une voix.*

*2. Les décisions du Conseil de sécurité sur des questions de procédure sont prises par un vote affirmatif de neuf membres.*

*3. Les décisions du Conseil de sécurité sur toutes les autres questions sont prises par un vote affirmatif de neuf de ses membres dans lequel sont comprises les voix de tous les membres permanents..."<sup>120</sup>.*

En d'autres termes, les décisions sont prises à la majorité de neuf membres et, sauf pour les questions de procédure, aucune décision ne peut être prise si un membre permanent émet un vote négatif, ce qu'on appelle le "veto". C'est pour cela que plus de 50 ans après l'adoption de la Charte des Nations Unies, l'application de l'article 27 suscite toujours autant de polémiques que de passions entre les grandes puissances et les Non-alignés.

Par ailleurs, la Charte des Nations Unies fait obligation à ses membres de régler les différends internationaux par des moyens pacifiques (article 33). Ainsi, ils doivent s'abstenir de recourir aux menaces et à l'usage de la force à l'égard d'un autre Etat et porter, le cas échéant, leurs différends devant le Conseil de Sécurité. Lorsque ce dernier est saisi d'une question

---

<sup>119</sup> Le 24 décembre 1991, l'ONU a été informée que la Fédération de Russie succéderait à l'ex-Union Soviétique au Conseil de Sécurité.

<sup>120</sup> COT, (Jean-Pierre) et PELLET, (Alain), Op. cit., p. 495.

qui met en danger la paix, il commence généralement par demander aux parties d'arriver à un règlement par des moyens pacifiques. Le Conseil de sécurité peut entreprendre une médiation ou énoncer les principes d'un règlement. Si des combats éclatent, le Conseil s'efforce d'obtenir un cessez-le-feu. Il peut envoyer des unités chargées du maintien de la paix (observateurs ou contingents militaires) dans les zones critiques pour réduire les tensions et séparer les forces ennemies. Il peut faire appliquer ses décisions en ordonnant une opération militaire collective ou des sanctions économiques. Le conseil formule en outre des recommandations à l'Assemblée générale concernant un candidat au poste de secrétaire général et l'admission d'un nouveau membre à l'Organisation mondiale.

### c. Le Conseil de Tutelle.

Après l'établissement d'un régime international de tutelle (articles 75, 76, 77 et 78) pour l'administration et la surveillance des territoires non autonomes placés sous ledit régime, il a été créé un Conseil de tutelle (article 85). Le Conseil de tutelle est composé des membres du Conseil de Sécurité mais qui n'administrent pas de territoire sous tutelle et d'autant de membres que de besoin élus pour trois ans par l'Assemblée générale.

En ce qui concerne les fonctions assignées au Conseil de Tutelle, il doit examiner les rapports lui soumis par l'autorité chargée de l'administration du territoire sous tutelle, recevoir des pétitions émanant des indigènes, procéder à des visites dans les territoires administrés et prendre toutes les dispositions nécessaires pour conduire le territoire sous tutelle à la souveraineté. Il est à signaler que le Conseil de tutelle est le seul organe dont les activités ont diminué au fil des ans, c'est-à-dire au fur et à mesure que les territoires sous tutelle accédaient à l'indépendance. Aujourd'hui, il ne reste aucun territoire sous tutelle-si bien que le comité spécial de la Charte des Nations Unies et du raffermissment du rôle de l'Organisation des Nations Unies trouvait, en février 1996, que *"puisque le Conseil de tutelle s'était acquitté de la mission qui lui avait été confiée, il devait être aboli..."*<sup>121</sup>. Le comité

---

<sup>121</sup> Nations Unies, Rapport du Comité Spécial de la charte des Nations Unies et du raffermissment du rôle de l'Organisation: cinquante et unième session, New York, 1996, p. 32.

avait raison en quelque sorte dans la mesure où ledit organe n'est plus nécessaire.

Toutefois, il faut noter qu'il existe des territoires encore dépendants et non autonomes bien qu'ils n'aient pas été placés sous la tutelle de l'ONU. A cet égard, on citerait le cas de certaines îles des Caraïbes telles les "Virgin Islands" qui dépendent des Etats-Unis tandis que les "Turks and Caicos Islands" et les "Cayman Islands" appartiennent au Royaume-Uni. En outre, dans le continent asiatique, les "Nouveaux Territoires" de Hong-Kong, achetés à la Chine par l'Angleterre, ne seront restitués que cette année selon le contrat de 1898.

#### d. La Cour internationale de Justice.

La Cour internationale de justice est le principal organe judiciaire des Nations Unies. Elle a été créée, comme les autres organes, par l'Assemblée générale des Nations Unies (article 7 de la Charte).

Elle se compose de 15 juges élus par l'Assemblée générale et le Conseil de Sécurité (article 4). Seuls les Etats peuvent être parties dans les litiges présentés à la Cour. Si un Etat ne souhaite pas prendre part à un procès devant la Cour, il n'est pas obligé de le faire mais s'il y consent, il est alors tenu de se conformer à la décision de la Cour.

#### e. Le Secrétariat général.

Le Secrétariat international de l'ONU comprend un secrétaire général et le personnel que peut exiger le bon fonctionnement de l'Organisation. Le secrétaire général est nommé par l'Assemblée générale sur recommandation du Conseil de sécurité et se trouve être le plus haut fonctionnaire de l'Organisation (article 97). Le secrétaire général agit en cette qualité à toutes les réunions de l'Assemblée générale, du Conseil de sécurité, du Conseil économique et social et du Conseil de tutelle. Il joue un rôle majeur dans la recherche de la paix, à la fois personnellement et par l'intermédiaire de ses représentants spéciaux ou d'équipes qu'il constitue à des fins spécifiques comme la négociation ou l'établissement des faits. Le Secrétaire général peut attirer l'attention du Conseil de sécurité sur toute affaire qui, à son avis, pourrait mettre en danger la paix et la sécurité

internationales.

Quant aux membres du personnel du Secrétariat, ils proviennent de la plupart des pays membres de l'ONU. Etant fonctionnaires internationaux, ils travaillent pour l'Organisation dans son ensemble et prêtent le serment de ne solliciter ni de recevoir d'instructions d'aucun gouvernement ni d'aucune autorité extérieure à l'Organisation comme le stipule l'article 100:

*"Dans l'accomplissement de leurs devoirs, le secrétaire général et le personnel ne solliciteront ni n'accepteront d'instructions d'aucun gouvernement ni d'aucune autorité extérieure à l'Organisation. Ils s'abstiendront de tout acte incompatible avec leur situation de fonctionnaires internationaux et ne sont responsables qu'envers l'Organisation"<sup>122</sup>.*

Il est évident que l'ONU insiste sur l'impartialité des fonctionnaires internationaux qui, une fois recrutés, sont désormais au service de la communauté internationale et non pas des pays dont ils sont ressortissants.

En définitive, à considérer la bonne organisation structurelle de l'ONU à travers la Charte de San Francisco, on pourrait se demander ce qui a été à la base de son échec dans la sauvegarde de la paix dans le monde. Certes, il avait été prévu des mécanismes de collaboration entre les différents organes pour pouvoir mieux oeuvrer en vue d'atteindre cet idéal mais la dislocation des puissances alliées en blocs antagonistes a poussé les supergrands à user de leur droit de veto au Conseil de sécurité dans le but d'assouvir leurs intérêts. Par ailleurs, outre les dispositions parlant des organes de l'ONU, la Charte contient des principes et objectifs qui constituent la plateforme de l'Organisation mondiale dont les Non-alignés se sont largement inspiré.

---

<sup>122</sup> Département de l'information des Nations Unies, Charte des Nations Unies et statut de la Cour internationale de Justice, New York, Nations Unies, s. d., p. 56.

## 2. L'idéologie politique de Non-alignement et les principes de la Charte des Nations unies.

Il existe une concordance entre les buts et les principes prônés par la Charte des Nations Unies et l'idéologie du Mouvement des Non-alignés, les premiers ayant inspiré cette dernière. Pour ce faire, les Non-alignés ont toujours réaffirmé, dans leurs différentes réunions, leur soutien indéfectible envers les principes bien louables énoncés à San Francisco après le Second conflit mondial.

### a. Le rapport entre les principes du Mouvement et ceux de l'ONU.

Le Non-alignement procède, sans le moindre doute, de principes qui ont une signification politique et juridique universelle. A y regarder de près, ces principes concordent avec ceux de la coexistence active et pacifique et de la Charte des Nations Unies. Il s'agit, au fond, de principes généraux du Droit international sur lesquels se fonde, -malheureusement en théorie- l'ordre politique et juridique international du monde contemporain. Examinons pour nous en rendre compte, quelques-uns de ces principes qui nous paraissent les plus importants.

#### 1° La souveraineté et l'intégrité territoriale.<sup>123</sup>

Du point de vue politique et juridique, la souveraineté sous-entend l'indépendance du pouvoir suprême d'un pays par rapport à tous les autres pouvoirs à l'intérieur et en dehors de cet Etat. En outre, la notion de souveraineté implique l'inviolabilité de l'intégrité territoriale. De ce fait, la violation de l'intégrité territoriale apparaît comme une des formes les plus flagrantes d'atteinte à la souveraineté d'un Etat.

A cet égard, le Mouvement des Non-alignés n'a pas beaucoup innové puisque l'article 2 de la Charte de l'ONU, alinéas 1<sup>er</sup> dispose:

---

<sup>123</sup> PETKOVIC, (Ranko), Le Non-alignement dans la situation internationale actuelle, Beograd, Medunarodna politika, 1968, p. 32.

*"L'organisation est fondée sur le principe de l'égalité souveraine de tous ses membres"*<sup>124</sup>.

Chaque peuple est le dépositaire exclusif de ses droits souverains. Il est le seul compétent pour statuer sur toutes les questions concernant sa vie et son sort. Pour cela, toute tentative d'infléchir du dehors les décisions que le peuple de chaque pays est le seul à pouvoir prendre est un acte dirigé contre son indépendance.

A ce propos, dans la sphère d'influence des grandes puissances, dans les rapports de domination et de subordination, l'indépendance ne pouvait être que purement fictive. C'est pourquoi, au demeurant, les grandes puissances insistaient sur un degré déterminé d'unité et de discipline dans leurs cercle de famille, alors qu'en fait elles se souciaient uniquement d'assurer la domination du centre au détriment des droits souverains des autres pays.

Sous ce rapport, la politique de Non-alignement suppose et exige l'existence de pays indépendants et souverains, ce qui est la base de la prospérité véritable de chacun et de tous ensemble.

## 2° L'égalité en droits des peuples.

La souveraineté est la base objective de l'égalité des Etats en droits. La notion d'égalité des Etats en droits des peuples émane justement de celle de souveraineté. Cependant, les signataires de la charte de San Francisco, qui contient entre autres ce principe, n'ont pas respecté l'esprit et la lettre de cette dernière.

En effet, comme pour s'inscrire en faux contre les principes de l'ONU qui préconise, à travers l'article 1<sup>er</sup>, alinéas 2, de sa Charte, de "*Développer des relations amicales fondées sur le respect du principe de l'égalité en droits des peuples...*"<sup>125</sup>; les grandes puissances développèrent des blocs d'influence peu après les assises de San Francisco. Or, l'égalité en droits des peuples exclut la division du monde en blocs, en grandes puissances et en satellites inégaux.

---

<sup>124</sup> Département de l'information des Nations Unies, Op. cit., p. 3.

<sup>125</sup> Idem, p.3.

A la volonté des grandes puissances d'imposer leur suprématie et leur diktat en recourant à la force sous les formes les plus variées, les petites et les moyennes puissances en général, les Non-alignés en particulier, opposent leur détermination de s'assurer un traitement d'égalité dans la communauté mondiale. Aussi, le principe d'égalité en droits fait-il partie des principes de la politique de Non-alignement. En outre, le Mouvement des Non-alignés lutte non seulement contre la politique des blocs mais aussi contre d'autres formes entravant l'égalité en droits des peuples.

A ce titre, le Mouvement des Non-alignés lutte contre la division en religions supérieures et inférieures, en civilisations supérieures et inférieures, etc...

### 3° La non-agression<sup>126</sup>.

La guerre a été de tout temps le plus grand fléau de l'humanité. L'article 1<sup>er</sup>, alinéa 1<sup>er</sup> de la Charte précise entre autres buts:

*"Maintenir la paix et la sécurité internationales et, à cette fin: prendre des mesures collectives efficaces en vue de prévenir et d'écartier les menaces à la paix et de réprimer tout acte d'agression ou tout autre rupture de la paix..."*<sup>127</sup>.

Toutefois, les représentants des Etats avaient à peine signé la Charte des Nations Unies que les événements infirmaient l'engagement contracté à ce titre et que les atrocités de la guerre ensanglantaient une nouvelle fois la scène internationale. Il devait vite apparaître que l'agression était inséparable de la politique des blocs et que, dans la guerre froide, les pressions agressives étaient l'instrument préféré des grandes puissances. A l'âge des armes nucléaires et des projectiles balistiques intercontinentaux, la guerre plongeait le monde dans la plus terrible des catastrophes. C'est pourquoi poser la question de la non-agression revient à poser celle de la survie biologique du genre humain et de la perpétuation de toutes les valeurs de la communauté internationale. Etant eux-mêmes une

---

<sup>126</sup> PETKOVIC, (Ranko), Op. cit., p. 33.

<sup>127</sup> Département de l'information des Nations Unies, Op. cit., p. 3.

source virtuelle d'agression, les blocs ne peuvent garantir la non-agression. On ne peut assurer une paix durable et faire échec définitivement à l'agression et aux agresseurs que dans les conditions de la coexistence active et pacifique. Aussi, est-ce là un des principaux postulats de la politique de Non-alignement.

#### 4° La non-ingérence dans les affaires intérieures d'autrui<sup>128</sup>.

L'ingérence dans les affaires intérieures des autres pays n'est pas un phénomène nouveau dans les relations internationales. Les forts ont toujours trouvé des raisons ou des prétextes pour s'immiscer dans les affaires intérieures des faibles. Les grandes puissances coloniales invoquaient leur "mission civilisatrice" chaque fois qu'elles voulaient élargir par la force leurs territoires coloniaux en Asie et en Afrique. Dans le contexte de l'affrontement entre les deux blocs, l'immixtion dans les affaires intérieures des autres pays est devenue, à la longue, l'instrument préféré de la politique de violence et de puissance. C'est pour cela que le Mouvement des Non-alignés s'est érigé contre cette pratique en prônant entre autres principes, la non-ingérence dans les affaires intérieures des autres pays.

Par ailleurs, ce principe, considéré comme un devoir et une obligation que chaque pays est tenu de respecter, est inscrit dans la Charte des Nations Unies, article 2, alinéa 7. Si le peuple est, en effet, l'unique dépositaire de ses droits souverains, c'est à lui seul qu'il appartient de se prononcer sur toutes les questions qui intéressent sa vie et sa destinée. Toute tentative d'influer du dehors, par la force nue ou par la violence camouflée, sur les décisions que seul le peuple d'un pays peut prendre souverainement, est un acte dirigé contre les intérêts vitaux de ce peuple.

#### 5° L'autodétermination des peuples.

Point n'est besoin de rappeler que l'un des objectifs principaux du Mouvement est la lutte pour la décolonisation et contre les puissances coloniales qui n'hésitaient pas à professer la théorie selon laquelle elles étaient les seuls représentants

---

<sup>128</sup> BERG, (Eugène), Op. cit., p. 98.

légitimes des colonies. Aussi ces puissances ne reculaient-elles devant aucun moyen pour étouffer les mouvements de libération nationale des peuples colonisés qui revendiquaient le droit à l'autodétermination.

A la différence du Pacte de la SDN qui protégeait jusqu'à un certain point les privilèges des puissances coloniales, l'ordre international instauré par les Nations Unies fait du droit à l'autodétermination un des principes essentiels (article 1<sup>er</sup>, alinéa 2 de la Charte des Nations Unies). Il fait, au fond, partie intégrante du droit de chaque peuple à l'égalité souveraine dans la communauté des nations (article 2, alinéa 2 de la Charte de San Francisco). Ainsi, le Mouvement des Non-alignés lutte pour le respect intégral et la stricte application du droit d'autodétermination aux territoires sous domination étrangère.

#### 6° Le règlement pacifique des différends.<sup>129</sup>

La communauté internationale n'a cessé, depuis longtemps, de se développer à travers les conflits d'intérêts de ses membres. Ceux-ci ont été vidés soit par des guerres, soit par des moyens pacifiques.

Après la seconde guerre mondiale, les mécanismes destinés à aplanir les différends par des moyens pacifiques sont définis dans la charte des Nations Unies, dans ses clauses fondamentales qui déterminent les buts et les principes de l'ONU, les droits et devoirs des membres, ainsi que les pouvoirs et les tâches de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité. Ainsi par exemple, dans la déclaration des buts et des principes de la charte, l'article 2, alinéa 3, dispose:

*"Les membres de l'Organisation règlent leurs différends internationaux par des moyens pacifiques, de telle manière que la paix et la sécurité internationales ainsi que la justice ne soient pas mis en danger"*<sup>130</sup>.

Bien plus, c'est surtout le titre VI consacré exclusivement

---

<sup>129</sup>Idem, p. 100.

<sup>130</sup> Département de l'information des Nations Unies, Op. cit., p. 4.

au règlement pacifique des questions litigieuses qui insiste sur le principe dont il est question. Cette matière est traitée également dans d'autres dispositions, surtout dans celles qui portent sur les accords régionaux, la Cour internationale de justice et les attributions du Secrétaire général de l'ONU. Selon la procédure retenue par la Charte des Nations Unies, les Etats sont tenus, dans le cas d'un litige mutuel dont la continuation risquerait de mettre en péril la paix et la sécurité internationales, de chercher une solution avant tout par des moyens pacifiques (négociations, enquêtes, médiation, réconciliation, arbitrage, sentences judiciaires, recours aux organes ou accords régionaux, ou par tout autre moyen pacifique de leur choix). S'ils n'y parviennent pas, ils doivent soumettre leur litige au Conseil de sécurité qui recommande, soit des procédures et des méthodes de règlement, soit la solution elle-même.

#### 7° La non-affiliation aux alliances militaires des grandes puissances.

La non-affiliation aux alliances militaires des grandes puissances était une des conditions importantes de la liberté d'action des pays Non-alignés. Cette formule détermine au plus haut point leur position indépendante qui, loin d'être une fin en soi, est en fait l'attitude la mieux indiquée pour participer activement aux affaires internationales.

Les pays Non-alignés estiment, en fait, que la politique des blocs a été une des causes essentielles de la division du monde d'après-guerre. La lutte pour l'égalité souveraine des peuples, l'intégrité territoriale et la non-ingérence dans les affaires intérieures, l'autodétermination et l'abolition du système colonial, la paix et la prospérité des peuples-prônées par l'ONU - sont inséparables d'un effort soutenu pour dépasser la politique de blocs et l'existence même des blocs.

Optant pour le statut de Non-alignement, les pays en question se sont arrachés du faisceau des rivalités des blocs et ont acquis ainsi de plus grandes possibilités de formuler et d'appliquer leur propre politique internationale, une politique active. Se prononçant contre les alliances militaires qui raidissaient dangereusement les relations internationales, les Non-alignés contribuaient à atténuer les contradictions de

l'époque de la guerre froide et suscitaient les conditions nécessaires à la paix et au progrès; patrimoine durable et indivisible de toute la communauté internationale.

Enfin, aux principes politiques sus-mentionnés il faudrait en ajouter d'autres comme la souveraineté sur les ressources naturelles, l'instauration d'un Nouvel Ordre Economique International et la coopération internationale sur une base d'égalité. Ces derniers appartiennent au domaine du Droit international du développement à l'élaboration duquel les pays Non-alignés ont pris une part déterminante. Ces principes seront étudiés dans la troisième partie consacrée aux relations économiques internationales.

A tout considérer, il est clair que les pays Non-alignés se sont beaucoup inspirés des principes de la Charte des Nations Unies pour mettre en forme leur idéologie. Ces pays cherchaient la mise en oeuvre de ces buts et principes dont les parties à la Charte s'étaient détournés. A ce titre, nonobstant l'énoncé de ces principes, on assiste à la détérioration des relations internationales après le second conflit mondial. Dans ces conditions, le Mouvement des Non-alignés s'est fixé des objectifs à atteindre afin de suppléer aux insuffisances d'application des buts et principes de la Charte des Nations Unies. Ces objectifs peuvent être regroupés dans trois domaines principaux, à savoir d'abord, la promotion de la paix, de la sécurité internationale et de la détente; ensuite, la lutte pour l'exercice du droit des peuples à l'autodétermination, l'opposition au néocolonialisme, la lutte contre la discrimination raciale et l'Apartheid et, enfin, la promotion de l'Organisation mondiale. C'est ce dernier objectif qui nous occupera dans le reste du chapitre, tandis que les deux autres feront l'objet du chapitre suivant. Avant de voir l'impact du Mouvement sur l'Organisation mondiale, il s'avère nécessaire de montrer le soutien diplomatique manifesté à l'égard des objectifs de l'ONU à travers les forums des Non-alignés.

b. L'attitude des Non-alignés à l'égard des objectifs de l'ONU.

Point n'est besoin de rappeler que le Mouvement des Non-alignés a trouvé louables les principes et les buts des Nations Unies, même si les moyens préconisés par l'Organisation mondiale pour les atteindre recèlent des imperfections. C'est pourquoi,

dans presque toutes les réunions du Mouvement, le soutien aux objectifs de l'ONU est réaffirmé.

En effet, lors des premières conférences, les Non-alignés invoquent constamment les principes de l'ONU dans la recherche des solutions aux problèmes de l'heure; signe qu'ils reconnaissent leur universalité. Par la suite, dès la Conférence de Colombo en 1976, le soutien aux objectifs de l'Organisation mondiale dans leur globalité est chaque fois renouvelé dans les différents forums des Non-alignés.

Ainsi, cette dernière Conférence

*"a reconnu l'importance de l'Organisation des Nations Unies(...), a réaffirmé par conséquent l'adhésion des Non-alignés aux buts et principes de la Charte"<sup>131</sup>.*

A Belgrade, en septembre 1989, les Non-alignés réitèrent *"le respect des objectifs et des principes contenus dans la Charte des Nations Unies"<sup>132</sup>. A Djakarta, en 1992, les chefs d'Etat ou de gouvernement des pays Non-alignés, soulignant l'importance du multilatéralisme, *"ont réaffirmé leur attachement indéfectible aux principes et objectifs de l'ONU"<sup>133</sup>. L'appui des Non-alignés à l'ONU et à sa plate-forme est resté constant jusqu'aujourd'hui. En même temps, le Mouvement des Non-alignés exerçait des pressions sur les grandes puissances, par le truchement de l'ONU, pour réclamer la restructuration de celle-ci et, partant, la mise en oeuvre des principes et des buts de la communauté internationale consignés dans la Charte de San Francisco. Pour ce faire, il s'avère nécessaire d'apprécier l'impact de l'action du Mouvement sur l'Organisation mondiale.**

---

<sup>131</sup> Pays Non-alignés, Cinquième Conférence des chefs d'Etat... p.42.

<sup>132</sup> PETKOVIC, (Ranko), SILOVIC, (Darko), JOB, (Cvijeto) et al., "Neuvième Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays Non-alignés, Belgrade, 4-7 septembre 1989, in Revue de politique internationale, n°947 du 20 septembre 1989, Jugolovenska Stvarnost, p. 42.

<sup>133</sup> Pays Non-alignés, Dixième conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays Non-alignés, Djakarta, 1-6 septembre 1992: Questions d'ordre mondial, Djakarta, 5 septembre 1992, p. 10.

## B. L'influence du Mouvement des Non-alignés sur l'ONU.

L'admission à l'ONU de la plupart des pays nouvellement indépendants a été une deuxième victoire après s'être libérés du joug colonial. Ils obtenaient désormais le droit de participer à la gestion des affaires internationales. Ayant la même importance que les grandes puissances à l'Assemblée générale, les petits pays ont profité de ce cadre pour réduire quelque peu les phénomènes de domination de ces dernières. Cependant, le Conseil de Sécurité, où les cinq membres permanents jouissent du droit de veto, est resté la chasse gardée des grandes puissances des années 1940-1945.

### 1. L'action sur la prise de décision à l'Assemblée générale.

L'entrée à l'ONU de la plupart des pays du Tiers Monde en général et Non-alignés en particulier, s'est accompagnée d'une coordination de leurs actions afin de faire pencher en leur faveur les décisions de l'Assemblée générale. Cependant, l'admission à l'Organisation mondiale n'a pas été, d'emblée, automatique comme le prévoient les dispositions de la Charte.

En effet, déjà, dans les années cinquante, les nouveaux Etats décolonisés protestaient contre la limitation des admissions et revendiquaient l'universalité de l'Organisation mondiale. A ce propos, les grandes puissances, les Etats-Unis en particulier, s'opposaient à l'entrée massive des jeunes Etats à l'ONU pour éviter ce qu'un représentant américain appela en 1950 la "tyrannie de la majorité"<sup>134</sup>. Dans ces conditions, la déclaration de Bandoung (1955) précise que "la Conférence demande (...) l'admission à l'ONU de tous les Etats qualifiés"<sup>135</sup>. A ce titre, les participants à la Conférence insinuaient les Etats indépendants à l'époque mais qui n'avaient pas encore été admis à l'ONU tels que Ceylan (1948), Laos (1949), Chine (1949), Libye (1951), etc... Par la suite, beaucoup de pays afro-asiatiques furent acceptés à l'ONU: Maroc, Tunisie, Soudan et Japon en décembre 1956; Ghana et Malaisie en 1957. Bref, l'entrée de nouveaux Etats à l'ONU souffrit quelque peu de la rivalité entre

<sup>134</sup> MAURER, (Pierre), Op. cit., p. 72.

<sup>135</sup> QUEUILLE, (Pierre), Histoire de l'Afro-asiatisme jusqu'à Bandoung. La naissance du Tiers Monde, Paris, Payot, 1965, p.143.

l'URSS et les Etats-Unis, qui bloquait le mécanisme d'admission, chacun cherchant à empêcher l'entrée des clients de l'autre. Dans les années 1950-1955, des pays comme le Népal, la Jordanie, le Sud-Viêt-Nam, le Cambodge, le Laos et la Libye se heurtèrent au veto américain quant à leur admission. Ces difficultés furent toutefois aplanies pendant un temps, à partir de 1955, quand les Grands acceptèrent un principe d'admission pratiquement automatique. Cependant, la Mauritanie fut bloquée en 1960 par un veto soviétique mais elle fut admise en 1961. Egalement le Togo (1960), le Cameroun (1960), se heurtèrent au même veto mais n'attendirent pas longtemps. Il faut souligner en passant que malgré les pressions des Non-alignés, la Chine ne fut admise à l'ONU qu'en 1971 parce qu'elle était communiste-socialiste.

Dans les années soixante, la décolonisation s'accélère et occasionne une représentation accrue du Tiers Monde. L'ONU, qui était au départ américano-européenne (parmi les 51 membres originaires des Nations Unies, on ne comptait qu'une dizaine de pays afro-asiatiques: Egypte, Ethiopie, Inde, Iran, Irak, Liban, Liberia, Philippines, Arabie Saoudite et Afrique du Sud), regroupe désormais en son sein des pays ressortissants de tous les continents. Par voie de conséquence, il se crée progressivement au sein de l'ONU un troisième groupe d'Etats, celui des pays du Tiers monde qui donnera naissance à une troisième force qui deviendra de plus en plus influente dans les relations internationales.

De cette manière, les jeunes Etats ont fait de l'ONU l'instrument privilégié de leur action diplomatique et ont tenté, à la faveur de leur nombre croissant et de leur influence grandissante, de peser sur son action, d'en modifier les structures et d'en accroître l'efficacité. A ce titre, les Ministres des Affaires Etrangères, réunis au Caire en 1994,

*"ont réaffirmé leur conviction que l'ONU constitue (...) le plus important véhicule pour une contribution du Mouvement des Non-alignés au façonnage d'un Nouvel Ordre International"<sup>136</sup>.*

Cela montre que sans l'entremise de l'Organisation mondiale, les

---

<sup>136</sup>REPUBLIQUE ARABE D'EGYPTE, Projet de document final de la onzième Conférence ministérielle du Mouvement des pays Non-alignés, 31 mai-3 juin 1994, Caire, Ministère des Affaires Etrangères, Unité des affaires des Non-alignés, 1994, p. 7.

revendications des Non-alignés aboutiraient difficilement. L'entrée à la tribune des Nations Unies était considérée comme le symbole le plus tangible de leur participation aux affaires internationales. Il importe donc d'évaluer les résultats des actions menées par les Non-alignés au sein de l'Organisation mondiale.

En effet, le "tournant de 1960"<sup>136</sup>, selon l'expression de M. Viraly, opéra une véritable mutation dans la vie de l'Organisation mondiale en ce sens que c'est l'année où furent votés, sous le poids des afro-asiatiques, les textes historiques les plus importants à savoir les résolutions 1514 (XV) et 1515 (XV) respectivement sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux et sur l'accélération du progrès économique et social des pays sous-développés. En plus, la révision de la Charte des Nations Unies que les Non-alignés avaient demandée à leur Sommet de Belgrade en 1961 a été réalisée en 1963 portant le nombre des membres du Conseil de sécurité de 11 à 15 et celui des membres du Conseil économique et social de 18 à 27. En 1970, le doublement de ce dernier chiffre a été acquis.

A partir de 1970, les pays Non-alignés constituaient le groupe le plus important au sein de l'Organisation mondiale; ils se soudaient lors des votes importants et faisaient figure de catalyseur et d'éléments d'impulsion dans l'ensemble des pays en développement. Ainsi, dans le cadre de leurs revendications économiques entamées depuis le Sommet de Lusaka, en 1970, visant l'instauration d'un Nouvel Ordre Economique International, les Non-alignés firent adopter les Résolutions 3201 (S-VI), le 1<sup>er</sup> mai 1974, et 3281 (XXIX), le 12 décembre 1974, relatives respectivement à l'instauration d'un Nouvel Ordre Economique International et à la Charte des Droits et Devoirs économiques des Etats.

En 1989, constatant les violations du Droit dans les affaires internationales, situation dont ils sont premières victimes, les Non-alignés ont décidé de proposer la proclamation de la période 1990-1999 "*décennie des Nations Unies consacrée au*

---

<sup>136</sup> BWAKIRA, (Melchior), "A la recherche d'un Nouvel ordre mondial dans les relations internationales" in Intore n°3 du 15 au 31 mai 1993, Bujumbura, Ed. Intore, p. 18.

*Droit International*"<sup>137</sup>. En fait, l'initiative avait été prise par les Ministres des Affaires Etrangères des pays Non-alignés, tenue à La Haye du 26 au 30 juin 1989. Ainsi, la 44<sup>ème</sup> session de l'Assemblée générale des Nations Unies adopta une résolution acceptant la proposition des Non-alignés. A cet égard, les principaux objectifs de la décennie sont l'encouragement de l'adoption et du respect des principes du Droit international, la promotion des moyens et des méthodes du règlement pacifique des litiges, y compris le respect des décisions de la Cour internationale de justice, etc...

En somme, les quelques exemples parmi tant d'autres, nous montrent à suffisance l'importance du Mouvement des pays Non-alignés quant à son effet sur la prise de décision à l'Assemblée générale des Nations Unies. Cela est compréhensible dans la mesure où, d'une part, chaque membre, grand ou petit, dispose d'une voix, et, d'autre part, les Non-alignés représentent à peu près les deux-tiers de l'Assemblée Générale: à la Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement, tenue à Carthagène (Colombie), en octobre 1995, ils étaient au nombre de 113 tandis que l'ONU compte 185 membres. Dans ces proportions, le problème resterait peut être au niveau de la cohésion du groupe des Non-alignés au sein de l'Organisation mondiale. Il est donc indéniable que le Mouvement des Non-alignés a fait de son mieux pour que les décisions de l'Assemblée générale se prennent en faveur du monde sous-développé. Si, par moments, il a échoué, c'est qu'il existe d'autres mécanismes de blocage où les grandes puissances restent prépondérantes. Tel est le cas du Conseil de Sécurité qui reste la chasse gardée de ces dernières.

## 2. Le Mouvement et le Conseil de sécurité.

Le privilège du droit de veto est un sujet à controverse depuis longtemps entre les grandes puissances et les Non-alignés parce qu'il est contraire au principe de l'égalité souveraine des Etats. Aussi, dans beaucoup de conférences des Non-alignés, la dénonciation du statut de cet organe et les propositions de réformer le Conseil de Sécurité sont demeurées comme un leitmotiv.

---

<sup>137</sup> SAHOVIC, (Milan), "La décennie des Nations Unies pour le Droit international: 1990-1999", in Revue de politique internationale n°954, 5/1/1990, Belgrade, Jugoslovenska stvarnost, p. 19.

En effet, le droit de veto dont jouissent les cinq membres permanents ont entravé, à maintes reprises, le fonctionnement de l'Organisation mondiale. Ce fut le cas lorsqu'il s'est agi d'accepter l'adhésion de la Chine à l'ONU. A cet égard, favorables à la Chine de Formose et au gouvernement de Tchang-Kaï-Chek, les Etats-Unis d'Amérique se sont opposés à l'admission de la Chine de Pékin dès 1950; ce qui fut déjà une preuve de l'inefficacité du fonctionnement de l'Organisation mondiale. En dépit de la victoire de la Chine de Pékin en 1949, le gouvernement nationaliste de Tchang-Kaï-Chek, qui était au pouvoir lors de la création de l'ONU, occupa le siège de la Chine à l'Assemblée générale et au Conseil de Sécurité. L'admission des représentants de Pékin à l'ONU le 25/10/1971, consécutive à l'amélioration des relations américano-chinoises, engendra l'exclusion du gouvernement nationaliste de Taïwan. Plus tard, lors d'une session du Conseil de Sécurité le 26 janvier 1976, les Etats-Unis mirent leur veto à la résolution en faveur de la création d'un Etat palestinien.

Quant à l'URSS, elle n'a pas moins handicapé les activités du Conseil de Sécurité car, à en croire Michel Mourre, entre 1945 et 1965, elle n'utilisa pas moins de 103 fois son droit de veto<sup>139</sup>. Elle mit son veto à l'intervention des troupes de l'ONU en Corée en 1950; celle-ci ne fut possible, en juin 1950, que parce que l'URSS avait boycotté le Conseil. L'URSS mit son veto à la condamnation de l'intervention des forces du Pacte de Varsovie en Tchécoslovaquie en 1968.

Bref, il est incontestable que le droit de veto dont jouissent les grandes puissances n'a pas manqué de paralyser les décisions du Conseil de sécurité. Par ailleurs, dans la plupart de conflits que le monde a connus pendant la guerre froide, les supergrands se trouvaient impliqués d'une façon ou d'une autre. Dans cet état de fait, le Mouvement des Non-alignés n'a menagé aucun effort pour essayer d'obtenir la restructuration de l'ONU dans l'espoir surtout de rendre plus efficaces les organes ayant le maintien de la paix dans leurs attributions, mais en vain.

Déjà, à Bandoung, en 1955, les participants à la Conférence réclamaient leur droit de

---

<sup>139</sup>MOURRE, (Michel), Dictionnaire encyclopédique d'Histoire, Volume 6, Paris, Bordas, 1978, p.3274.

"se voir permettre d'entrer au Conseil de sécurité pour qu'ils puissent apporter une contribution plus efficace au maintien de la paix et de la sécurité internationales"<sup>140</sup>.

A La Havane, en même temps qu'elle condamne les Etats-Unis d'Amérique d'opposer, au Conseil de sécurité, leur veto à toute résolution concernant l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, la Conférence réclame "la représentation des Pays Non-alignés au Conseil de sécurité"<sup>141</sup>.

Plus tard, ayant remarqué que rien n'a encore été fait pour restructurer le Conseil de sécurité et surtout dans le souci d'être plus efficaces dans leur lutte, les Non-alignés ont créé, lors de leur Conférence au Sommet des Chefs d'Etat ou de gouvernement, à Djakarta, en 1992, un "Groupe de travail de Haut niveau du Mouvement des pays Non-alignés pour la restructuration de l'ONU"<sup>142</sup> mandaté pour élaborer des propositions et des suggestions concrètes en vue de la restructuration, la démocratisation et le renforcement de l'efficacité de l'ONU ainsi que pour la participation active du Mouvement des Non-alignés à la définition d'un Nouvel Ordre International.

Très récemment, à Carthagène, en octobre 1995, les Non-alignés ont réitéré leurs revendications quant à la réforme du Conseil de Sécurité. Certains délégués imaginaient un "siège Non-aligné"<sup>143</sup> changeant avec la présidence du Mouvement; le Président Cubain Fidel Castro a proposé la création de six nouveaux sièges permanents: deux en Amérique Latine, deux en Afrique et deux en Asie<sup>144</sup>. Finalement, seul le droit de veto des cinq permanents du Conseil de Sécurité semblait faire

---

<sup>140</sup> CONTE, (Arthur), Op. cit., p. 314.

<sup>141</sup> République de Cuba, Op. cit., p. 60.

<sup>142</sup> Pays Non-alignés, Dixième Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays Non-alignés, Djakarta, 1-6 septembre 1992. Décision relative à la création d'un groupe de Travail de Haut niveau pour la restructuration de l'ONU, Djakarta, septembre 1992, p. 1.

<sup>143</sup> Proenza, (Anne), "Les Non-alignés réclament une réforme de l'ONU", in Le Monde n°15780 du 20 octobre 1995, Paris, Ed. Le Monde, p. 5.

<sup>144</sup> Idem, p. 5.

l'unanimité. En somme, nous voyons que les efforts du Mouvement des pays Non-alignés en vue de la réforme du Conseil de sécurité n'ont pas été suivis d'effets. Le correctif apporté à ce sujet par l'amendement de l'article 23 portant de 11 à 15 le nombre de membres n'a rien résolu car le noeud du problème réside au niveau du droit de veto. Même si l'on augmentait le nombre de membres sans supprimer le droit de veto, la domination des petits pays par les grandes puissances resterait inchangée.

### Conclusion.

De ce qui vient d'être dit sur la restructuration des Nations Unies, il ressort clairement que, théoriquement, les initiateurs des assises de San Francisco (1945) avaient essayé d'organiser les relations internationales. Cependant, les intérêts égoïstes des uns et des autres ont engendré la détérioration des relations politiques entre les grandes puissances, d'une part, et entre ces dernières et les petits pays, d'autre part. Dans cet état de fait, c'est surtout pour améliorer la situation défavorable à cette dernière catégorie de pays que le Mouvement des pays Non-alignés a toujours agi sur l'ONU.

En effet, l'entrée à l'ONU des petits pays qui venaient d'accéder à l'indépendance était considérée par ceux-ci comme une participation plus ou moins démocratique à la gestion des affaires internationales. A ce titre, il sied de signaler que, par exemple, le Etats-Unis d'Amérique et Saô-Tomé et Príncipe, qui avaient en 1978, sur le plan démographique, respectivement 214 millions et 76000 habitants<sup>144</sup> avaient les mêmes droits de vote à l'Assemblée Générale. Ainsi, les pays du Tiers Monde en général et les Non-alignés en particulier, en coordonnant leurs actions à l'ONU lors des votes importants, ont profité de cet atout pour influencer sur la prise de décision à l'Assemblée Générale. Dans la plupart des cas, les Non-alignés ont triomphé car ils détenaient la majorité des votes. En outre, l'importance du Mouvement s'est manifestée à travers l'intérêt que l'ONU porte sur lui, surtout pendant cette dernière décennie; ce qui s'est concrétisé par la représentation de l'Organisation mondiale au plus haut niveau aux Conférences au Sommet des chefs d'Etat ou

---

<sup>144</sup> MOURRE, (Michel), Dictionnaire encyclopédique d'Histoire, V. 6, Paris, Bordas, p. 3276.

de gouvernement des Non-alignés depuis la Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays Non-alignés de Belgrade en septembre 1989.

Lors de cette Conférence, en effet, le secrétaire général de l'ONU a reconnu que *"les principes du Mouvement des Non-alignés ont permis une puissante réaffirmation de la Charte des Nations Unies"*<sup>146</sup>. Par la suite, à Djakarta, en 1992, Boutros Boutros-Ghali a demandé aux Non-alignés de coopérer avec l'ONU<sup>147</sup>. Certes, dans ses rapports avec l'ONU, le Mouvement des Non-alignés s'est imposé en tant que sous-système international grâce à ses principes universels et à la majorité qu'il mobilise à l'Assemblée générale mais, à certains égards, il faut reconnaître qu'il a connu des échecs.

A ce titre, face à la majorité quasi-automatique des pays du Tiers Monde sur nombre de sujets, le recours au veto permet au Conseil de Sécurité de bloquer les initiatives qui déplaisent à certains membres. La Charte des Nations Unies avait bien proclamé l'égalité souveraine de tous les Etats, mais, parallèlement, elle instituait en son sein *"l'oligarchie"*<sup>148</sup> des grandes puissances sous la forme du Conseil de Sécurité et du droit de veto réservé au club des cinq grands. Dans ces conditions, on peut affirmer sans ambages que l'ONU est devenue, surtout en matière de maintien de la paix, l'instrument des grandes puissances. A y regarder de près, le Mouvement est né de l'échec de la mise en oeuvre des objectifs fixés à San Francisco en 1945. Quelle aurait été, en effet, la raison d'être du Mouvement si l'ONU s'était révélé efficace? Sous ce rapport, les propos de Bogdan CRNOBRNJA l'illustrent clairement:

*"Le renforcement du prestige et de l'impact des Nations Unies (...) rendrait moins essentielle l'action des Non-alignés"*<sup>149</sup>.

---

<sup>146</sup> PETKOVIC, (Ranko), Silovic, (Darko), JOB, (Cvijeto) et al., Op. cit., p. 24.

<sup>147</sup> XXX, "Non-alignés, le Secrétaire général de l'ONU appelle à coopérer" in Le Renouveau du Burundi n°3882 du 3-4 septembre 1992, Bujumbura, Inabu, p. 12.

<sup>148</sup> BERG, (Eugène), Op. cit., p. 116.

<sup>149</sup> CRNOBRNJA, (Bogdan), "Les actuels rapports mondiaux et la politique de Non-alignement" in Revue de politique internationale n°932, 5 novembre 1989, Belgrade, Jugoslovenska Stvarnost, p. 11.

L'on ne souhaiterait pas que l'ONU sombre dans l'inefficacité pour que le Mouvement acquiert de plus en plus d'importance mais il faut reconnaître que ce dernier est venu suppléer aux manquements de l'Organisation mondiale en jouant le rôle de porte-parole du monde en développement au sein de cette instance internationale. Il sied donc de voir quelle a été sa contribution dans la lutte contre le colonialisme, le racisme, le sionisme sans oublier son rôle dans le processus de la détente.

**CHAP. II. : LE MOUVEMENT DES NON-ALIGNES ET LA SECURITE INTERNATIONALE.**

**Introduction.**

Depuis l'émergence de la politique du Non-alignement et la création du Mouvement des Non-alignés, la promotion de la sécurité internationale est une des préoccupations majeures de cette force internationale. Mieux, on peut affirmer que le besoin de s'attaquer à cette question a été un des facteurs qui ont abouti à la fondation du Mouvement. Il s'avère nécessaire de définir la notion de sécurité internationale avant de voir les facteurs qui mettent en péril cette dernière. A ce titre, parmi les multiples conceptions de la sécurité internationale qui ont un caractère général et que l'on trouve dans la littérature politologique, il importe d'adopter celle de Bojana Tadic qui trouve que:

*"La sécurité pourrait être réputée acquise si les Etats considèrent qu'ils ne sont pas exposés au danger d'une attaque militaire, aux ingérences quelles qu'elles soient dans leurs affaires intérieures ou à des tentatives de subversion ou de déstabilisation de l'extérieur, d'ordre politique, économique ou militaire, et s'ils ne peuvent se développer librement, de la manière qu'ils ont eux-mêmes choisie sans aucune influence étrangère"<sup>150</sup>.*

A partir de cette description et étant entendu que

*"la sécurité internationale est à la fois le résultat et la somme des sécurités de tous les Etats membres de la communauté internationale"<sup>151</sup>,*

on peut affirmer sans risque de se tromper que les facteurs qui mettaient en péril la sécurité internationale et celle des Non-alignés en particulier étaient l'existence des blocs militaires et leur politique, de même que les rivalités des grandes puissances, le colonialisme sous toutes ses formes et manifestations, ses survivances et les phénomènes qui lui sont étroitement liés comme le néocolonialisme, le sionisme, la ségrégation raciale et l'Apartheid; la politique de force,

---

<sup>150</sup> TADIC, (Bojana), "Le Non-alignement et la sécurité internationale" in Revue de politique internationale n°918-919 du 5-20 juillet, Belgrade, Jugolsovenska Stvarnost, p. 17.

<sup>151</sup>Idem, p. 9.

l'impérialisme, l'interventionnisme, l'expansionnisme, les convoitises hégémoniques et les ingérences dans les affaires intérieures d'autres pays, la course aux armements et, enfin, les guerres et les crises locales. Point n'est besoin de rappeler que depuis sa genèse, le Mouvement des pays Non-alignés s'est érigé contre toutes ces entraves à la sécurité internationale.

Il sied d'évaluer sa contribution dans la lutte anti-sioniste, anti-apartheid et pour la détente. A cet égard, le Mouvement des pays Non-alignés a été l'un des facteurs non moins importants dans le combat mené par la communauté internationale pour mettre un terme à la politique du régime raciste de Prétoria en Afrique australe et pour les droits du peuple palestinien à l'autodétermination. En outre, en tant qu'initiateurs de la détente, les Non-alignés ont joué un rôle appréciable dans le processus du rapprochement entre les deux puissances antagonistes de la guerre froide. Il serait cependant injuste de prétendre limiter aux trois domaines susmentionnés l'action du Mouvement des Non-alignés dans la sauvegarde de la sécurité internationale en ce sens qu'il a participé à la résolution des problèmes dans d'autres parties du monde telles qu'en Amérique Latine, en Afrique et en Asie.

#### **A. L'anti-colonialisme: Etude de cas.**

Il est indéniable que le sionisme et l'Apartheid se sont révélés être des formes de colonisation et de racisme si l'on considère les conditions auxquelles les autochtones namubiens et sud africains étaient soumis et les méthodes utilisées par les Israéliens pour dominer les arabes palestiniens. C'est la similarité entre les méthodes et les effets du sionisme et de l'Apartheid d'une part, et la contribution appréciable du Mouvement dans le processus de dénouement des crises dans ces deux parties du monde d'autre part, qui militent en faveur de l'étude de ces deux cas.

##### **1. La lutte contre l'Apartheid.**

D'entrée de jeu, il faut souligner que le problème de l'Apartheid ne se limitait pas seulement à l'Afrique du Sud et à la Namibie mais touchait beaucoup d'autres pays de l'Afrique australe. Ainsi, la menace que le régime raciste d'Afrique du Sud faisait peser sur la paix et la sécurité internationales tenait,

notamment à trois causes essentielles, à savoir: d'abord, le fait qu'il ne cessait d'intensifier sa brutale répression pour perpétuer l'Apartheid, ensuite la poursuite de l'occupation illégale de la Namibie et enfin les actes d'agression, de subversion, de déstabilisation et de terrorisme perpétrés contre les Etats africains indépendants. Dans cet état de fait, le Mouvement des Non-alignés n'a ménagé aucun effort pour contribuer à libérer cette partie de l'Afrique.

a. Une vue panoramique du problème de l'Apartheid.

1° Evolution de l'Apartheid en Afrique du Sud.

La victoire de l'A.N.C. (African National Congress) en mai 1994 marque non seulement quatre siècles de colonisation de l'Afrique du Sud mais aussi celle d'un racisme qui a culminé dans la deuxième moitié du xx<sup>ème</sup> siècle.

En effet, après beaucoup d'années de guerre entre les boers, colons d'origine hollandaise et française arrivés en Afrique du Sud au XVII<sup>ème</sup> siècle, et les Anglais installés dans cette région à la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle, les blancs comprirent la nécessité de s'unir en face des noirs et fondèrent le 31 mai 1910 l'"Union sud-africaine"; ce qui ouvre une ère d'une terrible domination raciste sur les autochtones. L'éveil politique de ces derniers commence avec la fondation de l'A.N.C. en 1912, fait qui passa inaperçu à cette date et des lois anti-noirs furent prises de plus belle. Ainsi, en juin 1912, le "Natives Land Acts" interdit aux noirs l'acquisition des terres en dehors des réserves dans lesquelles le gouvernement sud-africain confinait la population non-blanche. En 1926, la "Colour Bar Act" exclut les noirs de presque tous les emplois qualifiés de l'industrie. La législation raciale fut encore renforcée par la "Representation of Natives Act" d'avril 1936 qui raya des listes électorales communautaires tous les noirs.

Par la suite, en 1948, le Parti National du Docteur Malan remporte les élections face au Parti Sud-Africain. Le parti vainqueur institutionnalise l'Apartheid qui signifie "*développement séparé des diverses communautés raciales*"<sup>152</sup>. Par

---

<sup>152</sup> MOURRE, (Michel), Dictionnaire encyclopédique d'Histoire, Vol. 7, Paris, Bordas, 1978, p. 4301.

cette décision, le régime sud-africain devenait le seul au monde, jusqu'en 1993, date de l'instauration du processus démocratique, à ériger le racisme en politique officielle et à l'avoir consacré dans sa Constitution. Ainsi le "Group Area Act", loi fondamentale de l'Apartheid adoptée en 1951, a permis de regrouper les diverses races dans les quartiers urbains en particulier; ce qui engendrait de brutales expropriations, l'obligation pour des milliers de noirs d'habiter désormais loin de leurs lieux de travail. Un autre aspect de l'Apartheid est la création, en 1951, des "bantoustans", peuplés uniquement de noirs, "s'administrant eux-mêmes" et appelés à se suffire économiquement. Cette politique visait à concentrer les noirs dans de petites étendues de terres et, de surcroît, infertiles. Dans le même ordre d'idées, il est à souligner qu'en 1986, les blancs détenaient 80% de terres arables<sup>153</sup>. Le 11 juillet 1963, Nelson Mandela, leader noir et président de l'ANC fut arrêté et emprisonné. Dix ans plus tard, ce héros refusera d'être libéré sous la condition de renoncer publiquement à la lutte armée et de s'exiler. Bref, la politique de l'Apartheid se caractérisait par des arrestations, des emprisonnements, des assassinats, etc...

Sur le plan international, l'Apartheid rencontrait une vive opposition tant à l'ONU qu'au Commonwealth sans oublier la pression du Mouvement des pays Non-alignés. En 1961, le 31 mai, l'Union sud-africaine se transforma en une République sud-africaine complètement "indépendante" et rompit tout lien d'allégeance envers la Couronne britannique et, du même coup, se retira du Commonwealth.

Plus tard, le 2 février 1990, sous des pressions tous azimuts, Frederik De Clerk lève l'interdiction qui pesait depuis longtemps sur l'ANC et les autres mouvements de libération nationale et fait libérer, le 11 février de la même année, Nelson Mandela. Par la suite, la Conférence pour une Afrique du Sud Démocratique (CODESA) commencée en décembre 1991, prolongée par la CODESA II en mai 1992, aboutit, en novembre 1993, à l'adoption d'une nouvelle Constitution. Après les élections d'avril 1994 au suffrage universel fondées sur le principe "one man one vote" (un homme, une voix) et remportées par l'A.N.C., l'on assiste à

---

<sup>153</sup> XXX, "Apartheid: les treize points de Harare" in Afrique-Asie n°382 du 20 septembre 1986, Paris, Société d'éditions Afrique, Asie, Amérique Latine, p. 15.

l'investiture de Nelson Mandela le 11 mai 1994. Il convient de voir les manifestations de l'Apartheid en Namibie, une colonie de l'Afrique du Sud.

## 2° La question namibienne.

Cet Etat de l'Afrique australe sur la côte atlantique n'est indépendant que depuis 1990, après plus d'un siècle de colonisation.

En effet, la colonie du Sud-Ouest africain allemand (Deutschsüdwestafrika) fut fondée en avril 1884. Durant la Première Guerre mondiale, les troupes de l'Union Sud-africaine firent la conquête de la colonie allemande (janvier-février 1915) et la SDN, en 1920, confia ce territoire à mandat à l'Afrique du Sud. Après la Seconde guerre mondiale, l'Union sud-africaine, déjà suspecte en raison de sa politique ségrégationniste, ne put obtenir de l'ONU, en 1946, le droit d'annexer formellement le Sud-Ouest africain. Le gouvernement sud-africain affirma alors que l'ONU n'avait aucun droit sur les territoires confiés en mandat par la S.D.N.. Ainsi, dès 1949, le Sud-Ouest africain fut pratiquement intégré par force dans l'Union sud-africaine.

Par la suite, l'ONU, sous la pression des pays Non-alignés, décida le 27 octobre 1966, par la Résolution 2145 (XXI), de retirer à la République Sud-africaine son mandat sur le Sud-Ouest africain, auquel elle donna le nom de la Namibie en 1968. C'est aussi qu'en 1966 la S.W.A.P.O. (South West African People's Organisation) commence la lutte armée à l'aide d'une branche armée "P.L.A.N." (People's Liberation Army of Namibia ou Armée de libération du peuple Namibien). En 1967, l'ONU mit sur pied un Conseil chargé d'administrer la Namibie et de la préparer à accéder à l'autonomie. En 1978, le Conseil de sécurité vote la Résolution 435 sur l'indépendance de la Namibie. Cependant, la mise en oeuvre du plan que contient la Résolution s'est heurtée à la résistance de certaines puissances occidentales, notamment les Etats-Unis d'Amérique qui ont inventé la théorie du "rattachement" (linkage theory)<sup>154</sup> selon laquelle il ne fallait

---

<sup>154</sup> SAXENA, (s.c.), "La question namibienne à travers huit Conférences du Mouvement des pays Non-alignés" in Revue de politique internationale n°927 du 20/11/1988, Belgrade, Jugoslovenska Stvarnost, p. 5.

pas réfléchir à l'indépendance de la Namibie, telle que prévue par les dispositions de la Résolution 435, qu'après le retrait des troupes cubaines d'Angola.

Il faut souligner par ailleurs que les Namibiens subissaient presque la même politique d'Apartheid que les noirs d'Afrique du sud. L'Afrique du sud refusait l'indépendance à la Namibie sous prétexte que la S.W.A.P.O. était dirigée par des communistes qui risquaient de compromettre l'équilibre stratégique en Afrique australe. Cette accusation non dénuée de fondement fut renforcée par l'arrivée d'un corps expéditionnaire cubain en Angola en 1975. C'est également cela qui fut à l'origine de la théorie du rattachement. Le départ des Cubains en 1989 fut l'une des clauses des accords obtenus après de longues négociations avec l'ONU. En avril 1989 commença la mise en oeuvre du plan des Nations Unies pour l'indépendance de la Namibie. Celle-ci fut acquise le 21 mars 1990. La politique de l'Apartheid engendrait, par ailleurs, une insécurité dans nombre de pays de l'Afrique australe.

### 3° L'Apartheid et la Ligne de front.

L'Apartheid a dépassé les limites de l'Afrique du sud et de la Namibie pour toucher aussi certains pays de l'Afrique australe communément appelés "les pays de la ligne de front". Le régime Sud-africain pesa ainsi sur la sécurité et l'économie de ces pays.

Ils étaient, en effet, au nombre de 6, à savoir: l'Angola, le Botswana, le Mozambique, la Tanzanie, la Zambie et le Zimbabwe. Ce dernier les a rejoint après son accession à l'indépendance en 1980. L'existence et l'activité des cinq premiers ont pris une forme officielle en 1976. L'organisation est née, pour ainsi dire, spontanément, de la nécessité pour les pays situés dans cette région de l'Afrique australe, de faire échec à la politique de l'Apartheid pratiquée par l'Afrique du Sud, et aussi de s'entendre sur toutes les questions de la région. Depuis 1976, les pays de la Ligne de front tenaient régulièrement des réunions pour examiner les principales questions d'Afrique australe et surtout les moyens à mettre en oeuvre pour assurer l'indépendance de la Namibie. En fait, depuis les années soixante-dix, l'Afrique du Sud, non seulement se rendait coupable de brutalités contre le peuple namibien, mais aussi perpétrait des actions contre les Etats noirs autour

d'elle. Ces attaques avaient exactement pour but de défier les actions de la communauté internationale occupée à résoudre les problèmes de toute la partie australe de l'Afrique.

A cet égard, beaucoup d'actes d'agression, de subversion et de terrorisme contre ces Etats indépendants ont été perpétrés par le régime sud-africain. Ce dernier a suscité et appuyé des groupes subversifs qui se livraient à des actes de terrorisme dans ces Etats en massacrant délibérément des réfugiés et d'autres citoyens, ce qui a engendré beaucoup de victimes. Qui plus est, des avions et des navires se voyaient attaqués par des terroristes sud-africains. A titre illustratif, le 19 mai 1986, les forces sud-africaines ont perpétré des attaques contre les capitales du Botswana, de la Zambie et du Zimbabwe<sup>155</sup>. Par ailleurs, l'Afrique du Sud soutenait des mouvements opposés aux régimes en place dans certains pays de la Ligne de front. L'on peut donner l'exemple de l'U.N.I.T.A. (Union pour l'indépendance totale de l'Angola) et de la RE.NA.MO. (Résistance Nationale du Mozambique) fortement soutenus par le régime sud-africain.

Ces conditions on ne peut plus critiques ont poussé les chefs d'Etat ou de gouvernement des Etats de la Ligne de front, réunis à Gaborone, au Botswana, le 8 mars 1989, à affirmer que

*"la région ne pourra connaître la paix, la sécurité et le progrès économique et social tant que l'Apartheid, source fondamentale des problèmes, continuera d'exister"*<sup>156</sup>.

Cela est évident car, selon certaines sources, par exemple, depuis 1980 jusqu'en 1986, ces pays ont subi des attaques ayant provoqué des dégâts de l'ordre de 10 milliards de dollars<sup>157</sup>.

A tout prendre, l'on constate que jusqu' à son effondrement en 1994, l'Apartheid constituait une entrave à l'épanouissement des peuples de l'Afrique australe. Dans ces conditions, le

---

<sup>155</sup> Département de l'information des Nations Unies, Les Nations Unies et l'Apartheid, 1948-1994, New York, Nations Unies, 1995, p. 393.

<sup>156</sup> PETKOVIC, (Ranko), SILOVIC, (Darko), JOB, (Cvijeto) et al., Op.Cit., p. 18.

<sup>157</sup> XXX, "Apartheid: Les treize points de Harare" in Afrique -Asie n°382 du 20 septembre 1986, Paris, Société d'éditions Afrique, Asie, Amérique Latine, p. 18.

Mouvement des pays Non-alignés a essayé de mettre tout en oeuvre en vue de la libération totale de cette partie de l'Afrique.

b. La contribution du Mouvement des pays Non-alignés dans la lutte anti-apartheid.

Dans leur lutte acharnée contre le régime sud-africain, les mouvements de libération et les pays de Ligne de front ont bénéficié de l'aide des Non-alignés. Cette dernière était multiforme en ce sens que l'on a vu se déployer un soutien politique, diplomatique, moral et matériel des pays Non-alignés en faveur de la lutte anti-apartheid.

1° Le soutien politique et diplomatique.

Dans la droite ligne de ses objectifs, le Mouvement des Non-alignés n'a cessé de déclarer les principes qui le guident et de condamner avec la dernière énergie les agissements de l'Apartheid. Plus particulièrement, dans le dessein d'être plus efficace, le Mouvement avait mis sur pied un groupe chargé d'aider la Namibie à accéder à l'indépendance.

- Déclaration de principes et condamnation de l'Apartheid.

En 1961, à la première Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays Non-alignés tenue à Belgrade, le Mouvement des Non-alignés condamna la politique de l'Apartheid pratiquée par l'Union sud-africaine et demanda la cessation immédiate de cette politique<sup>157</sup>. La deuxième Conférence des Non-alignés tenue en 1964, au Caire, adopte pour la première fois "un programme pour la paix et la coopération internationale" qui comprend entre autres points, la question namibienne. Ce programme apporte son plein appui au droit inaliénable du peuple Namibien à l'autodétermination et à l'indépendance.

En 1970, à Lusaka, les chefs d'Etat ou de gouvernement du Mouvement des pays Non-alignés appellent tous les Etats à adopter des sanctions économiques globales et obligatoires contre l'Afrique du Sud. A la quatrième Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays Non-alignés, tenue à Alger en 1973, la

---

<sup>157</sup> Government of India, Ministry of External Affairs, Op. cit., p. 7.

S.W.A.P.O. fut reconnue comme "représentant légitime et porte-parole du peuple namibien"<sup>159</sup>. Cela était nécessaire pour contrecarrer les efforts de l'Afrique du Sud visant à promouvoir certains groupes fantoches rivaux de la S.W.A.P.O. sur ce territoire dans l'espoir de l'affaiblir lors des négociations. Réuni à Lima (Pérou), en août 1975, le conseil ministériel du Mouvement des Non-alignés condamne l'abus du droit de veto par les grandes puissances qui avait empêché le Conseil de sécurité des Nations Unies d'imposer des sanctions économiques globales et obligatoires contre l'Afrique du Sud. Dans le même ordre d'idées, la cinquième Conférence au Sommet du Mouvement des pays Non-alignés, tenue à Colombo en 1976, condamne les gouvernements des Etats-Unis d'Amérique et de la France en raison de leur livraison d'armes et les gouvernements allemand et britannique pour l'exportation de leur savoir-faire technologique vers l'Afrique du Sud<sup>160</sup>. Elle a demandé, en outre, aux Etats membres du Mouvement et à toute la communauté internationale:

*"d'appuyer activement et de façon concrète les Etats qui se trouvent en première ligne (...) victimes d'attaques et de provocations incessantes et d'agressions répétées perpétrées par les régimes minoritaires racistes"*<sup>161</sup>.

Il est à noter que les régimes racistes à cette époque, dans cette partie de l'Afrique australe, étaient la minorité blanche au pouvoir au Zimbabwe aidée par les racistes Sud-africains. La 7<sup>ème</sup> et la 8<sup>ème</sup> Conférences du Mouvement des pays Non-alignés tenues respectivement à New Delhi en 1983 et à Harare en 1986 ont rejeté catégoriquement la "linkage theory" établie entre deux problèmes tout-à-fait séparés et sans liens. Cette 8<sup>ème</sup> Conférence marque d'ailleurs un véritable tournant dans la lutte des Non-alignés contre l'Apartheid.

En effet, d'une part, le choix de Harare, une ville "à portée de canons sud-africains"<sup>162</sup> s'est révélé être

---

<sup>159</sup> SAXENA, (S.C.), op. cit., p. 6.

<sup>160</sup> Pays Non-alignés, Cinquième Conférence des chefs d'Etat .... p. 101.

<sup>161</sup> Idem, p. 24.

<sup>162</sup> XXX, "Apartheid: Les treize points de Harare" in Afrique-Asie n°382 du 20 septembre 1986, Paris, Société d'éditions Afrique, Asie, Amérique Latine, p. 18.

"un acte de solidarité avec la lutte en Afrique australe"<sup>163</sup>; d'autre part, les Non-alignés constatent que le temps des condamnations est révolu et s'engagent à agir pour juguler l'Apartheid. Ainsi, déterminés, solidaires, "les Non-alignés n'ont pas fait que condamner solennellement l'Apartheid (...). Ils ont aussi adopté un programme d'action qui s'inspire de la lutte menée par les pays de la Ligne de front"<sup>164</sup>. A ce titre, Robert Mugabe, président entrant du Mouvement, devait déclarer dans son discours: "Il y a besoin d'action, d'action immédiate"<sup>165</sup>.

Ainsi, ledit programme d'action comprend d'abord une liste des treize sanctions suivantes, que le Sommet recommande aux Nations Unies pour "une application immédiate"<sup>166</sup>:

1° Interdiction de transfert de technologies vers l'Afrique du Sud;

2° Cessation des exportations, de la vente ou du transport de pétrole ou des produits pétroliers destinés à l'Afrique du Sud et de toute coopération avec l'industrie pétrolière sud-africaine;

3° Arrêt de nouveaux investissements en Afrique du Sud ou en Namibie, des prêts et de toute assurance de garantie gouvernementale des crédits accordés au régime raciste;

4° Cessation de toute promotion du commerce avec l'Afrique du Sud ou de l'appui à ce secteur, notamment de l'assistance gouvernementale aux missions commerciales;

5° Interdiction de vente de Kruggerrands (pièces d'or) et de toutes autres pièces frappées en Afrique du Sud;

6° Interdiction d'importer des produits agricoles, du charbon et de l'uranium, du fer, de l'acier, etc..., provenant de l'Afrique du Sud;

7° Adoption de dispositions législatives ou autres en vue de se conformer au décret pour la protection des ressources naturelles de la Namibie, adopté en 1974 par le Conseil de sécurité des Nations Unies;

---

<sup>163</sup> JINADU, (L. Adele) et MANDAZA, (Ibbo), African perspectives on Non-alignment, Harare, Jongue Press, 1986, p. 66.

<sup>164</sup> XXX, "Apartheid: Les treize points...", p. 18.

<sup>165</sup> Idem, p. 18.

<sup>166</sup> Ibid., p. 21.

8° Suppression de tous les privilèges d'entrée sans visa et de la promotion du tourisme vers l'Afrique du Sud;

9° Suppression des liaisons aériennes et maritimes avec l'Afrique du Sud;

10° Cessation de toutes les relations universitaires, culturelles, scientifiques et sportives avec l'Afrique du Sud et des relations avec les particuliers, les institutions et les organes appuyant l'Apartheid ou reposant sur ce système;

11° Suspension ou abrogation des accords conclus avec l'Afrique du Sud comme les accords de coopération culturelle et scientifique;

12° Abrogation des accords de double imposition avec l'Afrique du Sud;

13° Interdiction aux gouvernements de signer des contrats avec des sociétés à participation majoritaire sud-africaine<sup>166</sup>.

Dans la même logique, il fut désigné une équipe de ministres des Affaires Etrangères (Algérie, Argentine, Congo, Inde, Nigéria, Pérou et Zimbabwe) devant se rendre dans les principaux pays industrialisés tels que la Grande Bretagne, le Japon, les Etats-Unis d'Amérique et l'Allemagne Fédérale pour appuyer la demande des sanctions. En outre, la Conférence a recommandé aux pays de la Ligne de front d'envoyer des représentants à Washington dans l'espoir d'obtenir la cessation du soutien du gouvernement américain au régime raciste de l'Afrique du sud. Par ailleurs, un soutien politique particulier a été manifesté par les Non-alignés en faveur de la Namibie.

- Le "Groupe des 18 pour la Namibie".

Dans le souci d'être plus efficace dans sa lutte pour l'indépendance de la Namibie, le Mouvement des pays Non-alignés a créé en son sein, à l'occasion du 8<sup>ème</sup> Sommet à Harare en 1986, un groupe de 18 pays pour contribuer à la libération de ce pays.

Ainsi, ledit groupe était composé des représentants de l'Algérie, de l'Angola, de Cuba, de l'Ethiopie, du Ghana, de l'Inde, de la Malaisie, du Mozambique, du Népal, du Nigéria, du Sénégal, de la Tanzanie, de la Zambie, du Zimbabwe, de la

---

<sup>166</sup> Ibid., pp. 20-21.

Yougoslavie, du Botswana, de la Tunisie et de Madagascar<sup>168</sup>. La mission de ce groupe était de coordonner les activités du Mouvement des pays Non-alignés visant à libérer la Namibie du joug colonial, tout en collaborant avec d'autres acteurs internationaux ayant le même objectif.

Le Groupe des 18 pays Non-alignés a notamment séjourné en Namibie du 7 au 16 août 1989 et soumis son rapport aux Chefs d'Etat ou de gouvernement des pays Non-alignés réunis à Belgrade, en septembre 1989. Tenant compte de ce document, la IX<sup>ème</sup> Conférence des Non-alignés a adopté une Déclaration spéciale sur la Namibie dans laquelle elle a fait état de sa profonde inquiétude en raison de la violation par l'Afrique du Sud des dispositions du Plan d'action des Nations Unies pour l'indépendance de la Namibie. Pour cette raison, la Conférence a décidé que le groupe des 18 effectue une nouvelle mission en Namibie afin de pouvoir suivre sur place le déroulement des élections prévues pour février 1990. Les 18 pays se sont réunis à Windhoek, en Namibie, le 25 octobre 1989 et au mois de novembre 1989, ont attiré l'attention du Secrétaire général des Nations Unies et du Conseil de sécurité sur le danger des agissements de l'Afrique du Sud dont le dessein était de torpiller les élections. En même temps, le Groupe des 18 informait le Mouvement des pays Non-alignés, par le biais du Bureau de coordination, de ce qui se passait en Namibie. La présence du Groupe dans ce pays a été permanente jusqu'à la fin des élections.

A tout considérer, la part des 18 a été d'une grande importance en ce sens qu'en dénonçant ce qui handicapait le bon déroulement du processus de libération de la Namibie, ils influaient tant sur la puissance occupante que sur l'opinion internationale. Bien plus, on peut affirmer sans ambages qu'ils aidaient à acheminer l'aide matérielle dont la S.W.A.P.O. bénéficiait de la part du "Fonds Africa", créé par les Non-alignés pour participer activement à libérer l'Afrique australe de l'Apartheid.

---

<sup>168</sup> LUKIC, (Djordje), "Les Non-alignés et l'indépendance de la Namibie" in Revue de politique internationale n°955 du 20 janvier 1990, Belgrade, Jugoslovenska stvarnost, p. 28.

## 2° Le soutien matériel: Le "Fonds Africa".

Dans le but d'aider les pays et les mouvements de libération de l'Afrique australe à résister à la politique de l'Apartheid, le Mouvement des pays Non-alignés a créé, à la Conférence de Harare, en 1986, un fonds de solidarité pour l'Afrique australe appelé "Fonds Africa". Ce dernier a pu recueillir beaucoup de contributions non seulement de la part des Non-alignés mais aussi d'autres pays non membres du Mouvement.

En effet, après avoir créé le fonds, la 8<sup>ème</sup> Conférence lui a doté d'un comité chargé de collecter et de gérer des contributions. Ce comité était composé de l'Algérie, de l'Argentine, du Congo, de l'Egypte, de l'Inde, de la Malaisie, du Nigéria, du Pérou, de la Yougoslavie, de la Zambie et du Zimbabwe. L'Inde en assurait la présidence et la Namibie la vice-présidence. L'objectif du Fonds Africa était, d'une part, d'aider les pays de la Ligne de front et les mouvements de libération nationale tels que l'A.N.C. et la S.W.A.P.O., à résister à l'invasion, au colonialisme et à l'Apartheid dont l'Afrique du Sud était l'auteur. Le Fonds s'assignait, d'autre part, l'objectif de supprimer progressivement ou de réduire la dépendance économique des pays de la Ligne de front de la République sud-africaine.

Par ailleurs, aucun montant de participation ne fut fixé car les membres du Mouvement étaient appelés à apporter une "contribution généreuse"<sup>169</sup>. Aussi, la mise en oeuvre des décisions du 8<sup>ème</sup> Sommet n'a-t-elle pas tardé à se manifester car en l'espace d'un peu plus d'un an, c'est-à-dire à la 3<sup>ème</sup><sup>170</sup> rencontre du comité chargé d'administrer le Fonds qui eut lieu à Lima du 2 au 5 août 1988, ledit Fonds avait déjà réussi à collecter 250 millions de dollars américains<sup>171</sup>. L'année

---

<sup>169</sup> XXX, "Apartheid: Les treize points de Harare" in Afrique-Asie n°382, ....p. 20.

<sup>170</sup> Les deux premières réunions du comité se sont tenues respectivement à New Delhi en juin 1987 et à Brazzaville en janvier 1988.

<sup>171</sup> Conseil des Nations Unies pour la Namibie, Rapport du Conseil des Nations Unies pour la Namibie. Documents officiels de l'Assemblée Générale, 43<sup>ème</sup> session, New York, Nations Unies, 1991, p. 71.

suivante, la 9<sup>ème</sup> Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays Non-alignés s'est "déclarée satisfaite"<sup>172</sup> des progrès déjà enregistrés par le Fonds dans l'accomplissement de sa mission. Elle décida que le comité continuât à oeuvrer pour la réalisation des nobles objectifs que les Non-alignés se sont assignés. En outre, tout en rendant hommage aux pays qui avaient déjà contribué au Fonds, la Conférence appela les Non-alignés qui ne l'avaient pas encore fait à prendre part à cette action commune. Elle invita le monde entier à apporter soutien et assistance au Fonds au nom des valeurs chères à toute l'humanité. Plus tard, suite à l'évolution positive dans le Sud de l'Afrique, le Fonds a aidé le Mouvement à intervenir dans d'autres régions du monde.

A ce titre, réunis à Djakarta en septembre 1992, les chefs d'Etat ou de gouvernement, après avoir examiné le rapport présenté en sa qualité de Président du comité du Fonds par M. Shri P. V. Narasinha Rao, Premier Ministre de l'Inde, se déclarèrent satisfaits des contributions du Fonds au démantèlement de l'Apartheid. Jusqu'à cette date, le Fonds avait décaissé avec efficacité et efficacité une aide s'élevant à près de 5.0000.0000 de dollars<sup>173</sup>. Aussi, alors que le mandat du Fonds prenait fin avec la Conférence de Djakarta, les chefs d'Etat ou de gouvernement acceptèrent-ils la proposition du Président du comité visant à prélever sur le Fonds, en témoignage de solidarité, un montant de 250.000 dollars<sup>174</sup> pour fournir une aide humanitaire au peuple de Somalie. En plus, ils souscrivirent à la décision du comité du Fonds d'utiliser le solde des crédits du Fonds pour financer la lutte contre la sécheresse en Afrique australe et la mise en valeur des ressources humaines ainsi que l'éducation des électeurs avant les élections en Afrique du Sud. En dépit de la fin du mandat du Fonds, la Conférence recommande aux Etats membres du Mouvement des pays Non-alignés de continuer à renforcer les mouvements de libération en Afrique du Sud par

---

<sup>172</sup> PETKOVIC, (Ranko), SILOVIC, (Darko), JOB, ( Cvijeto) et al., op. cit., p. 52.

<sup>173</sup> Pays Non-alignés, Dixième Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays Non-alignés, 1-6 septembre 1992. Projet de décision relative au Fonds Africa, Djakarta, 6 septembre 1992, p. 2.

<sup>174</sup> Idem, p. 2.

de nouvelles manifestations de leur appui politique et matériel et par une assistance pour la mise en valeur des ressources humaines, tant bilatéralement que par l'intermédiaire d'agences multilatérales jusqu'à l'avènement d'une Afrique du Sud affranchie du racisme, démocratique et unie.

En somme, le lancement réussi du Fonds Africa montre ce que le Mouvement des pays Non-alignés est capable de faire et constitue un exemple de l'esprit de solidarité de ses membres. Le Fonds a été un des moyens-non moins importants eu égard aux contributions collectées-que les Non-alignés ont utilisés pour concourir au démantèlement de l'Apartheid. Il faut souligner en passant que l'idée de créer un Fonds pour l'Afrique australe est antérieure au Sommet de Harare, tenu en 1986, en ce sens que déjà, à la quatrième Conférence, tenue à Alger en 1973, fut créé un "Fonds d'appui et de solidarité pour l'Afrique australe"<sup>174</sup> mais dont l'efficacité de fonctionnement laissait à désirer avant la création du Fonds Africa.

De ce qui vient d'être dit sur la lutte que le Mouvement a menée contre l'Apartheid, il ressort clairement que les pays membres n'ont ménagé aucun effort pour que ce fléau soit éradiqué à jamais en Afrique australe. Parmi les moyens essentiels mis en oeuvre par le Mouvement, il faut citer d'une part son organisation interne qui a occasionné la création du Fonds Africa et du Groupe des 18 pour la Namibie et, d'autre part, le renforcement des organisations sous-régionales en Afrique australe à savoir la Ligne de front et la Southern African development coordinating conference (S.A.D.C.C.) ou conférence pour la coordination du développement en Afrique australe.<sup>175</sup> Point n'est besoin de souligner que ces deux dernières organisations avaient les mêmes buts que le Mouvement des pays Non-alignés-en ce qui concerne la politique à mener en Afrique australe-, comme le confirment L. Adele Jinadu et Ibbo Mandaza qui reconnaissent que les objectifs du Mouvement, qui étaient la libération de l'Afrique du Sud et de la Namibie et l'autonomie du développement des pays de l'Afrique australe par rapport à l'Afrique du Sud, étaient également partagés par la SADCC et la

---

<sup>174</sup> SAXENA, (S.C.), Op. cit., p. 6.

<sup>175</sup> L'organisation a été créée en 1980 et est composée de l'Angola, Botswana, Lesotho, Malawi, Mozambique, Swaziland, Tanzanie, Zambie et Zimbabwe.

Ligne de front<sup>177</sup>. Cependant, comme le précise Djordje Lukic au sujet de la Namibie, disant que:

*"il serait prétentieux d'attribuer au Mouvement des Non-alignés des mérites exclusifs pour le bon déroulement (...) du processus d'avènement de la Namibie à l'indépendance"*<sup>178</sup>

mais que, selon le même critique,

*"la contribution des pays Non-alignés (...) a été incontestablement importante"*<sup>179</sup>,

beaucoup de facteurs sont à l'origine de la fin de l'Apartheid. A cet égard, les uns attribuent le démantèlement de l'Apartheid à la fin de la guerre froide qui a occasionné des changements géopolitiques, d'autres à l'incapacité du régime sud-africain à contenir la lutte armée des mouvements de libération, d'autres encore à la pression exercée par les puissances occidentales sur l'Afrique du Sud, celle-ci ne constituant plus un enjeu pour elles dans le nouvel ordre politique mondial. Quoi qu'il en soit, le Mouvement des Non-alignés garde une place non négligeable dans le dénouement de la crise en Afrique australe. Par ailleurs, le dévouement qu'il a manifesté dans cette région de l'Afrique s'est également observé en ce qui concerne la question palestinienne.

## 2. Le Mouvement des Non-alignés et la question palestinienne.

Depuis la proclamation de l'Etat d'Israël en 1948 jusqu'aujourd'hui, le Moyen-Orient a été soumis à une insécurité permanente due à l'affrontement entre les Juifs et les Arabes. Occupation de territoires non seulement palestiniens mais aussi de ceux des pays de la région, domination des Arabes par les Juifs, ségrégation raciale, etc... caractérisent, depuis longtemps, cette partie du monde. Dans ces conditions, le Mouvement des pays Non-alignés s'est toujours joint aux autres acteurs internationaux dans l'espoir de restaurer la paix au Moyen-Orient.

---

<sup>177</sup> JINADU, (Adele) ET MANDAZA, (Ibbo), Op. cit., p. 65.

<sup>178</sup> LUKIC, (Djordje), "Les Non-alignés et l'indépendance...", p. 65.

<sup>179</sup> Idem, p. 65.

a. Historique du problème moyen-oriental.

L'idée du retour des Juifs dans la "Terre promise" lancée dès le XVI<sup>ème</sup> siècle prit consistance à la fin du siècle dernier avec le courant d'antisémitisme qui se manifestait dans la plupart des pays d'Europe et en Russie. En 1882, on assiste à l'installation de la première colonie agricole en Palestine. Le 2 novembre 1917, par la "*Déclaration de Balfour*", l'Angleterre s'était engagée à favoriser "*l'établissement en Palestine d'un foyer national pour le peuple juif*"<sup>180</sup>. L'immigration juive, qui prenait de grandes proportions, inquiète les Arabes Palestiniens. Dès 1920, on assiste à des heurts sanglants entre les Arabes et les Juifs; ce qui ne découragea pas le mouvement sioniste. Après la première guerre mondiale, la Palestine est un territoire administré par le Royaume Uni, en vertu d'un mandat reçu en 1922 de la S.D.N. En 1939, les Juifs, qui ne représentaient que 8% de la population palestinienne en 1919, étaient devenus 30%. Face à l'escalade de violence, le Royaume-Uni décide, en avril 1947, de porter la question de Palestine devant l'ONU.

Ainsi, dans la perspective de mettre fin à la diaspora juive et surtout suite aux massacres hitlériens, l'ONU, par sa Résolution 181 (II) du 29 novembre 1947, adopte un plan de partage de la Palestine en deux Etats: un Etat juif et un Etat arabe. Le 14 mai 1948, le Royaume-Uni met fin à son mandat sur la Palestine et, le jour suivant, les juifs proclament l'Etat d'Israël. L'opposition arabe à cette décision ne se fait pas attendre car les Juifs se voient attaqués immédiatement de tous côtés par l'Irak, le Liban, l'Egypte et la Syrie en 1948-1949. Cette guerre israélo-arabe se termina par la victoire des Israéliens et permit à ces derniers d'occuper un territoire encore plus étendu que celui qui leur avait été assigné par l'ONU.

Plus tard, consécutivement à la nationalisation du canal de Suez par le Colonel Nasser, les Juifs, soutenus par les puissances occidentales, déclenchent le conflit israélo-égyptien le 26 juillet 1956 qui cesse 4 jours après. Ces guerres israélo-arabes engendraient une émigration des arabes de Palestine vers les pays voisins où, dans des camps des réfugiés, avait commencé

---

<sup>180</sup> MOURRE, (Michel), Dictionnaire encyclopédique d'Histoire, Vol. 6, Paris, Bordas, p. 3354.

à s'organiser, dès les années 1950, la résistance arabe. L'organisation la plus ancienne, et qui devait rester la plus importante, fut le "Fath", fondé en 1956 à Gaza, qui se transforma à Jérusalem, le 29 mai 1964, en Organisation pour la Libération de la Palestine (O.L.P.) dirigée à partir de 1968 par Yasser Arafat.

En 1967, inquiété par l'alliance égypto-syro-jordanienne, Israël déclenche la "Guerre de Six jours" le 5 juin 1967 contre les trois pays. Cette guerre, qui prend fin le 10 juin 1967, aboutit à l'occupation, par Israël, du Sinaï, du Golan, de la Cisjordanie, de Gaza et de Jérusalem-Est. Israël conserve intégralement les conquêtes réalisées au cours de cette guerre jusqu'en 1973 lorsque se déclenche la guerre du Kippour. A ce titre, dans l'optique de montrer leur force et surtout de briser l'invincibilité d'Israël, les Etats arabes (Egypte, Syrie, Liban) attaquent les Juifs le 6 octobre 1973. Ces derniers célébraient ce jours-là, leur grande fête religieuse du Yom Kippour d'où le nom donné à cette guerre. Elle se termina par un cessez-le-feu signé le 25 octobre 1973 entre les belligérants.

Par la suite, des mouvements de résistance contre les méfaits de la puissance occupante tels que la discrimination dans l'éducation, la persécution des fidèles musulmans, l'expropriation des terres, etc... se sont fait remarquer. Il faut mentionner notamment le Fath, le Hamas, le Front Démocratique pour la Libération de la Palestine (F.D.L.P.), le Front Populaire pour la Libération de la Palestine (F.P.L.P.) qui privilégient la lutte armée tandis que l'O.L.P. opère sur le terrain politique. Dès 1987, ces organisations militaires coordonnent leurs activités sous un "commandement national unifié"<sup>181</sup> qui se manifesta par l'"Intifada"<sup>182</sup> à Gaza et en Cisjordanie. Cette dernière forme de guerre, définie comme "*une guerre des pierres, un soulèvement à mains nues*"<sup>183</sup> s'étendra dans tous les territoires occupés.

---

<sup>181</sup> PICODOU, (Nadine), "Les ambitions de Hamas à l'arrière-plan des négociations israélo-arabes. Trente-cinq ans d'effervescence à Gaza, berceau de la résistance" in Le Monde diplomatique n°40 du 24 mai 1993, Paris, Ed. Le Monde, p. 25.

<sup>182</sup> Idem, p. 25.

<sup>183</sup> Ibid., p. 25.

Par ailleurs, malgré la reconnaissance explicite de l'existence de l'Etat d'Israël par l'O.L.P., le 15 novembre 1988 et, à la même date, la proclamation de l'Etat palestinien par le Président de ce Mouvement, ce n'est qu'à l'occasion des accords du 13 septembre 1993, à Washington, entre MM. Itshak Rabin et le président de l'OLP qu'Israël reconnaît cette dernière comme représentant du peuple palestinien. En outre, ces accords prévoyaient le retrait d'Israël de Gaza et de Cisjordanie, les deux régions devant être administrées par Yasser Arafat. Cependant, ces clauses sont restées lettre morte dans la mesure où l'installation de nouveaux colons Israéliens, les expropriations et les injustices de toutes sortes continuent à s'observer dans les territoires occupés.

En somme, nous voyons que, depuis longtemps, le sionisme est à l'origine de l'insécurité permanente au Moyen-Orient. Quant aux attaques perpétrées contre les Etats voisins à la Palestine par Israël, elles visaient l'anéantissement de la résistance de l'OLP et d'autres mouvements de libération. Il s'avère nécessaire d'évaluer la contribution du Mouvement des pays Non-alignés dans la lutte héroïque et légitime de l'OLP pour la souveraineté des Palestiniens.

#### b. L'oeuvre du Mouvement des pays Non-alignés.

Le Mouvement des pays Non-alignés a toujours contribué, autant que faire se pouvait, aux efforts visant à résoudre la question palestinienne. Ainsi, au-delà du soutien diplomatique sans cesse réaffirmé lors des différentes conférences, ledit Mouvement a concrétisé sa politique par l'aide matérielle et la création d'un comité chargé de faciliter l'action des Non-alignés au Moyen-Orient.

En effet, comme l'a reconnu l'Assemblée générale des Nations Unies par sa résolution 3379 (xxx) en 1975<sup>184</sup>, le sionisme est non seulement une forme de domination mais aussi de racisme pratiqué par les Israéliens vis-à-vis des Arabes palestiniens. De son côté, le Mouvement des Non-alignés le prend également pour tel et n'a jamais cessé de le condamner dans les déclarations et résolutions des Conférences des chefs d'Etat ou de gouvernement,

---

<sup>184</sup> Pays Non-alignés, Cinquième Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays Non-alignés..., p. 25.

des réunions des Ministres des Affaires Etrangères ou du Bureau de coordination. A Bandoung, en 1955, la Conférence afro-asiatique

*"déclare appuyer les droits du peuple arabe de Palestine et demande l'application des résolutions des Nations Unies sur la Palestine et la réalisation d'une solution pacifique du problème palestinien"*<sup>185</sup>.

A Belgrade, en 1961, les chefs d'Etat ou de gouvernement des pays Non-alignés déclarèrent leur soutien en faveur de la restauration du peuple arabe palestinien dans ses droits conformément à la Charte et aux résolutions des Nations Unies<sup>186</sup>.

Plus tard, à la Conférence de Lusaka, en 1970, les Non-alignés condamnèrent l'occupation israélienne des parties des territoires de 3 pays membres de leur Mouvement (Liban, Jordanie et Syrie) et demandèrent aux Nations Unies de prendre des sanctions contre Israël. A Alger, en 1973, les Non-alignés reconnaissent l'O.L.P. comme *"le représentant légitime du peuple palestinien dans sa lutte légitime"*<sup>187</sup>. En 1979, à La Havane, les participants à la Conférence des Non-alignés réaffirment que *"l'occupation sioniste et l'usurpation de la Palestine et des droits de son peuple sont au coeur du conflit au Moyen-Orient"*<sup>188</sup> et demandent l'établissement d'un Etat palestinien indépendant. Point n'est besoin de souligner que le ton des Non-alignés a été constant jusqu'aujourd'hui, la condamnation de la politique israélienne au Moyen-Orient et le soutien à l'O.L.P. demeurant comme un leitmotiv dans les différents forums du Mouvement. Ainsi, récemment, en juin 1994, déçue par la non-application des accords de Washington du 13 septembre 1993 et du Caire, le 4 mai 1994, entre l'O.L.P. et Israël, la Conférence ministérielle a condamné l'Etat hébreux qui continue à renforcer sa politique de colonisation des territoires occupés et a affirmé que

---

<sup>185</sup> CONTE, (Arthur), Op. cit., p. 313.

<sup>186</sup> Government of India, Ministry of External Affairs, Op. cit., p. 7.

<sup>187</sup> GOVERNMENT OF INDIA, Ministry of External Affairs, Op. cit., p. 7.

<sup>188</sup> REPUBLIQUE DE CUBA, Op. cit., p. 35.

"toute paix globale au Moyen-Orient devrait comprendre le retrait total d'Israël de tout le territoire palestinien, y compris Jérusalem, ainsi que du Golan syrien et des territoires libanais et jordaniens occupés depuis 1967"<sup>189</sup>.

Au-delà des déclarations et résolutions, il s'avère nécessaire d'évaluer les efforts du Mouvement des pays Non-alignés visant à résoudre le problème moyen-oriental.

En effet, l'action des Non-alignés au Moyen-orient a commencé à se manifester en 1973 suite à l'appel lancé par la Conférence du Mouvement, à Alger, pour rompre les relations diplomatiques, économiques, militaires et culturelles avec Israël<sup>190</sup>. A ce propos, depuis septembre 1973, en Afrique, la plupart de pays membres qui ne l'avaient pas encore fait ont rompu les relations diplomatiques avec ce pays et à la fin de novembre de la même année, cinq Etats seulement de ce continent avaient et entretenaient encore de telles relations<sup>191</sup>. En dépit de l'appel de la Conférence ministérielle, tenue à Luanda en 1985, à toute la communauté internationale en général et tous les Non-alignés en particulier, en vue "du boycottage d'Israël dans les domaines diplomatique, économique, militaire et aérien"<sup>192</sup>, il est à faire remarquer que le Sommet de Harare, en 1986, a déploré la reprise de la coopération avec Israël par certains pays.

Par ailleurs, dans le dessein d'être plus efficace, le Mouvement des pays Non-alignés a créé, à l'occasion de la Conférence ministérielle extraordinaire du Bureau de coordination sur la question de la Palestine, à Nicosie du 15 au 17 juillet 1982, un Comité ministériel sur la Palestine composé de 8 membres à savoir: le Bénin, Chypre, la Guyane, l'Inde, le Nicaragua, le

---

<sup>189</sup> REPUBLIQUE ARABE D'EGYPTE, Op. cit., p. 33.

<sup>190</sup> Government of India, Ministry of External Affairs, Op. cit., p. 111.

<sup>191</sup> FISHER, (Georges), "La Conférence des Non-alignés à Alger" in Annuaire de Droit international, XIX, 1973, Paris, C.N.R.S., 1974, p. 32.

<sup>192</sup> XXX, Déclaration finale de la Conférence ministérielle des pays Non-alignés, Luanda, 4-7 septembre 1985, Luanda, (1985), p. 36.

Sénégal, le Sri-Lanka et la Yougoslavie <sup>193</sup>. La mission assignée à ce comité était de suivre de près les développements affectant le peuple palestinien, organiser une visite dans ce pays dans le but de mener des consultations avec son gouvernement et le leadership de l'O.L.P., vérifier les crimes perpétrés par les Israéliens et suggérer des mesures pour soutenir les Palestiniens et le peuple libanais victime d'attaques juives. En outre, le comité devait maintenir des contacts avec le Président de l'Assemblée Générale des Nations Unies, le Secrétaire général de la même Organisation, le Président du Conseil de Sécurité, le Président du Conseil des Nations Unies pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien et les membres du Conseil de sécurité. Au lendemain de la Conférence, le comité s'est immédiatement mis à l'oeuvre et entamé des visites dans les pays membres du Conseil de sécurité comme la France (le 29 juillet 1982), l'U.R.S.S. (août 1982), la Pologne (6 août 1982), etc... pour contacter les autorités susmentionnées.

Par la suite, à la Conférence de Harare, en 1986, le comité est étendu à 9 membres, à savoir l'Algérie, le Bangladesh, Cuba, l'Inde, l'O.L.P., le Sénégal, la Yougoslavie, la Zambie et le Zimbabwe avec la mission de contribuer à la résolution de la crise du Moyen-orient. A l'occasion de leur réunion du 7 septembre 1988, à Nicosie, les 9 "ont salué l'Intifada du peuple palestinien" <sup>194</sup>. Aussi ont-ils

*"invité les Etats membres du Mouvement des Non-alignés et tous les autres Etats à contribuer généreusement à l'Intifada moralement, politiquement et par des biens matériels (vivres, produits de première nécessité et moyens financiers)"* <sup>195</sup>.

Après la proclamation de l'Etat de Palestine par Yasser Arafat en 1988, les Chefs d'Etat ou de gouvernement des pays Non-alignés, réunis à Belgrade en septembre 1989,

---

<sup>193</sup> GOVERNMENT OF INDIA, Op. cit., p. 607.

<sup>194</sup> XXX, "Communiqué des Ministres des Affaires Etrangères du Comité des Neufs pour la Palestine" in Revue de politique internationale n°924 du 5 octobre 1988, Belgrade, Jugoslovenska Stvarnost, p. 57.

<sup>195</sup> Idem, p. 57.

*"ont salué l'Etat de Palestine comme membre de plein droit du Mouvement des Non-alignés et ont appelé tous les membres du Mouvement et autres pays (...) à nouer avec lui des relations diplomatiques bilatérales"<sup>195</sup>.*

Ainsi, la place de l'O.L.P. dans le Comité des neuf est désormais occupée par la Palestine. Il lui est assigné la mission de mener des contacts nécessaires afin d'influencer la convocation d'une Conférence internationale de paix au Proche-Orient sous les auspices de l'ONU. Celle-ci n'eut pas lieu mais, à y regarder de près, elle a été remplacée par les négociations de paix entre l'O.L.P. et Israël sous les auspices des Etats-Unis; ceci pour ne pas faire condamner Israël et pour que ces derniers puissent s'en approprier le mérite.

En somme, dans la droite ligne de sa politique anti-coloniale et anti-raciste, le Mouvement, comme il l'a fait en Afrique australe, s'est beaucoup investi dans la résolution de la question palestinienne. Ainsi, la reconnaissance de l'O.L.P. et, plus tard, de l'Etat palestinien à travers les déclarations et résolutions, les sanctions des Non-alignés contre Israël, etc... servaient d'adjuvant au combat héroïque des Palestiniens contre le sionisme. Certes, un appel a été lancé pour aider matériellement les Palestiniens, mais il est quelque peu difficile d'évaluer la part du Mouvement des Non-alignés dans ce domaine.

Par ailleurs, l'esprit pacifiste du Mouvement des Non-alignés dans la lutte contre la domination coloniale et l'exploitation raciale s'est également manifesté lorsqu'il s'est agi de contribuer à mettre un terme à l'antagonisme des blocs d'influence nés de la guerre froide.

### **B. Le Non-alignement et la détente.**

La réunification de l'Allemagne et la dislocation de l'U.R.S.S. ont sonné la fin de la guerre froide. Si on l'a appelée ainsi, alors qu'elle a fait des millions et des millions de morts sur les champs de bataille du Tiers-Monde, c'est évidemment parce que les armées des deux principaux belligérants

---

<sup>195</sup> PETKOVIC, (Ranko), SILOVIC, (Darko), JOB, (Cvijeto) et al., Op. cit., p. 39.

A Yalta, en Crimée, le 3 février 1945, Roosevelt, Churchill et Staline se réunissaient pour jeter les fondations de ce qui serait, espéraient-ils, une paix durable. Malheureusement, au lendemain de la deuxième guerre mondiale, la guerre froide remit en cause ce qui avait été bâti par les puissances alliées à travers la Charte de San Francisco en 1945. L'Europe fut divisée en deux blocs d'influence de part et d'autre du "rideau de fer"<sup>197</sup>. Par la suite, à partir des années 50, la guerre froide atteignait les pays du Tiers-Monde où elle s'est révélée plus meurtrière.

Dans ces conditions, par le concours des événements (crise de Cuba, 1962) et des différents acteurs internationaux, on a pu observer, si pas la fin de la guerre froide, au moins le relâchement de la tension entre les deux blocs antagonistes. Parmi ces acteurs, il faut mentionner le Mouvement des pays Non-alignés et l'O.N.U. La politique de Non-alignement insistait sur l'arrêt de la course aux armements, la suppression des bases militaires disséminées dans le monde, l'élimination et l'interdiction des armes nucléaires et surtout l'affectation au développement économique mondial des énormes sommes consacrées aux armements. Telle est à peu près la vision des choses de l'O.N.U. mais les deux acteurs mondiaux, par des pourparlers multilatéraux, ont été incapables d'empêcher la course aux armements des superpuissances et moins encore de mettre un terme à la guerre froide. Il a fallu l'implication active des deux supergrands pour que ce dernier objectif soit atteint. Dans les paragraphes qui suivent, après une définition de la guerre froide et ses répercussions tant en Europe que dans les pays en développement, il sera question d'analyser la part des différents acteurs internationaux dans les changements observés à la fin des années quatre-vingt et au début des années quatre-vingt-dix.

## 1. La guerre froide.

### a) La genèse de la tension entre les supergrands.

L'expression "guerre froide" a été inventée par Bernard Baruch, conseiller du président américain Franklin Roosevelt, puis de son successeur Harry Truman, qui la définit, en 1947, comme

---

<sup>197</sup> WINOCK, (Michel), Op. cit., p. 9.

*"un conflit qui oppose le monde communiste, avec à sa tête l'Union Soviétique, au monde libre (...) qu'incarnent les Etats-Unis"*<sup>198</sup>.

La guerre froide commence effectivement en 1947 avec la proclamation de la doctrine Truman, le 12 mai lorsqu'il dit:

*"Notre politique doit être de soutenir les peuples libres qui résistent à la soumission que leur imposeraient des minorités ou des pressions extérieures"*<sup>199</sup>.

Ainsi, l'interventionnisme, le réarmement et la reconstruction économique furent les moyens mis en oeuvre par les Etats-Unis d'Amérique pour empêcher la diffusion du communisme dans le monde. Il faut préciser que les pressions extérieures dont il est question dans ces propos de Truman sont celles de l'interventionnisme soviétique. Aussi, la politique des Etats-Unis d'Amérique à l'égard de l'Union soviétique se résumait en un mot: le "containment" ou "endiguement"<sup>200</sup>. A ce titre, selon les dirigeants américains de l'époque, "la volonté soviétique d'étendre le communisme au monde entier était aussi imparable que le flot d'un grand fleuve non endigué"<sup>201</sup>.

De son côté, l'U.R.S.S. n'était pas moins déterminée car, déjà, en septembre 1945, Staline, maître du Kremlin fit savoir:

*"La Grande Alliance était née du seul fait de l'existence d'un ennemi commun, Adolf Hitler, parti en guerre pour imposer son hégémonie à l'Europe. Ce lien n'existe plus et il faudra établir nos relations sur de nouvelles bases"*<sup>202</sup>.

L'Union Soviétique était décidée à affronter les Etats-Unis d'Amérique dans la guerre d'influence. Pourtant, saignée et ruinée par quatre années de bataille sans précédent et par l'occupation allemande dans la partie la plus riche de la Russie d'Europe, l'Union Soviétique se trouvait dans une situation

---

<sup>198</sup> Idem, p. 13.

<sup>199</sup> Ibidem, p. 14.

<sup>200</sup> FONTAINE, (André), LALOY, (Jean), TATU, (Miche), et al., Op. cit., p. 8.

<sup>201</sup> YERGIN, (Daniél), La paix saccagée. Les origines de la guerre froide et la division de l'Europe, Bruxelles, Editions complexe, 1990, p. 8.

<sup>202</sup> Idem, p.8.

d'infériorité manifeste en face des Etats-Unis, dont la puissance industrielle était intacte et qui possédait en outre l'exclusivité de l'arme nucléaire.

Ainsi, ce qui succéda à la Deuxième Guerre mondiale, ne fut pas la paix promise à Yalta puisque les vainqueurs ne trouvèrent jamais le lien susceptible de maintenir leur unité. La Grande Alliance accouchera d'un antagonisme global entre deux coalitions hostiles dirigées l'une par les Etats-Unis d'Amérique et l'autre par l'Union Soviétique. Le conflit est à la fois idéologique, politique et diplomatique mais il n'a pas débouché sur une Troisième Guerre mondiale.

Par ailleurs, l'antagonisme ne s'est pas seulement limité aux deux puissances et à l'Europe; il s'étendit aussi dès les années 1950, à l'Asie et même au-delà, c'est-à-dire aux Etats-nations nés des vieux empires coloniaux. Il a revêtu une forme violente en Corée, au Viêt-nam, en Angola, etc...

#### b) La guerre froide en Europe.

L'Europe fut divisée surtout à partir de 1947 après l'adoption du plan Marshall par les Etats-Unis d'Amérique et la création conséquente des organisations militaires telles que l'O.T.A.N. et le Pacte de Varsovie. Rappelons que le plan Marshall était destiné à concourir à la reconstruction économique de l'Europe, y compris l'U.R.S.S. mais cette dernière le refusa et entraîna dans son sillage tous les pays de l'Europe sous son influence. Les pays ayant accepté de bénéficier de cette aide tombèrent sous l'influence américaine renforcée par la création de l'O.T.A.N., en 1949, organisation destinée à les protéger contre une éventuelle invasion soviétique. En réplique à cela, l'U.R.S.S fit signer à ses satellites le Pacte de Varsovie, en 1955, avec les mêmes objectifs que l'organisation militaire d'obédience américaine.

En 1949, l'on assiste également à la naissance de deux Allemagnes, la République Fédérale d'Allemagne, sous le contrôle des Etats-Unis et la République Démocratique Allemande sous l'influence soviétique. En 1954, les accords de Londres et de Paris (octobre 1954) restituèrent sa pleine souveraineté à la République Fédérale d'Allemagne et permirent la reconnaissance d'une armée allemande intégrée à l'O.T.A.N. Quelques années plus

tard, le 13 août 1961, l'érection du mur de Berlin par l'U.R.S.S. visant à arrêter l'immigration massive d'habitants de Berlin Est vers les secteurs occidentaux, mur qui vient s'ajouter au rideau de fer, confirma la division de l'Europe en deux zones d'influence antagonistes.

En outre, la création du CEN.T.O. et de l'O.T.A.S.E. inaugure une nouvelle forme de domination, non moins dangereuse, des jeunes Etats indépendants de l'Asie, d'Afrique et d'Amérique Latine par les Grandes puissances.

### c) La guerre froide dans le Tiers Monde.

Dès les années dix-neuf cent cinquante, les grandes puissances entamèrent une guerre d'influence dans les anciennes colonies qui a engendré, dans plusieurs régions, des conflits opposant deux Etats ou, à l'intérieur d'un même pays, des affrontements entre deux régions, deux formations politiques, deux ethnies, etc... Les Supergrands intervenaient indirectement pour soutenir l'une ou l'autre partie afin d'agrandir leurs sphères d'influence. Aussi, l'implantation de telle ou telle puissance était-elle suivie par l'adoption, par le pays envahi, d'un système économique, politique et culturel nouveau. Les cas les plus parlants sont les deux Corées, Cuba, les deux Viêt-nam, l'Angola, l'Afghanistan, etc...

En ce qui concerne la Corée, la guerre fut déclenchée par les Coréens du Nord, en juin 1950, soutenus par les Soviétiques. Ces derniers avaient sans doute pour but, dans les conceptions de Staline, de sonder la capacité de réaction des Etats-Unis d'Amérique. Ceux-ci intervinrent immédiatement dans la péninsule coréenne, assurés de l'appui de l'ONU et de leurs alliés. Cependant, le 28 juin 1950, trois jours seulement après le déclenchement de la guerre, l'armée nord-coréenne avait franchi le 38<sup>ème</sup> parallèle, s'était emparée de Séoul et poussait très rapidement vers le sud. Le 3 juillet, Mac Arthur, général américain à la tête des forces de l'ONU, commence à repousser les Nord-coréens. L'année suivante, la guerre va se stabiliser le long du 38<sup>ème</sup> parallèle où fut signé, le 27 juillet 1953, un accord de cessez-le-feu.

En Afghanistan, le renversement de la Monarchie en 1973, a engendré une guerre civile et une intervention de l'URSS. Le 27

avril 1978, en effet, on assiste à un coup d'Etat communiste qui porte au pouvoir le Parti démocratique du peuple afghan (P.D.P.A.) renforcé par l'intervention de l'armée soviétique à Kaboul (la capitale) en décembre 1979. Dans ces conditions, la réaction des Etats-Unis d'Amérique ne se fait pas attendre puisque, en collaboration avec le Pakistan, ils commencent à entretenir dans les provinces de l'Est, une résistance armée de 7 partis dont les plus puissants chefs sont Massoud, Jalaludin Haqqani, Ismaïl Khan et Hekmatyar. Le 14 avril 1988 sont signés les accords de Genève entre les gouvernements soviétique, américain, afghan et pakistanais sur le retrait soviétique et la fin des ingérences. Malgré ce retrait, débuté le 15 février 1989, la guérilla n'a pas déposé les armes et le pays est resté dans une insécurité permanente.

Quant à la crise de Cuba, elle commence par la découverte, par un avion de reconnaissance américain, le 14 octobre 1962, des installations soviétiques de lancement de fusées capables d'atteindre la plupart des grandes villes des Etats-Unis. Le Président Kennedy ordonna le blocus de Cuba et annonça que toute attaque contre une nation du continent américain entraînerait une riposte massive contre l'URSS. Le 26 octobre, Khrouchchev accepta de retirer ses fusées. La crise de Cuba fut le seul cas où, dans l'histoire de la guerre froide les deux grandes puissances ont failli s'affronter directement.

En ce qui concerne la guerre du Viêt-nam, l'on assiste, en 1965, à une intervention massive des Etats-Unis d'Amérique aux côtés des combattants du Sud Viêt-nam contre les Nord Viêt-namiens soutenus par l'U.R.S.S. Dix ans plus tard, le 30 mai 1975, les forces américaines connurent un fiasco car le gouvernement communiste de Hanoï (Viêt-nam du Nord) remporta la victoire sur celui capitaliste de Saïgon (Sud Viêt-nam). Pendant ce temps, une autre guerre d'influence était lancée en Angola, un pays qui venait à peine d'accéder à l'indépendance.

Ce dernier pays, accède, en effet, à l'indépendance le 11 novembre 1975, à la suite de la révolution portugaise de 1974, dans un contexte de guerre civile; le Mouvement Populaire de Libération de l'Angola (M.P.L.A.) et le Front National de Libération de l'Angola (F.N.L.A.) proclament deux républiques rivales. Il est à souligner que le M.P.L.A était soutenu par l'U.R.S.S et Cuba, qui déploya des milliers de soldats en Angola

en 1975, tandis que le F.N.L.A. bénéficiait de l'appui des Etats-Unis par l'entremise de la République Sud-Africaine et du Zaïre. En dépit de la victoire du M.P.L.A., en 1976, l'Union pour l'Indépendance Totale de l'Angola (U.N.I.T.A.), née d'une dissidence du F.N.L.A., continuera la guerre contre le gouvernement en place. Les hostilités ne se réduiront qu'avec le retrait des troupes cubaines de l'Angola en 1989. En septembre 1992, Savimbi refuse sa défaite à l'élection présidentielle, puis celle de son mouvement aux élections législatives. La conclusion des accords de Lusaka, en janvier 1995 n'a pas empêché la poursuite des combats entre l'armée gouvernementale et les rebelles de l'U.N.I.T.A. qui contrôlent 40% du territoire<sup>203</sup>.

En Amérique Latine, le Nicaragua, Cuba et Grenade étaient, pendant la guerre froide, des ennemis des Etats-Unis d'Amérique qui les soupçonnaient d'être pro-socialistes. Au Nicaragua, en effet les Etats-Unis s'étaient depuis longtemps accommodés de la dictature de la famille Somoza jusqu'à sa chute en 1979, consécutive à la victoire des guérilleros du Front Sandiniste de Libération Nationale (F.S.L.N.). Dès lors les Etats-Unis d'Amérique inaugurent un plan de déstabilisation de l'Etat sandiniste, qu'ils accusent d'être aligné sur le bloc soviétique, en soutenant les forces somozistes et en imposant au Nicaragua un blocus commercial et financier. Cette crise a duré jusqu'aux élections du 25 février 1990 remportées par le candidat de droite Violeta Chamorro en défaveur de Daniel Ortega du F.S.L.N. Il importe de noter que c'est l'effondrement de l'U.R.S.S. qui met fin aux principes marxistes-léninistes du pouvoir sandiniste et surtout à sa tradition antiélectorale.

En guise de conclusion, la guerre froide a connu une ampleur mondiale mais elle a touché beaucoup plus les pays sous-développés qui subissaient sans cesse toutes les répercussions de l'antagonisme entre les supergrands. Outre qu'elle portait atteinte à la sécurité internationale, la guerre froide avait des retombées néfastes sur l'économie mondiale en général et celle des pays du Tiers Monde en particulier. Ainsi, point n'est besoin de souligner que les crises locales ou régionales nées de l'affrontement entre les 2 blocs engendraient des pertes en vies

---

<sup>203</sup> LA FORCADE, (Geoffroy de.), "L'Angola: La longue attente d'une nation" in Jeune Afrique n°1827 du 11 au 17 janvier 1996, Paris, Ed. Jeune Afrique, 1996, p. 53.

humaines. Des millions de gens sont tombés sur les champs de bataille en Asie, en Afrique, en Amérique latine et, dans une moindre mesure, en Europe. Qui plus est, les économies faibles du Tiers Monde subissaient sans cesse les contrecoups des destructions de la guerre et des dépenses d'armement.

A ce propos, il faut noter par exemple qu'entre 1980 et 1988, le coût des actions de déstabilisation et d'agression de l'Afrique du Sud sont estimés entre 27 et 30 milliards de dollars pour l'Angola et environ 15 milliards de dollars pour le Mozambique<sup>204</sup>. En outre, il faut dire que les importations d'équipement militaire représentent probablement l'une des causes essentielles de l'endettement du Tiers Monde. Le seul Pakistan a dû emprunter 3,2 milliards de dollars entre 1981 et 1987 pour faire face à l'augmentation des dépenses militaires<sup>205</sup>. Pour sa part la Libye avait accumulé en 1986 une dette militaire de près de 4 milliards de dollars envers l'URSS, soit l'équivalent de ses revenus pétroliers annuels<sup>206</sup>. Or, comme Alain Demant et Georges Ayache l'ont fait observer,

*"les dépenses militaires, par nature improductives ne génèrent pas un supplément de production permettant de faire face à leur remboursement alors qu'elles induisent des dépenses récurrentes par l'achat de pièces de remplacement"*<sup>207</sup>.

Bref, nous remarquons que la guerre froide a engendré des conséquences graves dans tous les domaines de la vie de la société internationale. Face à cette situation, les différents acteurs internationaux ont tenté de trouver des solutions tant dans le cadre multilatéral que bilatéral; ce dernier n'étant que la prise de conscience des deux superpuissances quant à leur responsabilité dans la perturbation de la sécurité internationale. Cependant, à y regarder de près, ce fut plus par contrainte que par bonne volonté que l'URSS fut amenée à signer

---

<sup>204</sup> BROWN, (Lester), (Sous la direction de-), L'Etat de la planète, Paris, La Découverte, 1995, p. 228.

<sup>205</sup> DEMANT, (Alain) et AYACHE, (Georges), Armements et désarmement depuis 1945, Bruxelles, Editions complexe, 1991, p. 130.

<sup>206</sup> Idem, p.130.

<sup>207</sup> Idem, p.130.

des accords de désarmement avec les Etats-Unis d'Amérique. A cet égard, le défi de la "guerre des étoiles" lancé par le président Reagan fut sans doute le coup de grâce assené à l'économie de guerre du Kremlin: celle-ci ne pouvait plus survivre avec des dépenses pour la fabrication des armes stratégiques ayant pour corollaire la paupérisation du plus grand nombre d'habitants. Ainsi, Gorbatchev n'avait d'autre choix que d'accepter toutes les conditions lui imposées par son adversaire.

## 2. Les différents acteurs internationaux face à la guerre froide.

Les principaux partenaires internationaux à savoir le Mouvement des pays Non-alignés, l'Organisation des Nations Unies et les supergrands ont essayé d'agir, les uns plus pacifistes que d'autres, dans la perspective de juguler la guerre froide. Le Mouvement des Non-alignés entendait créer une zone neutre par rapport aux blocs et surtout agir comme médiateur entre les grandes puissances. Quant à l'ONU, elle voulait mettre en oeuvre les principes régissant les relations internationales tels qu'énoncés dans la Charte de San Francisco et partant jouer le rôle qui est le sien de sauvegarder la paix internationale. Pourtant, comme nous verrons plus loin, ce sont les deux superpuissances qui étaient à même d'influer sur le cours des relations politiques internationales.

### a. La politique non-alignée vis-à-vis des blocs.

Depuis ses origines, le Mouvement des Non-alignés militait pour une coexistence pacifique entre les Etats. Il s'inspirait de la charte de l'ONU et des "pancha shila" (cf. Annexe. I.). Il ne voulait pas rester neutre entre l'Ouest et l'Est mais agir contre la division du monde qui n'était que source d'insécurité et de soumission. A l'ONU, terrain de prédilection pour ses initiatives, le Mouvement des Non-alignés a suscité la convocation des sessions extraordinaires de l'Assemblée Générale de l'ONU sur le désarmement et des initiatives régionales, telle la décision de faire de l'Océan indien une zones de paix.

En effet, dès 1960, les cinq grands leaders des Non-alignés à savoir Soekarno (Indonésie), Nasser (Egypte), Tito (Yougoslavie), N'krumah (Ghana) et U Nu (Birmanie) avaient fait remarquer aux Supergrands que leurs relations mutuelles, ayant

des conséquences pour tous les pays, ne pouvaient plus être considérés comme leur affaire exclusive. Aussi, à la Conférence de Belgrade, en 1961, les Pays Non-alignés étaient-ils tellement préoccupés par les retombées de la guerre froide qu'ils se posèrent la question de savoir s'il fallait lutter pour le maintien de la paix mondiale ou poursuivre le combat anticolonial. Au terme des travaux de la Conférence, une *"Déclaration sur le danger de guerre et l'appel en faveur de la paix"*<sup>208</sup> fut adoptée. En outre, les participants adressèrent deux lettres identiques aux deux grandes puissances pour attirer leur attention sur le danger de la guerre nucléaire et pour les engager à ouvrir le dialogue Est-Ouest. Soekarno et Modibo Keita (MALI) se rendirent à Washington pour transmettre le message personnellement au Président Kennedy, Nehru et N'Krumah à Moscou pour le remettre à Nikita Khrouchtchev.

Ainsi, il est évident que, comme le confirme Milos MINIC, *"ce sont les pays Non-alignés qui ont pris l'initiative de la détente"*<sup>209</sup>. A propos de ce vocable, le même penseur remarquait, en 1979, que les relations américano-soviétiques présentaient *"deux phases, la période de la guerre froide et la période de relâchement de la tension, c'est-à-dire la période de la détente"*<sup>210</sup>.

Selon Daniel Colard, par détente, il faut entendre le processus de relâchement de la tension, des négociations et d'ententes entre les superpuissances et leurs blocs. Ainsi, selon toujours le même penseur, la crise de Cuba-de même que la mort de Staline le 5 mars 1953 en pleine guerre froide-marque un tournant, une césure dans les relations internationales d'après guerre. Les deux Grands auraient conclu un armistice et seraient entrés dans l'ère de la coexistence pacifique à partir de 1963. Entre 1963 et 1980, le monde est entré de plein-pied dans l'ère de la détente, tel qu'on le verra plus loin, car il s'agit d'une époque riche en négociations<sup>211</sup>. Certes les années quatre-vingt sont

---

<sup>208</sup> BERG, (Eugène), Op. cit., p. 33.

<sup>209</sup> MINIC, (Milos), "Le Non-alignement et la détente" in Revue de politique internationale n° 702-703 du 5-20 juillet 1979, Jugoslovenska Stvarnost, p. 2.

<sup>210</sup> MINIC, (Milos), Idem, p. 33.

<sup>211</sup> COLARD, (Daniel), Op. Cit., p. 134.

caractérisées par une tension sans précédent causée par la guerre des étoiles mais la fin des années quatre-vingt est marquée par une détente qui conduira le monde vers une société internationale dépourvue d'antagonisme entre les deux supergrands. Par ailleurs, à mesure que la décolonisation s'accélérait, les pays Non-alignés se penchaient beaucoup plus sur la lutte en vue de la détente.

A Colombo, en 1976, les pays Non-alignés

*"demandent que la détente englobe toutes les régions du monde et tous les domaines des relations internationales, qu'il s'agisse des relations politiques, économiques, militaires, etc..."<sup>212</sup>.*

En fait, ils rejetaient la conception limitant la détente aux seules relations entre les superpuissances et à l'Europe. A La Havane, en 1979, les chefs d'Etat ou de gouvernement déclarèrent que

*"la politique d'équilibre des forces, le partage du monde en zones d'influence, la rivalité des blocs de puissance, les alliances militaires et l'accumulation d'armements, notamment d'armes nucléaires, ne sauraient diminuer les tensions internationales ..."<sup>213</sup>.*

Par la suite, la lecture de la Déclaration finale de la Conférence des Ministres des Affaires Etrangères des pays Non-alignés tenue à Luanda, en 1985, montre que ces derniers sont préoccupés par la nouvelle recrudescence de la course aux armements déclenchée par le gouvernement nord-américain avec la philosophie stratégique de la guerre dans l'espace extra-atmosphérique, c'est-à-dire la guerre des étoiles. En 1989, à Belgrade, bien que se réjouissant des changements positifs qui s'opéraient dans les relations internationales, le Sommet des Non-alignés déplora l'erreur de l'opinion mondiale qui était celle d'oublier que

*"par leur philosophie et aussi leur action, les Non-alignés ont anticipé, dès les premières années de l'après-guerre, les principales prémisses et les grands axes des mutations politiques du monde actuel..."<sup>214</sup>.*

---

<sup>212</sup> MINIC, (Milos), "Le Non-alignement et la détente",....  
p. 3.

<sup>213</sup> REPUBLIQUE DE CUBA, Op. cit., p. 53.

<sup>214</sup> PECTOVIC, (Ranko), "Le Non-alignement: Des changements, certes, mais lesquels?" in Revue de politique internationale n°937 du 20 avril 1989, Belgrade, Jugoslovenska Stvarnost, p. 7.

Les Non-alignés n'ont pas seulement anticipé ce qu'il convenait de réaliser afin d'améliorer les relations internationales mais également ils ont agi, autant que faire se pouvait, et ont parfois eu gain de cause.

A cet égard, le rassemblement de la plupart des pays du Tiers Monde au sein du Mouvement des Non-alignés et les activités de ce dernier n'ont pas manqué de produire des effets positifs sur la politique des blocs engendrés par la guerre froide. Ainsi, beaucoup d'auteurs s'accordent pour mettre à l'actif du Mouvement la dislocation de certaines organisations militaires telles que le CEN.T.O. et l'O.T.A.S.E.. Alors que Pierre Queuille note, en 1965, que Bandoung (1955) avait pris "la valeur d'une protestation contre le CEN.T.O. et le S.E.A.T.O."<sup>215</sup> les Non-alignés, plus par réalisme que par vantardise, réunis à La Havane en 1979, notèrent, parmi les résultats de la lutte que menait le Mouvement, "la dissolution des alliances militaires O.T.A.S.E. et CEN.T.O."<sup>216</sup>. Bien plus, à travers les propos de Robert Décombe, en 1983, pendant que se tenait le 7<sup>ème</sup> Sommet des Non-alignés, l'on perçoit l'oeuvre du Mouvement:

"... le CEN.T.O. a disparu (...). L'O.T.A.S.E. a été dissoute. Le Pakistan, un de ses principaux piliers, a rejoint les Non-alignés, et les Philippines suivent l'activité du Mouvement en qualité d'observateur"<sup>217</sup>.

Il est à noter en passant que la dissolution de l'O.T.A.S.E. est devenue effective en juin 1977, tandis que la CEN.T.O., "destinée à assurer la liaison géographique entre l'OTAN et l'O.T.A.S.E."<sup>218</sup> est dissoute en 1979. Dans son discours à la 6<sup>ème</sup> Conférence, Mengistu Hailé Mariam, président Ethiopien, laissait entendre:

---

<sup>215</sup> QUEUILLE, (Pierre), Op. cit., p. 285.

<sup>216</sup> REPUBLIQUE DE CUBA, Op. cit., p. 13.

<sup>217</sup> DECOMBE, (Robert), "La lente marche des pays Non-alignés" in Le Monde Diplomatique n° 348 mars 1983, Paris, Ed. Le Monde, 1983, p. 22.

<sup>218</sup> TROTIGNON, (Yves), Les pays en développement face au XX<sup>ème</sup> siècle, Paris, Bordas, 1987, p. 90.

*"Le retrait de l'Iran et du Pakistan de l'Organisation du Traité Central (CEN.T.O.) et leur décision de rejoindre notre lutte commune sont une nouvelle preuve que les objectifs de notre Mouvement sont toujours plus appréciés et soutenus"*<sup>219</sup>.

Ainsi, il serait injuste de ne pas reconnaître la part du Mouvement des pays Non-alignés dans l'affaiblissement et, dans une certaine mesure, dans la dislocation des organisations militaires. A défaut d'influer sur les grandes puissances, les Non-alignés touchaient tout au moins la conscience de certains pays sous-développés et membres de telle ou telle autre organisation militaire mais qui, paradoxalement, subissaient sans cesse les retombées de la guerre froide. A ce titre, Bogdan Crnobrnja précisait, en 1989, que le plus grand mérite des Non-alignés a été *"d'empêcher l'adhésion de nouveaux pays aux blocs militaires"*<sup>220</sup> et d'avoir *"contribué à l'élimination des blocs militaires en Asie"*<sup>221</sup>.

En définitive, il est clair que le Mouvement des Non-alignés s'est toujours érigé contre la division du monde en zones d'influence et la course aux armements, tout en préconisant une détente généralisée dans toutes les régions du monde. Dès lors que ce sont les pays sous-développés qui subissaient les conséquences de la tension entre les deux Grands, il va sans dire que la préoccupation du Mouvement était fondée. Ainsi, outre les déclarations et les résolutions des Non-alignés-qui n'ont pas manqué de produire des effets positifs-les membres du Mouvement ont essayé d'unir leurs efforts par une action concertée dans le cadre des Nations Unies afin de faire appliquer les principes de cette Organisation et de mettre en oeuvre les décisions qui s'en inspirent.

---

<sup>219</sup>Gouvernement de la République de Cuba, Discours prononcés à la 6<sup>ème</sup> conférence des chefs d'Etat ou de Gouvernement des pays Non-alignés, La Havane 3-9 septembre, La Habana, Editorial de Ciencias Sociales, 1980, p.246.

<sup>220</sup> CRNOBRNJA, (Bogdan), "Les actuels rapports mondiaux et la politique de Non-alignement" in Revue de politique internationale n°932 du 5 novembre 1989, Belgrade, Jugoslovenska Stvarnost, p. 10.

<sup>221</sup> Idem, p. 10.

b. Les démarches multilatérales en vue de la détente.

D'entrée de jeu, il sied de souligner que c'est dans le cadre de l'ONU que les efforts de la communauté internationale se sont conjugués dans l'espoir d'avoir un monde meilleur, exempt d'antagonisme interbloc. La tenue des sessions extraordinaires sur le désarmement, les déclarations et résolutions de l'Assemblée Générale, la proclamation des zones de paix, etc..., tels sont les moyens employés par l'Organisation mondiale pour atteindre ce noble objectif. Majoritaires à l'Assemblée Générale, les pays Non-alignés ont profité de cet atout pour inciter l'ONU à mettre en oeuvre la politique qu'ils avaient en vue.

En effet, dans la droite ligne de ses objectifs, l'ONU se dote, en 1961, d'un comité de désarmement de 18 membres dont quelques pays Non-alignés. En 1969, une nouvelle appellation est adoptée: la Conférence du comité du désarmement. A partir des années soixante-dix, en raison de l'aggravation des tensions et des conflits régionaux et de l'extension de la présence militaire des grandes puissances dans différents océans du monde, l'ONU entreprend la création des zones de paix dans l'espoir de contribuer à renforcer la sécurité des Etats appartenant à ces zones. C'est dans cette perspective qu'en 1971, suite à l'*"idée appuyée pour la première fois par les chefs d'Etat ou de gouvernement des pays Non-alignés lors de leur réunion à Lusaka en 1970"*<sup>222</sup> l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté une résolution dans laquelle elle a solennellement déclaré que l'Océan indien, à l'intérieur des limites à déterminer, était désigné à jamais comme zone de paix. Dans cette déclaration, l'Assemblée générale demandait aux grandes puissances d'entrer immédiatement en consultation avec les Etats du littoral en vue d'arrêter le processus d'expansion de leur présence militaire dans l'Océan Indien et d'en éliminer toutes les bases, installations militaires et services de soutien logistique, la mise en place d'armes nucléaires et d'armes de destruction massive et toute manifestation de leur rivalité militaire. En outre, à partir de 1978, l'influence du Mouvement des Non-alignés a été grande afin de tenir des sessions extraordinaires de l'ONU sur le désarmement. Ces dernières se sont effectivement tenues en 1978, en 1982 et en 1988.

---

<sup>222</sup> Nations Unies, Les Nations Unies et le désarmement: bref historique, New York, Nations Unies, 1987, p. 88.

En ce qui se rapporte à la première, elle a été "convoquée à l'initiative des pays Non-alignés"<sup>223</sup> et se tint du 23 mai au 30 juin 1978. Elle permit d'évaluer globalement le problème de la course aux armements et ses répercussions sur la paix et la sécurité internationales. Elle a incité les membres des Nations Unies à s'engager plus activement à trouver les moyens susceptibles de faire avancer le processus du désarmement, en particulier par la destruction des armes nucléaires. L'un des principaux résultats de cette Première session extraordinaire a été l'adhésion de la République Populaire de Chine et de la France à la nouvelle conférence sur le désarmement dont elles sont devenues membres à part entière avec les autres puissances nucléaires et 35 autres Etats, pour prendre part aux négociations qui s'étaient déroulées sans elles jusqu'alors. Leur présence était une condition indispensable pour engager toutes les puissances nucléaires, autrement dit, tous les membres permanents du Conseil de sécurité dans le processus des négociations sur les mesures de désarmement général et nucléaire en particulier.

Quant à la 2ème session extraordinaire consacrée au désarmement, elle est tenue à New York, du 7 juin au 10 juillet 1982; elle lançait la campagne mondiale pour le désarmement qui est devenue le Programme d'information des Nations Unies sur le désarmement. Le document adopté par les participants contenait un "Programme global de désarmement" qui, selon les délégations occidentales à la session, "ne pouvait en aucun cas avoir force exécutoire"<sup>224</sup> car il dépendait d'innombrables conditions politiques et internationales que l'on ne pouvait ni prévoir ni maîtriser. De ce fait, la session était loin d'empêcher le déclenchement de la guerre des étoiles qui accélérerait la course aux armements. C'est ce qui a poussé les Ministres des Affaires Etrangères réunis à Luanda, en 1985, à "réitérer l'importance de convoquer et l'urgente nécessité de fixer une date pour la réalisation de la 3ème session extraordinaire de l'Assemblée Générale sur le désarmement"<sup>225</sup>.

---

<sup>223</sup> MAIHAILOVIC, (Miodrag), "Troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le désarmement" in Revue de politique internationale n°908 du 5 février 1988, Belgrade, Jugoslovenska Stvarnost, p. 7.

<sup>224</sup> Idem, p. 7.

<sup>225</sup> Pays Non-alignés, Déclaration finale de la Conférence ministérielle des pays Non-alignés, Luanda, 4-7 septembre 1985, Bujumbura, Ministère des Relations Extérieures et de la

Cette dernière s'est effectivement tenue du 31 mai au 25 juin 1988, mais aucun consensus n'a pu se dégager sur un document final de fond; heureusement que les négociations bilatérales entre les deux superpuissances allaient bon train comme on le percevra plus loin.

Par ailleurs, du 24 août au 11 septembre 1987 s'est tenue à New York, après une intense activité diplomatique des Non-alignés, une Conférence Internationale sur la relation entre le désarmement et le développement. Dans son discours au 8<sup>ème</sup> Sommet du Mouvement, Robert MUGABE avait lancé un appel à la Communauté internationale en ces termes :

*"Il est grand temps de ramener l'humanité à la raison pour rétablir l'ordre des priorités en faveur de la vie et du développement, contre la mort et la destruction"*<sup>226</sup>.

Aussi, la déclaration politique adoptée à cette occasion consacre une grande partie au problème de la course aux armements et interpelle les puissances militaires, grandes et moyennes, à se retourner sur les problèmes de développement. De plus, les Chefs d'Etat ou de gouvernement, réunis dans la capitale Zimbabwéenne en 1986, précisèrent que le montant total des dépenses militaires atteignait deux millions de dollars par minute, qu'il y avait dans le monde 556 soldats pour 100.000 personnes mais seulement 85 médecins pour le même effectif et que chaque soldat coûtait en moyenne 20.000 dollars alors que l'éducation d'un enfant d'âge scolaire ne coûtait à l'Etat que 380 dollars. En outre, ont-ils précisé, les pays développés dépensaient 20 fois plus pour l'armement que pour l'aide économique. Ils ont souligné que si l'on consacrait en une année le cinquième seulement des dépenses militaires à la lutte contre la famine, ce fléau aurait disparu en l'an 2000<sup>227</sup>. Ces chiffres on ne peut plus éloquent étaient de nature à toucher la conscience de la communauté internationale, ce qui aurait contribué, dans une certaine mesure, à la tenue de la conférence sus-mentionnée. A ce sujet,

---

Coopération, Archives du Département Asie, Afrique, Amérique Latine et Océanie, Dossier "Non-alignés", s. d., p. 13.

<sup>226</sup> AHMADIA, (Alexia), CONCHIGLIA, (Augusta), MALDRUM, (Andrew) et al., "Après le VII<sup>ème</sup> Sommet des Non-alignés: Et maintenant agir" in Afrique-Asie n° 383 du 5 octobre 1986, Paris, Société d'éditions Afrique, Asie, Amérique Latine, p. 44.

<sup>227</sup> Idem, p. 44.

les propos de Robert MUGABE en 1989, à l'occasion du 9ème sommet des Non-alignés, corroborent cette hypothèse en ce sens qu'il précise que la conférence internationale sur la relation entre le désarmement et le développement et la 3<sup>ème</sup> session extraordinaire de l'Assemblée Générale sur le désarmement "ont été convoquées sur l'initiative des pays Non-alignés"<sup>228</sup>. Dans la même optique, une Conférence ministérielle des pays Non-alignés, la première à s'être penchée exclusivement sur les problèmes du désarmement, s'est tenue à La Havane en 1988.

Après toute analyse, il est évident que le Mouvement des pays Non-alignés a tout fait pour influencer l'Organisation mondiale afin qu'elle réserve une attention particulière à la course aux armements et à la tension entre les Etats-Unis d'Amérique et l'Union Soviétique. Certes, le Mouvement des Non-alignés et l'ONU ont conjugué leurs efforts en vue de sauvegarder la sécurité internationale mais il faut reconnaître que ce qui a précipité la fin de la guerre froide est et reste le rapprochement, par des négociations, entre les deux supergrands. Aussi, parallèlement aux efforts entrepris au plan multilatéral dans le cadre des Nations Unies, les Etats-Unis et l'Union Soviétique ont-ils étudié au niveau bilatéral toute une série de réglementations des armements et de désarmements à la suite desquelles ils ont conclu plusieurs accords importants.

### c. Les négociations bilatérales.

D'emblée, il faut préciser qu'il serait difficile de décrire tout le processus des négociations entre les superpuissances. Il sera seulement et intentionnellement question de mettre en exergue les moments les plus importants que d'autres. Les négociations se sont déroulées essentiellement en deux temps, à savoir celles entamées au début des années soixante-dix et celles qui se sont passées dans un contexte d'affaiblissement de l'U.R.S.S. après le déclenchement de la guerre des étoiles.

En dépit des pressions du Mouvement des pays Non-alignés et de l'ONU, les premiers pas vers la détente n'ont été fait que

---

<sup>228</sup> PETKOVIC, (Ranko), SILOVIC, (Darko), JOB (Cvijeto) et al., "Neuvième Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays Non-alignés, Belgrade, 4-7 septembre 1989" in Revue de politique internationale n°947 du 20 avril 1989, Belgrade, Jugoslovenska Stvarnost, p. 21.

vers la fin des années soixante avec les pourparlers sur la limitation des armes stratégiques appelés accords "S.A.L.T." (Strategic arms limitation talks) entre les Etats-Unis et l'Union Soviétique qui commencèrent à Vienne en avril 1970. Il faut souligner, à toutes fins utiles, que les armes de portée supérieure à 5500 km sont considérées comme des armes stratégiques; les missiles balistiques lancés à partir du sol et les missiles de croisière lancés à partir du sol sont respectivement "de portée intermédiaire" (1000 à 5500 km) et "de plus courte portée" (500 à 1000 km). Les armes nucléaires d'une portée inférieure à 500km appartiennent à la catégorie des armes tactiques<sup>229</sup>.

Ainsi, la première phase des négociations, appelées S.A.L.T. I, s'est achevée sur la signature, à Moscou, le 26 mai 1972, d'un traité aux termes duquel les deux parties se sont engagées à ne pas mettre au point, à essayer ou à déployer de systèmes antimissiles balistiques dans l'atmosphère ou dans l'espace. La non-application des accords a poussé les deux superpuissances à se retrouver à Vienne le 18 juin 1979 pour signer l'accord S.A.L.T.II contenant la limitation des armes stratégiques et les procédures ultérieures de mener les négociations. Par suite de la dégradation de la situation internationale, le traité S.A.L.T.II n'a pas été ratifié par les Etats-Unis.

Bien que chacune des parties avait déclaré qu'"elle n'en continuerait pas moins à respecter les dispositions du Traité tant que l'autre ferait de même"<sup>230</sup> les Etats-Unis d'Amérique firent savoir, en mai 1986, qu'ils ne s'estimaient plus tenus par les limites fixées dans le Traité S.A.L.T.II tandis que l'Union Soviétique, en position de faiblesse, acceptait de continuer à observer les limites envisagées par le Traité. Bien que mécontente du fait que les Etats-Unis d'Amérique n'aient pas encore ratifié le Traité S.A.L.T.II, l'Union Soviétique a accepté, dès mars 1985, d'entamer de nouvelles négociations ce

---

<sup>229</sup> Département des affaires du désarmement, Traité entre les Etats-Unis et l'Union Soviétique sur l'élimination de leurs missiles à portée intermédiaire et à plus courte portée, New York, Nations Unies, avril 1988, p. 2.

<sup>230</sup> Nations Unies, Les Nations Unies et le Désarmement: bref ... p. 43.

qui aboutit à la signature du traité de décembre 1987.

A ce titre, aux termes de l'accord, Ronald Reagan et Mikhaïl Gorbatchev s'engagèrent à éliminer leurs missiles à portée intermédiaire et à plus courte portée. Dans la déclaration commune du 10 décembre 1987, les deux personnalités déclarèrent:

*"Ce traité fera date dans l'Histoire, tant en raison de son objectif (...) que du caractère novateur et de la portée des clauses de vérification"*<sup>231</sup>.

Quelques temps après ce Sommet, Mikhaïl Gorbatchev essayait de voiler sa position de faiblesse tout en voulant se montrer plus pacifiste que quiconque, ce qui transparaît dans ses propos :

*"Nous sommes embarqués sur le même navire, la Terre, et nous ne devons pas permettre qu'il fasse naufrage. Il n'y aura pas une deuxième Arche de Noé..."*<sup>232</sup>.

Ainsi, à la fin des années quatre-vingt et au début des années quatre-vingt-dix, dans un climat tout-à-fait détendu entre les deux Grands, l'on assiste à une succession sans précédent de traités de contrôle et de désarmement concernant les arsenaux conventionnels, chimiques et nucléaires. Un accent particulier devrait être mis sur les traités START I et START II signés entre les deux superpuissances respectivement en 1991 et 1992.

Au sommet de Moscou, du 30 au 31 juillet 1991, en effet, les deux présidents, Mikhaïl Gorbatchev et Georges Bush se sont engagés chacun, par le traité START I, à réduire, de 25 à 30% , le potentiel nucléaire stratégique<sup>233</sup>. Quant à START II, il est signé en janvier 1993 entre Boris Eltsine et George Bush. Il s'agit d'un accord qui supprime des catégories entières d'armes. Pour le président Américain, la fin de la guerre froide devait d'abord signifier *"la fin du cauchemar nucléaire"*<sup>234</sup>.

En somme, il va sans dire que les négociations face à face entre les deux superpuissances sont elles qui furent à même de

---

<sup>231</sup> Département des affaires du désarmement, Op. cit., p. 2.

<sup>232</sup> BELAUNDE TERRY, (Fernando), "La perestroïka et l'Amérique Latine" in Revue de politique internationale n°964 du 5 juin 1990, Belgrade, Jugoslovenska Stvarnost, p. 12.

<sup>233</sup> FONTAINE, (André), LALOY, (Jean), TATU, (Michel) et al., Op. cit., p. 159.

<sup>234</sup> Idem, p.160.

précipiter le désarmement et, partant, la fin de la guerre froide. Alors que les accords S.A.L.T. furent signés dans un contexte d'équilibre de forces entre les deux Supergrands, les négociations d'après la guerre des étoiles se déroulaient entre deux parties à rapports de forces inégaux, l'U R S S étant affaiblie par ses problèmes économiques.

De ce qui vient d'être dit sur le Mouvement et le processus de la détente, il ressort clairement que les Non-alignés n'ont ménagé aucun effort dans leur lutte visant à obtenir la fin de la guerre froide. Quant aux moyens utilisés, ils sont passés d'une part, par la pression morale sur les blocs en général et sur les Superpuissances en particulier et, d'autre part, par l'ONU, terrain de prédilection pour leurs initiatives. Le Mouvement des Non-alignés a, de la sorte, contribué efficacement à empêcher certains pays à adhérer aux blocs d'influence. Il a suscité la convocation des sessions extraordinaires de l'Assemblée générale sur le désarmement et des initiatives régionales, telle la décision de faire de l'Océan indien une zone de paix. Si les projets sont, pour la plupart de fois, demeurés lettre morte, cela est dû au monopole de décision des grandes puissances. C'est ainsi que les négociations multilatérales en vue du désarmement n'ont pas produit d'effet en ce sens que l'ONU n'avait pas de moyens efficaces pour empêcher la course aux armements et la tension entre les deux superpuissances. Du coup, on peut se demander si, malgré ses efforts, le Mouvement des Non-alignés pouvait réussir là où l'ONU avait échoué.

A y regarder de près, seules les négociations et les accords bilatéraux entre les deux Grands sont parvenus à mettre un terme à la crise engendrée par la course aux armements. On a obtenu certes la fin de la guerre froide mais la sécurité internationale reste perturbée. Les divers conflits armés qui ont suivi la fin du bloc communiste, le réveil des nationalismes, la guerre du golfe, le déchirement de l'ex-Yougoslavie, ont laissé entrevoir certains avantages de l'ancienne bipartition du monde. La "paix armée"<sup>235</sup> autre nom de la guerre froide, selon Michel Winock, était aussi un ordre-l'ordre établi sous la main de fer de deux empires rivaux. Certains en arrivent à regretter le temps où "l'équilibre de la terreur" paraissait garantir la paix.

---

<sup>235</sup> WINOCK, (Michel), Op. cit., p. 10.

### Conclusion.

Il est indéniable que le Mouvement des pays Non-alignés s'est imposé depuis sa création jusqu'aujourd'hui comme un acteur important, parmi tant d'autres, dans les relations internationales. A travers les déclarations et résolutions adoptées à l'occasion des différents forums du Mouvement, les Non-alignés s'opposaient constamment aux facteurs perturbateurs de la paix et de la sécurité internationales et ont, pour la plupart de fois, entrepris des actions concrètes dans beaucoup de parties du monde.

A cet égard, les initiatives pour l'aide matérielle en faveur des mouvements de libération nationale, tel que le "Fonds Africa", la création des comités pour s'occuper de telle ou telle autre question comme le groupe des 18 pour la Namibie, les efforts conjugués dans le cadre de l'ONU dans le dessein d'influencer les décisions en sa faveur, etc... sont des exemples du dynamisme du Mouvement des Non-alignés. Dès lors, on peut se permettre de rejoindre l'idée de Wafaa Hegazy qui affirme que :

*"Le mouvement de Non-alignement a joué un rôle important dès sa fondation en regroupant et mobilisant les pays membres pour la lutte pour la paix, l'indépendance nationale, et contre la guerre, la course aux armements et la création d'alliances militaires"*<sup>223</sup>.

Cependant, pour qui veut être objectif, il faudrait modérer le ton et relativiser les réussites des Non-alignés dans la mesure où il y avait d'autres acteurs telles que les grandes puissances de qui dépendaient en grande partie les changements intervenus dans telle ou telle région. Ce qui n'empêche pas de reconnaître que le Mouvement a apporté sa contribution non moins importante comme le précise Donald chimanikire :

*"les efforts des seuls pays Non-alignés ne peuvent pas changer le monde, mais le monde ne peut changer non plus sans eux...."*<sup>224</sup>.

---

<sup>223</sup> HEGAZY, (Wafaa), "L'impact de la détente sur le rôle futur du Mouvement des Non-alignés" in Revue politique internationale n°985, du 20/4/1991, Belgrade, Jugoslovenska Stvarnost, p. 20.

<sup>224</sup> CHIMANIKIRE, (Donald), "Le Mouvement des Non-alignés et les problèmes sud-africains" in Revue de politique internationale n°964 du 5 juin 1990, Belgrade, Jugoslovenska Stvarnost, p. 14.

Cette restriction trouve sa justification dans certaines régions comme l'Afrique Australe où les changements intervenus à la fin des années quatre-vingt et au début des années quatre vingt-dix sont dûs en grande partie au relâchement de l'antagonisme des blocs nés de la guerre froide. Bien plus, nous pouvons affirmer sans risque de se tromper que la domination des Palestiniens par Israël ne prendra fin que lorsque les Etats-Unis d'Amérique cesseront de soutenir l'Etat hébreu. A ce titre, l'on se souviendra que Washington déclarait officiellement, un peu avant l'ouverture des négociations israélo-arabes d'octobre 1991, que *"les Etats-Unis se sont opposés et continueront de s'opposer à l'activité de colonisation des territoires occupés depuis 1967"*<sup>238</sup>. Paradoxalement, malgré ces engagements, l'administration du président Bush acceptait en août 1992, de garantir un prêt de 10 milliards de dollars à l'Etat hébreu<sup>239</sup>. L'on notera, en outre, que depuis 1967 jusqu'en octobre 1991, Washington avait accordé plus de 77 milliards de dollars à Israël<sup>240</sup>. Cette alliance est due à la poursuite de l'intérêt national par les Etats-Unis d'Amérique et surtout au lobby pro-israélien qui opère en Amérique.

Quant à la fin de la guerre froide, elle a certes mis fin à l'affrontement entre les deux grandes puissances mais elle n'a pas résolu le problème d'insécurité. Sous ce rapport, les Ministres des Affaires Etrangères, réunis au Caire en juin 1994, ont noté *"qu'une situation internationale continue à prévaloir, avec le climat d'incertitude qu'elle engendre"*<sup>241</sup>. Aussi, les conflits interétatiques, les déchirements interethniques, la poursuite de l'exploitation coloniale au Moyen Orient, etc... n'augurent-ils pas une situation sécuritaire meilleure que celle d'avant la fin de la guerre froide. Voilà l'un des défis lancés

---

<sup>238</sup> GRESH, (Alain), "Washington et Israël, une amitié sans faille" in Le Monde Diplomatique n° 472, juillet 1993, Paris, Ed. Le Monde, p. 20.

<sup>239</sup> Idem, p. 20.

<sup>240</sup> RAMONET, (Ignacio), "Palestine" in Le Monde Diplomatique n°451, octobre 1991, Paris, Le Monde, p. 1.

<sup>241</sup> République arabe d'Egypte, Projet de document final de la onzième Conférence du Mouvement des pays Non-alignés, Le Caire, 31 mai-3 juin 1994, Le Caire, Ministère des Affaires Etrangères, Unité des Affaires des Non-alignés, 1994, p.2.

au Mouvement des Non-alignés. Ce dernier a certes connu des problèmes exogènes telle que l'influence des grandes puissances mais il faut reconnaître aussi qu'il était miné par des divisions internes. Il s'avère nécessaire de voir, dans le chapitre suivant, les entraves que le Mouvement a connues.

**CHAP. III.: LES ENTRAVES A L'UNITE D'ACTION DES NON-ALIGNES.****Introduction.**

Les peuples du Tiers Monde ont subi des épreuves considérables du fait de la confrontation et des rivalités des grandes puissances et des blocs au sujet de la suprématie mondiale et des sphères d'influence et d'intérêts. L'évolution de la situation internationale, la pénétration des conflits Est-Ouest dans le Tiers Monde, la faiblesse économique des petits Etats ont amené beaucoup de pays membres du Mouvement des pays Non-alignés à s'aligner sur l'un ou l'autre camp et à cesser de lutter contre la politique des blocs. Il va sans dire que cette attitude des Non-alignés portait atteinte aux principes et aux objectifs de leur Mouvement.

En effet, en raison de la politique des grandes puissances, beaucoup de pays Non-alignés ont enduré de graves souffrances et d'énormes dévastations matérielles en Asie, en Afrique, en Amérique Latine. Cependant, à vrai dire, toutes les guerres locales, tous les conflits armés et autres litiges n'ont pas été provoqués par les grandes puissances. Beaucoup ont éclaté entre pays Non-alignés voisins parce qu'ils n'avaient pas réussi à régler par des moyens pacifiques des différends frontaliers et territoriaux ou à cause des convoitises hégémoniques des uns et des autres. Outre ce genre de conflits, il n'était pas rare de trouver des pays qui, théoriquement Non-alignés mais en réalité engagés dans l'un ou l'autre bloc, alimentaient des divergences idéologiques surtout lors des forums du Mouvement. Malheureusement, pour la plupart des questions qui divisaient les membres, le Mouvement des Non-alignés n'est pas parvenu à trouver des solutions à même de sauvegarder l'unité, condition sine qua non pour pouvoir relever d'autres défis. C'est pourquoi nous voudrions d'abord étudier l'attitude des deux Superpuissances à l'égard du Mouvement des pays Non-alignés avant de nous rendre compte de ses propres faiblesses inhérentes spécialement aux divisions entre ses membres.

## A. L'attitude des Supergrands.

Depuis sa gestation, le Mouvement des Non-alignés a intéressé les Etats-Unis d'Amérique et l'U.R.S.S., ce qui se perçoit à travers les discours des hommes politiques des deux pays ou d'autres agissements de ces derniers. Point n'est besoin de souligner que chacun voulait utiliser le Mouvement contre son adversaire dans le contexte de l'affrontement entre les deux blocs d'influence. Ainsi, dans une certaine mesure, ces deux puissances ont réussi à attirer, de gré ou de force, des membres du Mouvement dans leurs zones d'influence.

### 1. L'U.R.S.S.

L'U.R.S.S. était le premier Etat socialiste du monde et leader du camp socialiste. Sa politique reposait sur une base idéologique solide: le Marxisme-léninisme. L'Union Soviétique niait, depuis les années cinquante, la possibilité d'une troisième voie, c'est-à-dire celle du Non-alignement, pour aller au socialisme. Hors du modèle soviétique, point de salut ! Tel était le principe des dirigeants soviétiques. Aussi les jeunes Etats étaient-ils appelés à adopter le socialisme pour être amis de l'U.R.S.S. Pour cette dernière,

*" Non seulement le pays considéré doit être un allié et un ami, mais (aussi) son régime intérieur doit être fondé sur la destruction de l'Etat bourgeois et son remplacement dialectique par un Etat prolétarien où s'institue le système de la dictature du prolétariat. La première phase est celle de la démocratie populaire, phase révolutionnaire où la lutte des classes se poursuit. L'Etat accédera ensuite au socialisme où les classes subsistent mais où la lutte des classes est terminée"<sup>242</sup>.*

Il convient d'ajouter à ces deux phases intermédiaires la dernière caractérisant le véritable communisme où chacun vivra selon ses besoins, dans une société dépourvue de classes. Telle était la politique socio-économique de l'U.R.S.S. qui devait aussi la guider dans son entreprise d'étendre son empire socialiste dans le monde. Ainsi, tous les jeunes Etats devaient accéder, à l'aide de l'URSS au stade de la démocratie populaire.

---

<sup>242</sup> DUROSELLE, (J.B.), cité par KINYOMA, (P. Claver), Op. cit., p. 50.

Tout autre système et même le Non-alignement était pris pour une trahison à la classe ouvrière et une aide à l'impérialisme.

Cependant, les jeunes Etats indépendants refusaient la subordination à toute autre nouvelle forme de domination; c'est l'une des raisons qui poussèrent les puissances invitantes à la Conférence de Bandoung à écarter l'Union Soviétique, décision qui ne fut pas sans frustrer les dirigeants soviétiques. A ce titre, même touché par l'attitude des cinq pays réunis à Colombo puis à Bogor pour préparer la Conférence de Bandoung, Khrouchtchev évita de revendiquer publiquement sa participation à la Conférence qu'il fait présenter par sa presse et sa radio comme groupant essentiellement des pays sous-développés ayant acquis leur indépendance et luttant contre les puissances occidentales. Ainsi, un éditorial de La Pravda du 21 février 1955 notait :

*"Le désir des peuples asiatiques de suivre une voie indépendante est souligné par la décision des Premiers Ministres de l'Inde, Indonésie, Birmanie, Ceylan et Pakistan d'organiser une Conférence des pays afro-asiatiques à Bandoung en avril 1955, à laquelle participeront une trentaine d'Etats, y compris les plus grands pays d'Asie, la République Populaire Chinoise, l'Inde, l'Indonésie, etc..."<sup>243</sup>.*

Du même coup, Khrouchtchev fit officiellement interpréter l'invitation adressée à Pékin comme une défaite des Etats-Unis, qui avait, selon lui, multiplié les démarches diplomatiques pour empêcher la Conférence. A y regarder de près, Khrouchtchev a su dissimuler son mécontentement de n'avoir pas été invité à Bandoung. En fait, grogner aurait été donner une dimension inopportune à ce qui ne devait rester qu'un petit incident une dimension inopportune. Mais Khrouchtchev, en lui-même, mesurait l'immense portée morale de l'absence soviétique. N'était-il pas inconcevable de ne pas inviter l'U.R.S.S., avant-garde des Etats prolétaires? Dès lors, il commença à diffuser l'opinion selon laquelle le Non-alignement signifiait l'antiaméricanisme. Là aussi, même réduit à l'antiaméricanisme, le Non-alignement n'était qu'une étape. Il fallait aider les pays Non-alignés pour les pousser, d'une main ferme, vers le modèle soviétique.

Après la Conférence de Belgrade, l'URSS se félicitait de la

---

<sup>243</sup> CONTE, (Arthur), Op. cit., p. 74.

politique de Non-alignement qui revêtait un caractère "nettement anti-impérialiste"<sup>244</sup>, un caractère actif qui modifiait, de ce fait, le rapport des forces à l'O.N.U. Pour l'Union Soviétique, l'indépendance politique signifiait l'hostilité des pays libérés à l'égard des puissances impérialistes. A mesure que le Mouvement des Non-alignés se consolidait, l'attitude de l'U.R.S.S. changeait et passait de la rigidité idéologique des années cinquante à des déclarations d'alliance avec les pays du Tiers Monde.

A cet égard, au XXII<sup>ème</sup> Congrès du Parti Communiste de l'Union Soviétique (17-31 octobre 1961), les Soviétiques, en tenant compte des aspirations et des revendications des jeunes Etats, dénoncèrent le pillage des colonies par les "impérialistes capitalistes" et incitèrent les pays du Tiers Monde à se révolter contre ces derniers, ce qui transparait dans ces propos :

*" La condition matérielle des masses populaires reste difficile et les richesses de leurs pays s'écoulent en flots d'or vers les coffres-forts des banques et de corporations étrangères (...). Ces peuples spoliés sont en droit d'exiger des colonialistes non pas une aide mais la restitution de leurs biens"*<sup>245</sup>.

Il va sans dire que cette déclaration est très fascinante pour les Tiers-mondistes en ce sens qu'elle rejoint leurs revendications. De la sorte, les Soviétiques s'attiraient la sympathie du Mouvement des Non-alignés en touchant sur la corde sensible qu'est la colonisation et ses méfaits. Cependant, il y avait une volonté à peine voilée de l'U.R.S.S. visant à attirer les Non-alignés dans son cercle d'influence. Bien plus, par moments, les dirigeants soviétiques, tout en voulant trop guider les Non-alignés, versaient dans des déclarations contradictoires.

A cet égard, l'on peut relever l'exemple du message "paternaliste et particulièrement maladroit"<sup>246</sup> du Président soviétique L. Brejnev au Président algérien Boumédiène à la veille de l'ouverture de la Conférence d'Alger de Septembre 1973 qui soulignait que "le monde n'était pas divisé en "riches" et

---

<sup>244</sup> FISHER, (Georges), Op. cit., p. 11.

<sup>245</sup> DUROSELLE, (J. B.), cité par KINYOMA, (P. Claver), Op. cit., p. 54.

<sup>246</sup> COLARD, (Daniel), Op. cit., p. 166.

"pauvres", mais en "pays capitalistes" et "pays socialistes"<sup>247</sup>. C'était heurter de plein front les nations prolétaires, majoritaires à Alger. Il serait superflu de préciser que le message indisposa les pays Non-alignés dès lors que l'on sait qu'Alger constitue le tournant de la lutte du Mouvement pour instaurer un Nouvel Ordre Economique International. En même temps qu'elle flattait diplomatiquement le Mouvement des pays Non-alignés, l'Union Soviétique niait sa substance et lui refusait tout autre rôle que celui d'appoint dans sa lutte contre les Etats-Unis d'Amérique.

A ce titre, la situation parfaitement bipolaire, où chaque camp ne voit dans l'autre que sa propre négation, poussait les Soviétiques à défendre leurs alliés dans le dessein de les soustraire des pressions politico-militaires de l'autre camp. La meilleure illustration de cette profonde ambiguïté des Soviétiques vis-à-vis du Non-alignement reste leur attitude dans leur sphère immédiate de domination. L'écrasement de la révolution hongroise de 1956 démontre que le Kremlin ne peut tolérer qu'un des pays "frères" goutte au fruit défendu de l'indépendance. L'intervention soviétique en Tchécoslovaquie en 1968 signifiait qu'il n'était de socialisme que celui approuvé par Moscou. Aussi, dans les pays du Tiers-Monde, il s'avéra que l'URSS, incapable de rivaliser sur le plan économique avec les pays occidentaux, privilégiait les moyens militaires. Ce faisant, plusieurs pays indépendants furent obligés de verser des flots de sang contre l'agression extérieure et les interventions des grandes puissances.

En effet, plusieurs exemples démontrent la brutalité avec laquelle l'U.R.S.S. n'a cessé d'imposer son système socio-politique. Après sa victoire au Viêt-Nam sur les Américains, l'URSS entame son hégémonie au Cambodge en 1978. Il faut souligner à toutes fins utiles que, depuis sa sortie du colonialisme français des années 1950, le Cambodge avait subi, outre l'impact des retombées de la guerre du Viêt-Nam des années 1960 et 1970 notamment les bombardements massifs de la part des forces américaines, des conflits civils et le régime totalitaire de Pol Pot. Ce régime, connu du monde sous le nom de "Khmer rouge", a exercé son pouvoir au Cambodge de 1975 à 1979. L'intervention du Viêt-Nam au Cambodge le 25 décembre 1978 a mis

---

<sup>247</sup> Idem, p. 166.

fin au régime de Pol Pot. Le gouvernement de Phnom Penh nouvellement installé a dû faire face à la coalition comprenant les forces de Pol Pot et dirigée par le prince Norodom Sihanouk. En 1982, cette coalition s'affirme et prend d'abord le nom du Gouvernement de coalition du Kampuchéa démocratique puis Gouvernement national du Cambodge. Bien plus, elle occupe le siège réservé au Cambodge à l'ONU, sous le nom de Kampuchéa démocratique, de 1982 jusqu'à la signature des accords de Paris en 1989. Il est évident que l'U.R.S.S. n'a pas réussi à imposer son hégémonie dans la mesure où on a assisté à un équilibre de forces entre le gouvernement de Phnom Penh qu'elle soutenait et la coalition conduite par le prince Sihanouk s'appuyant sur les Etats-Unis. Il faut déplorer pourtant les pertes en vies humaines et les destructions qui ont résulté de cet affrontement.

D'autres cas d'interventionnisme de l'Union Soviétique ont été observés en Afghanistan, au Moyen-Orient où elle soutenait les Arabes contre les Juifs, en Angola, etc... Il va sans dire que la présence de l'URSS dans telle ou telle région entraînait immédiatement un contrepoids des Etats-Unis d'Amérique et vice-versa.

## 2. Les Etats-Unis d'Amérique.

La politique américaine envers les jeunes Etats était déterminée par les rapports entre cette puissance et l'Union Soviétique. Puissance mondiale et chef de file du camp capitaliste, les Etats-Unis d'Amérique voulaient attirer tous les nouveaux Etats indépendants dans leur camp. Au moment où sévissait la logique implacable de la guerre froide, les Etats-Unis d'Amérique n'étaient nullement disposés à admettre l'existence d'une ligne politique indépendante. Celle-ci était considérée comme un facteur d'affaiblissement du camp occidental. *"Qui n'est pas avec nous est contre nous"*<sup>248</sup>; tel était le principe qui guidait la politique étrangère américaine durant la période de la guerre froide. D'où, dès l'abord, le Non-alignement n'était pas vu d'un bon oeil par les Etats-Unis d'Amérique.

A ce propos, la conception on ne peut plus négative et simplificatrice des Etats-Unis d'Amérique transparait dans ces propos du politicien Américain J. F. Dulles qui qualifie, en juin

---

<sup>248</sup> PETKOVIC, (Ranko), Op. cit., p. 4.

1956, la politique naissante du Non-alignement de "surannée, immorale et à courte vue"<sup>249</sup>. En fait, il lui paraissait illusoire de penser qu'un pays pouvait garantir sa sécurité en restant indifférent des autres. Les Etats-Unis d'Amérique appréhendaient, à cette époque, le Non-alignement comme une attitude transitoire provenant essentiellement de l'inaptitude des jeunes Etats à se situer dans le cadre de la guerre froide. En même temps, les milieux politiques américains s'inquiétaient de l'attitude non-alignée parce que les leaders du Mouvement dénonçaient à cor et à cri l'antagonisme des grandes puissances qui, en voulant se partager le monde par la création des zones d'influence, inauguraient, selon eux, une nouvelle forme de domination.

De leur côté, les Etats-Unis d'Amérique essayaient alors d'expliquer aux jeunes Etats le bien-fondé d'intégrer le camp occidental car, selon cette puissance, un pays isolé ne pouvait pas garantir sa sécurité, notamment contre le communisme. Ils s'empressèrent alors à "protéger" tous les jeunes Etats contre ce "fléau"; ce qui transparaît dans l'exposé du Président Eisenhower au Congrès le 5 janvier 1957 lorsqu'il précise notamment que

*"... les forces armées des Etats-Unis d'Amérique pourraient aider, sur la demande, tout pays menacé par la pression du communisme international"*<sup>250</sup>.

Cette politique n'était rien d'autre que le prolongement du "containment" inauguré par Truman pour endiguer le communisme. A mesure que le Mouvement s'affirmait l'attitude de méfiance que les Etats-Unis d'Amérique manifestaient à son égard s'estompait.

Le dénigrement du Mouvement par cette puissance faisait place à la reconnaissance de l'existence d'un acteur non négligeable dans les relations internationales. C'est ainsi que, par exemple, les Etats-Unis d'Amérique déclarèrent, après la première Conférence du Mouvement, tenue à Belgrade en 1961, qu'ils "n'ont guère apprécié certains passages ni certains silences de la déclaration de Belgrade"<sup>251</sup>. Cette réaction reconnaissait un certain poids que le Mouvement avait déjà acquis

---

<sup>249</sup> BERG, (Eugène), Op. cit., p. 144.

<sup>250</sup> KINYOMA, (P. Claver), Op. cit., p. 45.

<sup>251</sup> FISHER, (Georges), Op. cit., p. 11.

sur la scène internationale. Par la suite, du fait de l'éclipse subie durant les années soixante, cette attitude de retrait n'était pas de nature à mettre en cause les relations entre les Etats-Unis d'Amérique et les pays Non-alignés.

Après la Conférence d'Alger de 1973 jusqu'à la Conférence de Harare de 1986, qui est le dernier Sommet tenu dans le contexte de la guerre froide, l'attitude des Etats-Unis d'Amérique oscilla entre deux attitudes contradictoires. D'une part, les dirigeants semblaient reconnaître enfin l'existence d'un groupe d'Etats dont la solidarité n'était pas purement circonstancielle et dont l'attitude était largement guidée par une doctrine commune. En 1973, devant le Conseil indien pour les questions mondiales, H. Kissinger se fit l'avocat de cette vision nouvelle :

*"Notre attitude à l'égard des pays Non-alignés reposera sur les principes d'égalité, de respect mutuel et des efforts à accomplir en commun ainsi que sur la conviction que tous les pays ont leur part dans l'édifice d'un univers pacifique. Le condominium, l'hégémonie, les sphères d'influence sont historiquement dépassés moralement et politiquement impensables"*<sup>252</sup>.

Mais, par la suite, le Secrétaire d'Etat américain devait dénoncer les nouvelles formes d'alignement *"artificielles, rigides et ritualistes"*<sup>253</sup> en s'en prenant à l'attitude des pays en voie de développement à l'égard du Nouvel Ordre Economique International. A plusieurs reprises, il dénonça avec virulence ce troisième groupement qui prenait, à l'allure accélérée, le caractère d'un bloc.

Durant les années ultérieures, l'attitude des Etats-Unis d'Amérique demeura conforme à ces analyses. Si leur vocabulaire avait quelque peu changé, ils tenaient toujours en suspicion le Mouvement des Non-alignés. Les nouveaux équilibres intervenus au sein de celui-ci ne pouvaient qu'en accentuer le caractère. Ainsi, le choix de Cuba pour héberger le sixième Sommet fut l'occasion choisie pour dénoncer l'alignement du pays hôte à

---

<sup>252</sup> BERG, (Eugène), Op. cit., p. 145.

<sup>253</sup> Idem, p. 145.

l'URSS et de lancer un avertissement aux participants à la Conférence afin que ceux-ci ne se méprennent pas sur la véritable nature du Non-alignement. Certes, les Etats-Unis continuaient à bénéficier au sein du Mouvement de nombreux amis mais les critiques sévères portées à leur encontre au sujet de problèmes internationaux les désignaient tout spécialement comme la cible privilégiée des déclarations adoptées par le Mouvement.

Sous ce rapport, suite au ton anti-impérialiste des Non-alignés, réunis à Harare en 1986, qui s'attaquaient de front à la responsabilité des Etats-Unis d'Amérique dans les perturbations de la paix internationale, les officiels américains réagirent promptement, avec une mauvaise humeur, aux accusations lancées par le Mouvement contre la politique étrangère de Washington. Après la Conférence sus-mentionnée, le département d'Etat américain s'érigea contre la *"litanie d'accusations de la politique des Etats-Unis"*<sup>254</sup> que Washington estimait *"infondées et arbitraires"*<sup>255</sup>. Du même coup, l'administration américaine précisait qu'elle aurait souhaité que les Non-alignés maintiennent une position équilibrée entre les deux blocs.

A ce propos, au lendemain de la Conférence, Robert Mugabe rétorquait à la presse :

*"Comment peut-on garder une position équilibrée (...) dès lors que les Etats-Unis d'Amérique assistent Prétoria en agissant objectivement en faveur du maintien de l'Apartheid et se rangent du côté de l'U.N.I.T.A.... ? Quand l'Afrique du Sud a envahi l'Angola en 1981, nous sommes allés au Conseil de sécurité pour obtenir la condamnation de l'Afrique du Sud. Or ce sont les Etats-Unis qui ont opposé leur veto. Qui a envahi Grenade, attaqué la Libye, soutenu les "contras" au Nicaragua et la répression au Salvador ?"*<sup>256</sup>.

Par l'énumération, non exhaustive, des différents cas d'atteinte à la paix dont Washington s'était rendu coupable, Robert Mugabe pointait du doigt les Etats-Unis d'Amérique. Il est à souligner qu'à Harare, en 1986, les Non-alignés sont allés jusqu'à affirmer

---

<sup>254</sup> XXX, "Apartheid: Les treize points de Harare" in Afrique-Asie n° 382 ....., p. 22.

<sup>255</sup> Idem, p. 22.

<sup>256</sup> Ibid., p. 22.

que la dégradation de la sécurité et le retour de la guerre froide avaient pour origine un même événement: "l'arrivée sur la scène politique de l'administration Reagan"<sup>257</sup>. En réplique à cela, la réaction de l'administration Reagan a été assortie de menaces, aussitôt mises à exécution, de supprimer, par mesure de représailles aux déclarations anti-américaines, 8 millions de dollars d'aide accordée pour l'année 1986 au Zimbabwe<sup>258</sup>. Répondant aux attaques de la presse occidentale qui critiquait le Mouvement pour n'être pas "réellement Non-aligné ou neutre"<sup>259</sup> puisqu'il était plus critique à l'égard des Etats-Unis que de l'URSS, Robert Mugabe a montré que les actes perpétrés par Washington étaient incomparables aux actions de l'Union Soviétique et que, par ailleurs, cette dernière avait été condamnée par les Non-alignés lors de son intervention en Afghanistan. Il sied de rappeler, à ce propos, que pendant que l'administration Reagan accentuait la guerre froide par la "guerre des étoiles", l'Union Soviétique était disposée à accélérer les négociations en vue du désarmement.

Au total, nous voyons que les grandes puissances ont essayé d'utiliser le Mouvement des Non-alignés aux fins d'assouvir leurs intérêts. Heureusement, il y a lieu d'affirmer que, dans une large mesure, elles n'ont pas réussi à le récupérer en ce sens qu'il a su garder son autonomie d'action. Cependant, si le Mouvement a pu échapper, dans sa globalité, aux convoitises des grandes puissances, nombre de ses membres ont subi leur politique hégémonique. Pour cela, des contradictions idéologiques et surtout des conflits entre ses membres, dans lesquels les grandes puissances se trouvaient parfois impliquées directement ou indirectement, ont ponctué l'Histoire du Mouvement des Non-alignés. Il faut préciser pourtant que tous les conflits n'ont pas été provoqués par l'interférence des Supergrands car certains d'entre eux avaient une origine interne.

---

<sup>257</sup> Ibid., p. 22.

<sup>258</sup> Ibid., p. 22.

<sup>259</sup> Ibid., p. 22.

## B. Les contradictions internes.

L'idée d'un groupement fort sans cesse réitérée par les leaders du Mouvement dès sa naissance a été compromise par des dissensions internes. Constitué par des pays à systèmes économique et politique différents, le Mouvement recelait, à l'époque de la guerre froide, des pays radicalement socialistes qui y côtoyaient d'autres foncièrement capitalistes. Ainsi, des conflits politiques et des divergences idéologiques, générés ou attisés par les grandes puissances d'une part, prenant naissance à l'intérieur des Non-alignés, d'autre part, ont considérablement réduit la force d'action du Mouvement des Non-alignés.

### 1. Les divergences idéologiques.

Des divergences se sont manifestées depuis longtemps parmi les membres du Mouvement au sujet de sa conception, de son rôle et de son orientation. Bien plus, on a assisté à maintes reprises à des discours, lors des forums des Non-alignés, tendant à soutenir telle ou telle puissance, ce qui est contraire à l'idéologie du Mouvement.

En effet, depuis la Conférence de Bandoung, certains pays se comportaient comme représentants des blocs. D'un côté, certains pays pro-occidentaux (Pakistan, Turquie, Thaïlande, etc...) qui justifiaient leur appartenance à l'O.T.A.S.E. et au CEN.T.O., plaidaient en faveur de l'O.T.A.N.. De l'autre côté il y avait la Chine et le Viêt-Nam qui condamnaient l'impérialisme capitaliste. Pour eux, tous les pays nouvellement indépendants étaient d'office amis des socialistes et il ne pouvait y avoir un impérialisme communiste. L'Inde et la Birmanie, quant à elles, étaient neutralistes et voulaient s'interposer entre les deux blocs en ralliant le groupe afro-asiatique à l'ONU.

Par ailleurs, d'emblée, les pays fondateurs ne s'accordaient pas sur le terme le mieux à même de résumer les objectifs du Mouvement. Le terme de "*Non-alignement*"<sup>260</sup> fut employé pour la première fois à la Conférence de Belgrade (Septembre 1961) lorsqu'il fut préféré aux termes plus vagues de "non-engagement" ou de "neutralisme" pour mettre en valeur le caractère actif de la politique des pays hors-blocs. La Jordanie prônait une

---

<sup>260</sup> BERG, (Eugène), Op. cit., p. 68.

"neutralité active", le Maroc une politique de "non dépendance", le Sénégal s'en tenait à la politique de "non suivisme", le Nigéria cherchait à suivre une "voie indépendante". L'Egypte de Nasser pratiquait le "neutralisme positif", ayant pour objectif *la réconciliation entre deux blocs et l'atténuation de la guerre froide*<sup>261</sup>. Quant à la Yougoslavie, elle mettait en avant la coexistence pacifique, qualifiant celle-ci de "positive et active". En dernière analyse, ces différentes orientations, qui n'ont d'ailleurs pas empêché la convergence des membres sur les principes et les objectifs du Mouvement, se sont révélées moins dangereuses que les tendances à soutenir tacitement ou explicitement tel ou tel bloc d'influence.

En fait, certains pays ont constamment joué le rôle de caisse de résonance de la politique des grandes puissances, ce qui ressortait des discours qu'ils tenaient lors des grandes Conférences. Quoi de plus normal que d'entendre un pays comme Cuba, qui accepta de recevoir et d'entreposer des fusées soviétiques en 1962, soutenir officiellement l'Union Soviétique? Déjà, en Septembre 1973, lors de la quatrième Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement tenue à Alger, le dirigeant Cubain, Fidel Castro, provoqua un débat sensationnel sur la question de savoir s'il y avait deux impérialismes ou un seul dans le monde. A la même occasion, le Président Algérien Boumédiène déclara qu'on ne pouvait mettre sur le même pied les deux Super-puissances en ces termes :

*"Ce serait une erreur de considérer comme égaux l'impérialisme, l'ennemi traditionnel, et le monde socialiste qui, à travers les fluctuations de sa politique, a toujours été l'allié objectif du Tiers Monde"*<sup>262</sup>.

De leur côté, la Libye et le Bangladesh n'admettaient qu'un seul clivage dans le monde, celui qui opposait les pauvres aux riches, ces derniers comprenant l'URSS. Bien entendu, les dirigeants soviétiques n'ont pas manqué de s'élever contre une telle conception. Il est à souligner que les propos du Président algérien riment avec les déclarations de Cuba dont le soutien diplomatique à l'égard de l'Union Soviétique atteint son paroxysme à la Conférence de La Havane en 1979 lorsque Fidel

---

<sup>261</sup> BERG, (Eugène), Op. cit., p. 69.

<sup>262</sup> FISHER, (Georges), op. cit., p. 21.

Castro tente de faire admettre que le monde Non-aligné est "l'allié naturel" du bloc oriental; thèse reprise par l'Ethiopie, l'Angola, le Mozambique et le Viêt-Nam.

Lors de ce dernier Sommet, en effet, Cuba commença à proclamer qu'il était un pays socialiste avant de tenter de faire accepter aux participants que l'Union Soviétique était l'allié naturel des Non-alignés. Dès l'ouverture de la Conférence, le "Lider Maximo" dénonce violemment l'impérialisme yankee et proclame son attachement au bloc socialiste en ces termes :

*"Que peut-on reprocher à Cuba ? Que c'est un pays socialiste ? Oui, nous sommes un pays socialiste (...). Que nous maintenons des relations fraternelles avec la communauté socialiste et avec l'Union Soviétique ? Oui, nous sommes amis de l'Union Soviétique..."<sup>263</sup>.*

Certes, il y avait d'autres pays d'obédience socialiste et partant amis de l'URSS mais qui n'auraient pas aimé le reconnaître officiellement sous peine de saper la cohésion du Mouvement. Fidel Castro prétendait que sans le pouvoir et le poids que représentait à l'époque le monde socialiste, l'impérialisme n'hésiterait pas à se repartager la planète à la poursuite de ses intérêts économiques. Il avait raison, dans une certaine mesure, si l'on tient surtout compte des conséquences de la fin de la bipolarité qui a fait qu'actuellement les Etats-Unis font la pluie et le beau temps, faute de contrepoids. Cependant, autant il fallait éviter la prépondérance des Etats-Unis d'Amérique, autant l'accroissement du poids soviétique, avec l'appui des Non-alignés, dans la politique internationale, aurait eu pour conséquence une perturbation de l'équilibre entre les deux grandes puissances. Heureusement, les visées de Castro à La Havane, en 1979, se sont heurtées au dynamisme du Président Yougoslave Tito, un des leaders du Mouvement qui assistait à son dernier Sommet<sup>264</sup>, qui trouvait que le Non-alignement ne pouvait s'identifier à la politique des blocs et servir de "courroie de transmission"<sup>265</sup> à l'une ou l'autre des superpuissances. Cette querelle doctrinale se solda par la victoire politique du vieux Maréchal, puisque le document final réaffirme les principes

---

<sup>263</sup> GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DE CUBA, *Op. cit.*, p. 6.

<sup>264</sup> Il meurt le 4 mai 1980.

<sup>265</sup> COLARD, (Daniel), *Op. cit.*, p. 170.

fondamentaux et les objectifs du Mouvement. Ces agissements idéologiques de Cuba lui ont valu des critiques acerbes de la part de certains membres du Mouvement.

Quelques mois avant la Conférence de La Havane, le Président Zaïrois Mobutu disait que le plan de la seconde invasion d'inspiration soviéto-cubaine dans la région du Shaba avait été préparée à La Havane. Bien plus, le journal Zaïrois "Elima" du 27 juin 1978 alla jusqu'à qualifier Cuba d'un "loup dans la bergerie du Non-alignement"<sup>266</sup>. Le gouvernement Zaïrois demandait, du coup, aux Non-alignés de l'exclure du Mouvement. De son côté, le gouvernement somalien indiquait dans une lettre adressée aux pays du Mouvement des Non-alignés, que Cuba avait si ostensiblement servi d'agent à l'Union Soviétique au mépris des principes de Non-alignement et partant qu'il ne pouvait plus garder son statut de membre du Mouvement. Aussi, la Somalie attaquait-elle Cuba qu'elle accusait d'"être utilisé par Moscou"<sup>267</sup>. Bref, avant la Conférence de La Havane, Cuba avait subi des critiques tous azimuts mais qui ne sont pas parvenus à faire changer le lieu de la Conférence comme nombre de membres le souhaitaient et moins encore à exclure ce pays des rangs du Mouvement. Après la Conférence de La Havane, l'intervention de l'armée soviétique en Afghanistan, la présence cubaine en Afrique et l'agression viêt-namienne contre le Cambodge seront pour beaucoup dans l'échec que subira finalement Castro face au vieux chef d'Etat yougoslave qui s'éteindra le 4 mai 1980, soulagé sans doute d'avoir empêché in extremis l'éclatement du Mouvement. Par ailleurs, un autre pays qui subit des critiques de la part des Non-alignés fut l'Egypte après la signature des accords de camp David sur le Proche-Orient entre ce pays et Israël sous les auspices des Etats-Unis d'Amérique le 17 Septembre 1978 et du traité de paix israélo-égyptien de Washington le 26 mars 1979.

A cet égard, lesdits accords furent appréhendés par la plupart des membres du Mouvement comme une trahison étant donné

---

<sup>266</sup> HINSHUA, "Un journal zaïrois demande l'expulsion de Cuba du camp des Non-alignés" in Chine nouvelle n°2914 du 29 juin 1978, Pékin, 1978, p. 7.

<sup>267</sup> NYAMBARIZA, (D.), De Bandounq à La Havane: Les Non-alignés se sont-ils alignés? Document présenté le 30/8/1988 à l'émission "Sanga Insamirizi", Bujumbura, Archives de la R.T.N.B., Dossier "Non-alignés", 1988, p. 34.

que les Non-alignés avaient plaidé depuis longtemps en faveur de la cause des arabes Palestiniens. Quelques temps avant la Conférence au Sommet tenue à La Havane en 1979, lors du scrutin des Ministres des Affaires Etrangères relatif à la condamnation de l'Egypte et à son exclusion du Mouvement, 25 d'entre eux étaient pour, 23 contre mais la décision de la Commission fut ajournée jusqu'en 1981<sup>268</sup>. Durant les travaux de la sixième Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement, à La Havane, en 1979, le groupe arabe, soutenu par quelques pays, a insisté pour que le traité égypto-israélien soit condamné. Si les partisans d'une exclusion ou d'une suspension temporaire de l'Egypte ne parvinrent pas à leur fin à la Conférence de La Havane, ils obtinrent du moins une sévère condamnation des accords de camp David et de Washington et la mise à l'étude de la question du Statut de l'Egypte au sein du Mouvement.

A tout considérer, il est indéniable que les divergences idéologiques avaient atteint leur paroxysme avec la Conférence de La Havane. S'il a pu paraître scandaleux que le Sommet se tienne dans la capitale d'un pays membre du COMECON et allié inconditionnel de l'URSS, il faut reconnaître que tous les maux ne viennent pas seulement de Castro. Après tout, parmi les 94 pays du Mouvement, dont 50 Africains, rares étaient ceux qui respectaient les principes qui faisaient office de critères d'admission à Belgrade. Le 7<sup>ème</sup> Sommet, tenu à New Delhi en mars 1983, est présenté par beaucoup d'observateurs critiques comme celui d'un retour aux sources après l'alignement certain de La Havane. Il est à souligner qu'en plus de conceptions idéologiques contradictoires, des conflits armés sont observés entre les membres du Mouvement des Non-alignés.

## 2. Les conflits entre les Etats membres.

Les pays du Tiers Monde se sont caractérisés depuis longtemps par une série de conflits intérieurs et extérieurs auxquels le Mouvement des Non-alignés n'a pas réussi à remédier. La plupart des conflits internationaux sont engendrés par des revendications territoriales tandis que les dissensions internes

---

<sup>268</sup> VON HUEBBENET, (Georg), "La victoire du Maréchal Tito: La sixième Conférence au Sommet de Cuba" in La tribune d'Allemagne n°817 du 23/9/1979, Bonn, Druck-Und Verlagshaus Friedrich Portner, p. 6.

à un pays sont dues essentiellement aux antagonistes entre des tribus ou ethnies qui se sont retrouvées dans un seul Etat et partant sous un même pouvoir politique suite aux découpages arbitraires de la colonisation.

En effet, en décembre 1954, le communiqué de Bogor précisait que *"la participation (à la conférence projetée) ne signifierait en aucune façon la reconnaissance des gouvernements"* et que *"serait bannie de l'ordre du jour et aussi bien des débats eux-mêmes toute critique sur les genres de vie et les formes de gouvernement"*<sup>269</sup>. Plus explicitement, à la même occasion, *"il fut entendu "en famille" que les conflits opposant l'un à l'autre des pays participants ne devraient pas être évoqués à Bandoung..."*<sup>270</sup>. Ces propos montrent à suffisance que les Non-alignés, en évitant de parler des problèmes particuliers à un Etat membre, commençaient déjà à manifester leur faiblesse. A cet égard, Bojana Tadic dira en 1988, non sans raison, que le Mouvement des Non-alignés condamne les actes d'ingérence, de menées subversives, de convoitises hégémoniques *"quand ils sont le fait des pays n'appartenant pas au Mouvement, tout en s'abstenant, dans la plupart des cas, de les dénoncer lorsqu'ils sont commis par des Non-alignés"*<sup>271</sup>. Née en Asie, développée et affirmée dans le contexte du conflit coréen, la politique de Non-alignement n'a pas manqué de subir les multiples contrecoups des conflits sur ce continent en proie à de tenaces oppositions idéologiques, politiques ou militaires.

En fait, le bref affrontement sino-indien de 1962 démontra les limites d'un Non-alignement principalement moralisateur et médiateur. L'aggravation du conflit viêt-namien, à partir de février 1965 explique, dans une certaine mesure, la mise en sourdine, pour quelques années, des activités collectives des pays Non-alignés. Pourtant une assez large solidarité s'exprimait en faveur du Viêt-Nam du Nord et du Gouvernement Révolutionnaire Provisoire (G.R.P.), organisation de résistance contre l'invasion américaine. L'installation à Phnom Penh d'un nouveau régime par suite de l'intervention armée viêt-namienne au Cambodge en janvier 1979 provoqua de graves discussions parmi les Non-

---

<sup>269</sup> QUEUILLE, (Pierre), *Op. cit.*, p. 280.

<sup>270</sup> CONTE, (Arthur), *Op. cit.*, p. 34.

<sup>271</sup> TADIC, (Bojana), "Le Non-alignement et la sécurité...", p. 16.

alignés. La question de la légitimité de l'intervention militaire et de la représentation du peuple cambodgien devint une cause de discorde supplémentaire. La Conférence de La Havane ne put que renvoyer la question à la Conférence ministérielle de New Dehli en 1981. Le Mouvement n'a pas pu être capable d'assurer une médiation entre l'Iran et l'Irak, deux pays Non-alignés, qui déclenchèrent une guerre sanglante, le 21 Septembre 1980.

Les tentatives de médiation opérées par certains pays Non-alignés (Yougoslavie, Inde, Zambie, O.L.P.) se sont avérées vaines. Le Sommet qui devait se tenir à Bagdad en 1982 fut reporté pour l'année suivante à New Dehli. Le Mouvement des Non-alignés assistera passivement à la désagrégation d'un de ses membres fondateurs, la Yougoslavie, à partir de 1990 et à l'occupation du Koweït par l'Irak en 1991.

En Afrique, en dehors de ses prises de position de caractère général, le Mouvement n'a pas pu apporter de solutions durables aux divers conflits frontaliers et internes à certains pays. Au début des années 1960, il n'est pas parvenu à contrecarrer efficacement la Sécession Katangaise (Congo-Kinshasa). Dans la deuxième moitié des années soixante, il assistera impuissant à de multiples conflits frontaliers: Somalie-Ethiopie, Soudan-Ethiopie, Algérie-Maroc, Ghana-Togo et à la guerre civile du Biafra (Nigéria). A partir de 1975, une série de crises donnèrent naissance à des oppositions tranchées. La lutte armée menée par le Front Polisario pour l'indépendance du Sahara occidental ne bénéficia au départ que de faibles concours, mais peu à peu, le conflit s'étendit, prit des proportions plus importantes et gagna finalement le soutien plus large du Mouvement. Les revendications somaliennes sur l'Ogaden donnent lieu à un vif combat armé entre les formations régulières de Mogadiscio et d'Addis-Abeba, celles-ci bénéficiant de l'appui opérationnel de Cuba et du Camp socialiste. La crise du Shaba (Zaïre), les affrontements Tchad-Libye au sujet de la bande d'Aouzou, Tanzanie-Ouganda, etc... mirent à rude épreuve l'action du Mouvement. Ce dernier ne put pas empêcher l'éclatement de la Somalie entamé en 1989.

### Conclusion.

En dernière analyse, nous voyons que le Mouvement des Non-alignés a été handicapé, dans ses actions, par l'hégémonisme des grandes puissances et par des divisions internes. Né dans le contexte de la guerre froide avec pour mission notamment la lutte

contre la division du monde en blocs d'influence dont les supergrands étaient auteurs, il n'est pas surprenant que le Mouvement ait subi une réaction de la part de ces derniers. Ainsi, face à la tentative de l'URSS d'utiliser le Mouvement et à l'impérialisme, à peine voilé, des Etats-Unis d'Amérique, il fallait que les Non-alignés adoptent des stratégies afin de se souder davantage dans le dessein d'y résister autant que faire se pouvait.

Certes, la force des grandes puissances et les conditions de pauvreté des pays du Tiers Monde justifient, dans une moindre mesure, l'alignement de certains Non-alignés sur l'un ou l'autre bloc mais, tout au moins, il était possible de s'atteler à résoudre les problèmes internes. Ainsi, la mise sur pied des comités pour s'occuper du contentieux entre tel ou tel pays et, parallèlement à cela, l'appui politique et la collecte des contributions, comme cela a été le cas lorsqu'il s'est agi de soutenir les Mouvements de libération nationale, auraient aidé le Mouvement à juguler les divisions internes.

Par ailleurs, il y a lieu de se demander ce qui est à la base d'un minimum d'unité des Non-alignés. A ce titre, il faut distinguer l'unité doctrinale et l'unité d'action. L'unité doctrinale des pays Non-alignés est la somme des intérêts communs qui se trouvent contenus dans les principes et objectifs du Mouvement. Aucun pays ne remet ces principes en question. Tous les Non-alignés sont unis par les principes et objectifs contenus dans la doctrine du Mouvement. Les problèmes surgissent lorsqu'il s'agit de l'unité d'action des pays Non-alignés. Au cours de l'accomplissement des tâches concrètes, des divergences de vues et d'intérêt se manifestent. C'est donc l'unité doctrinale qui confère le minimum de cohésion au Mouvement des Non-alignés. C'est également le caractère libéral, autrement dit, l'absence d'un centre ou d'une puissance à même d'imposer des décisions aux petits pays, à l'instar de l'organisation des blocs, qui fonde la participation massive aux activités du Mouvement.

Enfin, il est indéniable que le Mouvement a connu des contradictions internes et des divisions engendrées par la politique des grandes puissances mais, à y regarder de près, le fait d'avoir suscité sans cesse des réactions des deux supergrands est une preuve de la reconnaissance de l'existence d'un acteur de taille dans les relations internationales.

De ce qui vient d'être dit sur la deuxième partie, il ressort clairement que la part du Mouvement des Non-alignés, depuis ses origines, dans l'amélioration des relations politiques internationales est appréciable. Aussi faut-il mettre à son actif sa victoire sur le colonialisme et le racisme et, dans une certaine mesure, sa contribution au rapprochement des protagonistes de la guerre froide.

En effet, le Mouvement des Non-alignés n'a ménagé aucun effort pour lutter acharnement contre la domination coloniale des pays du Tiers Monde par les impérialistes occidentaux. Dans ses différents forums, la dénonciation des puissances coloniales et le soutien diplomatique aux mouvements de libération nationale par des déclarations et des résolutions ont été d'une importance capitale. A ce titre, la réaction des Etats-Unis d'Amérique de suspendre l'aide au Zimbabwe, après le Sommet des Non-alignés de Harare, en 1986, lequel s'est caractérisé par des critiques acerbes à l'endroit de cette puissance pour son soutien au régime raciste de Prétoria, est un exemple éloquent qui conférait un poids au Mouvement.

Bien plus, le cas du "Fonds Africa" destiné à lutter contre l'Apartheid, est une illustration de la capacité de mobilisation du Mouvement des Non-alignés car non seulement les membres ont apporté leurs contributions financières appréciables mais aussi ont recueilli la participation d'autres pays. Il faut également reconnaître la part de la détente intervenue à la fin des années quatre-vingt dans la résolution des conflits locaux et régionaux; l'Afrique Australe en est un exemple car la fin de la Guerre froide s'est accompagnée du retrait des deux Grands de leurs zones d'influence. Cela signifiait la fin du soutien de l'une ou l'autre puissance à une rébellion ou à un mouvement de libération nationale.

Par ailleurs, vu le rôle des Non-alignés à l'O.N.U., notamment leur contribution à l'organisation des sessions extraordinaires sur le désarmement et surtout l'influence morale du Mouvement, il y a lieu d'affirmer que ce dernier acteur a joué un rôle non négligeable dans le processus de la détente. Dans le même ordre d'idées, comme cela a été déjà dit plus haut, on ne peut pas passer sous silence le rôle joué par le Mouvement dans la désagrégation des alliances militaires telles que la CEN.T.O. et l'O.T.A.S.E. qui n'avaient l'objectif que de renforcer le bloc

Ouest.

Cependant, certaines revendications du Mouvement des Non-alignés, telle une représentation équitable au Conseil de Sécurité, sont restées sans réponse. En outre, le Mouvement a connu des hauts et des bas en ce sens que les déchirements internes ont porté atteinte à l'unité d'action de ses membres. Si le Mouvement n'a pas pu mettre un terme aux divisions entre ses membres, ce qu'il est intéressant de noter est sa pérennité due essentiellement à l'adhésion volontaire et gratuite des membres et surtout aux problèmes économiques qui constituent toujours le dénominateur commun à tous les Non-alignés.

A ce titre, il faut signaler à toutes fins utiles que sauf le Chili qui est expulsé du cercle des Non-alignés après le coup d'Etat sanglant de 1973, mais qui le réintègre en 1992, et la Birmanie qui le quitte volontairement en 1979, le Mouvement n'a pas connu de cas d'expulsion. Quant aux problèmes économiques, ils ont toujours constitué un domaine mobilisateur des Non-alignés étant donné que ces derniers vivent les mêmes conditions de pays pauvres. Il s'avère donc indispensable d'évaluer l'oeuvre du Mouvement des Non-alignés dans son combat pour l'instauration d'un Nouvel Ordre Economique International. C'est l'objet de la III<sup>ème</sup> Partie.

### III<sup>ème</sup> PARTIE: LE MOUVEMENT DES PAYS NON-ALIGNÉS ET LE NOUVEL ORDRE ÉCONOMIQUE INTERNATIONAL.

#### INTRODUCTION.

" ... les Non-alignés ne doivent pas oublier que la mort économique peut être encore plus certaine que la mort nucléaire..."<sup>271</sup>.

Robert MUGABE.

Ce constat que le Président zimbabwéen faisait en 1989, au Sommet de Belgrade, dans un contexte tout à fait particulier de la fin de l'affrontement entre les deux blocs, montre que le danger pour les pays du Tiers Monde n'était pas seulement la guerre froide mais que les populations du Sud peuvent également mourir des mauvaises conditions économiques. Il fallait alors s'atteler à résoudre les problèmes économiques des pays sous-développés.

Alors que les pays développés connaissent une croissance sans précédent pendant la période que nombre d'analystes ont appelée "les trentes glorieuses"<sup>272</sup> (de la fin de la deuxième guerre mondiale à 1973), la situation économique des pays du Sud ne cessait de s'empirer. Jusqu'aujourd'hui, le Tiers Monde continue de subir une domination des pays du Nord qui monopolisent notamment le contrôle des institutions financières internationales et celui des marchés mondiaux; ce qui engendre entre autres problèmes la sujétion des pays en voie de développement et l'accumulation de leurs dettes.

Dans cet état de fait, la lutte pour la refonte de tous les mécanismes sur lesquels reposent les systèmes commerciaux et financiers qui enserrant les pays en voie de développement a pris corps lors de la IV<sup>ème</sup> Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays Non-alignés, en 1973, qui a jeté les bases

---

<sup>271</sup>PETKOVIC, (Ranko), SILOVIC,, (Darko), JOB, (Cvijeto) et al., Op. cit., p. 2.

<sup>272</sup> PACTEAU, (Sévérine), Histoire des relations internationales: 1815-1987, Paris, P.U.F., 1989, p. 108.

de ce que doit être le Nouvel Ordre Economique International. Toutefois, un regard rétrospectif montre que, dans ses premières préoccupations, le Mouvement des Non-alignés avait consacré une part de ses activités à ces questions, surtout lors de la Conférence du Caire en 1964.

Dans cette troisième partie, il sera question, d'une part, de montrer la situation critique dans laquelle se trouvent les pays en voie de développement et, d'autre part, d'évaluer l'effet des efforts du Mouvement des Non-alignés visant à changer les relations économiques internationales. A ce propos, l'oeuvre des Non-alignés a été remarquable à l'ONU et leur influence s'est étendue sur certaines organisations tiers-mondistes et tout particulièrement à l'O.P.E.P. et dans le Groupe des 77.

**CHAP. I.: LA SITUATION AU SUD.****INTRODUCTION.**

Comme nous l'avons déjà souligné, l'inégalité de développement entre les pays industrialisés et les pays du Tiers Monde constatée depuis longtemps ne cesse de s'accroître. Ainsi, la domination économique de la "périphérie"<sup>274</sup> (pays pauvres) par le "centre"<sup>275</sup> (pays riches) continue à s'aggraver et le fossé qui sépare les deux mondes s'agrandit. En 1981, le revenu des pays en voie de développement, où vivaient 70% de la population, ne représentait que 30% du revenu mondial. A contrario, 30% des êtres humains concentrés dans les pays industrialisés monopolisaient 70% du revenu mondial<sup>276</sup>.

Les causes principales de ces inégalités de développement sont de trois ordres: d'abord, la détérioration des termes de l'échange due à l'instabilité des cours des produits de base vendus par les pays en voie de développement sur les marchés internationaux; ensuite, l'action des sociétés multinationales qui ne sont que des instruments de pillage des ressources du Tiers Monde par les pays développés et, enfin, le fardeau de la dette extérieure qui découle des conditions dures imposées aux pays sous-développés par les pays fournisseurs et les institutions de Bretton-Woods de 1944.

**A. La détérioration des termes de l'échange.**

Elle est due, d'une part, au monopole des marchés internationaux par les pays nantis qui pratiquent un protectionnisme visant à bloquer les produits fabriqués au Tiers Monde et fixent unilatéralement les prix des matières premières et, d'autre part, à l'action néfaste des firmes multinationales implantées dans les pays sous-développés.

---

<sup>274</sup> COLARD, (Daniel), Op. cit., p. 177.

<sup>275</sup> Idem, p. 177.

<sup>276</sup> Ibidem, p. 177.

### 1. La chute des cours des produits de base.

La plupart des pays sous-développés n'exportent généralement que quelques produits de base et importent beaucoup de produits manufacturés. Une baisse du prix des produits exportés détériore les termes de l'échange et affecte le revenu national. A cet égard, Thomas Suavet nous dit que:

*"Si les prix d'exportation augmentent plus ou diminuent moins que les prix d'importation, on peut, par rapport à une période de base, avec le même volume de marchandises exportées, obtenir un volume plus élevé de marchandises importées. On parlera d'amélioration des termes de l'échange et, dans le cas contraire, de détérioration"<sup>277</sup>.*

Pour tous les pays développés ou non, l'accroissement des échanges et surtout l'expansion des exportations est le meilleur moyen de stimuler l'économie. Le développement des exportations permet de se procurer une grande partie de devises nécessaires au financement des importations. Il a aussi pour effet d'augmenter la production, d'encourager l'esprit d'entreprise et de favoriser l'emploi. D'où l'importance du commerce international pour les pays en développement, précisément handicapés par un cruel manque de devises, par un incompressible besoin d'importer les denrées alimentaires et les biens d'équipement qui leur sont indispensables et par un manque de dynamisme certain dans l'activité productive.

Face à la nécessité d'accroître les exportations, les pays en développement se trouvent confrontés à des handicaps spéciaux qui les mettent dans une situation beaucoup plus inconfortable que les pays développés. A ce propos, le principal de ces handicaps tient à ce que les pays en développement, si l'on met à part le petit groupe des pays nouvellement industrialisés, sont principalement et parfois excessivement producteurs de produits de base. Or, d'une part, les exportations des produits de base sont beaucoup moins rémunératrices que les exportations d'articles manufacturés, porteurs d'une plus grande valeur ajoutée. D'autre part, ces exportations sont soumises aux aléas bien connus que constituent la fluctuation des cours et la dégradation des termes de l'échange pour certains produits et à

---

<sup>277</sup> SUAVET, (Thomas), Dictionnaire économique et social, Paris, Editions ouvrières, 1979, p. 179.

certaines périodes; enfin la structure des marchés mondiaux est telle que ce sont les pays consommateurs, c'est-à-dire les pays développés, qui sont maîtres de ces marchés. D'où une dépendance des pays en développement qui annule en partie les bienfaits du commerce international, et cela d'autant plus que la quasi-totalité des biens industriels importés par les pays en voie de développement provient des pays développés. Cette situation justifie le fameux échange inégal dénoncé par de nombreux économistes et les revendications d'une nouvelle division internationale du travail, qui constitue l'un des piliers du Nouvel Ordre Economique International dont les pays Non-alignés demandent l'instauration. Il importe d'appuyer les explications ci-haut par quelques données chiffrées pour se rendre compte de la gravité du problème.

Entre 1984 et 1988, les cours réels des produits de base autres que le pétrole ont perdu 23% de leur valeur (en ces quatre années). Durant la même période, la chute était de 65% pour le cas du pétrole. Les cours de 33 produits de base-le pétrole non compris-d'un intérêt particulier pour les pays en développement étaient, en 1988, inférieurs de 30%, en termes réels, à leurs valeurs moyennes de 1979. Cette chute était de 37% pour les produits alimentaires et les boissons tropicales, et de 64% pour le pétrole. De ce fait, en 1988, les termes de l'échange des pays en développement s'étaient détériorés de 29% par rapport à leur valeur en 1980 et de 49% pour les pays exportateurs de pétrole<sup>278</sup>. Cette détérioration a provoqué un transfert de ressources des pays en développement vers les pays développés.

En outre, pour l'ensemble de la période 1980-1988, le cours réel moyen des produits de base, autres que le pétrole, a été inférieur de 25% à sa valeur des deux décennies précédentes, tandis que les termes de l'échange des pays en développement non exportateurs de pétrole étaient de 8% inférieurs à ceux des années 1960 et de 13% inférieurs à ceux des années 1970<sup>279</sup>. Dans le cadre de cette baisse tendancielle, les cours internationaux des produits de base ont continué d'être sujets à une grande instabilité et à d'importantes fluctuations.

---

<sup>278</sup> NYERERE, (Julius K.), Défis au Sud, Rapport de la Commission Sud, Paris, Economica, 1990, p.61.

<sup>279</sup> Idem, p. 61.

Par ailleurs, pour sortir de la situation de dépendance due à la chute des cours des matières premières, certains pays du Tiers Monde se sont lancés, non sans difficultés, dans l'industrialisation afin de devenir à leur tour exportateurs d'articles manufacturés et d'autres produits tropicaux et agricoles transformés, les textiles, l'acier, etc... Dans ces conditions, le commerce des articles manufacturés en provenance de ces pays crée des difficultés aux pays développés dans la mesure où ces articles, produits à meilleur compte dans le Tiers Monde, font une concurrence sérieuse aux productions analogues mais moins compétitives du Monde développé. C'est ce qui explique les réactions protectionnistes qui se sont manifestées dans les pays industrialisés et qui constituent des entraves très gênantes pour les exportations des produits manufacturés en provenance des pays en développement. Les Non-alignés n'ont jamais cessé de dénoncer le protectionnisme des pays développés.

Au total, la dépendance et le protectionnisme sont les deux grands handicaps dont souffre le commerce des pays en développement, avec toutes les conséquences qu'entraîne une telle situation pour le développement de ces pays. Ainsi, dès l'origine, comme on le verra plus loin, la nécessité s'est-elle fait sentir de modifier les règles du commerce international à leur profit. Dans la même perspective de maintenir les pays du Sud dans une situation d'infériorité, les pays nantis passent notamment par les firmes multinationales.

## 2. La part des sociétés transnationales.

Appelées tantôt multinationales, tantôt transnationales, ce sont des firmes dont l'activité économique est répartie sur plusieurs pays en un réseau parfois très dense. Fuyant les hauts salaires, les charges sociales et les lourds impôts des nations industrialisées, les firmes multinationales transfèrent leurs investissements-et les créations d'emploi-vers les pays du Tiers Monde.

Ainsi, c'est la main-d'oeuvre des pays sous-développés, pratiquement illimitée et bon marché qui, de pair avec les ressources naturelles abondantes du Tiers Monde, motive pour l'essentiel les investissements des sociétés transnationales. On peut constater l'accroissement et la prolifération spectaculaires des sociétés transnationales dans l'économie mondiale par le fait

suivant: alors qu'il en existait déjà plus de 10.000, avec plus de 30.000 filiales réparties dans le monde au début des années 1970, on en comptait à la fin de la même décennie 11.000 avec quelques 82.000 filiales étrangères<sup>280</sup>.

Cependant, l'on ne cesse de reprocher aux multinationales de ne venir au Tiers Monde que pour exploiter les richesses qui y sont abondantes, et partant, elles sont considérées comme les principaux agents du pillage qui caractérise les pays développés. Les économistes du Tiers Monde reprochent aux multinationales notamment d'édifier dans les pays hôtes des usines extrêmement sophistiquées qui exigent la présence constante de techniciens étrangers de haut niveau et n'assurent à la main-d'oeuvre locale qu'une spécialisation extrêmement étroite, empêchant tout véritable transfert de technologie.

Bien plus, les sociétés transnationales détiennent le monopole dans le commerce international. A la fin des années 1970, elles contrôlaient près de 40% de la production industrielle et environ la moitié du commerce extérieur des pays sous-développés<sup>281</sup>. Une part de plus en plus importante des importations du Tiers Monde-dont certaines sont vitales-n'est pas assurée par les sociétés nationales, mais par les filiales des sociétés transnationales installées dans ce pays. A titre d'exemple, en 1983, près de 80% de la technologie nord-américaine est vendue par les sociétés transnationales à leurs filiales, qui en deviennent propriétaires, et non aux pays sous-développés eux-mêmes<sup>282</sup>. A la même époque, plus du tiers des exportations du Tiers Monde ne s'écoulait pas sur le marché mondial, mais allait des filiales aux maisons mères, aux conditions établies par ces dernières<sup>283</sup>. Les pertes dues à ces opérations intra-firmes sont extrêmement élevées pour les pays sous-développés. Entre 1970 et 1979, les sociétés transnationales ont rapatrié environ 2,2 dollars vers leurs pays d'origine pour un dollar investi dans les

---

<sup>280</sup> CASTRO, (Fidèle), La crise économique et sociale du monde, Rapport au VII<sup>ème</sup> sommet des pays Non-alignés, La Havane, Office des publications du Conseil D'Etat, 1983, p. 137.

<sup>281</sup> Idem, p. 145.

<sup>282</sup> Ibidem, p. 146.

<sup>283</sup> Ibidem, p. 146.

pays sous-développés<sup>284</sup>. Il va sans dire que l'exploitation des ressources du Tiers Monde procure aux multinationales des richesses colossales. Ainsi, certaines d'entre elles sont bien plus riches que beaucoup d'Etats occidentaux: le chiffre d'affaires de la General Motors, filiale américaine, était, en 1986, supérieur au PNB de la Suisse ou de la Belgique et le personnel qu'elle employait dépassait la population totale du Grand-Duché de Luxembourg<sup>285</sup>.

Par ailleurs, il importe de souligner que les activités croissantes des sociétés transnationales dans les pays sous-développés constituent une menace réelle à la souveraineté de ces pays car la pénétration dont ils sont objet accroît dangereusement leur degré de dépendance vis-à-vis des pays capitalistes développés. A cet égard, il n'est pas rare d'assister au non-respect des législations des pays où elles opèrent, par exemple en matière d'investissement étrangers ou des politiques fiscales, commerciales, du travail ou des prix. Par la puissance de leur richesse, ils sont capables de corrompre les dirigeants des pays sous-développés qui les encouragent à s'implanter chez eux, leur font bénéficier des avantages des zones franches, leur accordent des avantages fiscaux extravagants, leur garantissent la protection du marché local et le libre rapatriement de leurs profits, etc... C'est pour cela que les sociétés transnationales s'opposent par tous les moyens au gouvernement qui menace leurs intérêts dans tel ou tel autre pays où sont implantées leurs filiales. Le cas le plus parlant est celui de la chute du gouvernement Allende au Chili.

A ce propos, en 1971, Allende, Président chilien, prend la décision de nationaliser l'exploitation et la commercialisation du cuivre qui était jusque-là entre les mains de "l'International Telephone and Telegraph" (I.T.T.). En 1973, le Général Pinochet, en étroite collaboration avec l'I.T.T. et les Etats-Unis d'Amérique, opèrent un coup d'Etat qui emporte la vie du socialiste Allende.

En définitive, il est clair que les transnationales

---

<sup>284</sup> Ibidem, p. 141.

<sup>285</sup> CHANTEBOUT, (Bernard), Le Tiers-Monde, Paris, A.Colin, 1986, p. 55.

constituent les principaux agents du processus d'accumulation et d'exploitation capitaliste au niveau mondial, ce qui a de profondes répercussions du point de vue politique, économique et social dans les pays du Tiers Monde. Ils constituent l'instrument privilégié de l'Occident dans l'exploitation du Tiers Monde. Dans cet état de fait, le Mouvement des Non-alignés n'a cessé de dénoncer les actions néfastes des sociétés multinationales mais la recherche des solutions permettant d'y mettre fin a à peine progressé. L'autre entrave majeure au développement du Tiers Monde, reste essentiellement le poids de la dette.

### **B. Le fardeau de la dette.**

Le volume de la dette des pays en voie de développement n'a cessé d'augmenter depuis l'accession de ces derniers à l'indépendance. Bien que l'on parle officiellement d'aide au développement, il est à souligner que la dette du Tiers Monde découle des crédits contractés auprès des pays développés et des institutions financières internationales. En fait, pressés de se trouver des capitaux indispensables à leur développement, les pays du Tiers Monde s'adressent en premier lieu aux Etats et aux organismes internationaux, qui sont à même de leur offrir des prestations à des conditions plus favorables que celles du marché. Lorsque les transferts de capitaux sont consentis par des Etats à des conditions plus ou moins de faveur, on les regroupe sous l'appellation d'aide publique au développement. Le taux d'intérêt peut varier mais, quel qu'il soit, les pays pauvres se chargeront, par des crédits contractés, à court ou à long terme, d'une lourde dette et l'on sait le poids que représente pour eux cet endettement massif. Avant d'analyser les incidences de l'accumulation de la dette sur le développement du Tiers Monde, il sied de voir les sources de financement qui en sont à l'origine.

#### **1. Les sources de financement.**

Il est unanimement admis que l'action internationale pour le développement exige d'importants apports fournis par les pays développés aux pays en voie de développement. En fonction du nombre de partenaires, on distingue l'aide bilatérale et l'aide multilatérale. L'aide multilatérale se définit comme étant celle qui transite par le canal des organisations internationales. Elle est mise en oeuvre non seulement par les organisations de la

famille des Nations Unies, mais également par diverses organisations régionales. L'aide bilatérale quant à elle résulte d'accords conclus directement entre deux Etats.

a) L'aide multilatérale.

Elle provient des organisations et institutions financières internationales et des institutions régionales.

1°) Le système des Nations Unies.

Les institutions compétentes du système des Nations Unies peuvent apporter une aide aux pays en voie de développement. Il s'agit des institutions de Bretton-Woods, à savoir le Fonds Monétaire International (FMI) et le Groupe de la Banque Mondiale et d'autres fonds spéciaux des Nations Unies administrés et gérés par le PNUD. Le groupe de la banque mondiale comprend essentiellement l'Association internationale de Développement (A.I.D.) et la Société Financière Internationale (S.F.I.).

Le FMI et la Banque mondiale ont été créés en 1944 avant l'émergence des pays en développement sur la scène internationale et même avant la création de l'ONU. Ainsi, à l'origine, le Fonds n'était en aucune façon une institution de développement. L'A.I.D. et la S.F.I. ont été créées au contraire pour servir le développement du Tiers Monde, mais cette création, comme l'atteste leur qualité de filiale de la Banque Mondiale, s'est faite sous l'égide de celle-ci et leur structure comme leur fonctionnement obéissent aux mêmes règles, à quelques exceptions près. On peut donc les considérer comme indirectement issues des principes de Bretton-Woods. De ce fait, quels que soient leurs mérites et l'importance de leur action, elles sont en buttes à des critiques aiguës de la part du Tiers Monde. Il importe de relever quelques traits qui fondent ces critiques et les revendications émises à leur propos par les pays en voie de développement. Le problème institutionnel principal, qui suscite les plus vives critiques de la part des pays en voie de développement, est celui du pouvoir de décision au sein des organisations en question.

A cet égard, les quatre institutions du système de Bretton-Woods reposent sur un principe de base, à savoir que chaque Etat qui devient membre de l'une d'entre elles doit participer à la

constitution de son capital en versant une souscription (appelée quote-part au FMI). Il importe de souligner qu'au système de souscriptions ou de quote-parts est attaché un mécanisme de vote pondéré qui met le contrôle effectif des organisations entre les mains des grands pays développés à économie de marché, qui contribuent davantage au capital du Fonds, ce qui provoque par conséquent dans le Tiers Monde des sentiments de frustration, de méfiance et d'irritation.

Aux termes des statuts du FMI et de la SFI, "chaque Etat membre dispose d'un nombre égal augmenté d'une voix supplémentaire par fraction de sa souscription"<sup>286</sup>, ce qui donne au FMI 250 voix, plus une voix supplémentaire pour chaque fraction de quote-part équivalent à 100.000 dollars; à la BIRD (Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement), 250 voix, plus une voix supplémentaire pour chaque action détenue (le même principe existe à la S.F.I.) ; à l'A.I.D., 500 voix, plus une voix additionnelle par tranche de 5000 dollars de la souscription initiale<sup>287</sup>. Dans ces conditions, le principe d'égalité est en partie respecté par l'attribution d'un nombre égal de voix, mais l'octroi d'un nombre de voix supplémentaires, proportionnel au montant du capital versé détruit cette égalité puisque les Etats qui versent les souscriptions les plus élevées sont ceux qui disposent du plus grand nombre de voix.

Pour ne prendre que l'exemple de la Banque Mondiale, on relèvera qu'en 1983 les Etats-Unis disposaient de 19,58% des voix. Si l'on y ajoutait les voix des autres pays développés, on obtenait un total de 61,74% des voix. L'ensemble des pays du Tiers Monde, membres, augmenté de l'Afrique du Sud, de l'Espagne, d'Israël, du Portugal, de la Roumanie, de la Turquie et de la Yougoslavie, disposait de 38,25% des voix<sup>288</sup>. L'influence des pays développés, et particulièrement des pays anglosaxons et de ceux qui adhèrent aux mêmes principes, est écrasante. Ce qui est vrai pour la Banque Mondiale l'est aussi au FMI.

---

<sup>286</sup> FEUER, (Guy) et CASSAN, (Hervé), Droit international du développement, Paris, Dalloz, 1985, p. 101.

<sup>287</sup> Idem, p. 101.

<sup>288</sup> Ibidem, p. 102.

Les pays en développement se sont toujours élevés contre le vote pondéré tel qu'il est conçu dans ces organisations. Ils n'acceptent pas les arguments des pays développés à économie de marché, qui estiment que le nombre de voix doit correspondre aux responsabilités effectivement assurées par les Etats. Au fil des ans, comme nous le verrons plus loin, les pays en voie de développement n'ont cessé de demander une participation plus accrue au processus de décision dans les institutions en question.

Par ailleurs, le système des Nations Unies comprend d'autres organismes spécialisés, qui contribuent au développement du Tiers Monde, tels que le PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement), l'ONUDI (Organisation des Nations Unies pour le développement industriel), le FNUAP (Fonds des Nations Unies pour les activités de la population), etc... Le PNUD est l'organisme opérationnel le plus important du système des Nations Unies en matière d'assistance technique et d'aide au préinvestissement. Il a été créé par la résolution 2029 (XX) de l'Assemblée Générale en date du 22 novembre 1965 et il a été réorganisé sur la base d'un consensus annexé à la résolution 2688 (XXV) du 11 décembre 1970. Le PNUD a un rôle de financement, de programmation d'ensemble, de coordination et d'évaluation.

Quant à l'ONUDI, elle a été créée par les résolutions 2089 (XX) du 20 décembre 1965 et 2152 (XXI) du 17 novembre 1966 pour répondre aux besoins de plus en plus importants nés de l'industrialisation des pays en développement. Lorsque l'on a créé l'ONUDI, les pays développés, qui étaient les principaux bailleurs, tenaient à contrôler l'utilisation des fonds qu'ils allaient être appelés à fournir. L'ONUDI dépendait donc à la fois de l'ONU et de la bonne volonté des Etats nantis car elle devrait fonctionner grâce aux contributions volontaires. Les pays en développement qui, dès l'origine, avaient voulu faire de l'ONUDI une institution spécialisée, supportaient de plus en plus mal la dépendance de cet organisme primordial pour leur développement.

Au total, la prépondérance des pays développés dans les institutions financières du système des Nations Unies est incontestable. Elle a suscité des revendications des pays du Tiers Monde visant à réformer le système. Ce phénomène est dû, à n'en pas douter, au fait que la Charte n'avait pas prévu de structures suffisamment élaborées pour répondre aux besoins

grandissants des pays du Tiers Monde. Outre le système des Nations Unies, l'aide multilatérale provient aussi des organisations régionales et spécialisées.

## 2°) Les organisations régionales et spécialisées.

Du point de vue institutionnel, l'impératif de développement s'est inscrit, au-delà du système des Nations Unies, dans des cadres multiples tant sur le plan géographique que sur le plan sectoriel. Il est donc indispensable d'analyser d'autres organisations compétentes en matière de développement.

Dès l'abord, il faut relever l'importance de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économique) qui, depuis sa création en 1960, s'est donné pour tâche, non seulement de développer les relations économiques entre ses membres mais aussi de contribuer au développement des pays moins développés. Pour accomplir ces tâches, l'organisation a mis sur pied un comité d'aide au développement avec pour objectif de *"parvenir à un accroissement total des ressources mises à la disposition des pays en développement et d'en améliorer l'efficacité"*<sup>289</sup>.

Il faut signaler, en outre, le rôle de la CEE qui, dans ses relations avec les ACP, s'est notamment donnée la mission de mettre en oeuvre une vaste entreprise d'aide au développement soit par le moyen d'accords d'association, soit par la conclusion d'accords commerciaux. C'est dans cette optique que furent signés les accords de Yaoundé (I et II, en 1963 et 1969) et de Lomé I (1975), Lomé II (1979), Lomé III (1985), Lomé IV (1990) et la révision à mi-parcours de Lomé IV (1995). Par ailleurs, il existe des organisations sectorielles qui comprennent celles dont l'objectif est de prendre en charge la commercialisation d'un produit donné dont l'exportation est essentielle pour le développement des pays producteurs. On range dans cette rubrique l'O.P.E.P. (Organisation des pays exportateurs de pétrole), l'Organisation internationale du cacao, l'Organisation internationale du sucre, etc... Il est à noter que depuis sa création, l'O.P.E.P. fournit aux autres pays en développement une aide financière. Cette aide s'est accrue à partir de 1973, lorsque l'augmentation du prix du pétrole a permis à ces pays de disposer de ressources considérables. Ainsi, pour la première

---

<sup>289</sup> Ibidem, p. 136.

fois, des pays en développement fournissaient eux-mêmes des capitaux à d'autres pays du Tiers Monde moins favorisés.

En définitive, nous remarquons que l'emprise des pays développés sur les pays du Tiers Monde est omniprésente dans les institutions qui fournissent des capitaux pour le développement, à quelques différences près. Bien plus, le poids des pays nantis se fait sentir dans le cadre des accords bilatéraux.

b) L'aide bilatérale.

L'aide bilatérale met en relation deux Etats intéressés et comporte rarement des procédures internationales spécifiques. Elle procède par la signature des accords entre les deux pays qui définissent de manière précise les conditions d'octroi et d'utilisation des crédits (forme de contrat et clauses obligatoires, modalités de paiement, monnaie de compte et de paiement, etc...).

Ainsi, la commission mixte, composée paritairement de représentants des deux Etats, étudie en détails notamment les modalités de l'aide. Les parties précisent, à cet égard, la durée de crédit, les taux d'intérêt, le délai de grâce (il s'agit d'un délai après lequel le débiteur doit commencer le remboursement). A titre d'exemple, la durée peut être de 15 à 20 ans avec un délai de grâce de 5 ans et un taux d'intérêt de 3%.

Il est à souligner que l'aide bilatérale est parfois assortie de conditions contraignantes de la part du pays fournisseur. Le protocole d'accord peut contenir des crédits mixtes qui juxtaposent parfois sur une base pluri-annuelle, plusieurs tranches destinées chacune à financer une certaine catégorie de fournitures ou de services. A titre d'exemple, le protocole d'accord franco-indien du 24 février 1984 prévoit une tranche A de 300 millions de francs pour l'achat d'équipements lourds, une tranche B de 300 millions de francs pour des biens de consommation, petits équipements et matières premières et une tranche C de 2,75 millions de francs sous forme de dons destinée à financer l'étude d'un projet d'usine de vaccins<sup>290</sup>.

---

<sup>290</sup> Ibidem, pp. 472-473.

En dernière analyse, l'aide aux pays en voie de développement dépend du type de coopération. L'aide ou l'assistance bilatérale est de loin la plus courante. Souvent, elle est assortie de conditions politiques, militaires ou autres. La négociation entre le fournisseur et le bénéficiaire est inégale, le riche étant en position de force par rapport au pauvre. L'aide bilatérale est fréquemment "liée", c'est-à-dire qu'elle comporte l'obligation pour l'assisté de s'approvisionner auprès des entreprises de l'Etat assistant. Quant à l'aide multilatérale, il s'agit des aides publiques fournies par les Etats qui les mettent à la disposition d'une organisation internationale pour les gérer. Cette aide est la plus préférée par les pays sous-développés car elle est dénationalisée et ne comporte pas de contraintes constatées pour le cas de l'aide bilatérale. Cette dernière est par contre la plus préférée des pays développés. C'est pourquoi 80% de l'aide passent par la voie bilatérale tandis que 20% seulement passent par l'aide multilatérale<sup>291</sup>. L'aide bilatérale permet aux pays nantis d'exploiter et de contrôler la gestion des pays du Sud qui, actuellement, ploient sous le poids du fardeau de la dette.

## 2. Evolution de l'endettement du Tiers Monde.

Depuis les années 1960, la dette des pays du Sud n'a cessé d'augmenter. Il suffit d'analyser quelques chiffres pour mesurer l'ampleur et la gravité du problème posé par l'endettement du Tiers Monde.

En effet, l'évolution schématique des dettes du Tiers Monde envers les pays développés à économie de marché, entre 1955 et 1981, se présente comme suit:

- . En 1955: 8 milliards de dollars.
- . En 1960: 16 milliards de dollars.
- . En 1965: 35 milliards de dollars.
- . En 1977: 210 milliards de dollars.
- . En 1981: 500 milliards de dollars<sup>292</sup>.

---

<sup>291</sup> BANDIRA, (Bonaventure), Cours de coopération internationale, U.B., F.L.S.H, Département d'Histoire, Filière des Sciences Politiques, II<sup>ème</sup> Licence, 1994-1995.

<sup>292</sup> KINYOMA, (P. Claver), Op. cit., p. 83.

Si l'on s'en tient aux chiffres fournis par le F.M.I. concernant les pays du Tiers Monde non producteurs de pétrole à la fin de 1982, la dette dépassait 600 milliards de dollars et s'accroissait au rythme de près de 19% par an<sup>293</sup>. En 1987, la dette extérieure totale des pays en voie de développement a franchi le seuil des 1200 milliards de dollars. Entre 1980 et 1986, les dettes à long terme ont presque doublé, passant de 464,4 à 943,4 milliards de dollars<sup>294</sup>.

D'après les données de la Banque Mondiale, l'évolution récente de l'endettement du Tiers Monde se présente comme suit:

- . En 1988: 1365 milliards de dollars.
- . En 1989: 1432 milliards de dollars.
- . En 1990: 1510 milliards de dollars.
- . En 1991: 1594 milliards de dollars.
- . En 1992: 1667 milliards de dollars.
- . En 1993: 1776 milliards de dollars.
- . En 1994: 1921 milliards de dollars.
- . En 1995: 2068 milliards de dollars.<sup>295</sup>

Pour le cas particulier du Burundi, son endettement a évolué comme suit:

- . En 1970: 7 millions de dollars.
- . En 1980: 118 millions de dollars.
- . En 1987: 712 millions de dollars.
- . En 1988: 756 millions de dollars.
- . En 1989: 832 millions de dollars.
- . En 1990: 851 millions de dollars.
- . En 1991: 901 millions de dollars.
- . En 1992: 947 millions de dollars.
- . En 1993: 998 millions de dollars.
- . En 1994: 1064 millions de dollars.<sup>296</sup>

---

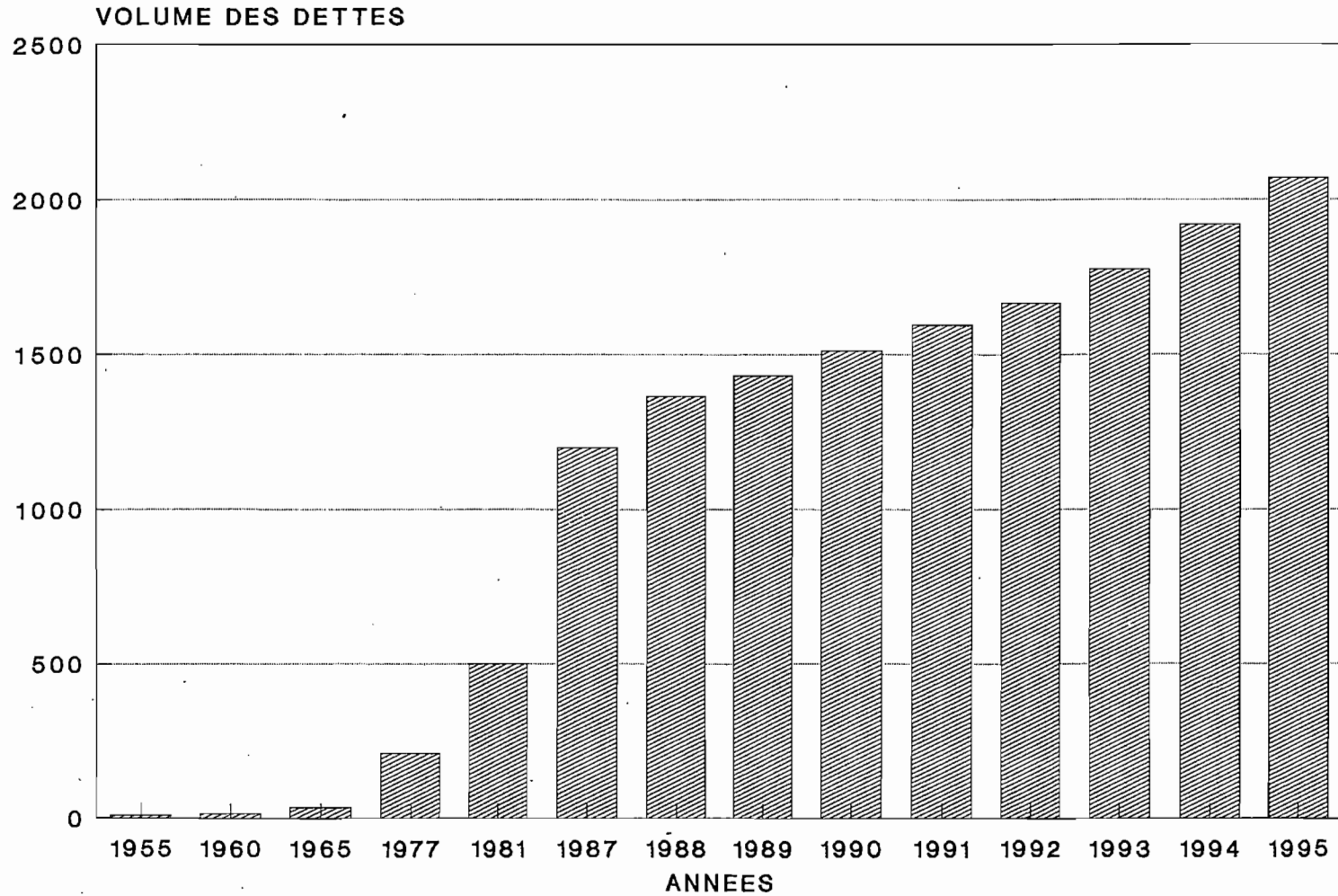
<sup>293</sup> FEUER, (Guy) et CASSAN, (Hervé), Op. cit., p. 485.

<sup>294</sup> PAPIC, (Augustin), " La crise des dettes extérieures" in Revue de politique internationale n° 909 du 20 février 1988, Belgrade, Jugoslovenka Stvarnost, 1988, p. 1.

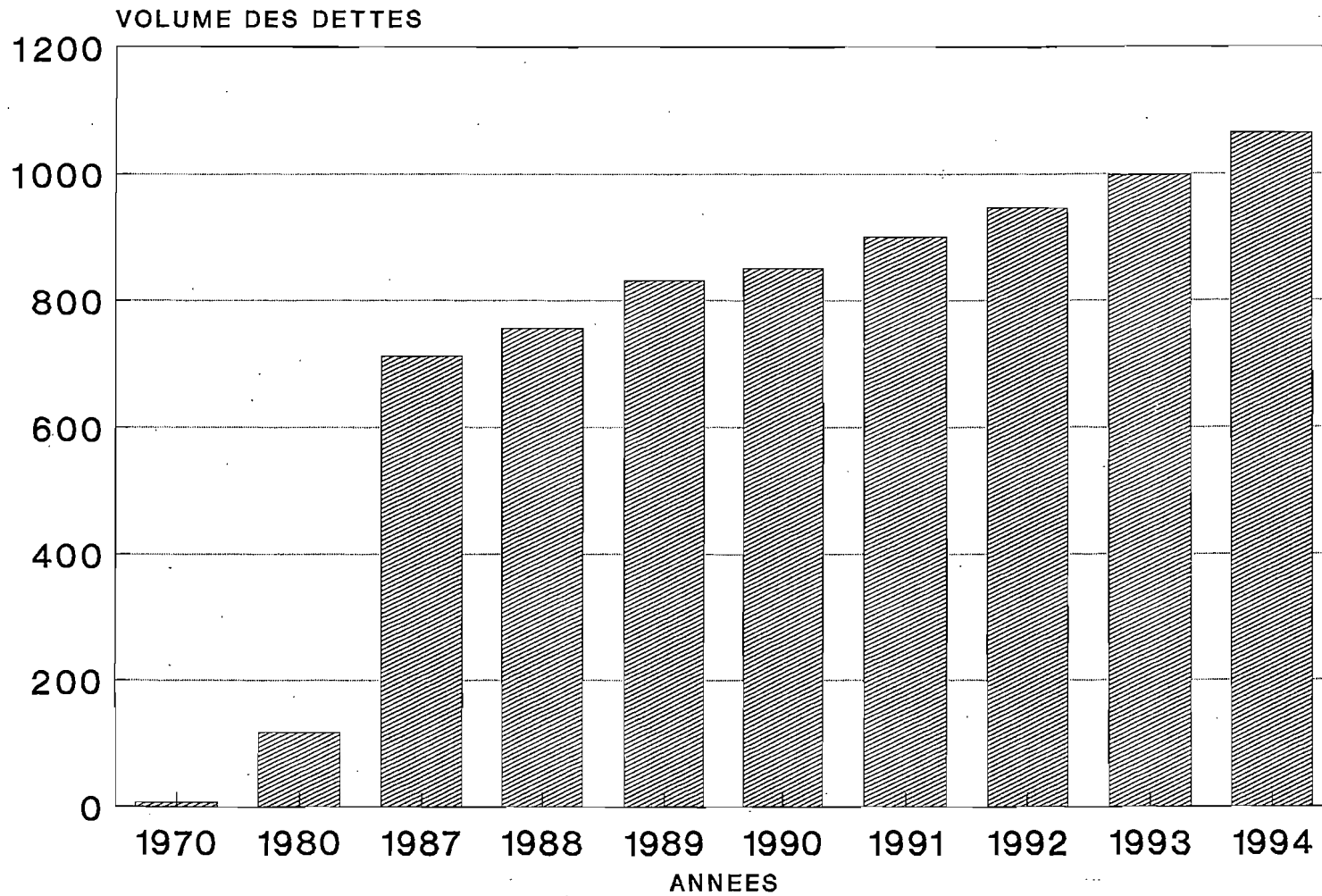
<sup>295</sup>World Bank, World debt table. External finance for developing countries, Vol. 1, 1996, Philadelphia, World Bank, 1996, pp. 30-31.

<sup>296</sup>World Bank, World debt tables. External finance for developing countries, Vol. 2, Philadelphia, World Bank, 1996, p. 71.

## EVOLUTION DE L'ENDETTEMENT DU TIERS MONDE (EN MILLIARDS DE US\$).



## EVOLUTION DE L'ENDETTEMENT DU BURUNDI (EN MILLIONS DE US\$).



Par ailleurs, lors de l'évaluation des causes de la crise des dettes, l'on insiste, à juste titre, sur les insuffisances intérieures des pays débiteurs mais aussi sur l'influence des facteurs extérieurs, c'est-à-dire sur les développements dans l'économie mondiale. Nombre de pays sous-développés ont accumulé beaucoup de dettes dans les années 1970 car, à cette époque, les crédits étrangers étaient abondants. Les crédateurs se préoccupaient fort peu de la solvabilité de leurs emprunteurs. Ainsi, une partie de ces crédits a été consacrée à des investissements improductifs voire, affectée à des consommations de prestige. En fait, ces crédits ont permis d'écouler des biens produits par les entreprises des pays développés.

Dans ces conditions, le poids de la dette est devenu si important que certains Etats ont été mis dans l'obligation d'emprunter pour assurer le service de la dette. Point n'est besoin de souligner que les dettes constituent une lourde charge pour l'économie et les peuples des pays du Tiers Monde.

### 3. Les incidences de la dette sur les économies du Tiers Monde.

Le remboursement des dettes a eu des répercussions drastiques sur la consommation et le fonctionnement des systèmes économiques des pays en voie de développement puisque la plus grande partie de leur accumulation intérieure est allée aux crédateurs étrangers. Il convient de noter également que les gouvernements des pays débiteurs se heurtent, dans des conditions aussi précaires, à de graves difficultés, lorsqu'il leur faut appliquer des mesures concrètes et à long terme de politiques économiques.

Soulignons dès l'abord que la première conséquence du surendettement des pays du Tiers Monde est la réduction des importations car les devises tirées de l'exportation des produits de base sont consacrées au remboursement des crédits. A ce propos, il est à souligner que la dette de certains pays du Sud dépasse leur P.N.B. et leurs exportations de biens et services. A titre d'exemple, en 1988, la dette extérieure totale des pays à faible revenu et fortement endettés était égale à 111% de la somme de leurs P.N.B. et à 488% de la valeur globale de leurs exportations; les proportions correspondantes pour 17 pays

fortement endettés étaient de 54% et 300%<sup>297</sup>. Comme on peut le voir pour les pays dont les économies sont en état de crise, il s'agit d'un obstacle insurmontable pour toute tentative visant à relancer la croissance et le développement.

La dette extérieure des pays en voie de développement grève toujours une grande partie de leurs économies et le service de cette dette a eu pour conséquence défavorable une inversion du flux des ressources, du monde en développement vers les pays industrialisés. Pour la plupart de pays, les revenus tirés des exportations ne servent qu'à rembourser les dettes, il en va de même pour les crédits contractés. C'est le rapport de la dette et des remboursements au P.N.B. et aux recettes d'exportation qui fait apparaître le mieux l'accroissement de la charge sous laquelle ploient les pays débiteurs. Pour plus de 60% de ces pays le fardeau de la dette extérieure est passé de moins d'un tiers de leur P.N.B. en 1980 à plus de la moitié en 1986. Dans le cas des petits pays africains au Sud du Sahara, il a atteint plus de la moitié. Les pays les plus endettés ont dû consacrer au remboursement des dettes près de la moitié de leurs recettes d'exportations, soit près du double en regard de 1980<sup>298</sup>.

Il est évident que les problèmes engendrés par l'endettement des pays en développement mettent ces derniers dans l'impossibilité temporaire, parfois définitif, d'honorer leurs obligations. A défaut d'abandonner l'exigence du remboursement, les pays créanciers refusent même, souvent, de rééchelonner la dette; ce qui ne va pas sans provoquer des réactions du côté des débiteurs. A titre d'exemple, en février 1987, le Brésil, qui était le plus grand débiteur du globe et qui avait à l'époque 109 milliards de dollars de dettes, suspendit le remboursement des dettes extérieures<sup>299</sup>.

---

<sup>297</sup> NYERERE, (Julius K.) (Sous la direction de -), Op. cit., p. 234.

<sup>298</sup> PAPIC, (Augustin), Op. cit., p. 1.

<sup>299</sup> MARINKOVIC, (Rajko), "Le moratoire brésilien: une nouvelle phase de rapports débiteurs - créanciers" in Revue de politique internationale n° 888 du 5 avril 1987, Belgrade, Jugoslovenska Stvarnost, 1987, p. 1.

D'autres pays en voie de développement sont obligés de réduire leurs importations et leurs investissements, ce qui ne manque pas de freiner leur développement, de dégrader les conditions de vie de leurs populations et d'affaiblir leurs positions dans l'économie mondiale.

### Conclusion.

De ce qui vient d'être dit sur la situation au Sud, il ressort clairement que les conditions économiques dans lesquelles se trouvent les pays sous-développés sont on ne peut plus déplorable. Les rapports inégaux entre les pays pauvres et les pays nantis font que ces derniers, en position de force, mettent en oeuvre tous les moyens pour maintenir les premiers dans une perpétuelle situation d'infériorité. Ces moyens sont d'abord le monopole des marchés internationaux détenu par les pays développés: ce qui implique le contrôle des prix et l'instauration des mesures protectionnistes pour pouvoir écouler facilement leurs produits; ensuite, le pouvoir de décision que les mêmes pays détiennent dans les institutions financières internationales et enfin les rapports bilatéraux qui contraignent les pays en voie de développement à accepter toutes les conditions leur imposées par les pays développés fournisseurs d'aide.

Il serait cependant aberrant de croire que le relevé des causes de la dépendance des pays du Sud vis-à-vis des pays développés a été exhaustif. Il ne s'est agi que de s'arrêter sur les causes les plus importantes. A cet égard, il importe de souligner qu'il y a des causes internes tels que les facteurs culturels, la mauvaise gestion de l'aide, le problème des élites et partant le manque de bons dirigeants gérants de l'Etat du Tiers Monde, etc... De leur côté, les facteurs externes nous permettront d'évaluer l'influence du Mouvement des Non-alignés dans ses revendications visant l'instauration d'un Nouvel Ordre Economique International.

**CHAP. II.: L'ACTION DU MOUVEMENT DES PAYS NON-ALIGNEDS VISANT  
L'INSTAURATION D'UN NOUVEL ORDRE ECONOMIQUE  
INTERNATIONAL.**

*"Le Mouvement des Non-alignés a, au moins pour lui, une Histoire. Une Histoire ponctuée de victoires."<sup>300</sup>*

Paul-Marie DE LA GORCE.

Ce constat que Paul-Marie faisait après la Conférence de Belgrade, tenue en 1989, rappelle les victoires que les Non-alignés ont remportées non seulement sur le plan politique mais aussi les efforts appréciables qu'ils ont déployés pour reléver leurs défis économiques. Face à l'exploitation du Tiers Monde par les pays développés, en effet, le Mouvement des pays Non-alignés ne s'est jamais lassé d'élever la voix pour décrier cette situation. Certes pour parer au plus pressé, la lutte fut d'emblée orientée vers l'indépendance des territoires coloniaux mais il faut reconnaître que, dès le départ, comme le précise le CEDETIM,

*"il était affirmé que la libération politique n'était qu'une étape, qu'il n'y avait pas de véritable indépendance nationale en dehors de l'émancipation sociale et de la libération économique"<sup>301</sup>.*

Toutefois, il est à souligner que le combat des Non-alignés en vue de changer les relations économique internationales en leur faveur ne culmine qu'au début des années 1970 avec la volonté manifeste-du moins en théorie-de la communauté internationale d'instaurer un Nouvel Ordre Economique International. A cet égard, l'émergence du concept du Nouvel Ordre a donné une nouvelle signification à l'action du Mouvement des pays Non-alignés. Il ne s'agissait plus seulement, comme naguère, de compenser les inégalités existantes, mais de substituer à un ordre ancien, jugé injuste et périmé, un ordre nouveau plus rationnel et plus équitable. De ce fait, au début des années 1970, le Mouvement est décidé à ne ménager aucun effort pour atteindre ce noble objectif. L'action de la CNUCED et le rôle que

---

<sup>300</sup> DE LA GORCE, (Paul-Marie), "Non-alignés: La révision générale" in Jeune Afrique n°1498 du 18 septembre 1989, Paris, Ed. Jeune Afrique, p. 23.

<sup>301</sup> CEDETIM, Op. cit., p. 11.

l'OPEP a joué en 1973 dans le déclenchement officiel de la crise de l'énergie paraissent en continuité directe avec les revendications mises en avant par les Non-alignés depuis les années 1960.

Ainsi, il sera question, dans ce chapitre, d'évaluer l'impact des efforts des Non-alignés visant l'instauration d'un Nouvel Ordre Economique International et les fondements juridiques de ce dernier. Lesdits fondements constituent en quelque sorte le Droit international du développement qui se trouve être l'ensemble des règles dont la finalité est de contribuer au développement des pays pauvres.

#### **A. Des idées-forces de libération à une stratégie de lutte pour un Nouvel Ordre Economique International.**

Dès l'émergence de l'Afro-asiatisme dans les années 1950, la priorité de ce nouvel acteur dans les relations internationales revient, tant à l'ONU que lors de ses différents forums, à la lutte pour la souveraineté politique. Mais, parallèlement, la doctrine économique des Non-alignés prenait de plus en plus d'ampleur au fur et à mesure que la décolonisation s'accélérait; ce qui n'a pas manqué d'influer sur les actions de la société internationale. A ce titre, les mesures entreprises par l'ONU et par d'autres organisations telle que l'OPEP s'inscrivent pour une large part, à l'actif du Mouvement des Non-alignés.

##### **1. La doctrine économique des Non-alignés.**

La Conférence de Bogor, tenue en décembre 1954, préparant celle de Bandoung (1955), avait mis à l'agenda entre autres points l'examen des problèmes socio-économiques des pays représentés. La Conférence de Bandoung a marqué son hostilité au colonialisme et son attachement au neutralisme mais ne s'est pas désintéressée pour autant des problèmes économiques spécifiques aux pays d'Afrique et d'Asie. Elle a préconisé la réforme du système des Nations Unies et la coopération entre les pays des deux continents représentés.

A Belgrade, en 1961, les participants commencent à se rendre compte des inégalités entre le Nord industrialisé et le Sud sous-développé. Au cours de la Conférence, le Président Nasser exposa

avec force la thèse de la spoliation des pays sous-développés par les pays industriels en ces termes:

*"Les progrès industriels de nombreux pays d'Europe ont été rendus possibles par la richesse tirée systématiquement d'Afrique et d'Asie"*<sup>302</sup>.

Il en tira la conclusion que l'Occident a une dette envers les pays du Tiers Monde et que *"l'assistance est une forme de réparation due pour les dépravations passées"*<sup>303</sup>. Aussi les participants à la Conférence estiment-ils *"qu'il faut s'efforcer de remédier au déséquilibre économique hérité de l'impérialisme et du colonialisme"*<sup>304</sup>. L'un des moyens envisagés est de réunir *"le plus tôt possible une Conférence internationale qui étudie les problèmes économiques communs..."*<sup>305</sup>. C'est ainsi que se tient en 1964 la première Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement et la constitution de celle-ci en organe permanent de l'ONU. On verra plus loin l'importance de la CNUCED au sein de laquelle est né le Groupe des 77 qui représente le Tiers Monde.

A la Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement du Caire en 1964, les Non-alignés insistent sur *"le désir de tous les pays de contribuer à l'avènement rapide d'un ordre économique nouveau et juste"*<sup>306</sup> et s'engagent à renforcer la solidarité du Groupe des 77 né à la première CNUCED. Du coup, ils lancèrent un appel au renforcement de la solidarité entre les pays du Tiers Monde en général et des Non-alignés en particulier en vue de remédier aux problèmes économiques.

Plus tard, à Lusaka en 1970, les chefs d'Etat ou de gouvernement des pays Non-alignés, alarmés par l'écart entre les pays riches et les pays pauvres, qui augmentait rapidement et qui constituait, par conséquent, une menace pour l'indépendance des pays en voie de développement et pour la paix et la sécurité internationales, s'engagèrent

---

<sup>302</sup> REMILI, (Abderrahmane), *Op. cit.*, p. 18.

<sup>303</sup> Idem, p. 18.

<sup>304</sup> Ibid., p. 17.

<sup>305</sup> Ibid., p.18.

<sup>306</sup> Ibid., p. 20.

"à cultiver l'esprit d'indépendance, à adopter à cette fin une politique ferme"<sup>307</sup> en vue d'organiser leur propre progrès socio-économique.

A la Conférence d'Alger, en 1973, les chefs d'Etat ou de gouvernement dénoncèrent devant l'opinion mondiale "les pratiques inadmissibles des sociétés transnationales"<sup>308</sup> portant préjudice à la souveraineté des pays en voie de développement et violant "les principes de non-ingérence et du droit des peuples à l'autodétermination, conditions fondamentales pour le progrès politique, économique et social de ces pays"<sup>309</sup>. Dans cet état de fait, le Sommet recommande la prise des dispositions à l'égard de ces entreprises transnationales dans le cadre d'une stratégie globale destinée à modifier le système des relations économiques et financières qui assujettit les pays en voie de développement aux pays industrialisés.

C'est à partir de cette époque que les pays Non-alignés entamèrent la lutte énergique pour l'instauration d'un Nouvel Ordre Economique International impliquant une restructuration complète du système qui régissait les relations économiques internationales caractérisé par l'effondrement du système monétaire de l'après-guerre, l'apparition de politiques restrictives et protectionnistes sur le marché des échanges mondiaux, la baisse régulière du revenu réel que les pays en voie de développement tiraient des exportations des produits primaires, etc... A La Havane, les propos du Président Fidel Castro révèlent la volonté du Mouvement à contribuer à changer les relations économiques internationales:

*"Unissons-nous tous étroitement; concentrons les forces croissantes de notre vigoureux Mouvement aux Nations Unies et dans tous les forums internationaux pour exiger la justice économique en faveur de nos peuples, pour que cessent la mainmise sur nos ressources et le vol de notre sueur. Unissons-nous pour exiger notre droit au développement, notre droit à la vie, notre droit à l'avenir"*<sup>310</sup>.

---

<sup>307</sup>Ibid., p. 111.

<sup>308</sup> Ibid., p. 144.

<sup>309</sup>Ibid., p. 144.

<sup>310</sup> GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DE CUBA, Op. cit., p.18.

A cette époque, les pays Non-alignés avaient remarqué qu'en dépit de l'adoption des textes importants par l'Assemblée générale des Nations Unies, telle que la "Charte des Droits et Devoirs économiques des Etats", qui fondent le Droit international du développement, le Tiers Monde continuait à s'enfoncer dans la misère.

En 1989, les chefs d'Etat ou de gouvernement des pays Non-alignés, tout en déplorant la grave détérioration de la situation économique dans les pays en voie de développement en général et les pays les moins avancés, devaient constater que *"même 15 ans après sa proclamation, le Nouvel Ordre Economique International reste un objectif difficile à atteindre mais valide"*<sup>311</sup>. En juin 1994, les Ministres des Affaires Etrangères du Mouvement des pays Non-alignés réunis au Caire ont noté que malgré la fin des blocs, *"l'espoir d'un Nouvel Ordre Economique International juste, équitable et non-discriminatoire ne s'était pas matérialisé"*<sup>312</sup>. De nos jours, les pays en développement souffrent encore de leur faible accès à la technologie, de la baisse sans précédent du prix des produits de base et de dettes considérables combinées à la grave réduction des flux financiers.

A la Conférence du Bureau de coordination du Mouvement des pays Non-alignés, tenue à Djakarta en avril 1995 et qui coïncide avec le 40<sup>ème</sup> Anniversaire de la Conférence Afro-asiatique de Bandoung (1955), les participants ont souligné que les principes universels qui avaient motivé la fondation du Mouvement, telles que la coopération internationale, des prix rémunérateurs pour les produits de base, bref, l'instauration d'un système équitable dans les relations internationales pour soutenir les efforts des pays en voie de développement, restaient encore valables et continuaient à guider les Non-alignés dans leurs activités tant à l'ONU que dans d'autres forums internationaux<sup>313</sup>. Les Ministres ont donc engagé la communauté internationale, en particulier les

---

<sup>311</sup> PETKOVIC, (Ranko), SILOVIC, (Darko), JOB, (Cvijeto) et al., Op. cit., p. 28.

<sup>312</sup> REPUBLIQUE ARABE D'EGYPTE, MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES, Op.cit., p. 18.

<sup>313</sup>Office of the executive Assistant of the Chairman of the Non-aligned Movement, Ministerial Meeting of the coordinating Bureau of the Non-aligned countries, Bandoung, 25-27 April 1995, Jakarta Caraka Bhuwana, 1995, p. 11.

pays donateurs et les institutions financières internationales, à envisager d'adopter cette approche orientée sur le développement et qui comprend un arrangement global et définitif, caractérisé par une réduction sensible de la dette et du service de la dette pour toutes les catégories de dettes, y compris la dette multilatérale, de tous les pays en développement débiteurs, et par l'apport de ressources financières supplémentaires pour la réalisation des objectifs du développement durable. Les Ministres ont donc prié les pays développés qui ne l'avaient pas encore fait de s'employer à atteindre l'objectif convenu de 1% de leurs P.N.B. respectifs, dont 0,7% d'aide publique, d'ici l'an 2000<sup>314</sup>.

A tout prendre, il est clair que lors de leurs différentes rencontres, les Non-alignés n'ont jamais passé sous silence les problèmes économiques internationaux. Certes, la lutte avait commencé depuis la gestation du Mouvement mais, du point de vue du développement, les Conférences de Lusaka (1970) et d'Alger (1973) apparaissent comme les plus importantes, en ce sens qu'elles ont donné la priorité à la coopération entre pays en développement et à l'édification d'un Nouvel Ordre Economique International. Par ailleurs, c'est au sein du Mouvement des Non-alignés qu'a été forgé le concept de "*self-reliance*"<sup>315</sup> ou autonomie économique individuelle et collective.

L'apport doctrinal des Non-alignés est donc important. De plus, on lui doit l'élaboration progressive, depuis la Conférence de Lusaka, d'un véritable programme d'ensemble, envisageant tous les problèmes qui forment la substance du Droit international du développement: coopération financière et monétaire internationale, commerce, industrialisation, technologie, récupération des richesses naturelles, rôle des sociétés transnationales, défense des intérêts des pays producteurs des matières premières, etc... On dit avec raison que l'impulsion donnée depuis la Conférence d'Alger aux questions de développement a contribué à transformer le Mouvement des Non-alignés en

---

<sup>314</sup> Secrétariat du Bureau de coordination du Mouvement des pays Non-alignés, Projet de communiqué de la réunion ministérielle du Bureau de coordination des pays Non-alignés, Bandoung, 25-27 avril 1995, Bandoung, 1995, pp. 14-15.

<sup>315</sup>FEUER, (Guy) et CASSAN, (Hervé), Op. cit., p. 12.

"un groupe de pression international pour la réorganisation du système économique international"<sup>316</sup>.

Il sied, à présent, d'évaluer l'effet des efforts du Mouvement des Non-alignés.

## 2. L'effet des actions du Mouvement des Non-alignés.

### a. Les débuts des revendications économiques.

Dans la perspective de pallier les insuffisances du système des Nations Unies qui se percevaient déjà dans les années 1950, les Non-alignés ont conjugué leurs efforts en vue d'obtenir, d'une part, des décisions en faveur du développement du Tiers Monde et, d'autre part, la création d'organes s'occupant efficacement de rehausser le niveau de vie de cette partie du monde.

En effet, en 1955, la Déclaration de Bandoung préconise entre autres solutions, des mesures institutionnelles à caractère financier telles que "l'établissement du fonds des Nations Unies pour le développement économique"<sup>317</sup> et "l'allocation par la B.I.R.D. d'une grande partie de ses ressources aux pays afro-asiatiques" ainsi que la création d'"une corporation internationale financière"<sup>318</sup> habilitée à procéder à des investissements.

Aussi, dès les années 1950, assiste-t-on à la mise en place d'une structure globale permettant une relative cohérence en faveur du développement. A ce propos, il est à noter la création, en 1949, du Programme élargi d'assistance technique (P.E.A.T.) financé par le système des contributions volontaires. Il fonctionne à l'aide d'un Bureau et d'un Comité d'assistance technique (B.A.T. et C.A.T.). En 1958, l'Assemblée générale des Nations Unies décide de la création d'un "Fonds spécial" destiné à financer le préinvestissement qui permettra d'obtenir des projets capables de mobiliser de l'argent prêt à s'investir, toujours basé sur le principe des contributions volontaires. Le P.E.A.T. et le Fonds Spécial fonctionnent sous le contrôle du Conseil économique et social.

---

<sup>316</sup> Idem, p. 13.

<sup>317</sup> REMILI, (Abderrahmane), Op. cit., p. 14.

<sup>318</sup> Idem, p. 14.

L'année 1960 marque un tournant dans l'histoire de l'aide aux pays en voie de développement. L'Assemblée générale des Nations Unies adopte la Résolution 1515 qui déclare que "*l'un des premiers devoirs des Nations Unies est d'accélérer le progrès économique et social des pays peu développés*"<sup>319</sup>. Dans une autre résolution, elle exprime le souhait que le courant de l'assistance et des capitaux internationaux soit "*augmenté afin d'atteindre aussitôt que possible 1% du total des revenus des pays avancés*"<sup>320</sup>. Ce but est réitéré l'année suivante avec le lancement de la Décennie des Nations Unies pour le développement (1961-1970).

De leur côté, à l'occasion de la première Conférence tenue à Belgrade, en 1961, les Non-alignés, tout en décrivant le déséquilibre hérité du colonialisme et de l'impérialisme recommandent notamment "*la création immédiate dans le cadre des Nations Unies, d'un Fonds d'équipement*"<sup>321</sup> pour venir en aide aux pays du Tiers Monde. Du coup, ils demandent que des efforts constructifs soient fournis pour, si pas supprimer, au moins réduire les inégalités de développement entre les pays industrialisés et les pays pauvres. A la même Conférence, le Maréchal Tito, agissant en précurseur, proposa "*l'établissement d'une collaboration économique entre les pays développés et les pays en développement*"<sup>322</sup>, ceci ayant "*non seulement un caractère régional, mais encore un caractère plus universel, qui revêtirait en quelque sorte un intérêt politique général*"<sup>323</sup>. Aussi fut-il ressentie la nécessité de la convocation d'une "*grande conférence économique internationale*"<sup>324</sup>. Ainsi, la proposition de Tito fut à l'origine de la Conférence Economique du Caire de juillet 1962 qui demanda que "*les problèmes du développement économique soient résolus dans un esprit de coopération internationale et dans le cadre de l'ONU*"<sup>325</sup>.

---

<sup>319</sup> COLARD, (Daniel), Op. cit., p. 184.

<sup>320</sup> Idem, p. 184.

<sup>321</sup> REMILI, (Abderrahamane), Op. cit., p. 17.

<sup>322</sup> BERG, (Eugène), Op. cit., p. 32.

<sup>323</sup> Idem, p. 32.

<sup>324</sup> REMILI, (Abderrahmane), Op. cit., p. 19.

<sup>325</sup> FEUER, (Guy) et CASSAN, (Hervé), Op. cit., p. 13.

C'est sous cette pression du Mouvement des Non-alignés que l'Assemblée générale des Nations Unies décide de convoquer la CNUCED à Genève en 1964, qui rassemble en un même forum et les pays en développement et les pays développés. La même année, on assiste à la constitution de la CNUCED en organe permanent de l'ONU (Résolution 1995 (XIX) du 30 décembre 1964). Elle est chargée de favoriser l'expansion du commerce international, en particulier celui des pays en voie de développement, en vue d'accélérer leur développement économique. La CNUCED a évolué pour devenir un forum universel en vue du développement et au sein duquel des Etats membres examinent l'interdépendance des économies et des questions commerciales, monétaires et financières. Elle comptait en octobre 1995, 188 Etats membres, dont les 185 membres de l'ONU. La Conférence se réunit normalement tous les quatre ans au niveau ministériel pour établir des principes de politique générale. La première CNUCED, tenue en 1964, prônait *"l'adoption de règles nouvelles, dérogoires au Droit international pour le commerce des pays en voie de développement et pour le financement de leur développement"*<sup>326</sup>.

Bien plus, ce qu'il importe de noter est la constitution officielle au sein de la CNUCED du Groupe des 77 dès le premier forum de Genève en 1964. Au départ, ils étaient au nombre de 75, auxquels s'ajoutèrent le Kenya et le Viêt-Nam. C'est ainsi qu'ils prirent le nom du "Groupe des 77". Formé exclusivement de pays sous-développés, il n'a cessé de s'élargir, tout en conservant la même dénomination. Il joue un rôle important comme instance de réflexion et de revendication. Il se réunit avant chaque session de la CNUCED et publie un programme exposant de manière détaillée l'ensemble des propositions, requêtes ou exigences du Tiers Monde dans le domaine des relations internationales. La proclamation du Caire, lors de la deuxième Conférence des Non-alignés, s'engageait à *"renforcer la solidarité du Groupe des 77"*<sup>327</sup> né à la première CNUCED.

Toujours au sein de l'ONU et sous l'influence des Non-alignés, deux événements interviennent en 1965: d'une part, la naissance du PNUD, résultant de la fusion du P.E.A.T. et du Fonds

---

<sup>326</sup> Idem, p. 14.

<sup>327</sup> REMILI, (Abderrahmane), *Op. cit.*, p. 20.

spécial, par la résolution 2029 (XX) du 22 novembre 1965 et d'autre part, la création d'une nouvelle institution spécialisée, l'ONUDI, par la résolution 2089 (XX) du 20 décembre 1965. Comme le PNUD a un rôle de financement, de programmation, de coordination et d'évaluation, nous l'avons vu, la plupart des activités auxquelles il fournit son appui sont exécutées par les institutions spécialisées des Nations Unies ou d'autres organismes par voie de sous-traitance. Il a un rôle de coordination des activités des organismes des Nations Unies. L'ONUDI quant à elle avait pour mission de répondre aux besoins de plus en plus importants nés de l'industrialisation des pays en développement.

En 1970, à l'occasion du 25<sup>ème</sup> Anniversaire de l'ONU, l'Assemblée Générale adopte une résolution intitulée "Stratégie internationale du développement pour la deuxième décennie des Nations Unies pour le développement" proclamée pour la période 1971-1980, qui recommande le transfert au profit des pays en voie de développement, par chaque pays industrialisé, de ressources financières équivalent à 1% non plus de son R.N.B. mais de son P.N.B. dont 0,70% sous la forme d'aide publique<sup>328</sup>. Il s'agit malheureusement d'une simple recommandation sans portée contraignante sur le plan juridique.

Bref, dans la décennie des années 1960, on voit s'effectuer au sein de l'ONU et d'autres institutions à vocation universelle un abondant travail de création institutionnelle et de production de normes et de recommandations de portée juridique diverse, relatives à l'action internationale pour le développement. Malgré ces efforts de l'ONU, les Non-alignés sont déçus, à la fin de ladite décennie, par le fait que l'Organisation mondiale a échoué dans l'accomplissement de ses objectifs de développer le Tiers Monde; ce qui pousse le Mouvement à inaugurer, au début des années 1970, ce que Eugène BERG appelle "le deuxième âge du non-alignement"<sup>329</sup>, en enclenchant une lutte acharnée pour l'instauration d'un Nouvel Ordre Economique International.

---

<sup>328</sup> COLARD, (Daniel), Op. cit., p. 184.

<sup>329</sup> BERG, (Eugène), Op. cit., p. 117.

b) Vers l'établissement d'un Nouvel Ordre Economique International.

Les pressions des Non-alignés ont produit des effets notables au début des années 1970 tant au niveau de l'organisation des pays sous-développés que du côté du monde développé qui commence à reconsidérer ses positions vis-à-vis du Sud.

Du côté des producteurs des produits de base et des exportateurs des matières premières, l'on se rend compte que les condamnations des abus ne suffisent pas à forger un renouveau des relations économiques internationales. C'est ainsi qu'on assiste au regroupement des pays producteurs de pétrole constitués en groupe de pression (O.P.E.P.). A cet égard, comme on le verra plus loin, en octobre 1973, les pays membres de l'O.P.E.P. décident de fixer unilatéralement le prix du pétrole. Ainsi, la hausse du prix du baril (il y a environ 7 barils dans une tonne), engendra une crise de l'énergie dans le monde en général et dans les pays développés qui en sont les grands consommateurs, en particulier. Pour la première fois dans son histoire, le Tiers Monde eut l'initiative de démontrer que l'ordre économique imposé par les puissances dominantes n'était pas irréversible.

Dans ces conditions, le Sud pouvait imposer des négociations en vue de la transformation des relations économiques internationales. Dans un message daté du 30 janvier 1974, le Président Boumédiène, Président en exercice du Mouvement de Non-alignés, appuie l'O.P.E.P. en demandant au Secrétaire Général des Nations Unies de convoquer une session extraordinaire de l'Assemblée Générale des Nations Unies pour débattre des relations économiques internationales dans toutes leurs implications *"en vue d'établir un nouveau système de rapports, fondé sur l'égalité et les intérêts communs de tous les Etats"*<sup>330</sup>. Les réactions des membres de l'ONU en général et des pays développés en particulier ne se sont pas fait attendre.

Ainsi, en avril 1974, la session extraordinaire de l'ONU se réunit pour étudier, pour la première fois dans son histoire, le problème des matières premières et du développement. Ses travaux prennent fin le 1<sup>er</sup> mai 1974 par l'adoption de la "Déclaration et

---

<sup>330</sup> REMILI, (Abderrahmane), Op. cit., p. 36.

Programme d'action concernant l'instauration d'un Nouvel Ordre Economique International" (résolution 3201 et 3202 (S - VI))<sup>331</sup>. Quelques mois plus tard, le 12 décembre 1974, la 29<sup>ème</sup> Session Ordinaire de l'Assemblée Générale de l'ONU adopte la "Charte des Droits et Devoirs économiques des Etats"<sup>332</sup>. Ces textes occupent une place de choix dans le Droit international du développement et sont au centre des rapports Nord-Sud. Par ailleurs, dans un cadre tout différent de celui des Nations Unies, des négociations entre pays sous-développés et pays développés sont engagées à la même époque.

A ce titre, il est à souligner que le projet de négociations globales avait semblé se concrétiser en 1974-1976 au moyen de la "Conférence sur la coopération économique internationale" (C.C.E.I.)<sup>333</sup>, convoquée en 1975, à Paris, à l'initiative de Valéry Giscard d'Estaing, Président de la République française. L'idée avait été antérieurement lancée par Boumédiène à Alger lors de la Conférence des Non-alignés en 1973 puis reprise par l'Assemblée Générale des Nations Unies l'année suivante. Il fallait, pensait-on, reconsidérer les règles du jeu établies en 1944-1945 et les remplacer précisément par un Nouvel Ordre Economique International. Le cadre de la Conférence de Paris n'était pas l'ONU. L'on espérait mieux réussir que l'ONU. Après des travaux préparatoires particulièrement laborieux, elle débuta fin 1975 et se poursuivit en 1976 et en 1977.

La Conférence réunit 19 pays en voie de développement et 8 pays ou groupe de pays développés (il y avait une délégation de la CEE). Ces derniers n'acceptèrent qu'avec réticence l'ordre du jour de la Conférence car les pays du Tiers Monde prévoyaient d'élargir les travaux aux problèmes des matières premières et du développement, alors que les pays développés ne voulaient débattre que des seuls problèmes de l'énergie. La question centrale était d'obtenir une sécurité des approvisionnements en pétrole pour les pays industrialisés en échange d'assurances sur les flux financiers, sur l'accès aux marchés et sur le cours des produits de base, à donner au Tiers Monde.

---

<sup>331</sup> FEUER, (Guy), et CASSAN, (Hervé), Op. cit., p. 18.

<sup>332</sup> Idem, p. 18.

<sup>333</sup> Ibid., p. 21.

Cependant, selon l'avis de nombre d'auteurs, la Conférence de Paris fut un échec presque total. Selon le CEDETIM, "l'échec de la Conférence Nord-Sud conduisit les pays du Sud à rechercher un nouveau cadre de négociations, leur préférence se porta sur les Nations Unies"<sup>334</sup>. L'Organisation mondiale tentera de relancer, en vain, les négociations Nord-Sud au début 1980.

Au total, nous voyons que le Tiers Monde a essayé de manifester sa force de pression sur les pays développés. Si les pays de l'O.P.E.P. ont utilisé l'arme du pétrole pour agir sur le monde développé, c'est en revanche le Mouvement des Non-alignés qui a inspiré les membres de ce cartel de producteurs. Notons par ailleurs que la majorité des membres de l'O.P.E.P. étaient aussi membres du Mouvement des Non-alignés<sup>335</sup>. De plus, ce dernier a participé activement au développement du Droit international du développement qui fonde en quelque sorte les revendications des Non-alignés pour l'instauration du Nouvel Ordre Economique International.

#### **B. Le Mouvement des Non-alignés et les fondements juridiques du Nouvel Ordre Economique International.**

Parler des fondements juridiques du Nouvel Ordre Economique International sous-entend le Droit international du développement qui régit, théoriquement, les relations économiques internationales. Il renferme notamment des principes dégagés par des résolutions adoptées par des institutions internationales à vocation universelle: Assemblée Générale des Nations Unies, Conseil Economique et Social, CNUCED, PNUD, ONUDI, etc... Quelle que soit l'appellation retenue des actes adoptés (Charte, programme, stratégies, etc...), les résolutions qui les incorporent sont souvent adoptées au sein des institutions internationales par voie de consensus. C'est dire que le Droit international du développement

---

<sup>334</sup> CEDETIM, Le Non-alignement, Paris, La Découverte, 1985, p. 49.

<sup>335</sup> Les membres de l'O.P.E.P. : Irak, Iran, Koweït, Arabie Saoudite, Vénézuéla, Qatar, Algérie, Indonésie, Nigéria, Equateur et Gabon.

*"est constitué par l'ensemble des règles dont les fins sont de contribuer au développement des pays pauvres"*<sup>336</sup>.

Cependant, les règles du Droit international du développement sont sans cesse transgressées suite au rapport des forces qui domine dans les relations internationales. En réalité, le Droit international du développement est modelé par la double influence du nombre représenté par les pays en voie de développement et de la puissance économique détenue par les pays industrialisés.

Les fondements de l'idéologie du développement sont d'abord inscrits dans la Charte des Nations Unies. Toutefois, la non-application des principes de la Charte de San Francisco par les pays développés a poussé les Non-alignés à participer à l'enrichissement du Droit international du développement. L'action du Mouvement en ce sens a atteint son faite dans la première moitié des années 1970 avec l'adoption, par l'Assemblée Générale des Nations Unies, des textes d'une importance capitale pour le développement.

#### 1. La Charte des Nations Unies.

Dans le préambule de la Charte, les fondateurs de l'Organisation se déclarent résolus *"à recourir aux institutions internationales pour favoriser le progrès économique et social de tous les peuples"*<sup>337</sup>. Parmi les principaux buts, le premier article, alinéa 1<sup>er</sup>, précise que les Nations Unies s'engagent à *"réaliser la coopération internationale en résolvant les problèmes internationaux d'ordre économique, social, intellectuel ou humanitaire, ..."*<sup>338</sup>.

En outre, le chapitre IX est entièrement consacré à la coopération économique et sociale internationale (articles 55 à 60). Ainsi, l'article 55 précise que:

---

<sup>336</sup>BAUMBERGER, (F. Peter), (Sous la direction de-), Op. cit., p. 656.

<sup>337</sup> Département d'information des Nations Unies, Charte des Nations Unies et Statut de la Cour internationale de justice, Nations Unies, New York, s.d., p. 2.

<sup>338</sup> Idem, p. 3.

" ... les Nations Unies favoriseront:

- a) le relèvement des niveaux de vie, le plein emploi et des conditions de progrès et de développement dans l'ordre économique et social
- b) la solution des problèmes internationaux dans les domaines économique, social et de la santé publique, et autres problèmes connexes, et la coopération internationale dans le domaine de la culture intellectuelle et de l'éducation; ..."<sup>339</sup>

A y regarder de près, le chaos économique, le malaise social de l'entre-deux-guerres, les frustrations de certains peuples, ont cette fois-ci été analysés comme source de guerre et comme menaces à la paix. Le lien a été parfaitement établi entre la paix et le développement à la Conférence de San Francisco. C'est pourquoi au-delà des principes et des buts, l'Organisation mondiale s'est dotée d'un Conseil économique et social qui lui sert d'instrument dans la poursuite de ses objectifs de développement. A cet égard, le Pape Paul VI avait raison lorsqu'il déclare, à l'ONU, en 1965: "Le développement est le nouveau nom de la paix"<sup>340</sup>.

De plus, la Charte de l'ONU renferme le principe de l'égalité souveraine des Etats sur laquelle les pays du Tiers Monde se basent dans leurs revendications pour le développement économique. A cet égard, les promoteurs de la Charte des Nations Unies ont inventé l'expression d'"égalité souveraine". L'article 2 de la Charte, alinéa 1<sup>er</sup>, dispose: "L'Organisation est fondée sur le principe de l'égalité souveraine de tous ses membres"<sup>341</sup>.

Lorsqu'il s'agit de voter à l'Assemblée Générale ou de négocier un accord, l'égalité juridique conduit à accorder les mêmes droits et les mêmes devoirs à tous les Etats, quelles que soient leur puissance et leur richesse. Il s'agit d'une égalité formelle et, comme telle, elle ne permet pas au Droit de prendre en compte les inégalités réelles et notamment les inégalités de développement. Certes, de par les dispositions de la Charte, l'Organisation mondiale prend les Etats au même niveau; ils sont censés être égaux et souverains, mais, en réalité,

---

<sup>339</sup> Ibidem, p. 33.

<sup>340</sup> COLARD, (Daniel), Op. cit., p. 194.

<sup>341</sup> Ibid., p. 4.

*"l'inégalité de fait, économique ou militaire remet en cause cette fiction juridique de l'égalité souveraineté des Etats"<sup>342</sup>.*

Du principe d'égalité au sens classique, les pays en voie de développement déduisent l'idée que tous les Etats doivent participer de manière égale à la vie économique internationale. Par ailleurs, le Droit international du développement vise à lutter contre les situations où les Etats se trouvent écartés de certains avantages ou de la prise de certaines décisions en raison de leur manque de puissance ou de leur retard économique. Or, le Droit du développement est un Droit contesté car, voulu avant tout par le Tiers Monde, sa réalisation se heurte souvent aux réticences des pays industrialisés.

Aussi, très tôt, les pays en développement ont-ils demandé que le Droit international leur confère un régime juridique original adapté à leur situation car ils ont pris conscience que l'accession à la souveraineté politique n'était pas suffisante pour assurer leur indépendance économique. Et comme ils considéraient cette dernière comme la condition obligée de toute indépendance réelle, ils s'attachent à conquérir ou à recouvrer toutes les prérogatives leur permettant de l'exercer.

## 2. Les textes fondamentaux relatifs à l'instauration d'un Nouvel ordre économique international.

Le développement du Droit international du développement au début des années 1970 ne fut pas un fait du hasard; il fut consécutif à la situation politico-économique qui prévalait sur le plan mondial.

### a) Le contexte politico-économique des années 1970.

L'idée de codifier dans un document solennel les droits et les devoirs économiques des Etats a été formulé par le Président mexicain Luis Echeverria dans un discours prononcé le 19 avril 1972 à l'occasion de la CNUCED (III) qui s'est tenue à Santiago du Chili. De plus, trois événements ont profondément influencé

---

<sup>342</sup>BANDIRA, (Bonaventure), Cours de coopération internationale, U.B., F.L.S.H., Histoire, II<sup>ème</sup> Licence, Filière "Sciences politiques", 1994-1995.

les travaux de l'Assemblée Générale des Nations Unies en 1974.

D'abord, la IV<sup>ème</sup> Conférence des pays Non-alignés d'Alger de septembre 1973 qui, dans sa déclaration économique, recommande à l'Assemblée générale de l'ONU de s'atteler en priorité, à sa 28<sup>ème</sup> session, à "l'élaboration de la Charte des Droits et Devoirs économiques des Etats"<sup>343</sup> qui devra "refléter les aspirations économiques des Etats qui luttent pour atteindre leur développement total"<sup>344</sup>.

Ensuite, la crise de l'énergie déclenchée en octobre 1973 par les pays membres de l'O.P.E.P. retentit comme "un coup de tonnerre"<sup>345</sup> et bouleversa l'économie mondiale. Certes, la cause immédiate reste la suspicion des Etats occidentaux par les pays arabes accusant les premiers de soutenir les Juifs dans la guerre du Kippour (octobre 1973) mais l'origine de la décision des pays producteurs d'augmenter le prix du pétrole était la non-rémunération des produits de base longtemps décriée par les Non-alignés.

Enfin, sous la pression de la CNUCED, du Mouvement des Non-alignés et de l'O.P.E.P., il s'est amorcé, au sein de l'ONU, un mouvement d'une considérable importance, qui a conduit l'Organisation, et principalement l'Assemblée Générale, à adopter, en 1974, une série de textes considérés à l'époque comme fondamentaux pour les droits économiques des pays à faibles revenus.

- b) La Déclaration et le Programme d'action concernant l'instauration d'un Nouvel Ordre Economique International (Résolution 3201 et 3202 (S - VI)).

Réunie en session extraordinaire du 9 avril au 1<sup>er</sup> mai 1974, à l'initiative des Non-alignés, l'Assemblée Générale, dans sa résolution 3201, proclame sa détermination de:

---

<sup>343</sup> REMILI, (Abderrahmane), Op. cit., p. 148.

<sup>344</sup> Idem, p. 148.

<sup>345</sup> COLARD, (Daniel), Op. cit., p. 185.

*"travailler d'urgence à l'instauration d'un Nouvel Ordre Economique International fondé sur l'équité, l'égalité souveraine, l'interdépendance, l'intérêt commun et la coopération entre tous les Etats, indépendamment de leur système économique et social, qui corrigera les inégalités et rectifiera les injustices actuelles, permettra d'éliminer le fossé croissant entre les pays en voie de développement et les pays développés et assurera dans la paix et la justice aux générations présentes et futures un développement économique et social qui ira s'accélégrant"*<sup>346</sup>.

L'élimination du fossé croissant entre les pays en voie de développement et les pays développés passera essentiellement par la suppression des mesures discriminatoires dans les échanges internationaux qui constituent les entraves extérieures au développement du Sud. Il fallait donc exercer une pression sur le système inégalitaire des relations économiques internationales en vue de substituer aux règles et principes anciens un ordre nouveau.

Pendant que la Déclaration explicite ces principes, le Programme d'action donne un énoncé détaillé des mesures à prendre pour instaurer un Nouvel Ordre Economique International. Leurs orientations sont notamment les problèmes fondamentaux posés par les matières premières et les produits primaires dans le cadre du commerce et du développement, le système monétaire international et le financement des pays en voie de développement, la création d'un "Fonds spécial" en faveur des pays les moins avancés, l'industrialisation des pays en voie de développement, etc...

En outre, l'ONU, se faisant l'écho de ce qui avait été préconisé par la Conférence des Non-alignés une année auparavant, projetait déjà l'élaboration d'une "Charte des Droits et Devoirs économiques des Etats". A ce propos, la sixième réunion extraordinaire de l'Assemblée Générale de l'ONU déclarait que:

---

<sup>346</sup> REMILI, (Abderrahmane), Op. cit., p. 379.

*"La nouvelle Charte devrait constituer un instrument efficace en vue de la mise en place d'un nouveau système international des relations économiques fondé sur l'équité, l'égalité souveraine et l'interdépendance des intérêts des pays développés et des pays en voie de développement"*<sup>347</sup>.

Ladite Charte, inspirée par les idées du Mouvement des Non-alignés et de la CNUCED, fut adoptée par l'Assemblée Générale des Nations Unies à sa XXIX<sup>ème</sup> Session Ordinaire le 12 décembre 1974.

c) La Charte des Droits et Devoirs économiques des Etats (Résolution 3281 (XXII) du 12 décembre 1974).

Elle constitue le texte le plus important dont l'élaboration est à mettre à l'actif du Mouvement bien que d'autres facteurs, de moindre importance, aient concouru à sa production. D'une part, elle s'inspire de la Déclaration de l'Assemblée Générale du 1<sup>er</sup> mai 1974 et, d'autre part, le contenu matériel reprend pour l'essentiel les formules de la Conférence des Non-alignés d'Alger en septembre 1973. L'objectif à atteindre est l'établissement d'un Nouvel ordre économique et social juste et équitable en transformant les structures de l'économie mondiale et en renforçant l'indépendance économique des pays en voie de développement.

En effet, le premier chapitre de la Charte rappelle les principes universels devant régir les relations politico-économiques des membres de la société internationale. Ils sont axés sur trois grands thèmes: la souveraineté, la non-discrimination et le principe de l'"égalité avantageuse" ou de l'égalité compensatrice au profit des nations prolétaires<sup>348</sup>. Le second chapitre, qui comprend 28 articles, contient la substance même de la Charte des Droits et Devoirs économiques des Etats. Ce chapitre met l'accent sur le droit souverain et inaliénable qu'a chaque Etat de choisir son système économique, de même que ses systèmes politique, social et culturel, conformément à la volonté de son peuple, sans ingérence, pression ou menace extérieure d'aucune sorte (cf. article 1<sup>er</sup> chap. II.). Pour cela,

---

<sup>347</sup> KINYOMA, (P. Claver), Op. cit., p. 85.

<sup>348</sup> COLARD, (Daniel), Op. cit., p. 191.

chaque Etat a le droit de détenir et d'exercer

*"librement une souveraineté entière et permanente sur toutes ses richesses, ressources naturelles et activités économiques, y compris la possession et le droit de les utiliser et d'en disposer"*<sup>349</sup>.

A cet égard, l'Assemblée Générale voulait dénoncer les activités des sociétés transnationales et l'impérialisme de certains pays développés qui portaient atteinte à la souveraineté des pays pauvres; ce qui avait été souligné à Alger, en septembre 1973, lors de la Conférence des Non-alignés. Aussi, la Charte reconnaît-elle à tout Etat souverain le droit de contrôler les investissements étrangers, de réglementer et de surveiller les activités des sociétés transnationales, de nationaliser, d'exproprier ou de transférer la propriété des biens étrangers dans les limites de sa juridiction nationale (cf. article 2)<sup>350</sup>.

Bien plus, deux articles se révèlent quelque peu révolutionnaires, à savoir les articles 5 et 28. Le premier proclame que *"tous les Etats ont le droit de se grouper en organisation de producteurs de produits de base en vue de développer leur économie"*<sup>351</sup>. Du coup, rejoignant le souhait des Non-alignés, l'ONU légalise l'action de l'O.P.E.P.. Le second admet que *"tous les Etats ont le devoir de coopérer en vue d'ajuster les prix des exportations des pays en voie de développement par rapport aux prix de leurs importations et faire ainsi en sorte que ces pays bénéficient des termes de l'échange justes et équitables, à la fois rémunérateurs pour les producteurs et équitables pour les producteurs et les consommateurs"*<sup>352</sup>.

A y regarder de près, cet article reste cependant imprécis dans la mesure où l'incompatibilité économique entre les intérêts des pays en voie de développement et ceux des pays industrialisés rend difficile la détermination des critères objectifs pour

---

<sup>349</sup> REMILI, (Abderrahmane), Op. cit., p. 560.

<sup>350</sup> Idem, pp. 560 - 561.

<sup>351</sup> Ibid., p. 562.

<sup>352</sup> Ibid., pp. 571-572.

définir les termes de l'échange justes et équitables.

Enfin, le troisième chapitre de la Déclaration mentionne les responsabilités communes des Etats envers la communauté internationale. Ainsi, les articles 29 et 30 soulignent que tous les Etats ont le devoir de protéger et surtout de préserver l'environnement, patrimoine de l'humanité.

Globalement, nous voyons que la Charte jette les bases d'un Nouvel Ordre Economique International. Elle est conçue comme une résolution-programme des nations prolétaires et non comme un code de conduite pour tous les pays. Juridiquement, la Charte n'a aucune force obligatoire mais politiquement, comme le constate Daniel COLARD,

*"son impact est le même que celui qu'ont reçu deux autres déclarations capitales qui jalonnent l'histoire des Nations Unies, à savoir:*

*. la Déclaration universelle des Droits de l'Homme du 10 décembre 1948*

*. La Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux du 14 décembre 1960"<sup>353</sup>.*

En somme, il est à noter que la Charte des Droits et Devoirs Economiques des Etats s'inspire de la Déclaration et du Programme d'action du 1<sup>er</sup> mai 1974. Les deux instruments aspirent à la mise en place d'un nouveau système de relations économiques fondé sur l'équité, la souveraineté et l'interdépendance des pays riches et des pays en voie de développement; autrement dit, ils proposent un remplacement des règles et principes anciens par un ordre nouveau. Tous les deux textes convergent sur le constat que l'ordre économique de l'époque était en contradiction directe avec l'évolution des relations politiques et économiques dans le monde. En outre, ils proclament la souveraineté des Etats sur les ressources nationales et partant le contrôle des sociétés transnationales. A y regarder de près, ils font en quelque sorte primer l'intérêt national sur les intérêts étrangers. Toutefois, le deuxième document, plus que celui de mai 1974, propose une série de mesures, une sorte de code de conduite devant régir les rapports économiques internationaux.

Certes, les inégalités entre les pays développés et les pays en voie de développement se maintiennent jusqu'aujourd'hui,

---

<sup>353</sup> COLARD, (Daniel), Op. cit., p. 189.

mais il ressort des textes comme la Charte des Nations Unies, la Déclaration et le Programme d'action pour l'instauration d'un Nouvel Ordre Economique International et la Charte des Droits et Devoirs économiques des Etats, que les revendications des pays Non-alignés sont fondées. C'est dire et reconnaître en d'autres termes que les pays Non-alignés ont droit au développement comme les autres membres de la communauté internationale.

Il est à souligner que le Droit international du développement ne se limite pas seulement aux seuls textes étudiés plus haut et qui montrent la réaction de l'ONU face aux revendications des Non-alignés visant à réaménager les pratiques commerciales et l'ordre économique. L'influence exercée par les Non-alignés sur le Droit international *"est beaucoup plus que proportionnelle à son pouvoir dans les relations internationales"*<sup>354</sup>, selon l'avis de J. Yves Calvez. Cela tient essentiellement à deux facteurs: au rôle des organisations internationales et surtout de l'ONU dans l'élaboration du Droit, à la structure de ces organisations et à leurs règles de procédure, favorisant le Tiers Monde en général, les Non-alignés en particulier, notamment à cause de leur majorité dans ces instances internationales.

### **Conclusion.**

De ce qui vient d'être dit plus haut, il ressort clairement que les efforts du Mouvement des Non-alignés ont été couronnés de résultats tangibles bien que ces derniers n'aient pas été durables. Ainsi, il faut reconnaître aux Non-alignés le rôle qu'ils ont joué dans les réformes structurelles au niveau de l'ONU, surtout dans les années 1960, les développements du Droit international et l'ébauche du dialogue Nord-Sud. A cet égard, Abderrahmane Remili apprécie en 1972 les efforts des Non-alignés de la manière suivante:

---

<sup>354</sup> CALVEZ, (J. Yves), Tiers Monde ... Un monde dans le monde, Paris, Editions ouvrières, 1989, p. 160.

*"Quelques revendications du Mouvement des Non-alignés ont été partiellement satisfaites: création de la CNUCED, du PNUD et de l'ONUDI, et participation à l'élaboration de la stratégie internationale de développement"*<sup>355</sup>.

Bien plus, dans ses revendications pour un Nouvel Ordre Economique International, le Mouvement des Non-alignés se basait sur les principes du Droit international du développement auxquels il a beaucoup contribué à réformer. Cependant, ces principes universels ont été enfreints par les pays développés qui abusaient de leur puissance économique face aux pays du Sud économiquement faibles. Comme le souligne Michel Virally, cela est d'autant plus compréhensible que:

*"il n'existe pas, dans l'ordre international, de mécanisme ou d'organisme institutionnalisé ayant compétence générale sur le contrôle de l'exécution des instruments juridico-conventionnels. L'ONU même n'est pas expressément habilitée, par sa Charte, à contrôler ou à assurer le respect des traités"*<sup>356</sup>.

Ainsi, point n'est besoin de souligner que les relations internationales fonctionnent suivant le bon vouloir des grandes puissances. A ce titre, la commission Sud, dans son rapport à la Conférence des Non-alignés à Djakarta, en 1992, notait que dans les relations Nord-Sud *"la force prime le droit"*<sup>357</sup> (sic).

Dans ces conditions de transgression des règles du Droit international et de l'échec du dialogue Nord-Sud entamé au milieu des années 1970, le Mouvement des Non-alignés ne s'est pas résigné. Il a continué sa lutte en promouvant des sessions extraordinaires de l'ONU pour se pencher sur tel ou tel problème et en incitant l'Organisation mondiale à proclamer des décennies des Nations Unies pour le développement. A ce propos, à la Conférence de Djakarta, en 1992, les Non-alignés devaient déplorer la part des pays donateurs dans la détérioration de la

---

<sup>355</sup> REMILI, (Abderrahmane), *Op. cit.*, p. 23.

<sup>356</sup> Agence de coopération culturelle et technique, Relations internationales et développement. Synthèse du Séminaire de perfectionnement des Diplomates. Yaoundé (Cameroun) du 14 au 15 novembre 1994, Paris, Direction générale de l'éducation et de la formation, 1995, p. 109.

<sup>357</sup> NYERERE, (Julius K.), (sous la direction de-), Défis au Sud: Rapport de la commission Sud, Paris, Economica, 1990, p. 72.

situation économique des pays sous-développés car il y avait "une quasi-stagnation de l'aide publique au développement (A.P.D.) à moins de la moitié du niveau convenu, 0,7 du PNB aux termes d'un engagement datant de près de 20 ans"<sup>346</sup>.

En 1994, malgré la proclamation de la 4<sup>ème</sup> Décennie des Nations Unies du développement lors de la Session extraordinaire de l'ONU du 23 au 27 avril 1990 consacrée à la coopération économique, les Ministres des Affaires Etrangères du Mouvement des pays Non-alignés "ont exprimé leur préoccupation vis-à-vis de la baisse de l'aide officielle au développement"<sup>347</sup> et ont souligné que "les pays développés devraient atteindre le taux convenu de 0,7 de leurs PNB respectifs"<sup>348</sup>.

Bref, l'inégalité des rapports de force entre le Nord et le Sud lors des négociations visant à changer les relations économiques internationales est incontestable. Dans cet état de fait, les Non-alignés devront renforcer leurs relations horizontales, c'est-à-dire les relations sud-sud pour pouvoir résister aux caprices des pays développés. C'est pourquoi il nous paraît intéressant d'analyser comment, en tenant compte de l'expérience du passé, la reconstitution des forces pour une lutte collective pourrait sauver les pays du Tiers Monde. C'est l'objet du chapitre suivant.

---

<sup>346</sup> Pays Non-alignés, Dixième conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays Non-alignés, Djakarta, 1-6 septembre 1992: Questions d'ordre mondial, 5 septembre 1992, p. 24.

<sup>347</sup>République Arabe d'Egypte, Ministères des Affaires Etrangères, Unité des affaires des Non-alignés, Projet de document final de la onzième conférence ministérielle du Mouvement des pays Non-alignés, Le Caire, Egypte, 31 mai-3 juin 1994, Le Caire, 1994, p. 24.

<sup>348</sup> Idem, p. 23.

**CHAP. III. : LE RALLIEMENT AVEC D'AUTRES FORCES TIERS-MONDISTES.****Introduction.**

La coopération Sud-Sud est depuis longtemps un des objectifs primordiaux de la politique étrangère des pays Non-alignés. Aussi, l'idée d'autonomie collective, c'est-à-dire la formation d'une unité économique solide de pays du Sud, a-t-elle été toujours appréhendée comme l'un des moyens on ne peut plus efficaces pour changer les relations économiques internationales.

Ainsi, dans les années 1970, la coopération Sud-Sud suscita un optimisme considérable. Cette période fut marquée, en effet, d'une part, par l'irruption de l'O.P.E.P. sur la scène mondiale et fut, d'emblée, l'exemple idéal d'un cartel de producteurs, et d'autre part, par l'activisme croissant du Mouvement des Non-alignés et du Groupe des 77 qui devait aboutir, comme nous l'avons souligné, à l'adoption par l'Assemblée Générale des Nations Unies des résolutions relatives au Nouvel Ordre Economique International.

Ce fut, en outre, l'époque de la floraison d'initiatives d'intégration régionale et sous-régionale, dans les pays en voie de développement, non sans entraves tant endogènes qu'exogènes. C'est donc dire que toutes les actions entreprises tant au niveau de l'O.P.E.P. et du Groupe des 77 qu'au niveau des différentes organisations régionales et sous-régionales ont été, dans une large mesure, inspirés par le Mouvement des Non-alignés. Par ailleurs, à y regarder de près, la majorité des pays qui composent ces différents acteurs sont aussi membres dudit Mouvement, ce qui devrait rendre facile la mobilisation pour une action collective.

**A. La coopération horizontale.**

Les relations sud-sud en général et la politique des Non-alignés en particulier ont suscité un grand intérêt dans la littérature contemporaine, notamment depuis le début de la guerre froide dans les années 1950. Plus spécialement, la décennie des années 1970 a été marquée par une extension spectaculaire des blocs commerciaux régionaux. L'intégration régionale recouvre un large spectre d'accords économiques et politiques entre nations. L'objectif principal des accords commerciaux régionaux est de

promouvoir une libéralisation entre les parties prenantes et de contribuer, de la sorte, au développement économique de l'ensemble. Il sied d'étudier dans quelle mesure la politique non-alignée a servi de catalyseur au processus d'intégration.

1. Le Mouvement des Non-alignés vis-à-vis de la coopération Sud-Sud.

La prise de conscience par les pays du Sud, ceux de l'Asie et de l'Afrique en particulier, du fait que les institutions internationales créées dans les années 1940, ne prenaient pas en compte les besoins et les aspirations des pays sous-développés fut l'une des motivations des assises de Bandoung, en 1955. Cette Conférence est la première action concrète des pays du Sud en quête de leur identité et de leur unité et soucieux d'amorcer diverses modalités de coopération tant à l'intérieur qu'en dehors du cadre institutionnel du système international d'après-guerre. Il importe de souligner qu'un des 10 points du programme adopté à la Conférence concernait spécialement l'"*encouragement des intérêts mutuels et coopération*"<sup>349</sup>. Les principes formulés à Bandoung allaient être élaborés dans la Déclaration de la première Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement, tenue en septembre 1961 à Belgrade. Les Etats participants invitaient, en effet,

*"tous les pays en développement à coopérer efficacement dans les domaines économique et commercial afin de pouvoir mieux s'opposer aux politiques de pression dans le domaine économique et remédier aux conséquences fâcheuses que peut avoir la création de blocs économiques constitués par les pays industriels"*<sup>350</sup>.

En 1964, la Conférence des Non-alignés, tenue au Caire, insiste sur le "développement et la coopération économique"<sup>351</sup>. En 1970, à l'issue des assises des Non-alignés de Lusaka, le document sanctionnant les travaux insiste sur le principe de la coopération sud-sud. Il lance un appel

---

<sup>349</sup> REMILI, (Abderrahmane), Op. cit., p. 16.

<sup>350</sup> Idem, p. 18.

<sup>351</sup> Ibid., p. 20.

"au renforcement permanent de la coopération et à l'élargissement du champ d'action dans le cadre des accords internationaux, régionaux et bilatéraux"<sup>352</sup>.

Point n'est besoin de souligner que, du même coup, le Mouvement des Non-alignés encourageait les pays en voie de développement à évoluer en intégration régionale.

Plus tard, en 1989, à Belgrade, les Non-alignés ont réitéré leur appel à "la coopération économique mutuelle"<sup>353</sup> qui doit caractériser les pays en voie de développement et qui constitue, selon les participants au Sommet, l'élément-clé de la stratégie d'autonomie collective. Cependant, la déclaration de Belgrade précisait que cette coopération ne devait pas être ni un substitut ni une solution de rechange à la coopération entre les pays en voie de développement et les pays développés. Elle est en quelque sorte une partie indispensable et intégrante des efforts déployés par les pays en développement en vue de restructurer les relations économiques internationales et d'instaurer un Nouvel Ordre Economique International.

A Djakarta, en 1992, la Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement précise qu' "il est impératif de déployer des efforts pour intensifier la coopération sud-sud sur la base de l'autonomie collective"<sup>354</sup>. Il est réaffirmé que non seulement cette coopération est essentielle pour promouvoir le développement du Tiers Monde mais également, elle permet, par la formation d'un front uni, de réduire la dépendance intensifiée à l'égard du Nord.

Plus récemment, en juin 1994, les Ministres des Affaires Etrangères des pays Non-alignés, réunis au Caire, estiment que

---

<sup>352</sup> RUIZ-RIOS, (Luis-Miguel), "Le Non-alignement et la coopération sud-sud" in Revue de politique internationale n° 929 du 20 décembre 1988, Belgrade, Jugoslovenska Stvarnost, p. 19.

<sup>353</sup> PETKOVIC, (Ranko), SILOVIC, (Darko), JOB, (Cvijeto), et al., Op. cit., p. 61.

<sup>354</sup> Pays Non-alignés, Dixième conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays Non-alignés, Djakarta, 1-6 septembre 1992: le Message de Djakarta: un appel à l'action collective et à la démocratisation des relations internationales, Djakarta, 1992, p. 5.

*"la coopération sud-sud doit être perçue comme composante vitale de toute stratégie visant à la croissance et au développement à long terme"*<sup>367</sup>.

Il est donc indéniable que l'idée que les pays du Tiers Monde doivent être solidaires les uns des autres n'a cessé de se développer, depuis la Conférence de Bandoung, à travers les différents forums du Mouvement des Non-alignés. De cette manière, le Mouvement a su fournir une plate-forme à ses membres et aux autres pays en développement, laquelle les a aidés dans leurs entreprises d'intégration régionale. De ce fait, on peut affirmer sans risque de se tromper que le Mouvement des Non-alignés a influencé, à plus d'un titre, les pays du Sud dans leur solidarité sud-sud et dans le relèvement du niveau de la coopération entre ses membres. D'où la création de mécanismes et d'institutions destinés à promouvoir l'intégration régionale et sous-régionale.

## 2. La coopération régionale et sous-régionale.

Elle se rapporte aux organisations diverses de portée plus limitée, régionale, dans plusieurs cas, ou continentale. Elles existent en Afrique, en Amérique latine et en Asie-du moins pour ce qui est du monde sous-développé. Cependant, il faut signaler, d'emblée, que ces organisations ne manquent pas d'obstacles, les uns plus importants que d'autres comme nous le verrons plus loin.

### a) Survol historique.

En Asie, l'organisation régionale la plus significative est l'A.S.E.A.N. (Association of South East Asian Nations) ou Association des Nations du Sud-Est asiatique, fondée en 1967. A l'origine, elle est composée de cinq pays, à savoir la Thaïlande, la Malaisie, l'Indonésie, les Philippines et Singapour, décidés à mener en commun une politique de coopération économique. En 1984, le cercle de l'A.S.E.A.N. s'élargit en enregistrant l'adhésion du Brunéi. La coopération économique de ces pays, qui *"se réclament du Non-alignement"* selon Jean-Yves CALVEZ<sup>368</sup>, est

---

<sup>367</sup> République arabe d'Egypte, *Ministères des Affaires Etrangères, Op. cit.*, p. 20.

<sup>368</sup> CALVEZ, (Jean-Yves), Tiers Monde ... Un monde dans le monde, Paris, Editions Ouvrières, 1989, p. 133.

favorisée notamment par des ressources minérales et agricoles importantes et par une industrialisation en rapide progrès. Ces pays ont en outre l'objectif de coopérer avec des pays plus ou moins éloignés, notamment avec le Japon, mais aussi avec les partenaires les plus lointains comme l'Union Européenne, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et les Etats-Unis. Notons en passant que l'A.S.E.A.N. n'est pas sans quelque portée politique car, à l'époque de la guerre froide, elle avait le souci de "se protéger contre l'expansionnisme viêt-namien et l'influence soviétique"<sup>369</sup>.

Il existe aussi des relations de coopération économique et politique entre l'Inde, le Pakistan, le Sri-Lanka, le Bangladesh, le Népal et le Bouthan réunis au sein de la S.A.A.R.C. (South Asian Association for Regional Cooperation) ou Association de l'Asie du Sud pour la coopération régionale qui fonctionne depuis 1986. Au Moyen-Orient, quelques organismes de coopération sont à signaler: le Conseil de coopération régionale des pays du Golfe, créé en 1981 et une institution financière mais dont le champ d'activités s'étend à d'autres régions, "la Banque Arabe pour le Développement Economique de l'Afrique" créée en 1973.

L'évaluation de la coopération économique dans les régions de l'Asie donne des résultats plus ou moins satisfaisants. A cet égard, l'on estime que sur la période 1965-1990, la part du commerce du Japon avec les autres pays de la région est passée de 15% à 26%. Dans le même temps, les nouveaux pays industrialisés (Corée, Taïwan, Singapour, Hong-Kong) ont accru la part de leur commerce intra-régional de 38 à 44% en moyenne, la Chine de 36 à 56%, les pays en développement (Indonésie, Thaïlande, Malaisie et Philippines) de 36 à 50%. Dans l'ensemble, près de la moitié des gains réalisés par ces pays dans les échanges internationaux le sont à l'intérieur de la région<sup>370</sup>. L'investissement direct étranger dans les pays de la région est d'origine asiatique à 75% environ, le gros provenant surtout du Japon et du Taïwan. Ainsi par exemple, la Malaisie a reçu en 1990, 2,5 milliards de dollars de Taïwan, soit 25% environ de

---

<sup>369</sup> Idem, p. 133.

<sup>370</sup> Agence de coopération culturelle et technique, Op. cit., p. 320.

l'investissement direct étranger reçu par ce pays<sup>371</sup>.

En Amérique latine et dans les Caraïbes, les premiers efforts de coopération régionale remontent à la fin des années cinquante. En 1960, le Traité Général d'Intégration Economique signé par le Costa-Rica, le Salvador, le Guatemala, le Honduras et le Nicaragua donne naissance au Marché Commun d'Amérique Centrale (M.C.A.C.). Le traité prévoyait la mise en place d'une union douanière sur une période de 5 ans. Dans le même temps, le Traité de Montevideo (1960) donnait naissance à l'Association Américaine de Libre Echange (A.A.L.E.) qui, de 7 membres au départ (Argentine, Brésil, Mexique, Chili, Paraguay, Pérou, Uruguay) s'élargira progressivement pour englober dès 1966 tous les pays du sous-continent latino-américain. Le traité prévoyait la libéralisation interne des échanges sur une période de 12 ans. En 1980, l'Association latino-américaine d'intégration (A.L.A.D.I.) remplace l'A.A.L.E. en vue d'aller par étapes successives vers un marché commun. En 1969, le "Pacte Andin" ou "Groupe Andin" voit le jour et réunit la Bolivie, le Chili, la Colombie, l'Equateur, le Pérou et le Venezuela. Il se fixe pour objectif la libéralisation du commerce et la fixation d'un tarif extérieur commun.

Au total, le bilan des premières années du marché commun montre qu'en 1968, le commerce intra-régional a progressé de 7,5% à 13,5%. Cependant, une évaluation globale de l'effet des efforts de coopération économique en Amérique latine montre que ces derniers "n'ont abouti (...) qu'à des résultats mitigés"<sup>372</sup> suite aux problèmes que connaissent les autres pays du Tiers Monde tels que la mauvaise coordination des politiques d'intégration régionale, les égoïsmes nationaux, les divergences idéologiques, etc... Ces entraves sont plus prononcées en Afrique qu'ailleurs.

L'Afrique dispose, en effet, d'une organisation régionale continentale, l'OUA créée en 1963, à caractère politique mais il faut noter le foisonnement des initiatives de coopération sous-régionale en vue de lutter contre la balkanisation du continent en petits Etats. Il est apparu, en effet, que dès les indépendances,

---

<sup>371</sup> Idem, p. 320.

<sup>372</sup> Ibid., p. 299.

*"la balkanisation de l'Afrique constituait un facteur de vulnérabilité extérieure, qu'elle limitait les possibilités de croissance internationale et qu'elle réduisait son poids dans les négociations internationales"*<sup>373</sup>.

Ainsi, pour faire face à ce problème, on assiste, en 1974, à la création de la Communauté Economique d'Afrique Occidentale par la Côte d'Ivoire, le Sénégal, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Bourkina Faso. En 1975, la C.E.D.A.O. (Communauté pour le développement économique des Etats d'Afrique de l'Ouest) naît avec comme membres les mêmes Etats, plus le Nigéria, le Ghana, le Togo, le Bénin, la Guinée et la Sierra Léone.

Plus au Sud, il faut mentionner la S.A.D.C.C. (South African Development Coordination Conference), créée en 1979. Elle est composée des Etats de la "Ligne de front" (Angola, Botswana, Mozambique, Tanzanie, Zambie, Zimbabwe) plus le Lesotho, le Malawi et le Swaziland. Le but est d'aider à l'indépendance économique d'Etats très liés, pour le plus grand nombre, à l'Afrique du Sud. En fait, on cherchait à lutter contre l'hégémonie sud-africaine. Une action en ce sens visait par exemple la réhabilitation du port de Lobito (Angola), qui permettait de moins dépendre des ports sud-africains.

Il existe, en outre, beaucoup d'autres organisations sous-régionales comme la C.E.P.G.L. ou la Communauté Economique des Pays des Grands Lacs regroupant le Rwanda, le Zaïre et le Burundi; la Zone d'échanges préférentiels (Z.E.P.) regroupant beaucoup d'Etats d'Afrique de l'Est et d'Afrique Australe (Angola, Burundi, Comores, Djibouti, Erythrée, Ethiopie, Kenya, Lesotho, Madagascar, Malawi, Maurice, Mozambique, Namibie, Tanzanie, Rwanda, Seychelles, Somalie, Soudan, Swaziland, Zambie et Zimbabwe),...

Bien que l'intégration régionale se révèle *"incontournable pour l'émergence du continent noir"*<sup>374</sup>, ce projet se heurte à pas mal de problèmes dont les moyens financiers limités, le manque de volonté politique, l'inefficacité des structures des différentes organisations, les conflits internes, etc... Tout

---

<sup>373</sup> Ibid., p. 246.

<sup>374</sup> Ibid., p. 248.

cela engendre la détérioration de la situation économique de l'Afrique.

A cet égard, nul n'ignore que, depuis les indépendances, l'Afrique subsaharienne n'a pas changé de spécialisation économique et commerciale internationale. Elle était, à 90%, exportatrice de produits agricoles, miniers ou pétroliers en 1994<sup>375</sup>. Elle n'a pas diversifié de façon significative ses exportations ni ses partenaires et encore moins son volume qui d'ailleurs n'a fait que chuter. Par exemple, la part des produits africains que l'Europe importait se situait à près de 4,5% en 1975 mais elle n'était que de 1,5% en 1994. La part de l'Afrique dans le commerce mondial était de 2,7% en 1975 mais elle n'était que de 1% en 1994. Le commerce extérieur de la France avec l'Afrique Noire est passée de 20% en 1960 à 5% en 1990. Dans ces conditions, il y a lieu de soutenir l'opinion qui affirme, non sans un peu d'exagération, que:

*"La marginalisation commerciale de l'Afrique est telle qu'on peut penser que si l'Afrique disparaissait du globe terrestre, l'économie mondiale s'en apercevrait à peine"*<sup>376</sup>.

Certes, l'affirmation est quelque peu fondée, mais il faudrait exclure peut-être l'Afrique du Sud qui est partenaire économique, non négligeable, de nombre de pays occidentaux. Et puis, il y a beaucoup d'autres intérêts que l'Afrique offre au monde occidental: intérêt stratégique, militaire, culturel, débouché,... qui font que l'Afrique reste importante pour la prospérité de l'Occident.

Au total, le degré de coopération entre les pays du Tiers Monde n'est pas encore très élevé dans de nombreuses régions, mais force est de constater que ce n'est pas la multiplication d'organisations régionales qui compte, ce qui importe est leur efficacité. Toutefois, ce qui existe déjà comme organisations sous-régionales témoigne, ainsi que l'a depuis longtemps prêché le Mouvement de Non-alignés, de l'importance que les pays du Tiers Monde attachent à la coopération sud-sud. Il ont compris la nécessité impérieuse de s'associer pour prendre en charge leurs problèmes; de la sorte, il pourraient former un front uni

---

<sup>375</sup> Ibid., p. 249.

<sup>376</sup> Ibid., p. 249.

dans leurs rapports avec le Nord industrialisé. Cependant, cette tentative d'union des forces du Sud pour relever les défis des pays en développement se heurte à une série de problèmes qu'il importe de souligner.

b) Les freins à l'unité économique du Sud: cas de l'Afrique.

Les quelques exemples d'intégration régionale observés dans les pays en développement montrent à suffisance que les principes du Mouvement des Non-alignés, préconisant l'autonomie collective, ont été suivis. Cependant, force est de constater que seul un petit nombre de groupements économiques régionaux s'est révélé capable, dans une certaine mesure, d'atteindre les objectifs qui leur sont assignés. A y regarder de près, lorsqu'il faut passer aux actes pour essayer d'atteindre les objectifs, les difficultés commencent: ici surgissent les égoïsmes nationaux, là les Etats sont opposés par les idéologies, là encore on se heurte aux rébellions et aux guerres civiles. Tout ce cortège de problèmes s'ajoute à la part des pays développés (cf. Chap. I.: "La situation au Sud". pp 148-166).

En effet, des rivalités idéologiques ont, à certaines époques, entravé le mouvement d'intégration régionale. A ce propos, il est à noter que jusqu'en 1975, date de la création de la C.E.D.E.A.O., les Etats francophones ou anglophones coopéraient entre eux, à l'exclusion de voisins parfois très proches. Dans les groupements qui ont réussi à transcender les barrières linguistiques, les égoïsmes nationaux semblent être de rigueur; ce qui se traduit par la non-coordination des projets industriels. Les pays font ainsi des investissements dans les mêmes secteurs, se font concurrence sciemment ou inconsciemment mais toujours sous l'oeil vigilant du bailleur de fonds étranger.

A titre d'exemple, en Afrique de l'Ouest, beaucoup de pays francophones ont mis sur pied, à grands frais, une agro-industrie sucrière. En 1988, le Gabon, le Cameroun, le Bourkina Faso, le Sénégal produisaient entre 15.000 et 70.000 tonnes de sucre par an. De son côté, la Côte d'Ivoire prévoyait la production annuelle de 600.000 tonnes de sucre dont 500.000 devraient être exportées vers les pays européens, et rien ou presque vers les

Etats limitrophes<sup>377</sup>. Au sein de l'Union Douanière et Economique d'Afrique Centrale (U.D.E.A.C.), un accord avait été signé, en 1964, par les chefs d'Etat du Cameroun, de la République Centrafricaine, du Congo, du Gabon et du Tchad pour créer, dans un de ces pays, une industrie de raffinage du pétrole afin d'éviter une multiplication inutile d'industries de ce genre en Afrique centrale. Pourtant, depuis 1982, le Gabon, le Cameroun et le Congo ont chacun sa raffinerie. Il est donc clair que l'absence d'une planification à long terme chez beaucoup de dirigeants africains conduit au repli sur soi. Les avantages de l'unité économique de l'Afrique n'étant pas immédiats, les Etats ont un peu tendance à accorder la priorité à la satisfaction des besoins immédiats de leurs populations à l'intérieur des frontières nationales. Le handicap le plus sérieux, spécialement en Afrique, est le problème de stabilité politique, de rébellions et de guerres civiles.

A ce titre, beaucoup de pays africains doivent lutter sur trois fronts à la fois: créer des Etats et en faire des nations, construire celles-ci et bâtir la région. C'est pourquoi la plupart des Etats se préoccupent avant tout de leur renforcement politique interne. Ainsi, les pays comme l'Angola, le Libéria, la Somalie, le Zaïre, ... s'intéresseraient fort peu à l'intégration régionale, étant donné leurs problèmes internes actuels. Dans une Afrique en crise, les guerres civiles et les rébellions prennent un relief particulier et contribuent à y retarder le développement.

En Ouganda où la guerre civile faisait rage au début des années 1980, les activités de maintien de la paix ont englouti le quart du budget (1982-1983) tandis que pour la seule année 1982, 43% des importations gouvernementales avaient servi au Ministère de la défense<sup>378</sup>. Dans ces conditions, il est impensable que le pays troublé puisse participer facilement aux activités de l'organisation régionale à laquelle il appartient et qui lui coûte, par ailleurs, des moyens financiers. Actuellement, les perturbations de la paix au Burundi, au Rwanda et au Zaïre portent gravement atteinte aux actions de la

---

<sup>377</sup>NGANDJEU, (Jean), L'Afrique contre son indépendance économique? Diagnostic de la crise actuelle, Paris, L'Harmattan, 1988, p. 176.

<sup>378</sup> Idem, p. 182.

C.E.P.G.L..

En bref, nous remarquons que la coordination des politiques d'intégration régionale en Afrique se heurte essentiellement à la souveraineté nationale et aux troubles politiques. A ces causes internes aux pays du Tiers Monde s'ajoutent des causes exogènes liées à leur situation de pauvreté engendrée par la politique d'exploitation qui caractérise les pays nantis comme nous l'avons déjà vu plus haut (cf. 1<sup>er</sup> chapitre de la troisième partie). Il va sans dire que le manque de ressources financières, pourtant indispensables à la bonne marche des organisations régionales et sous-régionales, handicape la coopération su-sud.

En conclusion, dans l'ensemble, si les mesures visant à promouvoir la coopération sud-sud ont fait l'objet d'efforts et ont produit nombre d'initiatives et de plans d'actions, les résultats concrets ont été relativement limités. Ainsi, le fossé est demeuré très large entre, d'une part, la rhétorique de la solidarité, les objectifs ambitieux des résolutions internationales et les nombreux programmes formulés dans les accords entre gouvernements et, d'autre part, l'action réelle qui en est suivie. Certes, on a enregistré beaucoup d'échecs, mais il faut aussi reconnaître les succès relatifs de certaines organisations régionales asiatiques où, un certain degré de développement (les nouveaux pays industrialisés), l'existence d'Etats-nations, la proximité du Japon qui investit dans certains pays de la région, constituent les atouts dont l'Afrique est dépourvue. En dépit des maigres résultats obtenus jusqu'aujourd'hui par la coopération horizontale, il faut tout au moins reconnaître la validité des objectifs du Mouvement des Non-alignés: Unir le Sud pour faire front contre le Nord. Dans la même perspective, il s'avère indispensable de voir la part du Mouvement des Non-alignés dans la promotion d'autres organisations subrégionales du Tiers Monde qui, sans nécessairement passer par la conclusion d'accords de coopération régionale (le Groupe des 77), ont joué un rôle de premier plan dans le changement du cours des relations économiques internationales.

## B. Le rôle des autres formes d'action collective.

Dans la perspective de renforcer l'unité d'action des pays en développement dans leurs initiatives visant à changer les relations économiques internationales, l'on a assisté à la naissance d'autres acteurs tiers-mondistes, regroupant des ressortissants des régions sous-développées, à savoir l'Asie, l'Afrique et l'Amérique latine. A cet égard, il s'avère nécessaire de nous arrêter sur l'importance de l'O.P.E.P. et du Groupe des 77, dont les revendications rencontrent, dans une large mesure, les aspirations du Mouvement des Non-alignés.

Fonctionnant au sein de la CNUCED, le Groupe des 77 a servi de relai, au sein de l'ONU, aux démarches des Non-alignés. De la sorte, les membres du Groupe des 77 et du Mouvement des Non-alignés - qui sont par ailleurs les mêmes, à quelques différences près -, ont conjugué leurs efforts aux Nations Unies pour faire passer bon nombre de questions clés intéressant le développement du Sud.

Quant à l'O.P.E.P., les succès qu'elle a enregistrés au début des années 1970 ont fait date dans l'histoire des rapports entre le Nord et le Sud. Ce fut l'époque où, en utilisant "*le pétrole comme arme économique*"<sup>367</sup>, l'OPEP a montré sa force aux pays industrialisés. Il importe de noter que, par ses déclarations et l'action au sein de cette organisation, l'influence des Non-alignés a été grande.

### 1. Le Groupe des 77.

Une caractéristique notable de la CNUCED est l'existence en son sein du Groupe des 77. La CNUCED est le plus important forum de discussion et de décision sur les principes du commerce et des échanges financiers, dans le cadre des Nations Unies. La 1<sup>ère</sup> Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, tenue en 1964, a marqué un pas très important dans la préparation des structures de coordination de l'activité des pays en voie de développement dans leur contribution à l'instauration d'un Nouvel Ordre Economique International. L'élément le plus marquant de cette Conférence est la naissance en son sein, en 1964, à Genève, du Groupe des 77 qui constitue le porte-parole du Tiers Monde.

---

<sup>367</sup> COLARD, (Daniel), Op. cit., p. 185.

A ce propos, arrivés dans la capitale suisse en ordre dispersé, les pays du Tiers Monde avaient d'abord fondé leur unité sur la réaffirmation des principes généraux, tels que l'égalité souveraine entre les Etats, le droit à l'autodétermination des peuples, la non-ingérence dans les affaires des autres pays, qui ont le droit de cité dans les assemblées politiques de l'ONU, le droit pour chaque pays de disposer librement de ses ressources naturelles, etc... Point n'est besoin de souligner que ces principes constituaient déjà la plate-forme du Mouvement des Non-alignés.

Aussi, rassemblant des pays à intérêts divergents, la 1<sup>ère</sup> CNUCED a vu se constituer en son sein des groupes qui ont gardé la tradition de discuter préalablement des différentes questions à l'ordre du jour afin d'éviter des votes majoritaires stériles. A ce propos, il existait le Groupe A (afro-asiatique), le Groupe B (Occident plus Japon), le Groupe C (latino-américain) et le Groupe D (pays de l'Est). Il est à noter que la Chine constitue un groupe à elle seule. Le Groupe des 77 résulte alors de la fusion entre les Groupe A et C. On parle toujours des "77" bien qu'ils soient aujourd'hui plus d'une centaine de pays en voie de développement<sup>380</sup>. Le Groupe des 77 joue un rôle extrêmement important *"comme instance de réflexion et de revendication"*<sup>381</sup>.

Ainsi, l'habitude s'est prise de faire précéder les grandes conférences par la rencontre du Groupe des 77 car il se réunit avant chaque session de la CNUCED et publie un programme exposant de manière détaillée l'ensemble des propositions, requêtes ou exigences du Tiers Monde dans le domaine des relations économiques internationales. C'est dans ce cadre que seront élaborés par la suite la Charte d'Alger du 24 octobre 1967 avant la II<sup>ème</sup> CNUCED tenue à New Delhi en 1968, la Déclaration et le Programme d'action de Lima du 7 novembre 1971 pour la III<sup>ème</sup> CUNCED tenue à Santiago du Chili en 1972, la déclaration et le Programme d'action de Manille du 7 février 1976 précédant la IV<sup>ème</sup> CNUCED, etc...

De la sorte, les propositions exposées par le Tiers Monde dans ces divers instruments ont directement influencé l'évolution des idées qui ont conduit à l'apparition et à l'enrichissement

---

<sup>380</sup> Le Groupe des 77 était composé de 125 pays en 1989.

<sup>381</sup> CASSAN, (Hervé) et FEUER, (Guy), Op. cit., p. 14.

continu de la notion de Droit international du développement. Fonctionnant comme une "sorte de syndicat du Tiers Monde"<sup>382</sup> en regroupant des intérêts divergents, le Groupe des 77 a joué un rôle capital dans le renforcement des rangs du Sud en vue d'"arracher des concessions aux pays du Nord"<sup>383</sup>. Il importe de noter que, comme nous l'avons déjà vu plus haut, ce rôle est partagé avec le Mouvement des Non-alignés en ce sens que, à en croire Jean Ngandjeu, "si la coopération sud-sud évolue à grands pas, c'est parce que le terrain a été déblayé depuis longtemps par le Mouvement des Non-alignés et le Groupe des 77"<sup>384</sup>. Certes, ce penseur a quelque peu exagéré quant au panégyrique prêté à la coopération horizontale mais ce qui intéresse surtout est le fait qu'il reconnaît l'importance du Mouvement des Non-alignés et celui du Groupe des 77, le premier ayant évidemment joué le rôle de pionnier. A ce titre, on rejoint l'idée de Robert Décombe qui, en 1983, parlant du rôle du Groupe des 77 aux Nations Unies, disait:

*"les pays riches rencontrent maintenant un interlocuteur de poids avec le Groupe dit des "77". Enfantés en 1963 par les Non-alignés, les "77" sont leur porte-parole, en même temps que celui des pays en voie de développement"*<sup>385</sup>.

Ainsi, alors que le Mouvement des Non-alignés met l'accent sur les questions politiques et économiques mondiales, les "77" donnent la priorité aux problèmes économiques du Sud dans le cadre de la CNUCED et, dans la mesure du possible, dans les autres institutions des Nations Unies.

Par ailleurs, c'est en 1964 que date la dualité d'orientation du Tiers-mondisme. Tandis que le Groupe des 77, à la CNUCED, essaye de fixer les grandes lignes de nouveaux rapports économiques internationaux qu'il s'efforce de faire prévaloir, le Mouvement des Non-alignés, dans une attitude plus

---

<sup>382</sup> VIRATELLE, (Gérard), " La conférence des Non-alignés à New Delhi: une stratégie économique plus précise en vue de la négociation avec les pays développés" in Le Monde Diplomatique n° 350, mai 1983, Paris, Ed. "le Monde", p. 13.

<sup>383</sup> Idem, p. 13.

<sup>384</sup> NGANDJEU, (Jean), Op. cit., p. 221.

<sup>385</sup> DECOMBE, (Robert), "La lente marche des pays Non-alignés" in Le Monde Diplomatique n° 348, Paris, Editions "le Monde", Mars 1983, p. 22.

militante, tente de regrouper les énergies pour aider les mouvements de libération nationale à emporter les derniers vestiges du système colonial. Il sied de préciser, toutefois, que le Mouvement ne s'était pas détourné des problèmes économiques sur lesquels il revient au début des années 1970, plus particulièrement avec la Conférence d'Alger en 1973.

En outre, une volonté manifeste de collaboration entre le Groupe des 77 et le Mouvement des Non-alignés a caractérisé l'Histoire du Tiers Monde. A cet égard, la proclamation du Caire, au terme des travaux de la deuxième Conférence des Non-alignés, en 1964, s'engage à *"renforcer la solidarité du Groupe des "77" né à la première CNUCED"*<sup>386</sup>. De son côté, dans un communiqué publié à l'issue de sa première conférence, en 1964, le Groupe des 77 considère que son unité avec les Non-alignés constitue le fait saillant de ses travaux et se déclare fermement décidé à maintenir et à renforcer dans l'avenir cette unité qui est, selon son opinion, *"un moyen indispensable de faire adopter des attitudes et des conceptions nouvelles dans le domaine économique"*<sup>387</sup>. Aussi, l'unité d'action entre les deux acteurs a-t-elle été toujours rappelée dans leurs différents forums. Celle-ci était d'autant plus facile que, comme le montre le tableau n°1 ), la majorité des membres du Mouvement des Non-alignés étaient aussi membres du Groupe des 77 en 1964.

Dans cette optique, la Commission Sud, dans son rapport à la Conférence du Mouvement des pays Non-alignés, tenue à Djakarta en 1992, a proposé que *"le Groupe des 77 et le Mouvement des Non-alignés devraient créer un comité permanent"*<sup>388</sup> chargé de coordonner les actions des deux organisations. C'est ainsi que lors de ce dernier Sommet, les chefs d'Etat ou de gouvernement des pays Non-alignés ont créé un *"comité mixte de coordination des pays Non-alignés et du Groupe des 77"*<sup>389</sup> en vue d'améliorer

---

<sup>386</sup> REMILI, (Abderrahmane), *Op. cit.*, p. 20.

<sup>387</sup> NGANDJEU, (Jean), *Op. cit.*, p. 221.

<sup>388</sup> NYERERE, (Julius K.) (Sous la direction de -), *Op.cit.*, p. 214.

<sup>389</sup> Pays Non-alignés, Dixième conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays Non-alignés, Djakarta, 1-6 septembre 1992, Projet de document final: Questions économiques et sociales, Djakarta, 5 septembre 1992, p. 19.

leurs relations, d'éviter les doubles emplois et de conférer plus d'efficacité à la réalisation des objectifs communs des pays en voie de développement. Plus récemment, en 1994, au Caire, les Ministres des Affaires Etrangères du Mouvement des Pays Non-alignés ont recommandé une coordination plus efficace des "positions des pays Non-alignés et ceux du Groupe des 77"<sup>378</sup> dans les différentes réunions des institutions des Nations Unies. Cette coordination est d'autant plus facile que, comme le montrent les données du tableau 1, les deux acteurs sont les mêmes à quelques différences près.

---

<sup>378</sup>République Arabe d'Egypte, Ministère des Affaires Etrangères, Op. cit., p. 21.

Tableau N°1. Les membres du Groupe des 77 et du Mouvement des Non-alignés en 1964<sup>391</sup>.

| Les membres du Groupe des 77<br>(76 pays)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | Les participants à la<br>Conférence du Mouvement des<br>Non-alignés, Le Caire, 1964<br>(55 pays).                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Afganistan</li> <li>- Algérie</li> <li>- Argentine</li> <li>- Bolivie</li> <li>- Brésil</li> <li>- Birmanie</li> <li>- Burundi</li> <li>- Cambodge</li> <li>- Cameroun</li> <li>- République Centrafricaine</li> <li>- Ceylan</li> <li>- Tchad</li> <li>- Chili</li> <li>- Colombie</li> <li>- Congo (Brazzaville)</li> <li>- Congo ( Léopoldville)</li> <li>- Costa Rica</li> <li>- Chypre</li> <li>- Dahomey</li> <li>- République Dominicaine</li> <li>- Equateur</li> <li>- Salvador</li> <li>- Ethiopie</li> <li>- Gabon</li> <li>- Ghana</li> <li>- Guatemala</li> <li>- Guinée</li> <li>- Haïti</li> <li>- Honduras</li> <li>- Inde</li> <li>- Indonésie</li> <li>- Irak</li> <li>- Iran</li> <li>- Jamaïque</li> <li>- Jordanie</li> <li>- Kenya</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Afganistan</li> <li>- Algérie</li> <li>- Angola (*)</li> <li>- Arabie Saoudite</li> <li>- Birmanie</li> <li>- Burundi</li> <li>- Cambodge</li> <li>- Cameroun</li> <li>- Ceylan</li> <li>- Chypre</li> <li>- Congo (Brazzaville)</li> <li>- Cuba</li> <li>- Dahomey</li> <li>- Ethiopie</li> <li>- Ghana</li> <li>- Guinée</li> <li>- Inde</li> <li>- Indonésie</li> <li>- Irak</li> <li>- Jordanie</li> <li>- Kenya</li> <li>- Koweït</li> <li>- Laos</li> <li>- Liban</li> <li>- Libéria</li> <li>- Libye</li> <li>- Malawi</li> <li>- Maroc</li> <li>- Mauritanie</li> <li>- Népal</li> <li>- Nigéria</li> <li>- Ouganda</li> <li>- République Arabe Unie<br/>(Egypte).</li> <li>- République Centrafricaine</li> </ul> |

(\*): L'Angola était représenté par la F.N.L.A. et le M.P.L.A.

<sup>391</sup> Nous nous sommes limité à l'année 1964 par manque d'autres sources montrant l'évolution d'adhésions au Groupe des 77.

- Koweït
- Laos
- Liban
- Libéria
- Libye
- Madagascar
- Malaisie
- Mali
- Mauritanie
- Mexique
- Maroc
- Népal
- Nicaragua
- Niger
- Nigéria
- Pakistan
- Panama
- Paraguay
- Pérou
- Philippines
- République de Corée
- République du Sud-Viêt-Nam
- Rwanda
- Arabie Saoudite
- Sénégal
- Sierra Léone
- Somalie
  
- Soudan
- Syrie
- République Unie de Tanganyika et de Zanzibar
- Thaïlande
- Togo
- Trinité et Tobago
- Tunisie
- Ouganda
- République Arabe Unie (Egypte)
- Uruguay
- Vénézuela
- Yémen
- Yougoslavie

- Sénégal
- Sierra Léone
- Somalie
- Syrie
- Tanganyika (République Unie de Tanganyika et de Zanzibar).
- Tchad
- Togo
- Tunisie
- Yémen
- Yougoslavie
- Zambie

OBSERVATEURS:

- Argentine
- Bolivie
- Brésil
- Chili
- Jamaïque
- Mexique
- Trinité et Tobago
- Uruguay
- Vénézuela

INVITE

- Finlande

En dernière analyse, comme cela se voit à travers les données du tableau ci-dessus, il y a lieu de remarquer que le Groupe des 77 rassemblait en 1964 la majorité des Non-alignés (sur les 46 membres à part entière et les observateurs, seuls 5 d'entre eux n'étaient pas membres du Groupe des 77). Pour ce faire, il n'est pas nécessaire de s'attarder sur les principes et les revendications du Groupe des 77 qui sont presque les mêmes que ceux du Mouvement-du moins sur le plan économique-dans ce sens que nous avons les mêmes membres qui se retrouvent ensemble lors des forums de tel et l'autre acteurs. Ce qu'il importe de noter est que, d'une part, la naissance du Groupe des 77 est, dans une large mesure, l'oeuvre du Mouvement des Non-alignés et, d'autre part, une solidarité a été toujours observée entre les deux. Le Mouvement a aussi influencé en quelque sorte les actions entreprises par les pays exportateurs du pétrole.

## 2. L'organisation des pays exportateurs de pétrole.

L'O.P.E.P. revêt une importance capitale dans l'étude des acteurs tiers-mondistes ayant joué un grand rôle dans les relations économiques internationales. Depuis sa création en 1960, jusqu'en 1970, l'O.P.E.P. a été sur la défensive devant la détérioration de ses exportations. Pour la première fois dans son Histoire, le Tiers Monde a eu, en 1973-1974, par le biais de l'O.P.E.P., l'initiative de démontrer sa force économique sur le plan mondial. De son côté, le Mouvement des Non-alignés n'a pas manqué d'influencer les actions de l'O.P.E.P..

A ce propos, en plus de l'appel lancé au Tiers Monde pour encourager la coopération sud-sud, le Mouvement des Non-alignés, à sa IV<sup>ème</sup> Conférence tenue à Alger en 1973 recommande:

*"La création d'organismes de solidarité effective pour la défense des intérêts des pays producteurs de matières premières tels que l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (O.P.E.P.) et le comité intergouvernemental des pays exportateurs de cuivre (C.I.P.E.C.), ..."*<sup>392</sup>.

Lancé le 9 septembre 1973, cet appel a certainement contribué à encourager le déclenchement de la crise de l'énergie le 16 octobre 1973. Par ailleurs, le pétrole, dont les pays producteurs réclamaient l'augmentation du prix, fait partie justement des matières premières non rémunérées sur les marchés

---

<sup>392</sup> REMILI, (Abderrahmane), Op. cit., p. 143.

internationaux. Le Mouvement des Non-alignés s'en était déjà aperçu depuis les années soixante ainsi que cela transparaît dans les documents des différentes réunions. Il sied de faire un bref historique de l'O.P.E.P., Organisation qui a manifesté, répétons-le, sa force dans les relations économiques internationales.

En effet, l'O.P.E.P. a été créée le 14 septembre 1960 par cinq pays (Irak, Iran, Koweït, Arabie Saoudite, Vénézuéla), dans le but de lutter contre la dégradation continuelle des prix du pétrole. Elle fut renforcée par les adhésions successives de Qatar, de l'Algérie, de l'Indonésie, du Nigéria, de l'Equateur, du Gabon et des Emirats Arabes Unis. Au moment de la fondation de l'Organisation, son influence sur le marché pétrolier était extrêmement modeste car celui-ci était dominé par les grandes compagnies. Dans ces conditions, les pays membres réclamaient, en vain, l'augmentation des royalties.

A partir de 1967, certains Etats, se heurtant à l'opposition des grandes compagnies qui exploitaient les gisements de leur sol et qui refusaient la participation des premiers dans leur capital, s'engagèrent dans une politique beaucoup plus radicale de nationalisation des actifs des sociétés opérant sur leurs territoires. De telles mesures furent prises par l'Algérie (1967, 1970 et 1971), par la Libye (1970, 1973) et par l'Irak (1972). La force de pression des pays producteurs de pétrole devait s'affirmer de façon beaucoup plus dramatique, sous la forme de l'embargo sur les livraisons, lors de la guerre israélo-arabe de 1967 et de 1973.

A cet égard, il est à souligner, à toutes fins utiles, que vers la fin des années 1960, les pays les plus industrialisés (Europe occidentale, Japon) se trouvaient étroitement dépendants des pays exportateurs du monde arabe, auxquels les Européens achetaient les 2/3 et les japonais la quasi-totalité de leur pétrole brut<sup>393</sup>. Dès 1967, les Etats arabes suspendirent pendant quelques mois leurs livraisons de pétrole aux Etats-Unis d'Amérique et à la Grande Bretagne, qu'ils accusaient de soutenir Israël. L'embargo fut beaucoup plus sévère à la suite de la guerre israélo-arabe déclenchée le 6 octobre 1973: arrêt total, pendant plus d'un semestre, des livraisons destinées aux pays

---

<sup>393</sup> MOURRE, (Michel), Dictionnaire encyclopédique d'Histoire, Volume 6, Paris, Bordas, 1978, p. 3504.

considérés comme "pro-israéliens" (Etats-Unis d'Amérique, Pays-Bas, Portugal, Rodhésie, Afrique du Sud); réduction générale de la production pétrolière (jusqu'à 25% en novembre 1973)<sup>394</sup>.

Bien plus, réunis le 16 octobre 1973, à Koweït, les Etats de l'O.P.E.P. décident de majorer brutalement leurs prix de 70%; le baril passant de 3,02 à 5,12 dollars. Cette hausse exceptionnelle est une décision lourde de conséquences car elle traduit la volonté pour les pays producteurs de fixer les prix unilatéralement en refusant, pour l'avenir, de les négocier avec les sociétés pétrolières. Ainsi, le rapport de forces ayant été bouleversé, le pouvoir de fixer les prix échappe totalement aux compagnies pétrolières. Le 23 décembre 1973, les pays de l'O.P.E.P.; réunis à Téhéran réajustent de nouveau leurs prix en fixant le baril de pétrole à 11,6 dollars<sup>395</sup>. Comparé aux prix en vigueur au 1<sup>er</sup> octobre 1973 et compte tenu des parités du dollar à ces deux dates, le prix de la tonne brute quadruple en 3 mois<sup>396</sup>. Dans les milieux occidentaux, on commence à sentir les contrecoups de la crise de l'énergie.

A y regarder de près, ce "*coup d'Etat des pétroliers*"<sup>397</sup> recèle deux sortes de revendications: d'une part les membres de l'O.P.E.P. voulaient l'augmentation du prix de pétrole en tant que l'une des sources de revenus des pays exportateurs et, d'autre part, c'était l'occasion offerte aux Etats arabes de tenter de régler la question palestinienne car, par exemple, le 17 octobre 1973, ils décident notamment de réduire de 5% par mois leurs exportations

*"jusqu'à ce qu'Israël se soit complètement retiré des territoires arabes occupés en 1967 et que le peuple palestinien soit rétabli dans ses droits"*<sup>398</sup>.

De leur côté, les critiques P. H. Heymann et B. Bertelost, estiment que ce "coup d'Etat" constitue:

---

<sup>394</sup> Idem, p. 3504.

<sup>395</sup> REMILI, (Abderrahmane), *Op. cit.*, p. 35.

<sup>396</sup> COLARD, (Daniel), *Op. cit.*, p. 186.

<sup>397</sup> Idem, p. 186.

<sup>398</sup> Ibid., p. 185.

- la fin d'une époque marquée par l'hégémonie américaine sur la communauté internationale;
- le symbole d'une nouvelle répartition des revenus à l'échelle mondiale;
- le signal du décollage économique du Tiers Monde et de l'émergence de nouvelles puissances;
- l'installation d'un nouvel équilibre politique et économique à la surface de la planète;
- l'apparition d'un monde qui exigera de nouvelles formes de coopération internationale<sup>399</sup>.

Ainsi, l'ordre pétrolier ancien bousculé, il devenait possible aux pays membre de l'O.P.E.P. et aux autres pays en voie de développement de poser, au niveau international, l'ensemble de problèmes résultant du maintien de relations économiques inégalitaires. D'où l'intérêt que portait désormais la communauté internationale, par le biais de l'ONU, sur les questions politiques au début des années 1970. Avec la crise de l'énergie, la problématique du développement ne se posait plus en termes d'aide matérielle ou de charité financière; elle passait désormais par la restructuration de l'ensemble du système économique international.

Le succès de l'O.P.E.P. avait, pour un temps, laissé espérer qu'une action collective du Sud aurait un impact sur la restructuration des relations économiques internationales mais les caractéristiques fondamentales des relations Nord-Sud ne se transformèrent pas. Ni la force de l'O.P.E.P., ni celle du Groupe des 77, ni le dynamisme du Mouvement des Non-alignés ne parvinrent à infléchir le durcissement de la position des pays nantis à la fin des années 1970. De surcroît, la force de l'O.P.E.P. commence à s'estomper, son histoire étant jalonné de divisions internes. On notera, à titre d'exemple, la guerre entre l'Iran et l'Irak déclenchée en 1980 et celle qui opposa l'Irak au Koweït en 1990, tous les trois pays étant membres de l'O.P.E.P. Cette dernière guerre poussa l'Algérien Sadek Boussena, Président de l'O.P.E.P. à constater, en octobre 1990, que *l'organisation vivait la crise la plus grave depuis sa fondation*<sup>400</sup>. Bref, la force du Tiers Monde manifestée au début des années 1970 s'est estompée et requiert une nouvelle

---

<sup>399</sup> COLARD, (Daniel), *Op. cit.*, p. 186.

<sup>400</sup> POTEZICA, (Olivier), "Le trentième anniversaire de l'O.P.E.P." in *Revue de politique internationale* n° 972 du 5 octobre 1990, Belgrade, Jugoslovenska Stvarnost, p. 19.

organisation des potentialités du Sud.

### Conclusion.

En définitive, il est évident que la solidarité des pays du Tiers Monde est un des moyens envisagés-sans beaucoup de succès-pour changer le cours des relations économiques internationales. On se rend aussi compte du rôle prépondérant du Mouvement des Non-alignés dans l'encouragement des initiatives de coopération régionale et sous-régionale et dans sa solidarité avec d'autres organisations tiers-mondistes tels le Groupe des 77 et l'O.P.E.P.

Si les échecs des années 80 ont sapé le moral et fait pâlir les espérances, ils ont du moins mis en relief l'importance de la coopération sud-sud pour le développement et le rôle qu'elle pouvait jouer en faveur des pays en voie de développement qui cherchent à lutter contre les forces et les processus qui mettent en cause leur indépendance économique. Il est clair que, s'ils avaient été solidement établis et diversifiés, les liens entre les pays en voie de développement auraient pu atténuer les difficultés que ceux-ci ont connues jusqu'aujourd'hui. Aussi faudra-t-il une réorganisation des forces du Sud pour pouvoir agir sur les inégalités criantes entre le monde développé et les pays du Sud.

Ainsi, comme il l'a toujours fait, le Mouvement des Non-alignés devrait jouer le rôle d'avant-garde dans la redynamisation de la coopération horizontale notamment la promotion des relations entre différents groupements régionaux et sous-régionaux. Chaque groupement ou mécanisme devrait créer un bureau spécialement chargé des relations avec d'autres organisations engagées dans la coopération sud-sud et ayant pour mission d'inventorier les activités pertinentes à l'échelle régionale et mondiale et, enfin, de rechercher les possibilités d'améliorer les liens et la coopération.

Dans cette perspective, les pays d'Asie, continent plus dynamique, devraient servir dans la mesure du possible, de marché d'écoulement des matières premières produites en Afrique, en vue de pallier les discriminations observées depuis longtemps sur les marchés occidentaux. A ce titre, notant que 10% des exportations du pétrole africain se font en direction de l'Asie, Francine

Quentin soulignait en février 1996, à propos de ces relations commerciales, que pour le Nigéria "*le marché asiatique constitue une protection contre les menaces de sanctions politico-commerciales des pays occidentaux...*"<sup>401</sup>. Il faut souligner, à toutes fins utiles, que le Nigéria est parmi les principaux producteurs de pétrole. Il va sans dire que les relations commerciales entre l'Afrique et l'Asie constitueraient une solution aux rapports inégaux entre le Nord et le Sud. Les pays africains devraient s'approvisionner dans les nouveaux pays industrialisés tandis que les premiers leur offriraient leurs matières premières à des prix défiant la concurrence occidentale.

De ce qui vient d'être dit sur les relations économiques internationales, il ressort clairement que le Mouvement des Non-alignés a essayé de diversifier ses stratégies en vue d'améliorer les conditions de pauvreté dans lesquelles se trouvent ses membres. Etats indépendants, les Non-alignés veulent disposer de leurs richesses, organiser leur développement et coopérer sur une base d'égalité dans l'intérêt réciproque. Ainsi, leur action à l'O.N.U., leur influence à l'O.P.E.P., leur collaboration avec le Groupe des 77, les initiatives d'intégrations régionales observées entre certains membres, etc... visent à atteindre ce noble objectif.

Bien plus, par le canal de l'Organisation mondiale, où ils sont majoritaires, les Non-alignés ont pu, d'une part, contribuer à changer quelque peu les structures établies à San Francisco en 1945 et, d'autre part, sensibiliser l'opinion internationale sur les rapports économiques injustes et inéquitables entre le Nord industrialisé et le Sud sous-développé. A cet égard, les principales décisions de l'ONU sont issues, dans une large mesure, des démarches entreprises par le Mouvement des Non-alignés: création de la CNUCED, de l'ONUDI, résolutions sur le Nouvel Ordre Economique International, etc... L'adoption de la Charte des Droits et Devoirs économiques des Etats est une preuve que la majorité des membres de la communauté internationale était consciente des conditions on ne peut plus critiques dans lesquelles se trouvaient les pays du Tiers Monde.

---

<sup>401</sup>QUENTIN, (Francine), Relations Afrique-Asie: L'Asie a faim des matières premières africaines, Paris, Médias France intercontinents, Radio France Internationale, le 26 février 1996, p. 1.

Certes, les Non-alignés ont conjugué leurs efforts afin d'agir collectivement à l'ONU mais il faut reconnaître que malgré leur majorité numérique à l'Assemblée Générale, ils ne peuvent obtenir l'application de ses décisions, même lorsqu'elles ont été votées à l'unanimité. Un petit nombre de pays dominant l'ensemble des affaires de la planète, rendant encore plus vives les oppositions. C'est ce qui a entravé la poursuite du dialogue Nord-Sud amorcé en 1975, les pays du Tiers Monde étant dépourvus de moyens de pression contraignants. Bref, face à une tentative d'organisation du Sud, les pays développés adoptent des stratégies visant à sauvegarder leur position. C'est ainsi qu'ils créèrent, après la crise de 1973, l'Agence internationale de l'énergie dans la perspective de prévenir une éventuelle récurrence des actions de l'O.P.E.P.. Dans ces conditions, les problèmes économiques, qui sont communs aux pays du Sud, nécessitent une organisation solide du Mouvement des pays Non-alignés afin de faire un front uni face au Nord industrialisé. Dans les paragraphes qui suivent, une mise en perspective des relations sud-sud nous montrera comment le Mouvement des Non-alignés devrait procéder.

## BILAN ET PERSPECTIVES.

### INTRODUCTION.

Le Mouvement des Non-alignés a essayé d'agir, autant que faire se peut, sur le cours des relations internationales. A l'heure actuelle, d'aucuns pourraient se poser une série de questions: jusqu'à quel point le Mouvement a-t-il atteint ses objectifs? Voit-il son rôle se confirmer dans le système international qui est celui de l'après guerre froide? Pourrait-on parler d'un avenir pour le Mouvement? Pour répondre à toutes ces questions, et tenant compte de ses principes et objectifs, il convient, dans un premier temps, de faire le bilan de ses efforts et, dans un second temps, de voir s'il vaut la peine d'être perpétué dans le nouveau contexte des relations internationales.

#### A. Le domaine politique.

##### 1. Les objectifs et la pratique du Mouvement des Non-alignés.

L'expérience de ses 40 années d'existence a montré que le Mouvement des Non-alignés a toujours été en opposition évidente et en désaccord continu avec les puissances colonialistes parce que celles-ci ont manifesté leur antagonisme, d'une manière directe ou indirecte, à l'égard des principes de base sur lesquels se fondait ce nouvel acteur dans les relations internationales, à savoir notamment: le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, le respect de l'indépendance politique, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale, etc... C'est dans cette perspective que le Mouvement s'est fortement penché sur la situation qui prévalait dans certains Etats d'Afrique australe où sévissait l'Apartheid (Namibie, Afrique du Sud et Angola), sur la question palestinienne, celle du Sahara occidental, etc...

A cet égard, le soutien politique, diplomatique et matériel envers les mouvements de libération nationale a été d'une importance capitale. Ainsi, par exemple, le G.P.R.A. (Gouvernement provisoire de la République Algérienne) représente l'Algérie à la Conférence de Belgrade en 1961 tandis que le F.N.L.A. et le M.P.L.A. représentaient l'Angola à celle du Caire en 1964. A partir de 1976, l'O.L.P. devient membre à part entière du Mouvement. En 1989, lors du Sommet des chefs d'Etat ou de

gouvernement des pays Non-alignés, Yasser Arafat siégea en qualité de chef d'Etat palestinien proclamé une année plus tôt. En outre, le Mouvement a mobilisé une aide matérielle en faveur des mouvements de libération nationale. A ce titre, le "Fonds Africa" a joué un grand rôle dans la libération de l'Afrique australe. Par ailleurs, l'ONU et ses diverses instances compétentes en matière de décolonisation ont été une caisse de résonance exceptionnelle pour la dénonciation, par les Non-alignés qui y sont majoritaires, des méfaits du colonialisme. Actuellement, le Mouvement se félicite, non sans raisons, des succès remportés sur le colonialisme. Toutefois, il serait prétentieux d'affirmer que seuls les Non-alignés ont été à l'origine de la décolonisation des territoires sous domination étrangère. A titre d'exemple, beaucoup de facteurs, tel le processus de rapprochement entre les deux superpuissances, ont concouru au dénouement de la crise engendrée par l'Apartheid en Afrique australe. Moins important fut l'effet des efforts des Non-alignés en vue du dénouement de la guerre froide.

En effet, naissant dans un système international bipolaire, le Mouvement des Non-alignés s'est efforcé d'éviter de s'entremêler dans le jeu des alliances politico-militaires qui ont marqué la période de la guerre froide. Incorporant beaucoup de pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique Latine et de l'Europe, le Mouvement des Non-alignés est apparu comme un troisième acteur, face aux deux superpuissances, doté d'une force morale qui devait lui permettre d'aller dans le sens d'une transformation du système international en un système plus équitable pour les acteurs défavorisés, un système caractérisé moins par des conflits que des rapports harmonieux.

Ainsi, par sa politique de coexistence pacifique, le Mouvement des Non-alignés a prêché "*la politique de pont*" ou "*bridge policy*"<sup>402</sup> avec une ambition de créer une "zone de paix" intermédiaire entre les deux blocs. Ce faisant, on le voit agir comme la "*conscience de l'humanité*"<sup>403</sup>; ce qui n'a pas manqué de produire des effets positifs dans la mesure où l'on assiste à l'affaiblissement progressif de certaines organisations militaires telles la CEN.T.O. et l'O.T.A.S.E.. Se vidant de leurs

---

<sup>402</sup> BERG, (Eugène), *Op. cit.*, p. 138.

<sup>403</sup> Idem, p. 138.

membres qui rejoignent, pour la plupart, le Mouvement des Non-alignés, ces deux organisations se dissolvent à la fin des années 1970. Toutefois, il faut regretter un alignement, à peine voilé, de certains pays sur l'un ou l'autre bloc, en même temps qu'ils se réclament du Mouvement. A ce titre, on peut citer le cas de Cuba qui ne cessait de proclamer son alliance naturelle avec l'U.R.S.S..

En tout état de cause, en tant qu'initiateur de la politique de la détente, le Mouvement des Non-alignés a raison, dans une certaine mesure, de se féliciter de ce que depuis sa création en 1961, il n'y a pas eu de guerre mondiale majeure comparable aux deux guerres passées. Cependant, s'il a contribué à tirer certains pays du cercle des alliances militaires conçues dans le contexte de la guerre froide, il ne reste pas moins vrai que les négociations qui ont abouti à la fin des blocs sont l'initiative exclusive des deux superpuissances.

Par ailleurs, il convient de noter que le principe de la solution pacifique des différends n'a pas été suivi par les Non-alignés. Des conflits entre les Non-alignés et à l'intérieur des pays membres ont jalonné l'histoire du Mouvement. Il faut souligner que la défaillance remonte à la genèse même du Mouvement car, déjà, comme nous l'avons vu plus haut, lors de la préparation de la Conférence de Bandoung, les puissances invitantes, réunies à Bogor en 1954, avaient peur de dénoncer les dissensions internes aux Etats membres. Cette lacune caractérisera l'histoire du Mouvement des Non-alignés en ce sens que presque rien ne fut entrepris pour mettre fin à tel ou tel conflit opposant les membres. Ainsi, l'affrontement sino-indien d'octobre 1962, le conflit tchado-libyen qui éclate en 1973 au sujet de la "bande d'Aouzou", la guerre irano-irakienne déclenchée en 1980, l'invasion du Koweït par l'Irak en 1990, la désintégration de la Yougoslavie, etc... ont porté atteinte à la force d'action du Mouvement. Il va sans dire donc que la solution pacifique des différends n'a été qu'un principe sans cesse répété lors des assises du Mouvement mais sans toutefois l'accompagner d'une pratique rigoureuse.

En dernière analyse, l'évaluation du programme politique du Mouvement montre que ce dernier a fourni des efforts en vue de changer les relations internationales. Toutefois, cela ne s'est pas passé sans heurts car il faut souligner que le Mouvement a

dû faire face aux problèmes de fond depuis sa création, ce qui a eu pour conséquence que des voies se sont élevées pour faire état d'un bilan plutôt négatif dans son ensemble, bilan marqué beaucoup plus par des échecs que des succès. Parmi les problèmes qu'il faut évoquer, on relève notamment son caractère hétérogène en tant que groupement marqué par des disparités au niveau de la Géographie, des systèmes politiques et idéologiques, du développement économique; une absence de structures institutionnelles, pouvant rapprocher le Mouvement du statut d'Organisation internationale permanente et fonctionnelle, un manque de confiance des Etats membres quant aux capacités réelles du Mouvement. A ce titre, on notera entre autres les propos du Colonel Kadhafi, Président lybien qui annonça, à la conférence de Harare en 1986, son intention de "*faire disparaître le Mouvement*"<sup>404</sup>, parce que, disait-il, "*il n'y a en réalité que deux camps dans le monde, celui de la libération et le camp impérialiste*"<sup>405</sup>. Il convient de souligner, à toutes fins utiles, que son pays venait de subir une attaque américaine. Face à ces problèmes, et du fait de la fin de la guerre froide aux années 1990, la plupart des spéculations portant sur le rôle futur du Mouvement mettent en doute l'existence d'un groupe non-aligné.

## 2. Les perspectives du Mouvement des Non-alignés dans le contexte du Nouvel Ordre Politique International.

Il importe d'abord de comprendre les enjeux du système international d'après-guerre froide dans l'objectif de mieux saisir ses implications pour la raison d'être du Mouvement des Non-alignés.

En effet, on a certes assisté à la fin de la guerre froide mais la sécurité internationale en général et celle des pays Non-alignés en particulier ne s'est pas beaucoup améliorée. Aux guerres régionales ou locales dans lesquelles les deux superpuissances se trouvaient impliquées indirectement se sont substitués des conflits intertribaux ou interethniques, surtout en Afrique, découlant d'une adoption précipitée de la démocratie à l'occidentale.

---

<sup>404</sup> CALVEZ, (J. Yves), Op. cit., p. 125.

<sup>405</sup> Idem, p. 125.

Du fait de l'effondrement de l'Union Soviétique de laquelle les pays d'obédience socialiste bénéficiaient de l'aide, ces derniers se sont vus contraints d'accepter les réformes politiques imposés par le monde occidental. Sous ce rapport, au Sommet France-Afrique de La Baule, en 1990, François Mitterand faisait la leçon aux participants en ce termes :

*"Un pays qui s'exclut du processus de démocratisation lasse la communauté internationale. Alors, le risque est grand de voir se tarir l'assistance extérieure"*<sup>394</sup>.

Dans ces conditions, l'adoption prématurée du multipartisme a engendré, surtout en Afrique, une recrudescence des phénomènes micro-nationalistes revêtant un caractère parfois ethnique avec les risques de désintégration du système politique et économique. De plus, la fin du bloc Est a eu comme conséquence la prédominance des Etats-Unis d'Amérique.

A ce point, le système international qui a évolué depuis la guerre froide s'appuie sur une philosophie de base, qui est celle d'un système unipolaire, dans lequel les acteurs acceptent nécessairement l'hégémonie d'une superpuissance avec des moyens lui permettant d'étendre son influence sur les autres acteurs principaux tels que les Nations Unies, la C.E.E., la Russie, le Mouvement des Non-alignés, le Japon et la Chine. Il convient de rappeler que du temps de la guerre froide, le système bipolaire faisait qu'à l'ONU, l'hégémonie d'une puissance était tempérée par le veto de l'autre lors des délibérations. A ce titre, on rejoint l'idée d'Ibn Mohamed CHAMBAS qui disait, en 1991 :

*"... l'existence d'une superpuissance rivale, d'un contre-poids, modère les actions de l'autre superpuissance et réduit sa tendance à se lancer dans des interventions militaires ou à s'ingérer de toute autre manière dans les affaires intérieures des pays du Tiers Monde"*<sup>395</sup>.

Actuellement, l'ONU est devenue un instrument au service des intérêts américains.

---

<sup>394</sup> Editorial, "France-Afrique: De La Baule à Brazzaville" in Jeune Afrique-Economie n° 223 du 5 août 1996, Paris, Japress, p. 3.

<sup>395</sup> CHAMBAS, (Ibn Mohamed), "Le Mouvement des Non-alignés dans l'après guerre froide" in Revue de politique internationale n° 985, du 20 avril 1991, Belgrade, Jugoslovenka Stvarnost, p. 16.

A cet égard, les pays du Sud subissent des pressions visant à leur faire accepter le principe de l'ingérence militaire dans les affaires internes des Etats; ce principe est présenté comme faisant partie des manoeuvres de sécurité collective et d'opérations humanitaires menées sous l'égide des Nations Unies. Il va sans dire que les décisions de l'Organisation mondiale sont influencées par les Etats-Unis, puissance hégémonique qui dispose des moyens de dominer le système international d'après-guerre froide. Or, le désir de résister aux manoeuvres d'ingérence menées par une puissance quelconque était un des principes fondateurs du Mouvement des Non-alignés. Dans ces conditions défavorables aux pays du Sud, une réaffirmation de la pérennité du Mouvement des Non-alignés s'avère on ne peut plus indispensable. Il est opportun de voir quelles sont les potentialités à exploiter pour que le Mouvement se maintienne dans un contexte international monopolaire.

D'emblée, les pays Non-alignés doivent prendre conscience de leurs défaillances qui n'ont pas permis de renforcer le Mouvement par une transformation devant s'opérer au niveau de leurs structures institutionnelles, de leurs objectifs et de leurs stratégies. Actuellement, il n'est plus question de lutter contre la décolonisation, non plus pour le non-alignement puisque la guerre froide est terminée. Sur le plan politique, les efforts du Mouvement doivent être orientés vers la résolution des conflits dans le monde et surtout réaffirmer le principe d'antan à savoir la non-ingérence dans les affaires intérieures des autres pays; autrement dit, refuser de s'aligner derrière la seule puissance hégémonique qui domine la période d'après-guerre froide. Les Non-alignés n'y parviendront pas sans structures institutionnelles solides. Dans le temps, on avait peur de créer un troisième bloc d'influence mais, comme le facteur idéologique n'est plus un handicap, une solidarité sud-sud est indispensable afin d'avoir une force de contrepoids face à l'hégémonie américaine.

A cette fin, le Mouvement doit se doter d'une organisation solide à même de mobiliser les Non-alignés vers un objectif commun. Il doit affirmer sa capacité à lancer des actions efficaces, concrètes et en temps opportun dans la recherche des solutions aux problèmes contemporains. Ainsi, à la place d'un secrétariat changeant avec la présidence du Mouvement, il faut un secrétariat permanent installé dans une capitale d'un pays

membre; ce qui faciliterait l'action du personnel au service des Non-alignés.

Dans la perspective de participer efficacement à la résolution des conflits, une cellule de sécurité s'avère indispensable au niveau du secrétariat permanent. Une médiation préalable assurée par le Mouvement des Non-alignés éviterait l'ingérence des grandes puissances qui recèle parfois d'autres visées hégémoniques. Les membres de cet organe agiraient promptement sous les instructions de la Présidence du Mouvement à laquelle on accorderait des prérogatives plus ou moins étendues; ce qui réduirait quelque peu la prépondérance de la Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement. Cette dernière devrait se réunir une fois les deux ans, ce qui permettrait de suivre les développements des préoccupations majeures qui intéressent les membres du Mouvement.

En outre, au niveau du secrétariat, un organe de presse du Mouvement contribuerait à revitaliser cet acteur international. A ce point, après avoir dénoncé la domination et la dépendance dans le domaine de l'information, les Non-alignés avaient créé, en juillet 1976, à la Conférence ministérielle de Colombo, un "pool des agences de presse des pays Non-alignés"<sup>408</sup>. Cependant, le programme arrêté à cette époque n'a pas été mis en oeuvre. Actuellement, cet organe de presse permettrait d'intensifier et de diversifier considérablement la coopération existant entre les médias des pays en développement et améliorer les liaisons infrastructurelles existantes. Des mesures de cet ordre pourraient contribuer grandement à forger des liens horizontaux entre les pays du Sud, à réduire la dépendance à l'égard des services mondiaux d'information basés sur le Nord, et à diversifier les sources d'information dans les pays en développement. Bien plus, une grande Agence de presse des pays Non-alignés permettrait de diffuser régulièrement des informations et des nouvelles sur la situation dans le Sud et pour faire connaître diverses formes de coopération sud-sud au grand public par l'intermédiaire des médias. Il est donc clair que le développement institutionnel est indispensable au renforcement du Mouvement. Les autres structures seront suggérées après l'évaluation du Mouvement sur le plan économique.

---

<sup>408</sup> BERG, (Eugène), Op. cit., p. 130.

## **B. Le domaine économique.**

### **1. Un bilan mitigé de l'oeuvre du Mouvement.**

L'évaluation actuelle du Mouvement montre des bilans économiques négatifs dans la plupart des économies des pays membres du groupe non-aligné. Une dépendance vis-à-vis des pays du Nord dans le domaine économique continue à caractériser ces pays.

En effet, parmi ses objectifs primordiaux, le Mouvement des pays Non-alignés recherche le développement économique en s'efforçant d'éliminer l'ordre dans lequel la richesse reste concentrée entre les mains de quelques puissances au détriment des peuples d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et d'autres régions du monde. Dans ce sens, le non-alignement est à l'origine de la lutte visant l'instauration d'un Nouvel Ordre Economique International. Il s'agit de restructurer l'économie mondiale en vue de combler le fossé qui sépare, en matière économique, les pays en voie de développement et les pays développés. Le Mouvement s'était donné la mission de contribuer à trouver des solutions communes aux problèmes de l'économie internationale, notamment les réformes monétaires, financières, commerciales, etc... La question de la dette extérieure des pays en voie de développement a fait l'objet d'une attention particulière du Mouvement. Dans la perspective de juguler les problèmes économiques du Tiers Monde, le Mouvement des Non-alignés considère que l'unité des pays du Sud est indispensable car elle permettrait à ses peuples de se faire entendre sur la scène internationale.

Durant sa première décennie, le Mouvement des Non-alignés chercha essentiellement à sauvegarder et à renforcer l'indépendance politique de ses adeptes et s'attacha à préserver la paix et la sécurité internationales. A cette époque, les questions économiques faisaient l'objet d'abondantes discussions au sein des instances compétentes des Nations Unies: il n'était pas jugé nécessaire que le Mouvement s'en emparât de manière prioritaire. Toutefois, le Mouvement s'attelait à réformer l'organisation structurelle de l'ONU en vue de lui doter d'organes à même de s'occuper du développement du Tiers Monde. C'est sous la pression des Non-alignés que furent créés la CNUCED, le PNUD, l'ONUDI, etc... Cette création de nouvelles

institutions était facilitée par le fait que les Non-alignés étaient majoritaires à l'Assemblée Générale des Nations Unies. A la fin des années 1960, les Non-alignés se rendent compte qu'en dépit du développement institutionnel de l'ONU, la situation économique des pays du Sud continuait à se détériorer.

Ainsi, au début de la décennie 1970, les questions économiques concrètes étaient devenues la préoccupation principale du Mouvement, facteur qui a contribué fortement à forger une solidarité entre les Non-alignés, solidarité qui, jusque-là n'était apparue que sur le plan politique. Le concept d'autonomie individuelle ou collective fut consacré solennellement à Lusaka, en 1970. Les pays en développement devaient accroître leur coopération horizontale afin d'améliorer leur situation économique. Aussi commençaient-ils à adopter des stratégies visant à arracher des concessions de la part des pays nantis.

A cette époque, également, le déclenchement de la crise énergétique par les pays de l'O.P.E.P., en 1973, soutenu par les Non-alignés, renforça les revendications visant l'instauration d'un Nouvel Ordre Economique International. Ces dernières sont émises à la Conférence du Mouvement des Non-alignés tenue à Alger en septembre 1973, lorsqu'il fut adopté une Déclaration et un Programme d'action pour l'instauration d'un Nouvel Ordre Economique International.

Quelques mois plus tard, du fait que l'objectif de l'instauration d'un Nouvel Ordre Economique était devenu l'une des principales préoccupations de la communauté internationale, et en raison du caractère attractif du Mouvement des Non-alignés, qui avait rassemblé autour de lui l'immense majorité des pays en développement, l'Assemblée Générale des Nations Unies adoptait deux textes importants qui fondent le Droit international au développement. Il s'agit d'une Déclaration et un Programme d'action relatifs à l'instauration d'un Nouvel Ordre Economique International adoptés en mai 1974 et la Charte des Droits et Devoirs économiques des Etats adoptée en décembre 1974. Il n'est pas dépourvu d'intérêt de préciser que les deux textes s'inspiraient largement de la Déclaration de la Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement tenue à Alger l'année précédente. La lutte pour l'instauration d'un Nouvel Ordre Economique International fut un thème mobilisateur qui a fait populariser

et fait connaître le Mouvement des Non-alignés. Ce thème a soudé l'ensemble des pays en voie de développement face aux pays industrialisés. Il s'agissait, d'une part, de resserrer les liens de solidarité concrète entre pays Non-alignés et pays en développement; il convenait, d'autre part, de poursuivre la lutte en vue d'une refonte profonde de l'ensemble des relations économiques internationales.

De ce fait, suite aux pressions des pays Non-alignés et de l'O.P.E.P., les pays développés acceptèrent d'amorcer le dialogue Nord-Sud en octobre 1975 avec la Conférence de Paris. Pourtant, un certain désenchantement s'en suivit en ce sens que le remodelage tant espéré des rapports économiques internationaux ne s'opérait guère.

Dans le cadre de la solidarité sud-sud, les initiatives régionales et sous-régionales proposées par le Mouvement n'ont pas eu de résultats satisfaisants. Bien qu'elles se soient estompées, les organisations régionales ont montré l'importance de la coopération horizontale dans la lutte pour la réforme des relations économiques internationales.

En dernière analyse, le bilan des efforts des Non-alignés visant à instaurer des relations économiques équitables est loin d'être satisfaisant. Le poids de la dette continue à accabler les pays du Sud. La part insignifiante de ces derniers dans le commerce international est une preuve de la faiblesse des économies du Sud. Toutefois, il faut reconnaître les efforts du Mouvement des Non-alignés qui a essayé de fournir à ses membres, dans les différentes délibérations, une plate-forme qui leur a servi dans la lutte visant à obtenir plus de concessions au monde industrialisé. Vu sous cet angle, il a fonctionné comme un groupe de pression, voire un lobby qui s'efforçait de créer des conditions nécessaires à la transformation du système international en un système caractérisé par plus d'équité et une plus grande justice surtout dans le domaine économique. En dépit de ce bilan négatif, un optimisme mesuré est permis quant à l'avenir du Mouvement des Non-alignés. Ce dernier doit arrêter de nouvelles stratégies et bien définir les objectifs pour continuer la lutte.

## 2. Les stratégies pour une nouvelle lutte.

Depuis des années, le fardeau de la dette étouffe le développement dans de nombreuses régions du Sud. Le problème de l'endettement ne pourra être réglé sans que les Non-alignés adoptent de nouvelles stratégies. A cette fin, le Mouvement doit créer en son sein un "forum des débiteurs" qui regrouperait les Non-alignés les plus endettés. Cette tribune permettrait aux pays débiteurs de se consulter et de coordonner leurs politiques et modalités de gestion de la dette. Elle leur permettrait aussi de réagir collectivement aux événements et de promouvoir une action concertée pour défendre leurs intérêts communs.

En outre, les besoins du Sud en matière d'aide au développement et de financement sont tels que la création d'une "Banque du Sud" deviendra une nécessité impérieuse. Cette banque serait alimentée par des capitaux provenant des pays du Sud et à revenus plus ou moins élevés comme les pays de l'O.P.E.P. et les Nouveaux pays industrialisés dont les revenus sont plus élevés que ceux du reste du monde en développement. Ainsi, cette banque accorderait aux pays du Sud des prêts à des conditions plus favorables pour soutenir leurs investissements. En outre, elle ne viendrait pas cependant remplacer les banques régionales qui existent déjà bien qu'inefficaces comme la Banque africaine de développement et la Banque asiatique de développement. Dans le domaine commercial, il s'avère indispensable de créer un "système global de préférences commerciales"<sup>397</sup> (S.G.P.C.) tel que cela a été proposé par la commission Sud. Il serait destiné à promouvoir le commerce interrégional entre pays en voie de développement; reposant sur le principe de l'avantage mutuel. Tenant compte des différences de niveau de développement industriel et économique, le système devrait comporter des dispositions spéciales en faveur des pays les moins avancés. Ce système serait un palliatif des problèmes que connaissent les pays du Sud face au monopole des marchés internationaux par les pays occidentaux. Ainsi, dans le cadre du Mouvement, les pays Africains s'attireraient la sympathie des Nouveaux pays industrialisés qui constitueraient des débouchés des matières premières tandis qu'en contrepartie les premiers consommeraient les produits fabriqués en Asie. Dans le même ordre d'idées, les

---

<sup>397</sup> NYERERE, (Julius K.), (Sous la direction de -), Op. cit., p. 179.

organisations régionales et sous-régionales doivent être renforcées bien que, naguère, elles n'ont pas abouti à des résultats palpables. Certes, les Nations Unies n'ont pas suffisamment oeuvré en faveur du développement du Tiers Monde suite à la prépondérance des pays industrialisés dans ses institutions mais il faudrait chercher à renforcer cette Organisation en vue d'obtenir une aide multilatérale. Aussi le Mouvement doit-il continuer à réaffirmer son rôle et à maintenir son engagement actif au sein de l'ONU.

A tout prendre, pour relever ses défis de développement, le Mouvement des Non-alignés doit se doter de moyens suffisants afin d'être en mesure d'affronter le Nord industrialisé. Certes, dans son histoire, le Mouvement des Non-alignés s'est attelé à résoudre, autant que faire se pouvait, ses problèmes politiques et économiques, mais il faut reconnaître une lacune à son égard: le fait d'avoir négligé le domaine socio-culturel. Il convient de voir dans quelle mesure le Mouvement des Non-alignés pourrait résoudre les questions socio-culturelles qui se posent dans les pays du Sud.

### **C. Le domaine négligé: Les problèmes socio-culturels.**

Alors que les facteurs socio-culturels jouent un rôle primordial dans le développement politico-économique, ils ont été presque oubliés par le Mouvement des Non-alignés. A cet égard, si l'on parcourt toute la littérature sur les principes, objectifs et programmes d'action du Mouvement des Non-alignés depuis sa fondation, on se rend compte que les questions sociales et culturelles n'ont pas préoccupé les Non-alignés. Ce n'est qu'à partir de la Conférence de Belgrade, en 1989, qu'on commence à en parler mais, là aussi, sans s'y étendre et moins encore sans arrêter des stratégies visant à relever les défis socio-culturels du monde en développement.

En effet, le développement social d'un pays suppose l'existence des infrastructures sociales suffisantes tels que les hôpitaux, les écoles, etc... sans oublier un personnel suffisant pour la bonne marche des activités qui devraient s'y dérouler. Le social inclut également la protection des catégories vulnérables à savoir les femmes et les enfants. Cependant, dans les pays sous-développés, la réalité est toute autre. Un taux élevé de mortalité suite aux conditions précaires de la santé

des populations, un taux très bas d'instruction, une iniquité et une inégale participation à la vie sociale entre l'homme et la femme, le travail des enfants, etc... telles sont les caractéristiques des sociétés du Tiers Monde.

Quant à la culture, elle englobe les valeurs, les attitudes, les croyances, les coutumes d'une société, les croyances religieuses, etc... La culture comprend également les activités menées au sein de la société qui expriment et enrichissent ces différents éléments en les transformant.

La culture doit être au centre des stratégies de développement à un double titre: d'une part, les stratégies doivent prendre en compte les racines culturelles de la société et d'autre part, elles doivent veiller au développement de la culture elle-même qui est amenée à se renouveler et s'adapter aux problèmes de l'heure. Les pays du Sud doivent savoir concilier l'apport extérieur, universel et le patrimoine autochtone. L'un des moyens efficaces de mettre en valeur la culture, afin de la mettre au service du développement, est l'enseignement. Le système éducatif doit s'imprégner de la culture du pays. Il est fort regrettable que les pays Non-alignés ne se soient pas intéressés aux problèmes socio-culturels en tant qu'entraves au développement. Ils se sont essentiellement bornés aux questions politiques et économiques.

En effet, la Déclaration finale à l'issue de la Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays Non-alignés, tenue à Belgrade en 1989, réserve quelques paragraphes au "*rôle de la femme dans le développement*" et "*la survie et le développement de l'enfance*"<sup>410</sup>. Il a été proposé de "*convoquer un sommet mondial sur l'enfance*"<sup>411</sup>. Par la suite, au Caire, en 1994, les Ministres des Affaires Etrangères du Mouvement des pays Non-alignés proclament "*l'engagement du Mouvement des pays Non-alignés à promouvoir la coopération dans le domaine du développement social*"<sup>412</sup>.

---

<sup>410</sup> PETKOVIC, (Ranko), SILOVIC, (Darko), JOB, (Cvijeto) et al., Op. cit., p. 66.

<sup>411</sup> Idem, p. 66.

<sup>412</sup> République arabe d'Egypte, Op. cit., p. 31.

En outre, "l'appui du Mouvement des pays Non-alignés à la Quatrième conférence mondiale sur la Femme: Action pour l'égalité, le développement et la paix, prévue à Beijing en 1995"<sup>413</sup> et un souhait pour qu'"une action plus vigoureuse soit entreprise en vue d'améliorer le sort des enfants dans le monde"<sup>414</sup> figurent dans la Déclaration finale. Jusque-là, aucune action n'a été envisagée au niveau du Mouvement des Non-alignés. Ce n'est que la Conférence des Ministres du Travail des pays Non-alignés et autres pays en développement, tenue à New Delhi en janvier 1995, qui propose notamment d'

*"élaborer des politiques et des pratiques pour assurer que la proportion requise du revenu national brut et des dépenses gouvernementales soit investie dans l'enseignement"*<sup>415</sup>.

En dernier ressort, il est clair que le Mouvement des Non-alignés a relégué au second plan le domaine socio-culturel. Dans l'avenir, les Non-alignés devraient adopter des politiques et des priorités bien définies pour favoriser le développement socio-culturel de leurs populations. Sur le plan culturel, la plupart des pays du Sud étant constitués d'un mélange de culture, il faut respecter cette diversité culturelle et se préoccuper des droits des minorités culturelles. Dans le monde moderne, l'instruction est un des principaux moyens par lesquels se transmet et se perpétue la culture.

Ainsi, il faudrait créer, dans la capitale du pays où serait implanté le secrétariat permanent, un "Institut de recherche et de formation pour le développement des pays Non-alignés et autres pays en développement". Ce centre devrait, en collaboration avec les autres institutions scientifiques du Sud et avec l'UNESCO, fournir des ressources humaines de qualité aux pays du Sud et un programme des activités des pays du Tiers Monde en matière de développement. L'enseignement supérieur dispensé dans le Sud coûterait beaucoup moins cher que dans le Nord et serait en outre

---

<sup>413</sup> Idem, p. 31.

<sup>414</sup> Ibid., p. 31

<sup>415</sup> Pays Non-alignés, Cinquième Conférence des Ministres du Travail des pays Non-alignés et autres pays en développement, New Delhi, 19-23 janvier 1995. Projet de plan d'action, New Delhi (1995), p. 3.

mieux adapté aux spécificités du Sud. La coopération sud-sud en matière d'enseignement peut grandement contribuer à rehausser la qualité et la quantité des ressources humaines du Sud. Dans le même ordre d'idées, cet Institut fournirait des médecins qui aideraient dans l'amélioration de la santé des populations du Sud. Une coopération avec l'ONU, spécialement avec l'O.M.S. serait nécessaire. En outre, le Mouvement des Non-alignés devrait s'intéresser aux thèmes d'actualité tels que les droits de l'enfant et le rôle de la femme. Des conférences ministérielles devraient être organisées et un plan d'action arrêté en vue d'une intervention en ce sens.

### Conclusion.

En définitive, il est incontestable que le Mouvement des Non-alignés a concouru, parmi tant d'autres acteurs, à façonner les relations internationales d'après la II<sup>ème</sup> Guerre mondiale bien qu'actuellement, ces pays connaissent toujours des problèmes d'insécurité et une situation criante de sous-développement économique. Dans ces conditions, point n'est besoin de réaffirmer l'impérieuse nécessité de la perpétuation du Mouvement des pays Non-alignés en vue de lutter pour les intérêts du Tiers Monde. Toutefois, le Mouvement n'est pas organisé au plan mondial et il se trouve, de ce fait, en position très défavorable dans ses relations avec le Nord.

En effet, comme l'appui technique dont bénéficient jusqu'à présent les Non-alignés n'est assuré que par la Bureau de Coordination du Mouvement qui maintient des contacts avec le Groupe des 77 et le Secrétariat de l'ONU à New York, un Secrétariat permanent, doté de toutes les institutions nécessaires comme cela a été proposé plus haut, est indispensable pour la pérennité de cet acteur important dans les relations internationales. Ce Secrétariat serait un lieu d'échanges et de contacts entre les représentants des pays du Sud, analyserait et interpréterait les événements et les tendances qui se font jour sur la scène internationale et avertirait le Tiers Monde en le mettant en garde contre leurs éventuelles incidences. De la sorte, le Mouvement continuerait à fonctionner sans toutefois attendre l'organisation des Conférences au sommet, lesquelles devraient se tenir tous les deux ans et des réunions ministérielles qui auraient lieu, quant à elles, chaque année.

Le Secrétariat du Mouvement des Non-alignés devrait en outre travailler en liaison étroite avec les pays et les groupes du Nord qui ont des sympathies pour le Sud. Comme le Secrétariat ne pourra fonctionner que s'il bénéficie d'un financement suffisant, cela lui permettrait d'avoir des ressources spéciales, servant d'appoint aux contributions des pays du Sud. A cet égard, l'expérience des activités de la commission Sud l'a montré car celle-ci a bénéficié d'un soutien financier non seulement des pays Non-alignés, mais aussi des contributions des organisations et des pays du Nord, tels que le gouvernement Suisse qui versait une somme annuelle de 280.000 francs Suisses<sup>416</sup> de 1987 à 1990, tandis que, pendant la même période, elle a reçu 60.000 dollars de la "Third World Foundation"<sup>417</sup> de Londres. Toutefois, le Mouvement devrait davantage compter sur ses propres moyens.

Par ailleurs, dans la perspective de la recherche d'un nouveau pôle afin de jouer, dans la mesure du possible, le rôle de contrepoids dans le système actuel monopolaire, le Mouvement tirerait profit d'un renforcement de sa coopération avec les "Nouveaux pays industrialisés" dont les liens avec le Japon sont étroits. D'une part, c'est un moyen de créer un nouveau pôle qui aiderait à contrecarrer les actions hégémoniques des Etats-Unis d'Amérique et d'autre part, comme cela a été déjà dit plus haut, les pays du Sud auraient un partenaire économique important à même de relever leurs défis économiques. Une étude minutieuse des relations internationales actuelles prouverait peut-être que c'est le salut pour le monde en développement.

---

<sup>416</sup> NYERERE, (Julius K.) (Sous la direction de -), Op. cit., p. 310.

<sup>417</sup> Idem, p. 310.

**BIBLIOGRAPHIE.****I. Documents officiels.**

1. Agence de coopération culturelle et technique, Relations internationales et développement: Synthèse du Séminaire de perfectionnement des Diplomates, Yaoundé (Cameroun) du 14 au 15 novembre 1994, Paris, Direction générale de l'éducation et de la formation, 1995, 326 p.
2. Bureau de coordination du Mouvement des pays Non-alignés, Projet de communiqué de la conférence ministérielle du Bureau de coordination des pays Non-alignés, Bandoung, 25-27 avril 1995, Bandoung, 1995, 21 p.
3. CASTRO, (Fidel), La crise économique et sociale du monde: Rapport au VII<sup>ème</sup> Sommet des pays Non-alignés, La Havane, Office des publications du Conseil d'Etat, 1983, 230 p.
4. Conseil des Nations Unies pour la Namibie, Rapport du Conseil des Nations Unies pour la Namibie: Documents officiels de l'Assemblée Générale, 43<sup>ème</sup> session, New York, Nations Unies, 1991, 175 p.
5. Département de l'information des Nations Unies, Les Nations Unies et l'Apartheid, 1948-1994, New York, Nations Unies, 1995, 572 p.
6. Département de l'information des Nations Unies, Charte des Nations Unies et Statut de la Cour internationale de justice, New York, Nations Unies, s.d., 93 p.
7. Département des affaires du désarmement, Traité entre les Etats-Unis d'Amérique et l'Union Soviétique sur l'élimination de leurs missiles à portée intermédiaire et à plus courte portée, New York, Nations Unies, avril 1988, 19 p.
8. Government of India, Ministry of External Affairs, Two decades of Non-alignment. Documents of the gathering of the Non-aligned Countries: 1961-1982, New Delhi, India Offset Press, 1983, 628 p.
9. Gouvernement de la République de Cuba, Discours prononcés à la sixième conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement du Mouvement des pays Non-alignés, La Havane, 3-9 septembre 1979, La Habana, Editorial de Ciencias Sociales, 1980, 1028 p.
10. Nations Unies, Les Nations Unies et le désarmement, New York, Nations Unies, 1988, 125 p.
11. NYERERE, (Julius K.) (Sous la direction de-), Défis au Sud. Rapport de Commission Sud, Paris, Economica, 1990, 324p.
12. Office of the executive Assistant of the Chairman of the Non-aligned Mouvement, Ministerial Meeting of the coordinating Bureau of the Non-aligned countries, Bandoung, 25-27 April 1995, Bandoung, 1995, 126 p.
13. Pays Non-alignés, Cinquième Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays Non-alignés, Colombo, 16-19 août 1976, Colombo, (1976), 119 p.
14. Pays Non-alignés, Septième Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays Non-alignés. Projet de Déclaration politique, New Delhi, (1983), 15 p.
15. Pays Non-alignés, Dixième Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays Non-alignés, Djakarta, 1-6 septembre 1992, Projet de document final: Questions économiques et sociales, Djakarta, septembre 1992, 32 p.

16. Pays Non-alignés, Dixième Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays Non-alignés, Djakarta 1-6 septembre 1992: Le message de Djakarta: Un appel à l'action collective et à la démocratisation des relations internationales, Djakarta, 1992, 7 p.
17. Pays Non-alignés, Dixième Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays Non-alignés: Djakarta, 1-6 septembre 1992, Décision relative à la création d'un Groupe de travail de Haut niveau pour la restructuration de l'ONU, Djakarta, septembre, 1992, 1 p.
18. Pays Non-alignés, Dixième Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays Non-alignés, Djakarta, 1-6 septembre 1992: Questions d'ordre mondial, Djakarta, septembre 1992, 33p.
19. Pays Non-alignés, Dixième Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays Non-alignés, 1-6 septembre 1992. Projet de décision relative au Fonds Africa, Djakarta, septembre 1992, 2 p.
20. Pays Non-alignés, Déclaration Finale de la Conférence ministérielle des pays Non-alignés, Luanda, 4-7 septembre 1985, Bujumbura, Ministère des Relations Extérieures et de la Coopération, Archives du Département Asie, Afrique, Amérique Latine et Océanie, Dossier "Non-alignés", s.d., 145 p.
21. République du Burundi, Ministère des relations extérieures et de la coopération, Synthèse du projet de Déclaration Finale de la septième conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays Non-alignés, Bujumbura, Ministère des relations extérieures et de la coopération (1983), 15 p.
22. République de Cuba, VI<sup>ème</sup> Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays Non-alignés: 3-9 septembre 1979, La Havane, Editions Ciencias Sociales, (1979), 340p.
23. République arabe d'Egypte, Ministère des Affaires Etrangères, Unité des affaires des Non-alignés, Projet de document final de la onzième Conférence ministérielle du Mouvement des pays Non-alignés, 31 mai-3 juin 1994, Caire, Ministère des Affaires Etrangères, (1994), 56 p.
24. World Bank, World debt tables. External finance for developing countries, Vol. 1, Philadelphia, World Bank, 251 p.
25. World Bank, World debt tables. External finance for developing countries, vol. 2, Philadelphia, World Bank, 567 p.

## II. Les ouvrages généraux.

1. BERG, (Eugène), Non-alignement et Nouvel ordre mondial, Paris, P.U.F., 1980, 182 p.
2. BENEVOLENSKI, (V.), Le Mouvement des Non-alignés: De Belgrade à Delhi, Moscou, Editions du Progrès, 1985, 154 p.
3. BROWN, (Lester) (Sous la direction de-), L'Etat de la planète, Paris, La Découverte, 1995, 343 p.
4. CALVEZ, (Jean-Yves), Tiers Monde...Un monde dans le monde, Paris, Editions Ouvrières, 1979, 199 p.
5. CASSAN, (Hervé) et FEUER, (Guy), Droit international du développement, Paris, Dalloz, 1985, 644 p.
6. C.E.D.E.T.I.M., Le Non-alignement, Paris, La Découverte, 1985, 149 p.
7. CHANTEBOUT, (Bernard), Le Tiers Monde, Paris, Colin, 1986, 183 p.

8. COLARD, (Daniel), Les relations internationales, Paris, Masson, 1981, 206 p.
9. CONTE, (Arthur), Bandoung: Tournant de l'Histoire: 19 avril 1955, Paris, R. Laffont, 1965, 325 p.
10. COT, (Jean-Pierre) et PELLET, (Alain), La Charte des Nations Unies, 2<sup>ème</sup> édition, Paris, Economica, 1991, 1571 p.
11. DEMANT, (Alain), et AYACHE, (Georges), Armement et désarmement depuis 1945, Bruxelles, Editions Complexe, 1991, 279 p.
12. FONTAINE, (André), LALOY, (Jean), TATU, (Michel) et al., La guerre froide 1944-1994: L'Histoire au jour le jour, Paris, Editions Le Monde, 1994, 171 p.
13. JINADU, (L. Adele) et MANDAZA, (Ibbo), African perspectives on Non-alignment, Harare, Jongwe Press, 1986, 74 p.
14. MAURER, (Pierre), Le Mouvement des pays Non-alignés: Essai de sociologie historique, Genève, Institut Universitaire d'Etudes du développement, 1983, 97 p.
15. MORELLE, (Hubert) et PINEYE, (Daniel), Après l'U.R.S.S., inventaire pour un drame, Paris, Editions du Félin, 1993, 163 p.
16. NGANDJEU, (Jean), L'Afrique contre son indépendance économique? Diagnostic de la crise actuelle, Paris, L'Harmattan, 1988, 316 p.
17. PACTEAU, (Sévérine), Histoire des Relations internationales: 1815-1987, Paris, P.U.F., 1985, 126 p.
18. PETKOVIC, (Ranko), Le Non-alignement dans la situation internationale actuelle, Beograd, Medunarodna Politika, 1968, 46 p.
19. REMILI, (Aderrahmane), Tiers Monde et émergence d'un Nouvel Ordre Economique International, Alger, Office des publications Universitaires, 1979, 614 p.
20. QUEUEILLE, (Pierre), Histoire de l'Afro-asiatisme jusqu'à Bandoung. La naissance du Tiers Monde, Paris, Payot, 1965, 326 p.
21. TROTIGNON, (Yves), Les pays en développement face au XX<sup>ème</sup> siècle, Paris, Bordas, 1987, 318 p.
22. WINOCK, (Michel), Le Temps de la guerre froide: du rideau de fer à l'effondrement du communisme, Paris, Seuil, 1994, 474 p.
23. YERGIN, (Daniel), La paix saccaquée. Les origines de la guerre froide et la division de l'Europe, Bruxelles, Editions complexe, 1970, 327 p.

## II. Mémoires.

1. KINYOMA, (Pierre-Claver), Le Mouvement des pays Non-alignés: Genèse et contradictions, U.B., Mémoire, F.L.S.H., Histoire, 1990, 107 feuillets.
2. NTAHE, (Canisius), Etude des grandes orientations et de l'institutionnalisation du Non-alignement: 1955-1979, Bujumbura, U.B., Mémoire, Droit, 1980, 93 feuillets.

## IV. Ouvrages de référence.

1. BAUMBERGER, (F. Peter) (Sous la direction de-), Encyclopaedia Universalis, Vol. 23., Paris, Presses de Maury, octobre 1990, 1055 p.

2. MOURRE, (Michel), Dictionnaire encyclopédique d'Histoire, Vol.6, Paris, Bordas, 1978.
3. MOURRE, (Michel), Dictionnaire encyclopédique d'Histoire, Vol. 1., Paris, Bordas, 1978.
4. MOURRE, (Michel), Dictionnaire encyclopédique d'Histoire, Vol.7, Paris, Bordas, 1978.
5. MOURRE, (Michel), Dictionnaire encyclopédique d'Histoire, Vol. 8, Paris, Bordas, 1978.
6. SUAVET, (Thomas), Dictionnaire économique et social, Paris, Editions ouvrières, 1979, 582 p.
7. ZORGBIBE, (Charles), Dictionnaire de politique internationale, Paris, P.U.F., 1988, 721 p.

#### V. Articles de journaux, revues et périodiques.

1. AHMAD, (Alexia), CONCHIGLIA, (Augusta), MALDRUM, (Andrew) et al. "Après le sommet des Non-alignés: Et maintenant agir" in Afrique-Asie n°383 du 5 octobre 1986, Paris, Société d'éditions Afrique, Asie, Amérique Latine, pp. 32-44.
2. BELAUNDE TERRY, (Fernando), "La pérestroïka et l'Amérique Latine" in Revue de politique internationale n°964 du 5 juin 1990, Belgrade, Jugoslovenska Svarnost, pp. 10-12.
3. BUTOYI, (Caritas), "Non-alignés: clôture des travaux du VIII<sup>ème</sup> Sommet à Harare" in Le Renouveau Burundi n°2104 du 8 septembre 1986, Bujumbura, Inabu, p. 1.
4. BUTOYI, (Caritas), "Non-alignés: L'Afrique du Sud, cible de nombreux orateurs" in Le Renouveau du Burundi n°2102 du 5 septembre 1986, Bujumbura, Inabu, p. 6.
5. BWAKIRA, (Melchior), "A la recherche d'un nouvel ordre mondial dans les relations internationales" in Intore n° 3 du 15 au 31 mai 1993, Bujumbura, Ed. Intore, pp. 18-19.
6. CHIMANIKIRE, (Donald), "Le Mouvement des Non-alignés et les problèmes sud-africains" in Revue de politique internationale n°964 du 5 juin 1990, Belgrade, Jugoslovenska Stvarnost, pp. 12-14.
7. CRNOBRNJA, (Bogdan), "Les actuels rapports mondiaux et la politique de Non-alignement" in Revue de politique internationale n°932 du 5 novembre 1989, Jugoslovenska Stvarnost, pp. 8-11.
8. DECOMBE, (Robert), "La lente marche des pays Non-alignés" in Le Monde Diplomatique n°348, Mars 1983, Paris, "Le Monde", pp. 22-23.
9. DE LA GORCE, ( Paul-Marie), "Non-alignés: La révision générale" in Jeune Afrique n°1498, Paris, Ed. "Jeune Afrique", pp. 22-24.
10. FISHER, (Georges), "La conférence des Non-alignés d'Alger" in Annuaire Français de Droit international, T. XIX, 1973, Paris, C.N.R.S., 1974, pp. 9-33.
11. GRESH, (Alain), "Washington et Israël, une amitié sans faille" in Le Monde Diplomatique n°472, juillet 1993, Paris, Le Monde, p. 20.
12. HEGAZY, (Wafaa), "L'impact de la détente sur le rôle futur du Mouvement des Non-alignés" in Revue de politique internationale n°985 du 20 avril 1991, Belgrade, Jugoslovenska Stvarnost, pp. 19-24.
13. HSINHUA, "Cuba, pays Non-aligné?" in Chine nouvelle n°2892 du 29 mai 1978, Pékin, p. 11.

14. HSINHUA, "Un journal zairois demande l'expulsion de Cuba du camp des Non-alignés" in Chine nouvelle n°2914 du 29 juin 1978, Pékin, p. 7.
15. MARINKOVIC, (Rajko), "Le moratoire brésilien: une nouvelle phase de rapports débiteurs-créanciers" in Revue de politique internationale n°888 du 5 avril 1987, Belgrade, Jugoslovenska Stvarnost, 1987, pp. 1-4.
16. MINIC, (Milos), "La réunion ministérielle du Bureau de coordination de pays Non-alignés: Colombo, 4-9 juin 1979" in Revue de politique internationale n°702-703 du 20 juin 1979, Belgrade, Jugoslovenska Stvarnost, pp. 1-40.
17. MINC, (Milos), "Le Non-alignement et la détente" in Revue de politique internationale n°702-703 du 5-20 juillet 1979, Belgrade, Jugoslovenska Stvarnost, pp. 7-10.
18. PAPIC, (Augustin), "La crise des dettes extérieures " in Revue de politique internationale n° 909 du 20 février 1988, Belgrade, Jugoslovenska Stvarnost, 1988, pp. 1-4.
19. PARDO, (Rodrigo), "Les Non-alignés aujourd'hui: De la confrontation à la coopération" in Le Monde n°15779 du 19 octobre 1995, Paris, éd. "Le Monde", p. 14.
20. PETKOVIC, (Ranko), SILOVIC, (Darko), JOB, (Cvijeto) et al., "Neuvième Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays Non-alignés" in Revue de politique internationale, Belgrade, Jugoslovenska Stvarnost, 1989, pp. 1-70.
21. POTEZICA, (Oliver), "Le trentième Anniversaire de l'O.P.E.P." in Revue de politique internationale n°972 du 5 octobre 1990, Belgrade, Jugoslovenska Stvarnost, pp. 19-20.
22. PROENZA, (Anne), "Les Non-alignés réclament une réforme de l'ONU" in Le Monde n° 1580 du 20 octobre 1995 éd. "Le Monde", p.
23. RAMONET, (Ignacio), "Palestine" in Le Monde Diplomatique n°451 octobre 1991, Paris, Le Monde, p. 1.
24. RUIZ-RIOS, (Luis Miguel), "Le Non-alignement et la coopération sud-sud" in Revue de politique internationale n°929 du 20 décembre 1988, Belgrade, Jugoslovenska Stvarnost, pp. 17-21.
25. SAXENA, (S.C.), "La question namibienne à travers huit Conférences du Mouvement des Non-alignés" in Revue de politique internationale n°927 du 20 novembre 1988, Belgrade, Jugoslovenska Stvarnost, pp. 4-8.
26. TADIC, (Bojana), " Le Non-alignement et la sécurité internationale" in Revue de politique internationale, n°918-919 du 5-20 juillet 1988, Belgrade, Jugoslovenska Stvarnost, pp. 9-19.
27. TRAJKOVIC, (Miodrag), "Non-alignement: La mise en oeuvre des décisions du VII<sup>ème</sup> Sommet" in Revue de politique internationale n°922 du 9 mai 1988, Belgrade, Jugoslovenska Stvarnost, 1988, pp. 4-7.
28. VIRATELLE, (Gérard), "La Conférence des Non-alignés à New Delhi: Une stratégie économique plus précise en vue de la négociation avec les pays développés" in Le Monde Diplomatique n°350, mai 1983, Paris, "Le Monde", 1983, p. 13.
29. VON HUEBBENET, (Georg), "La victoire du Maréchal Tito: La sixième Conférence au Sommet des pays Non-alignés à Cuba" in La tribune d'Allemagne n°817 du 23/9/1979, Bonn, Druck-Und Verlags Haus Friedrich Portner, 1979, pp. 5-7.

29. XXX, "Apartheid: Les treize points de Harare" in Afrique-Asie n°382 du 20 septembre 1986, Société d'éditions Afrique, Asie, Amérique Latine, 1986, pp. 14-22.
30. XXX, "Conférence des Ministres de l'information des pays Non-alignés: Les Non-alignés inquiets pour la survie de leurs cultures" in Le Renouveau du Burundi n°2317 du 14-15 juin 1987, Bujumbura, Inabu, pp. 1 et 6.
31. XXX, "Dettes internationales: Les Non-alignés proposent des mesures pour soulager les pays en voie de développement" in Le Renouveau du Burundi n°2686 du 13 septembre 1989, Bujumbura, Inabu, p. 1.
32. XXX, "Non-alignés: Le Secrétaire général de l'ONU appelle à coopérer" in Le Renouveau du Burundi n°3882 du 4 septembre 1992, Bujumbura, Inabu, p. 12.
34. XXX, "Pèlerinage à Bandoung, haut lieu du Non-alignement" in Le Renouveau du Burundi n° 3885 du 8 septembre 1992, Bujumbura, Inabu, p.10.
35. XXX, "Communiqué des Ministres des Affaires Etrangères du Comité des Neuf pour la Palestine" in Revue de politique internationale n° 924 du 5 octobre 1988, Belgrade, Jugoslovenska Stvarnost, pp. 57-58.

#### VI. Emissions radiodiffusées.

1. NYAMBARIZA, (D.), De Bandoung à La Havane: Les Non-alignés se sont-ils alignés? Document présenté à l'émission "Urashaka kumenya? Sanga Insamirizi.", Bujumbura, Archives de la R.T.N.B., dossier "Non-alignés", 45 p.
2. QUENTIN, (Francine), Relations Afrique-Asie: L'Asie a faim des matières premières africaines, Paris, Médias France intercontinents, Radio France internationale, le 26 février 1996, 2 p.

#### VII. Cours.

BANDIRA, (Bonaventure), Cours de coopération internationale, U.B., F.L.S.H., Histoire, II<sup>ème</sup> Licence, Filière "Sciences politiques", 1994-1995.

I  
ANNEXES.

ANNEXE I: NOTE SUR LES PANCHA SHILA.

Par référence aux cinq qualités aryennes (en sanscrit: pancha shila), c'est-à-dire: ne pas tuer, ne pas voler, ne pas mentir, ne pas s'enivrer, ne pas se débaucher, le terme "Pancha Shila fut initialement repris par Soekarno en juin 1945, pour une énumération des principes visant la politique intérieure indonésienne: nationalisme, internationalisme, démocratie et gouvernement représentatif, société juste et prospère, crédo monothéiste.

Le Pancha Shila de la diplomatie indienne, enfin, a été publié en 1954; les cinq principes en sont: respect mutuel de l'intégrité territoriale et de la souveraineté; abstention de tout acte offensif; non-intervention dans les affaires intérieures d'un autre pays; égalité des droits et entraide mutuelle; coexistence pacifique<sup>418</sup>.

ANNEXE II: LES DIX PRINCIPES DE LA COEXISTENCE PACIFIQUE.

- 1° Respect des droits humains fondamentaux en conformité avec les buts et les principes de la Charte des Nations Unies;
- 2° Respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de toutes les Nations;
- 3° Reconnaissance de l'égalité de toutes les races et de l'égalité de toutes les nations;
- 4° Non-intervention et non-ingérence dans les affaires des autres pays;
- 5° Respect du droit de chaque nation de se défendre individuellement ou collectivement conformément à la charte des Nations Unies;
- 6° a) Refus de recourir à des arrangements de défense collective destinés à servir les intérêts particuliers des grandes puissances quelles qu'elles soient;  
b) Refus par une puissance, quelle qu'elle soit, d'exercer un pression sur d'autres;
- 7° Abstention d'actes ou de menaces d'agression ou l'emploi de la force contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique d'un pays;
- 8° Règlements de tous les conflits internationaux par des moyens pacifiques, tels que la négociation ou conciliation, arbitrage ou règlement devant les tribunaux, ainsi que d'autres moyens pacifiques que pourront choisir les pays intéressés, conformément à la Charte des Nations Unies;
- 9° Encouragement des intérêts mutuels et coopération;
- 10° Respect de la justice des obligations internationales<sup>419</sup>.

---

<sup>418</sup> QUEUILLE, (Pierre), Op. cit., p. 307.

<sup>419</sup> CONTE, (Arthur), Op. cit., p. 316.

**ANNEXE III: CHRONOLOGIE DES REUNIONS AFRO-ASIATIQUES ET DU  
MOUVEMENT DES PAYS NON-ALIGNES.**

- 23 mars-2 avril 1947, New Delhi-Réunion des représentants des pays indépendants d'Asie et des leaders des mouvements d'indépendance. Création de l'organisation des relations asiatiques.

- 20-23 janvier 1949, New Delhi-Conférence afro-asiatique: Décision d'institutionnaliser le Groupe afro-asiatique à l'ONU.

- 5/4/1954, Colombo-Réunion de cinq pays asiatiques: Inde, Indonésie, Ceylan, Birmanie, Pakistan. Décision de soutenir une Conférence générale des Nations africaines et asiatiques.

- Fin décembre 1954, Bogor-Réunion des cinq pays: Inde, Indonésie, Ceylan, Birmanie, Pakistan. Préparation de la conférence de Bandoung.

- 18-24 avril, Bandoung-Conférence afro-asiatique de Bandoung. Affirmation du non-alignement en présence de 29 Etats.

- Juillet 1956, Brioni (Yougoslavie)-Réunion du "Club des Trois" (Nehru, Tito, Nasser). Décision de préparer la tenue d'une conférence regroupant les représentants des 4 continents (Afrique, Asie, Amérique latine).

- 5-12 juin 1961, Le Caire-Réunion préparatoire des représentants des pays Non-alignés.

- 1-6 septembre 1961, Belgrade-Première Conférence des chefs d'Etats ou de gouvernement.

- 9-18 juillet 1962, Le Caire-Conférence sur les problèmes de développement économique.

- 24-24 mars 1964, Colombo-Réunion préparatoire au Sommet du Caire.

- 2 octobre 1964, Le Caire-Première Conférence des Ministres des Affaires étrangères.

- 5-10 octobre 1964, Le Caire-Deuxième Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement.

- 8-12 juillet 1969, Belgrade-Réunion consultative des représentants spéciaux des gouvernements.

- 27 septembre 1969, New York-Réunion consultative des Ministres des Affaires Etrangères.

- 13-17 avril 1969, Dar-Es-Salaam-Conférence préparatoire des pays Non-alignés.

- 8-9 juin 1969, New Delhi-Première réunion du Bureau.

- 6-7 septembre 1969, Lusaka-Seconde Conférence des Ministres des Affaires Etrangères.

- 8-10 septembre 1970, Lusaka-Troisième Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement.

- 30 septembre 1971, New York-Réunion consultative des Ministres des Affaires Etrangères.

- 8-12 avril 1972, Georgetown-Troisième Conférence des Ministres des Affaires Etrangères.

- 13-15 mai 1973, Kaboul-Réunion du comité de préparation.

- 2-4 septembre 1973, Alger-Quatrième Conférence des Ministres des Affaires Etrangères.

- 5-9 septembre 1973, Alger-Quatrième Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement.

- 19-21 mars 1975, La Havane-1<sup>ère</sup> Réunion du comité de coordination au niveau ministériel.

- 25-30 août 1975, Lima-Cinquième Conférence des Ministres

### III

des Affaires Etrangères.

- 30 mai-2 juin 1976, Alger-Réunion du Bureau de coordination au niveau ministériel.

- 8-13 juillet 1976, New Delhi-Conférence ministérielle sur le Pool des agences de presse.

- 11-14 août 1976, Colombo-Sixième-Conférence des Ministres des Affaires Etrangères.

- 16-19 août 1976, Colombo-Cinquième Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement.

- 10-12 janvier 1977, Le Caire-Première réunion du comité de coordination du pool des agences de presse.

- 7-11 avril 1977, New Delhi-Réunion du Bureau de coordination au niveau ministériel.

- 27 septembre 1977, New York-Réunion du Bureau de coordination au niveau ministériel.

- 30 septembre 1977, New York-Conférence extraordinaire des Ministres des Affaires Etrangères au sujet du Proche-Orient et de la Palestine.

- 27-30 octobre 1977, Sarajevo-Première conférence des organisations de radio-diffusion des pays Non-alignés.

- 4-7 novembre 1977, La Havane-Première conférence sur la coopération dans le domaine de la pêche.

- 24-26 avril 1978, Tunis-Première conférence des Ministres du Travail.

- 15-20 mai 1978, La Havane-Réunion du Bureau de coordination au niveau ministériel.

- 27-29 juin 1978, Tunis-Conférences des représentants des ministères des finances et des Banques centrales.

- 25-30 juillet, 1978, Belgrade-Septième conférence des Ministres des Affaires Etrangères.

- 28-29 septembre 1978, New York-Réunion extraordinaire des Ministres des Affaires Etrangères.

- 26 janvier-2 février 1979, Maputo-Première réunion extraordinaire des Ministres des Affaires Etrangères du Bureau de coordination consacré à l'examen de la situation en Afrique australe.

- 6-9 juin 1979, Colombo-Réunion du comité d'organisation au niveau ministériel.

- 31 août-2 septembre 1979, La Havane-Huitième conférence ministérielle.

- 3-9 septembre 1979, La Havane-Sixième conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement.

- 4-6 octobre 1979, New York-Réunion des Ministres des Affaires Etrangères.

- 22-24 novembre 1979, Belgrade-Deuxième conférence du pool des agences de presse des pays Non-alignés.

- 18 juin 1980, New York-Réunion du Bureau de coordination au niveau ministériel.

- 2-3 novembre 1980, Belgrade-Réunion des Ministres des Affaires Etrangères du Mouvement des pays Non-alignés pour former un "comité de bonne volonté des pays Non-alignés pour l'Iran et l'Irak".

- 9-13 février 1981, New Delhi-Conférence des Ministres des Affaires Etrangères des pays Non-alignés.

- 31 mai 4 juin 1982, La Havane-Réunion ministérielle du bureau de coordination des pays Non-alignés.

#### IV

- 29-30 août 1982, Stockholm-Réunion des pays neutres et Non-alignés.
- 20-24 janvier 1983, Managua-Réunion du Bureau de coordination des pays Non-alignés.
- 3-4 mars 1983, New Delhi-Réunion des Ministres des Affaires Etrangères des pays Non-alignés.
- 7-11 mars 1983, New Delhi-Septième conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays Non-alignés.
- 8 septembre 1984, Nicosie-Réunion du bureau de coordination au niveau ministériel.
- 2-3 septembre 1985, Luanda-Réunion d'experts des pays Non-alignés.
- 2-7 septembre 1985, Luanda-Conférence des Ministres des Affaires Etrangères des pays Non-alignés.
- 16-19 avril 1986, New Delhi-Réunion du Bureau de coordination.
- 17-22 mars 1986, La Havane-Conférence du Pool des agences de presse des pays Non-alignés.
- 1-7 septembre 1986, Harare-Huitième Conférence du Mouvement des pays Non-alignés.
- 9-13 juin 1987, Pyongyang (Corée du Nord)-Conférence des Ministres des Affaires Etrangères du Mouvement des pays Non-alignés sur la coopération sud-sud.
- 10-13 juin 1987, Harare-Conférence des ministres de l'information des pays Non-alignés.
- 22-25 février 1988, Mohamadia (Maroc)-Réunion consultative d'experts sur la Dette extérieure des pays Non-alignés et autres pays en développement.
- 3 mars 1988, Kuala Lumpur (Malaisie)-Réunion de la commission sud-sud sur la dette extérieure.
- 26-30 mai 1988, La Havane-Réunion du Bureau de coordination consacrée exclusivement au désarmement.
- 4-7 juillet 1988, Harare-Réunion de la commission ministérielle permanente pour la coopération économique.
- 5-10 septembre 1988, Nicosie-Conférence des ministres des Affaires étrangères.
- 10-12 mai 1989, Harare-Réunion des pays coordonnateurs du programme d'action pour la coopération entre les pays Non-alignés.
- 17-19 mai 1989, Harare-Réunion du Bureau de coordination.
- 3-6 juin 1989, Luanda-Conférence du Pool des agences de presse des pays Non-alignés.
- 5-7 septembre 1989, Belgrade-Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays Non-alignés.
- 4 octobre 1990, New York-Réunion du Bureau de coordination.
- 2-7 septembre 1991, Accra-Conférence des Ministres des Affaires Etrangères.
- 14-15 mai 1992, Bali (Indonésie)-réunion du Bureau de coordination.
- 29-31 août 1992, Djakarta-Conférence des Ministres des Affaires Etrangères.
- 1<sup>er</sup>-6 septembre 1992, Djakarta-Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays Non-alignés.
- 4 octobre 1993, Le Caire-Conférence extraordinaire sur la

Palestine des Ministres des Affaires Etrangères.

- 19-23 janvier 1995, New Delhi-Conférence des Ministres du Travail des pays Non-alignés et d'autres pays en développement.

- 25-27 avril 1995, Bandoung-Réunion du Bureau de coordination.

- 14-20 octobre 1995, Carthagène (Colombie) - Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays Non-alignés.

**ANNEXE IV: LES PARTICIPANTS A LA CONFERENCE AFRO-ASIATIQUE DE BANDOUNG ET AUX CONFERENCES DU MOUVEMENT DES PAYS NON-ALIGNES.**

|                                          |                                    |                                    |                                      |
|------------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|--------------------------------------|
| <u>B a n d o u n g</u><br><u>(1955).</u> | -Afghanis-<br>tan                  | -Afghanis-<br>tan                  | Centrafri-<br>caine                  |
| -Afghanis-<br>tan                        | - A l g é r i e<br>(G.P.R.A.)*     | -Algérie                           | -Sénégal                             |
| -Birmanie                                | -Arabie -<br>Saoudite              | -Angola **                         | - S i e r r a<br>Léone               |
| -Cambodge                                | -Birmanie                          | - Arabie<br>Saoudite               | -Somalie                             |
| -Ceylan                                  | -Cambodge                          | -Birmanie                          | -Syrie                               |
| -Chine                                   | -Ceylan                            | -Burundi                           | -Tanganyika<br>(République           |
| -Egypte                                  | -Chypre                            | -Cambodge                          | U n i e d e<br>Tangayika et          |
| -Ethiopie                                | - C o n g o<br>(Léopold-<br>ville) | -Cameroun                          | de Zanzibar)                         |
| -Côte d'Or                               | -Ethiopie                          | -Ceylan                            | -Tchad                               |
| -Inde                                    | -Ghana                             | -Chypre                            | -Togo                                |
| -Indonésie                               | -Guinée                            | - C o n g o<br>(Brazza-<br>ville). | -Tunisie                             |
| -Irak                                    | -Inde                              | -Cuba                              | -Yémen                               |
| -Iran                                    | -Indonésie                         | -Dahomey                           | -Yougosla-<br>vie                    |
| -Japon                                   | -Irak                              | -Ethiopie                          | -Zambie                              |
| -Jordanie                                | -Liban                             | -Ghana                             |                                      |
| -Laos                                    | -Liban                             | -Guinée                            | <u>Observa-<br/>teurs.</u>           |
| -Liban                                   | -Mali                              | -Inde                              | -Argentine                           |
| -Libéria                                 | -Maroc                             | -Indonésie                         | -Bolivie                             |
| -Libye                                   | -Népal                             | -Irak                              | -Brésil                              |
| -Népal                                   | -République                        | -Jordanie                          | -Chili                               |
| -Philip-<br>pines                        | Arabe Unie                         | -Kenya                             | -Jamaïque                            |
| -Pakistan                                | d'Egypte                           | -Koweit                            | -Mexique                             |
| -Arabie -<br>Saoudite                    | -Soudan                            | -Laos                              | -Trinité et<br>Tobago                |
| -Soudan                                  | -Tunisie                           | -Liban                             | -Uruguay                             |
| -Syrie                                   | -Yémen                             | -Libéria                           | -Vénézuela                           |
| -Thaïlande                               | -Yougosla-<br>vie.                 | -Libye                             |                                      |
| -Turquie                                 | <u>Observa-<br/>teurs.</u>         | -Malawi                            | <u>Invité:</u>                       |
| -Viêt-Nam<br>du Nord                     | -Bolivie                           | -Mali                              | -Finlande                            |
| -Viêt-Nam<br>du Sud                      | -Brésil                            | -Maroc                             |                                      |
| -Yémen                                   | -Equateur.                         | -Mauritanie                        | <u>L U S A K A</u><br><u>(1970).</u> |
| <u>B E L G R A D E</u><br><u>(1961).</u> | <u>Le Caire</u><br><u>(1964).</u>  | -Népal                             |                                      |
|                                          |                                    | -Nigéria                           |                                      |
|                                          |                                    | -Ouganda                           |                                      |
|                                          |                                    | -République<br>Arabe Unie          |                                      |
|                                          |                                    | d'Egypte                           |                                      |
|                                          |                                    | -République                        |                                      |

|               |                     |                 |                      |
|---------------|---------------------|-----------------|----------------------|
| -Afghanis-    | -Soudan             | d'Ivoire        | Nam (G.R.P.)         |
| tan           | -Sud-Yémen          | -Cuba           | -Syrie               |
| -Algérie      | -Syrie              | -Dahomey        | -Swaziland           |
| -Arabie       | -Swaziland          | -E g y p t e    | -Tanzanie            |
| Saoudite      | -Tanzanie           | (République     | -Tchad               |
| -Botswana     | -Tchad              | Arabe)          | -Togo                |
| -Burundi      | -Togo               | -E m i r a t s  | -Trinité et          |
| -Cameroun     | -Trinité et         | Arabes Unis     | Tobago               |
| -Ceylan       | Tobago              | -Ethiopie       | -Tunisie             |
| -Chypre       | -Tunisie            | -Gabon          | - Y é m e n          |
| - C o n g o   | -Yougosla-          | -Gambie         | (République          |
| (Brazza-      | vie                 | -Ghana          | Arabe)               |
| ville)        | -Zambie             | -Guinée         | - Y é m e n          |
| -Congo        | <u>Observa-</u>     | - G u i n é e   | (République          |
| (Kinshasa)    | <u>teurs.</u>       | Equatoriale     | démocrati-           |
| -Cuba         | -Argentine          | -Guyana         | que)                 |
| -Ethiopie     | -Barbade            | -Haute-Volta    | -Yougosla-           |
| -Ghana        | -Bolivie            | -Inde           | vie                  |
| -Guinée       | -Brésil             | -Indonésie      | -Zaire               |
| - G u i n é e | -Chili              | -Irak           | -Zambie              |
| Equatoriale   | -Equateur           | -Jamaïque       | - B é l i z e        |
| -Guyana       | -Pérou              | -Jordanie       | ( S t a t u t        |
| -Inde         | -Uruguay            | -Kenya          | spécial)             |
| -Indonésie    | -République         | -Koweit         | <u>Observa-</u>      |
| -Irak         | du Sud Viêt-        | -Laos           | <u>teurs</u>         |
| -Jamaïque     | Nam (G.R.P.)        | -Lesotho        | -Barbade             |
| -Jordanie     |                     | -Liban          | -Bolivie             |
| -Kenya        | <u>Invités:</u>     | -Libéria        | -Brésil              |
| -Koweit       | -Autriche           | -Madagascar     | -Equateur            |
| -Laos         | -Finlande           | -Malaisie       | -Mexique             |
| -Lesotho      | <u>ALGER (1973)</u> | -Mali           | -Panama              |
| -Liban        | -Afghanis-          | -Malte          | -Uruguay             |
| -Libéria      | tan                 | -Maroc          | -Vénézuéla           |
| -Libye        | -Algérie            | - M a u r i c e |                      |
| -Malaisie     | - A r a b i e       | (île)           | <u>Invités:</u>      |
| -Mali         | Saoudite            | -Mauritanie     | -Autriche            |
| -Maroc        | -Argentine          | -Népal          | -Finlande            |
| -Maurita-     | -Bahrein            | -Niger          | -Suède               |
| nie           | -Bangladesh         | -Nigéria        |                      |
| -Népal        | -Bhoutan            | -Oman           | <u>C O L O M B O</u> |
| -Nigéria      | -Birmanie           | -Ouganda        | <u>(1976).</u>       |
| -Ouganda      | -Botswana           | -Pérou          | -Afghanis-           |
| -République   | -Burundi            | -Qatar          | tan                  |
| Arabe Unie    | -Cambodge           | -République     | -Algérie             |
| d'Egypte      | -Cameroun           | Centra-         | -Angola              |
| -République   | -Chili              | fricaine        | - A r a b i e        |
| Arabe du      | -Chypre             | -Rwanda         | Saoudite             |
| Yémen         | -Congo              | -Sénégal        | -Argentine           |
| -République   | - C ô t e           | -Sierra         | -Bahrein             |
| Centrafri-    |                     | Léone           | -Bangladesh          |
| caine         |                     | -Singapour      | -Bénin               |
| -Rwanda       |                     | -Somalie        | -Bouthan             |
| -Sénégal      |                     | -Soudan         |                      |
| -Sierra       |                     | -Sri Lanka      |                      |
| Léone         |                     | -Sud Viêt-      |                      |
| -Singapour    |                     |                 |                      |

## VII

|                 |                 |                  |              |
|-----------------|-----------------|------------------|--------------|
| -Birmanie       | -Népal          | -Autriche        | -Iran        |
| -Botswana       | -Niger          | -Finlande        | -Jamaïque    |
| -Burundi        | -Nigéria        | -Philippines     | -Jordanie    |
| -Cameroun       | -Oman           | -Portugal        | -Kenya       |
| -Cap-Vert       | -O.L.P.         | -Roumanie        | -Koweït      |
| -Chypre         | -Ouganda        | -Suède           | -Laos        |
| -Comores        | -Panama         | -Suisse          | -Lesho       |
| -Congo          | -Pérou          |                  | -Liban       |
| - C o r é e     | -Qatar          | <u>LA HAVANE</u> | -Libéria     |
| (République     | -São Tomé et    | <u>(1979).</u>   | -Libye       |
| démocrati-      | Principe        |                  | -Madagascar  |
| que)            | -Sénégal        | -Afghanis-       | -Malaisie    |
| - C ô t e       | -Seychelles     | tan              | -Malawi      |
| d'Ivoire        | -Sierra         | -Algérie         | -Maldives    |
| -Cuba           | Léone           | -Angola          | -Mali        |
| -Egypte         | -Singapour      | -Argentine       | -Malte       |
| - E m i r a t s | -Somalie        | -Bahrein         | -Maroc       |
| Arabes Unis     | -Soudan         | -Bangladesh      | -Maurice     |
| - E m p i r e   | -Sri Lanka      | -Bénin           | -Mauritanie  |
| Centra-         | -Swaziland      | -Bhoutan         | -Mozambique  |
| fricain         | -Syrie          | -Bolivie         | -Népal       |
| -Ethiopie       | -Tanzanie       | -Botswana        | -Nicaragua   |
| -Gabon          | -Tchad          | -Burundi         | -Niger       |
| -Gambie         | -Togo           | -Cameroun        | -Nigéria     |
| -Ghana          | -Trinité et     | -Cap-Vert        | -O.L.P.      |
| -Guinée         | Tobago          | -Centra-         | -Oman        |
| - G u i n é e   | -Tunisie        | frique           | -Ouganda     |
| Bissau          | -Viêt-Nam       | -Chypre          | -Pakistan    |
| - G u i n é e   | -Yémen arabe    | -Comores         | -Panama      |
| Equatoriale     | - Y é m e n     | -Congo           | -Pérou       |
| -Guyana         | démocrati-      | -Corée du        | -Qatar       |
| -Haute Volta    | que             | Nord             | -Rwanda      |
| -Inde           | -Yougosla-      | - C ô t e        | -São Tomé et |
| -Indonésie      | vie             | d'Ivoire         | Principe     |
| -Irak           | -Zaire          | -Cuba            | -Sénégal     |
| -Jamaïque       | -Zambie         | -Djibouti        | -Seychelles  |
| -Jordanie       | -Bélize         | -Egypte          | -Sierra      |
| -Kampuchéa      | (Statut         | - E m i r a t s  | Léone        |
| démocrati-      | spécial)        | arabes Unis      | -Singapour   |
| que             |                 | -Ethiopie        | -Somalie     |
| -Kenya          | <u>Observa-</u> | -Gabon           | -Soudan      |
| -Koweït         | <u>teurs:</u>   | -Gambie          | -Sri Lanka   |
| -Laos           |                 | -Ghana           | -Surinam     |
| -Lesotho        | -Barbade        | -Grenade         | - S W A P O  |
| -Liban          | -Bolivie        | -Guinée          | (Namibie)    |
| -Libéria        | -Brésil         | - G u i n é e    | -Swaziland   |
| -Libye          | -Equateur       | Bissau           | -Syrie       |
| -Madagascar     | -El             | -Guinée          | -Tanzanie    |
| -Malaisie       | Salvador        | Equatoriale      | -Togo        |
| -Malawi         | -Grenade        | -Guyana          | -Trinité et  |
| -Maldives       | -Mexique        | -Haute Volta     | Tobago       |
| -Mali           | -Uruguay        | -Inde            | -Tunisie     |
| -Malte          | -Vénézuela      | -Indonésie       | -Viêt-Nam    |
| -Maroc          |                 | -Irak            | -Yémen arabe |
| -Mauritanie     | <u>Invités:</u> |                  | - Y é m e n  |
| -Mozambique     |                 |                  | démocrati-   |

que  
-Yougoslavie  
-Zaïre  
-Zambie  
-Zimbabwe  
(Front patriotique)

Observateurs:

-Barbade  
-Brésil  
-Colombie  
-Costa Rica  
-Dominique  
-El Salvador  
-Equateur  
-Mexique  
-Philippines  
-Sainte-Lucie  
-Uruguay  
-Vénézuela

Invités:

-Autriche  
-Espagne  
-Finlande  
-Portugal  
-Roumanie  
-Saint-Marin  
-Suède  
-Suisse

NEW DELHI (1983).

-Afghanistan  
-Algérie  
-Angola  
-Arabie Saoudite  
-Argentine  
-Bahamas  
-Bahrein  
-Bangladesh  
-Barbade  
-Belize  
-Benin

-Bhoutan  
-Bolivie  
-Botswana  
-Burundi  
-Cameroun  
-Cap-Vert  
-Centrafrique  
-Chypre  
-Colombie  
-Comores  
-Congo  
-Corée du Nord  
-Côte d'Ivoire  
-Cuba  
-Djibouti  
-Egypte  
-Emirats Arabes Unis  
-Equateur  
-Ethiopie  
-Gabon  
-Gambie  
-Ghana  
-Grenade  
-Guinée  
-Guinée-Bissau  
-Guinée Equatoriale  
-Guyana  
-Haute-Volta  
-Inde  
-Indonésie  
-Iran  
-Irak  
-Jamaïque  
-Jordanie  
-Kampuchéa (siège vacant)  
-Kenya  
-Koweït  
-Lesotho  
-Liban  
-Libéria  
-Libye  
-Madagascar  
-Malaisie  
-Malawi  
-Maldives  
-Mali  
-Malte  
-Maroc

-Maurice  
-Mauritanie  
-Mozambique  
-Népal  
-Nicaragua  
-Niger  
-Nigéria  
-Oman  
-O.L.P.  
-Ouganda  
-Pakistan  
-Panama  
-Pérou  
-Qatar  
-République arabe du Yémen  
-République démocratique populaire Lao  
-Rwanda  
-São-Tomé et Príncipe  
-Sénégal  
-Seychelles  
-Sierra Léone  
-Singapour  
-Somalie  
-Soudan  
-SWAPO  
-Suriname  
-Syrie  
-Swaziland  
-Tanzanie  
-Tchad  
-Togo  
-Trinité et Tobago  
-Tunisie  
-Vanuatu  
-Viêt-Nam  
-Yémen démocratique  
-Yougoslavie  
-Zaïre  
-Zambie  
-Zimbabwe

Observateurs:

-Brésil

-El Salvador  
-Mexique  
-Papouasie-Nouvelle Guinée  
-Philippines  
-Uruguay  
-Vénézuela  
-A.N.C.

Invités:

-Autriche  
-Espagne  
-Finlande  
-Portugal  
-République dominicaine  
-Roumanie  
-Saint-Marin  
-Saint-Siège  
-Suède  
-Suisse

H A R A R E (1986).

-Algérie  
-Angola  
-Argentine  
-Afghanistan  
-Bahamas  
-Bahrein  
-Bangladesh  
-Barbade  
-Belize  
-Benin  
-Bolivie  
-Botswana  
-Bourkina Faso  
-Burundi  
-Bhoutan  
-République Centrafricaine  
-Tchad  
-Djibouti  
-République Arabe d'Egypte  
-Equateur

- Guinée Equatoriale
- Ethiopie
- Gabon
- Gambie
- Ghana
- Guyane
- Guinée
- Guinée - Bissau
- Inde
- Indonésie
- Irak
- Iran
- Jamaïque
- République Arabe du Yémen
- République démocratique du Yémen
- Royaume hachemite de Jordanie
- République Socialiste Fédérale de Yougoslavie
- République Unie du Cameroun
- Cambodge
- Qatar
- Kenya
- Chypre
- Colombie
- Comores
- Congo
- République démocratique de Corée
- Cuba
- Koweït
- Laos
- Lesotho
- Liban
- Libéria
- Libye
- Madagascar
- Malawi
- Maldives
- Malaisie
- Mali
- Malte
- Maroc
- Mauritanie
- Mozambique
- Namibie - SWAPO
- Népal
- Niger
- Nigéria
- Nicaragua
- Côte d'Ivoire
- Oman
- Pakistan
- Brésil
- Dominique
- El Salvador
- Philip-pines
- Casta Rica
- Mexique
- Papouasie-Nouvelle Guinée
- Uruguay
- Invités:
- Australie
- Autriche
- République Dominicaine
- Finlande
- Grèce
- République Populaire de Mongolie
- Portugal
- Roumanie
- Espagne
- Suède
- Suisse
- BELGRADE (1989).
- Algérie
- Angola
- Argentine
- Afghanis-tan
- Bahrein
- Bangladesh
- Barbade
- Bélize
- Bénin
- Bolivie
- Botswana
- Bourkina Faso
- Burundi
- Bhoutan
- Centra-frique
- Tchad
- Egypte
- Equateur
- Guinée Equatoriale
- Gabon
- Gambie
- Ghana
- Guinée
- Indonésie
- Irak
- Iran
- Jamaïque
- Y é m e n (République arabe du)
- Y é m e n (République démocratique du)
- Jordanie
- Yougosla-vie
- Cameroun
- Cambodge
- Qatar
- Kenya
- Chypre
- Colombie
- Comores
- Conggo
- République démocratique de Corée
- Cuba
- Koweït
- Laos
- Leshoto
- Liban
- Libéria
- Libye
- Madagascar
- Malawi
- Maldives
- Malaisie
- Mali
- Malte
- Maroc
- Maurice
- Mauritanie
- Mozambique
- Namibie - SWAPO
- Népal
- Niger
- Nigéria
- Nicaragua
- Côte d'Ivoire
- Oman
- Pakistan

Observa-  
teurs:

- Antigua et Barbade

-Palestine \*\*\*\*  
 -Panama  
 -Pérou  
 -Rwanda  
 -São Tomé et Príncipe  
 -Arabie Saoudite  
 -Seychelles  
 -Sénégal  
 -Sierra Léone  
 -Singapour  
 -Syrie  
 -Somalie  
 -Soudan  
 -Surinam  
 -Tanzanie  
 -Togo  
 -Trinité et Tobago  
 -Tunisie  
 -Ouganda  
 -Emirats Arabes Unis  
 -Vénézuela  
 -Vanuatu  
 -République Socialiste du Viêt-Nam  
 -Zaïre  
 -Zambie  
 -Cap-Vert  
 -Zimbabwe

Observateurs:

-Antigua et Barbade  
 -Brésil  
 -Union de la Dominique  
 -El Salvador  
 -Philippines  
 -Costa Rica  
 -Mexique  
 -Papouasie-Nouvelle-Guinée  
 -Uruguay

Invités:

-Australie  
 -Autriche  
 -Bulgarie  
 -Canada  
 -Allemagne de l'Est  
 -Hongrie  
 -République Dominicaine  
 -Finlande  
 -Grèce  
 -République Populaire de Mongolie  
 -Nouvelle Zélande  
 -Norvège  
 -Pologne  
 -Portugal  
 -Roumanie  
 -République de Saint-Marin  
 -Royaume d'Espagne  
 -Royaume de Suède  
 -Confédération Suisse  
 -Tchécoslovaquie

DJAKARTA (1992).

-Afghanistan  
 -Algérie  
 -Angola  
 -Arabie Saoudite  
 -Bahrein  
 -Bangladesh  
 -Barbade  
 -Belize  
 -Bénin  
 -Bhoutan  
 -Bolivie  
 -Botswana  
 -Brunéi Darussalam  
 -Burkina Faso  
 -Burundi  
 -Cambodge  
 -Cameroun

-Cap-Vert  
 -Chili  
 -Chypre  
 -République Populaire Démocratique de Corée  
 -Colombie  
 -Comores  
 -Côte d'Ivoire  
 -Cuba  
 -Djibouti  
 -Egypte  
 -Emirats Arabes Unis  
 -Equateur  
 -Ethiopie  
 -Gabon  
 -Gambie  
 -Ghana  
 -Guatemala  
 -Guinée  
 -Guinée Equatoriale  
 -Guyana  
 -Inde  
 -Indonésie  
 -Iran  
 -Irak  
 -Jamahiriya Arabie libyenne  
 -Jamaïque  
 -Jordanie  
 -Kenya  
 -Koweït  
 -Lesotho  
 -Liban  
 -Libéria  
 -Madagascar  
 -Malaisie  
 -Malawi  
 -Maldives  
 -Mali  
 -Malte  
 -Maroc  
 -Maurice  
 -Mauritanie  
 -Mongolie  
 -Mozambique  
 -Myanmar  
 -Namibie  
 -Népal  
 -Nicaragua

-Niger  
 -Nigéria  
 -Oman  
 -Ouganda  
 -Ouzbékistan  
 -Pakistan  
 -Palestine  
 -Panama  
 -Papouasie-Nouvelle-Guinée  
 -Pérou  
 -Philippines  
 -Qatar  
 -République Arabe Syrienne  
 -République populaire démocratique de Lao  
 -Rwanda  
 -São-Tomé-et-Príncipe  
 -Sénégal  
 -Seychelles  
 -Singapour  
 -Somalie  
 -Soudan  
 -Sri Lanka  
 -Suriname  
 -Swaziland  
 -Tanzanie  
 -Togo  
 -Trinité et Tobago  
 -Tunisie  
 -Vénézuela  
 -Viêt-Nam  
 -Yémen  
 -Yougoslavie  
 -Zaïre  
 -Zambie  
 -Zimbabwe

Observateurs:

-Arménie  
 -Brésil  
 -Chine  
 -Costa Rica  
 -Croatie

- Honduras
- Mexique
- Thaïlande
- A.N.C.
- Organisa-  
tion de la  
solidarité  
des peuples  
a f r o -  
asiatiques
- Organisa-  
tion de la  
conférence  
islamique
- Congrès  
 Panafricain  
d'Azanie  
(P.A.C.)
- Front de  
libération  
nationale  
Kanak et  
socialiste
- Ligue des  
Etats Arabes
- OUA
- P a r t i  
socialiste  
de Porto  
Rico
- ONU

Invités:

- Allemagne
- Australie
- Autriche
- Bosnie  
Herzégovine
- Bulgarie
- Canada
- Espagne
- Finlande
- Hongrie
- Norvège
- Nouvelle  
Zélande
- Pays-Bas
- Pologne
- Portugal
- République  
Dominicaine
- République  
fédérative  
Tchèque et

- Slovaque
- Roumanie
- Saint-Marin
- Saint-Siège
- Suède
- Suisse
- Secréta-  
riat du  
Common-  
wealth
- FAO
- Groupe des  
77
- I n d i a n  
Institute  
for Non-  
a l i g n e d  
Studies
- CICR
- F o n d s  
interna-  
tional de  
dévelop-  
p e m e n t  
agricole
- S y s t è m e  
économique  
l a t i n o -  
américain  
(SELA).
- C o m i t é  
Spécial de  
l' O c é a n  
Indien de  
l'ONU
- CNUCED
- PNUD
- CESAP
- F o n d s  
inter-  
national  
p o u r  
l'enfance
- UNIDIR
- C o m i t é  
spécial de  
l'ONU contre  
l'Apartheid
- C o m i t é  
spécial de  
l'ONU chargé  
d'étudier la  
situation en  
c e q u i  
concerne  
l'applica-

tion de la  
Délartion  
sur l'octroi  
d e  
l'indépen-  
dance au  
pays et aux  
p e u p l e s  
coloniaux

-UNESCO

-HCR

-OMS

CONFERENCE  
MINISTERI  
E L L E ,  
BANDOUNG,  
AVRIL 1995

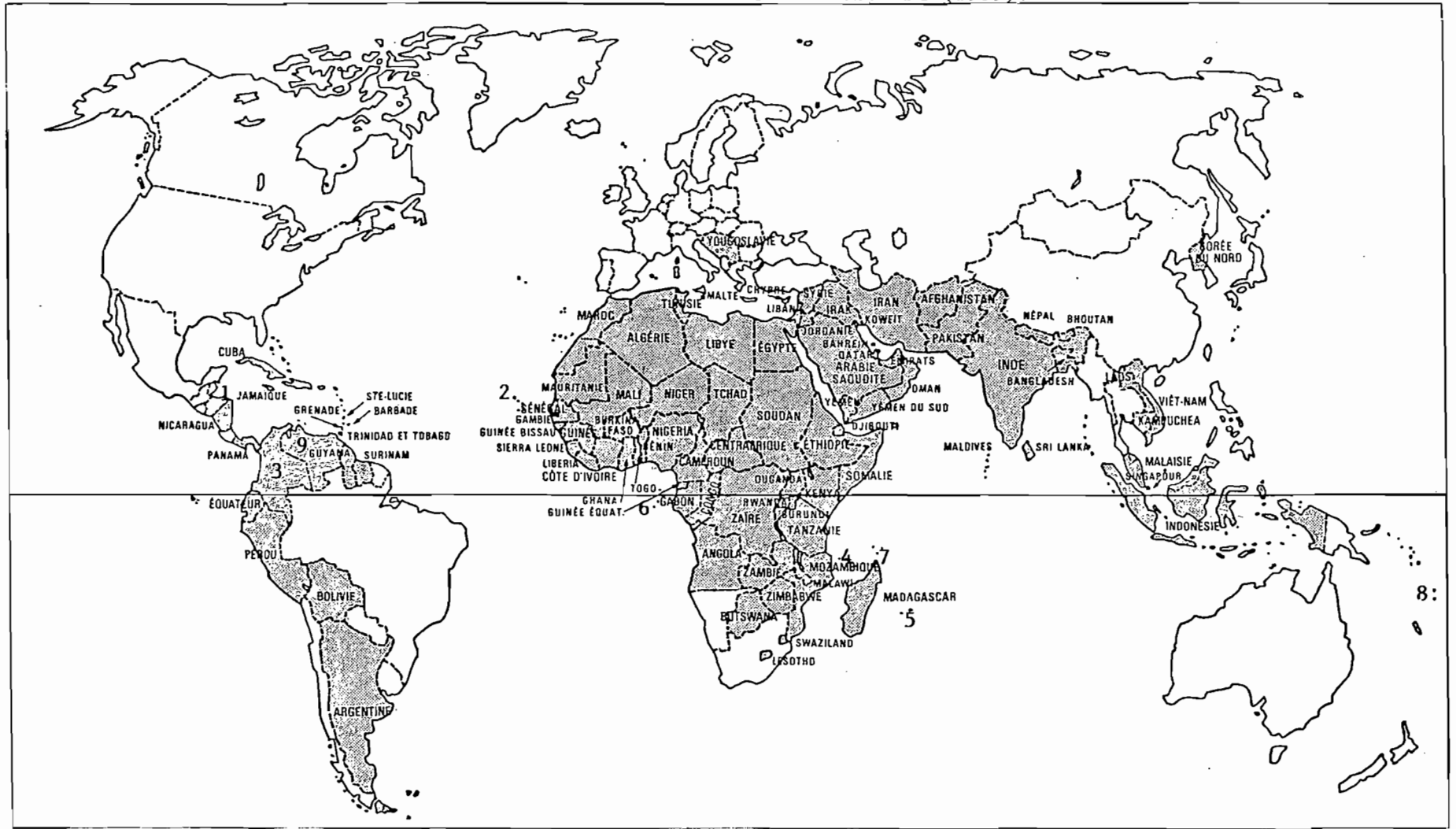
- Afghanis-  
tan
- Algérie
- Angola
- Bahamas
- Bahrein
- Bangladesh
- Barbade
- Bélize
- Bénin
- Bhoutan
- Bolivie
- Botswana
- B r u n é i  
Darussalam
- B u r k i n a  
Faso
- Burundi
- Cambodge
- Cameroun
- Cap-Vert
- Centra-  
frique
- Tchad
- Chili
- Colombie
- Comores
- Congo
- C ô t e  
d'Ivoire
- Cuba
- Chypre
- Djibouti
- E m i r a t s  
Arabes Unis
- Equateur
- Egypte
- Erythrée

- Ethiopie
- Gabon
- Gambie
- Ghana
- Grenade
- Guinée
- Guatemala
- G u i n é e -  
Bissau
- G u i n é e -  
Equatoriale
- Guyane
- Honduras
- Inde
- Indonésie
- Iran
- Irak
- Jamaïque
- Jordanie
- Kenya
- République  
démocra-  
tique de  
Corée
- Liban
- Lesotho
- Libéria
- Libye
- Madagascar
- Malawi
- Malaisie
- Maldives
- Mali
- Malte
- Mauritanie
- Maurice
- Mongolie
- Maroc
- Mozambique
- M y a n n a r  
(Union de)
- Namibie
- Népal
- Nicaragua
- Niger
- Nigéria
- Ouganda
- Ouzbekis-  
tan
- Oman
- Pakistan
- Palestine
- Panama
- Papouasie-  
Nouvelle  
Guinée

|                                        |                                                                                                                           |
|----------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| -Pérou                                 | Islamique                                                                                                                 |
| -Philip-<br>pines                      | -Australie                                                                                                                |
| -Qatar                                 | - B o s n i e -<br>Herzégovine                                                                                            |
| -Rwanda                                | -Bulgarie                                                                                                                 |
| -São-Tomé et<br>Principe               | -Canada                                                                                                                   |
| - A r a b i e<br>Saoudite              | -République<br>Tchèque                                                                                                    |
| -Sénégal                               | -Finlande                                                                                                                 |
| -Sierra<br>Léone                       | -Allemagne                                                                                                                |
| -Singapour                             | -Italie                                                                                                                   |
| -Afrique du<br>Sud                     | -Nouvelle<br>Zélande                                                                                                      |
| -Seychelles                            | -Norvège                                                                                                                  |
| -Sri Lanka                             | -Roumanie                                                                                                                 |
| -Soudan                                | -Fédération<br>Russe                                                                                                      |
| -Suriname                              | -République<br>Slovaque                                                                                                   |
| -Swaziland                             | -Slovénie                                                                                                                 |
| -Syrie                                 | -Espagne                                                                                                                  |
| -Tchad                                 | -Suède                                                                                                                    |
| -Tanzanie                              | -Suisse                                                                                                                   |
| -Thaïlande                             | -FAO                                                                                                                      |
| -Togo                                  | -CICR                                                                                                                     |
| -Trinidad-<br>Tobago                   | -Comité des<br>N a t i o n s -<br>Unies pour<br>l'exercice<br>des droits<br>inaliénables du<br>p e u p l e<br>palestinien |
| -Vanuatou                              | -PNUD                                                                                                                     |
| -Tunisie                               | -ONUDI                                                                                                                    |
| -Ouganda                               | -UNICEF                                                                                                                   |
| - E m i r a t s<br>Arabes Unis         | -PAM                                                                                                                      |
| -Ouzbékis-<br>tan                      | -UNESCO                                                                                                                   |
| -Vénézuela                             | -Institut<br>indien pour<br>les études<br>des Non-<br>alignés                                                             |
| -Viêt-Nam                              | -HCR                                                                                                                      |
| -Yémen                                 | - C o m i t é<br>consultatif<br>légal pour<br>l'Afrique et<br>l'sie                                                       |
| -Zambie                                | -Centre Sud                                                                                                               |
| -Zaïre                                 |                                                                                                                           |
| -Zimbabwe                              |                                                                                                                           |
| <u>Observa-<br/>teurs:</u>             |                                                                                                                           |
| -Azerbaïdjan                           |                                                                                                                           |
| -Brésil                                |                                                                                                                           |
| -Chine                                 |                                                                                                                           |
| -Costa Rica                            |                                                                                                                           |
| -Croatie                               |                                                                                                                           |
| -El Salvador                           |                                                                                                                           |
| -Kryrgystan                            |                                                                                                                           |
| -Mexique                               |                                                                                                                           |
| -ONU                                   |                                                                                                                           |
| -Organisa-<br>tion de la<br>Conférence |                                                                                                                           |

XIII

- \*: Gouvernement provisoire de la République Algérienne, formé à 19 septembre 1958.
- \*\* : Représenté par le F.N.L.A. et le M.P.L.A.
- \*\*\*: La S.W.A.P.O., que les Nations Unies reconnaissent comme représentant du peuple namibien, membre à part entière du Mouvement des Non-alignés.
- \*\*\*\*: L'Etat de Palestine est proclamé en 1988 par Yasser Arafat. L'O.L.P. est remplacé par la Palestine.



## Légende.

■ : Non-alignés.  
□ : Pays non concernés.

1. Bélize.  
2. Cap-Vert.  
3. Colombie.  
4. Comores.

5. Maurice.  
6. Sao-Tomé et  
Príncipe.

7. Seychelles.  
8. Vanuatu.  
9. Vénézuéla.

Echelle : 1/1.000.000.

Source : CEDETIM, op.cit.,  
P.4

TABLE DES MATIERES.

|                                                                                              |    |
|----------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| LES SIGLES ET ABREVIATIONS UTILISES . . . . .                                                | ii |
| LISTE DES TABLEAUX, COURBES ET CARTE . . . . .                                               | ii |
| INTRODUCTION GENERALE . . . . .                                                              | 1  |
| 1. Choix et intérêt du Sujet . . . . .                                                       | 2  |
| 2. Sources utilisées . . . . .                                                               | 3  |
| 3. Délimitation chronologique . . . . .                                                      | 3  |
| 4. Articulation du Sujet . . . . .                                                           | 4  |
| PREMIERE PARTIE:       PRESENTATION GENERALE DU MOUVEMENT DES PAYS<br>NON-ALIGNEDS . . . . . | 5  |
| Introduction . . . . .                                                                       | 5  |
| CHAP. I.: L'HISTORIQUE DU MOUVEMENT DES PAYS NON-ALIGNEDS . . . . .                          | 7  |
| A. Les racines historiques du Mouvement . . . . .                                            | 7  |
| 1. Les origines lointaines . . . . .                                                         | 7  |
| 2. Les origines immédiates . . . . .                                                         | 9  |
| a. La guerre froide . . . . .                                                                | 9  |
| b. La décolonisation . . . . .                                                               | 11 |
| B. De l'Afro-asiatisme au Non-alignement . . . . .                                           | 12 |
| 1. La conférence de Bandoung . . . . .                                                       | 12 |
| a. Les prémisses de Bandoung . . . . .                                                       | 12 |
| b. Bandoung: tournant de l'Histoire . . . . .                                                | 14 |
| 2. Belgrade ou les fondements (1961) . . . . .                                               | 16 |
| a. Brioni ou le "Club des Trois" . . . . .                                                   | 16 |
| b. La Conférence de Belgrade . . . . .                                                       | 17 |
| C. De l'éclipse du Mouvement à la reprise des<br>activités . . . . .                         | 18 |
| 1. Les difficultés des années soixante . . . . .                                             | 18 |
| 2. La Conférence de Lusaka (septembre 1970) . . . . .                                        | 19 |
| 3. Alger ou la redéfinition (septembre 1973) . . . . .                                       | 20 |
| D. Le développement du Mouvement jusqu'à la fin de la<br>bipolarité . . . . .                | 22 |
| 1. La Havane: Y a-t-il des alliés naturels? . . . . .                                        | 22 |
| 2. La Conférence de New Delhi (Mars 1983) . . . . .                                          | 24 |
| 3. Le Sommet de Harare (septembre 1986) . . . . .                                            | 24 |
| 4. Le Non-alignement face à la fin du bloc socialiste . . . . .                              | 26 |
| a. L'effondrement du bloc socialiste . . . . .                                               | 26 |
| b. La Conférence de Belgrade (septembre 1989) . . . . .                                      | 28 |
| c. Le Sommet de Djakarta (septembre 1992) . . . . .                                          | 30 |
| d. Les assises de Carthagène (octobre 1995) . . . . .                                        | 31 |
| 1° La Conférence préparatoire du Caire (juin 1994)                                           |    |
| 2° Le Sommet de Carthagène (Octobre 1995) . . . . .                                          | 33 |
| Conclusion . . . . .                                                                         | 34 |
| CHAP. II.: L'ORGANISATION DU MOUVEMENT DES PAYS NON-ALIGNEDS . . . . .                       | 36 |
| Introduction . . . . .                                                                       | 36 |
| A. L'échec de l'institutionnalisation . . . . .                                              | 36 |
| 1. Les conditions d'admission au Mouvement . . . . .                                         | 36 |
| 2. Echec de la tentative d'institutionnalisation . . . . .                                   | 37 |

|                                                                                                                      |    |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| 3. La nature juridique du Mouvement des pays Non-alignés . . . . .                                                   | 39 |
| B. Esquisse de structure du Mouvement des pays Non-alignés . . . . .                                                 | 41 |
| 1. Les organes pléniers . . . . .                                                                                    | 41 |
| a. La conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement . . . . .                                                       | 41 |
| 1° Les parties à la Conférence . . . . .                                                                             | 41 |
| 2° Le Bureau de la Conférence . . . . .                                                                              | 43 |
| 3° Le consensus, moyen de décision . . . . .                                                                         | 44 |
| 4° Le poids des actes adoptés à la Conférence . . . . .                                                              | 45 |
| b. La conférence des Ministres de affaires étrangères . . . . .                                                      | 46 |
| c. Les conférences ministérielles spécialisées . . . . .                                                             | 47 |
| 2. Les organes restreints . . . . .                                                                                  | 48 |
| a. Le Bureau de coordination . . . . .                                                                               | 48 |
| b. Les pays coordonnateurs du Programme d'action pour la coopération économique entre les pays Non-alignés . . . . . | 50 |
| c. La Commission Sud . . . . .                                                                                       | 51 |
| Conclusion . . . . .                                                                                                 | 52 |
| DEUXIEME PARTIE : LE MOUVEMENT DES PAYS NON-ALIGNES DANS LES RELATIONS POLITIQUES INTERNATIONALES . . . . .          | 55 |
| INTRODUCTION . . . . .                                                                                               | 55 |
| CHAP. I. : POUR LA RESTRUCTURATION DES NATIONS UNIES . . . . .                                                       | 57 |
| Introduction . . . . .                                                                                               | 57 |
| A. L'Organisation mondiale et les objectifs politiques du Mouvement des pays Non-alignés . . . . .                   | 58 |
| 1. Le fonctionnement des institutions politiques de l'ONU . . . . .                                                  | 58 |
| a. L'Assemblée générale . . . . .                                                                                    | 58 |
| b. Le Conseil de sécurité . . . . .                                                                                  | 60 |
| c. Le Conseil de Tutelle . . . . .                                                                                   | 61 |
| d. La Cour internationale de justice . . . . .                                                                       | 62 |
| e. Le Secrétariat général . . . . .                                                                                  | 62 |
| 2. L'idéologie politique de Non-alignement et les principes et objectifs de la Charte des Nations Unies . . . . .    | 64 |
| a. Le rapport entre les principes et objectifs du Mouvement des Non-alignés et ceux de l'ONU . . . . .               | 64 |
| 1° La souveraineté nationale et l'intégrité territoriale . . . . .                                                   | 64 |
| 2° L'égalité en droits des peuples . . . . .                                                                         | 65 |
| 3° La non-agression . . . . .                                                                                        | 66 |
| 4° La non-ingérence dans les affaires intérieures d'autrui . . . . .                                                 | 67 |
| 5° L'autodétermination des peuples . . . . .                                                                         | 67 |
| 6° Le règlement pacifique des différends . . . . .                                                                   | 68 |
| 7° La non-affiliation aux alliances militaires des grandes puissances . . . . .                                      | 69 |
| b. L'attitude des Non-alignés à l'égard des objectifs                                                                |    |

|                                                                       |    |
|-----------------------------------------------------------------------|----|
| de l'ONU . . . . .                                                    | 70 |
| B. L'influence du Mouvement des Non-alignés sur l'ONU.                |    |
| 1. L'action sur la prise de décision à l'Assemblée générale . . . . . | 72 |
| 2. Le Mouvement et le Conseil de sécurité . . . . .                   | 75 |
| Conclusion . . . . .                                                  | 78 |

CHAP.II.: LE MOUVEMENT DES NON-ALIGNES ET LA SECURITE INTERNATIONALE . . . . . 81

|                                                                                             |     |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Introduction . . . . .                                                                      | 81  |
| A. L'anti-colonialisme . . . . .                                                            | 82  |
| 1. La lutte contre l'Apartheid . . . . .                                                    | 82  |
| a. Une vue panoramique du problème de l'Apartheid . . . . .                                 | 83  |
| 1° Evolution de l'Apartheid en Afrique du Sud . . . . .                                     | 83  |
| 2° La question namibienne . . . . .                                                         | 85  |
| 3° L'Apartheid et la Ligne de front . . . . .                                               | 86  |
| b. La contribution du Mouvement des pays Non-alignés dans la lutte anti-apartheid . . . . . | 88  |
| 1° Le soutien politique et diplomatique . . . . .                                           | 88  |
| - Déclaration de principes et condamnation de l'Apartheid . . . . .                         | 88  |
| - Le "Groupe des 18 pour la Namibie" . . . . .                                              | 91  |
| 2° Le soutien matériel: Le "Fonds Africa" . . . . .                                         | 93  |
| 2. Le Mouvement des Non-alignés et la question palestinienne . . . . .                      | 96  |
| a. Historique du problème moyen-oriental . . . . .                                          | 97  |
| b. L'oeuvre du Mouvement des Non-alignés . . . . .                                          | 99  |
| B. Le Non-alignement et la détente . . . . .                                                | 103 |
| 1. La Guerre froide . . . . .                                                               | 104 |
| a. La genèse de la tension entre les supergrands . . . . .                                  | 104 |
| b. La guerre froide en Europe . . . . .                                                     | 106 |
| c. La guerre froide dans le Tiers Monde . . . . .                                           | 107 |
| 2. Les différends acteurs internationaux face à la guerre froide . . . . .                  | 111 |
| a. La politique non-alignée vis-à-vis des blocs . . . . .                                   | 111 |
| b. Les démarches multilatérales en vue de la détente . . . . .                              | 116 |
| c. Les négociations bilatérales . . . . .                                                   | 119 |
| Conclusion . . . . .                                                                        | 123 |

CHAP.II.: LES ENTRAVES A L'UNITE D'ACTION DES NON-ALIGNES..

|                                                   |     |
|---------------------------------------------------|-----|
| Introduction . . . . .                            | 126 |
| A. L'attitude des Supergrands . . . . .           | 127 |
| 1. L'U.R.S.S . . . . .                            | 127 |
| 2. Les Etats-Unis d'Amérique . . . . .            | 131 |
| B. Les contradictions internes . . . . .          | 136 |
| 1. Les divergences idéologiques . . . . .         | 136 |
| 2. Les conflits entre les Etats membres . . . . . | 140 |
| Conclusion . . . . .                              | 142 |

|                                                                                                                                       |     |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| TROISIEME PARTIE: LE MOUVEMENT DES NON-ALIGNES ET LE<br>NOUVEL ORDRE ECONOMIQUE INTERNATIONAL                                         | 146 |
| INTRODUCTION . . . . .                                                                                                                | 146 |
| CHAP.I.: LA SITUATION AU SUD . . . . .                                                                                                | 148 |
| Introduction . . . . .                                                                                                                | 148 |
| A. La détérioration des termes de l'échange . . . . .                                                                                 | 148 |
| 1. La chute des cours des matières premières . . . . .                                                                                | 148 |
| 2. La part des sociétés transnationales . . . . .                                                                                     | 151 |
| B. Le fardeau de la dette . . . . .                                                                                                   | 154 |
| 1. Les sources de financement . . . . .                                                                                               | 154 |
| a. L'aide multilatérale . . . . .                                                                                                     | 155 |
| 1° Le système des Nations Unies . . . . .                                                                                             | 155 |
| 2° Les organisations régionales et spécialisées                                                                                       | 158 |
| b. L'aide bilatérale . . . . .                                                                                                        | 159 |
| 2. L'évolution de l'endettement du Tiers Monde . . . . .                                                                              | 160 |
| 3. Les incidences de la dette sur les économies du<br>Tiers Monde . . . . .                                                           | 164 |
| Conclusion . . . . .                                                                                                                  | 166 |
| CHAP.II.: L'ACTION DU MOUVEMENT DES PAYS NON-ALIGNES VISANT<br>L'INSTAURATION D'UN NOUVEL ORDRE ECONOMIQUE<br>INTERNATIONAL . . . . . | 167 |
| Introduction . . . . .                                                                                                                | 167 |
| A. Des idées-forces de libération à une stratégie<br>de lutte pour un Nouvel ordre économique<br>international . . . . .              | 168 |
| 1. La doctrine économique des non-alignés . . . . .                                                                                   | 168 |
| 2. L'effet des actions du Mouvement des Non-alignés                                                                                   | 173 |
| a. Les débuts des revendications économiques . . . . .                                                                                | 173 |
| b. Vers l'établissement d'un Nouvel ordre<br>économique international . . . . .                                                       | 177 |
| B. Le Mouvement des Non-alignés et les fondements<br>juridiques du Nouvel ordre économique<br>international . . . . .                 | 179 |
| 1. La Charte des Nations Unies . . . . .                                                                                              | 180 |
| 2. Les textes fondamentaux relatifs à l'instauration<br>d'un Nouvel ordre économique international . . . . .                          | 182 |
| a. Le contexte politico-économique des années 1970.                                                                                   |     |
| b. La Déclaration et le Programme d'action concernant<br>l'instauration d'un Nouvel ordre économique<br>international . . . . .       | 183 |
| c. La Charte des Droits et devoirs économiques des<br>Etats . . . . .                                                                 | 185 |
| Conclusion . . . . .                                                                                                                  | 188 |
| CHAP.III.: LE RALLIEMENT AVEC D'AUTRES FORCES TIERS-MONDISTES.<br>Introduction . . . . .                                              | 191 |
| A. La coopération horizontale . . . . .                                                                                               | 191 |
| 1. Le Mouvement des Non-alignés et la coopération<br>sud-sud . . . . .                                                                | 192 |
| 2. La coopération régionale et sous-régionale . . . . .                                                                               | 194 |
| a. Survol historique . . . . .                                                                                                        | 194 |
| b. Les freins à l'unité économique du Sud: cas                                                                                        |     |

|                                                                                                                     |            |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| de l'Afrique . . . . .                                                                                              | 199        |
| B. Le rôle des autres formes d'action collective . .                                                                | 202        |
| 1. Le "Groupe des 77" . . . . .                                                                                     | 202        |
| 2. L'Organisation des pays exportateurs de<br>pétrole (O.P.E.P.) . . . . .                                          | 207        |
| Conclusion . . . . .                                                                                                | 213        |
| <br>BILAN ET PERSPECTIVES . . . . .                                                                                 | <br>216    |
| <br>Introduction . . . . .                                                                                          | <br>216    |
| A. Le domaine politique . . . . .                                                                                   | 216        |
| 1. Les objectifs et la pratique du Mouvement des<br>Non-alignés . . . . .                                           | 216        |
| 2. Les perspectives du Mouvement dans le contexte<br>politique d'après la guerre froide . . . . .                   | 219        |
| B. Le domaine économique . . . . .                                                                                  | 223        |
| 1. Un bilan mitigé de l'oeuvre du Mouvement . . .                                                                   | 223        |
| 2. Des stratégies pour un nouveau combat . . . . .                                                                  | 226        |
| C. Le domaine négligé: Les questions<br>socio-culturelles . . . . .                                                 | 227        |
| Conclusion . . . . .                                                                                                | 230        |
| <br>BIBLIOGRAPHIE . . . . .                                                                                         | <br>232    |
| <br>Annexes . . . . .                                                                                               | <br>I-XIII |
| AnnexeI: Note sur les Pancha shila . . . . .                                                                        | I          |
| AnnexeII: Les dix principes de la coexistence pacifique                                                             | I          |
| AnnexeIII: Chronologie des réunions afro-asiatiques et du<br>Mouvement des pays Non-alignés . . . . .               | II         |
| AnnexeIV: Les participants à la Conférence afro-asiatique<br>et aux Conférences du Mouvement des pays Non-alignés . | V          |
| AnnexeV: Carte: Les membres du Mouvement des pays Non-<br>alignés à la Conférence de Belgrade en 1989 . . . . .     | XIV        |
| <br>Table des matières . . . . .                                                                                    | <br>238    |